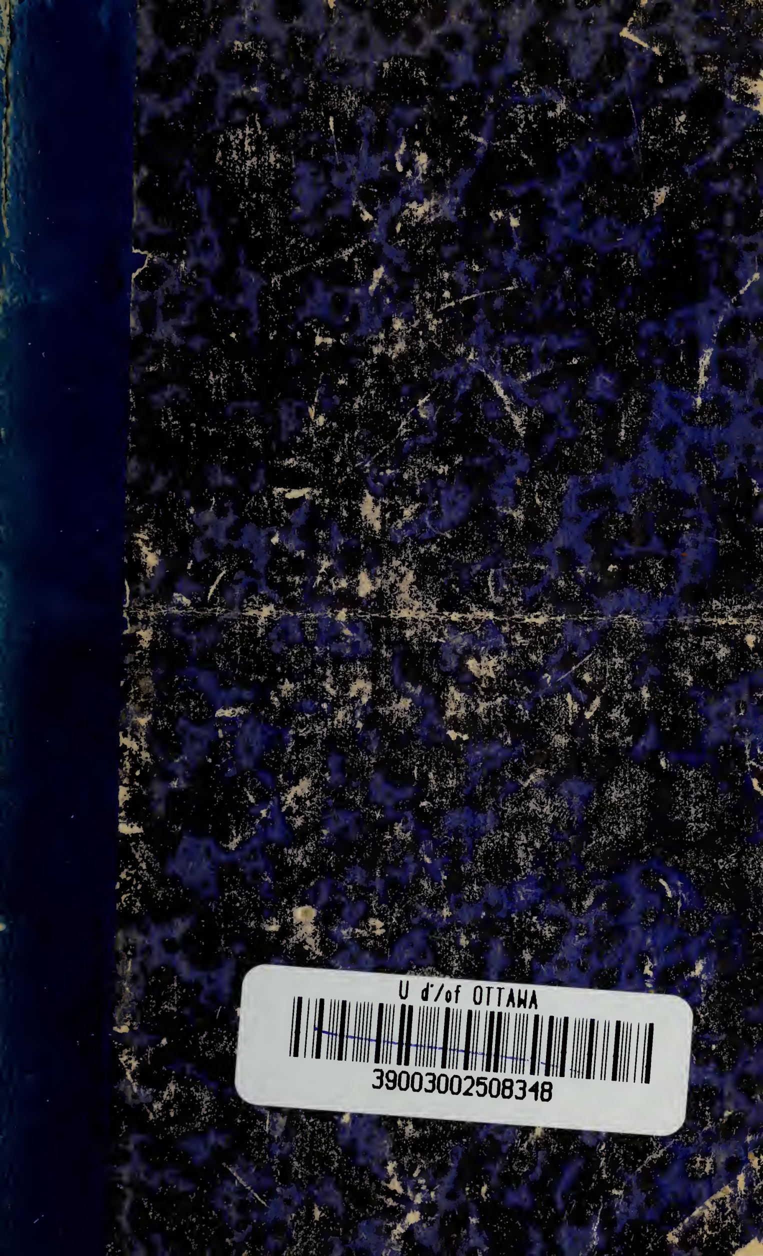
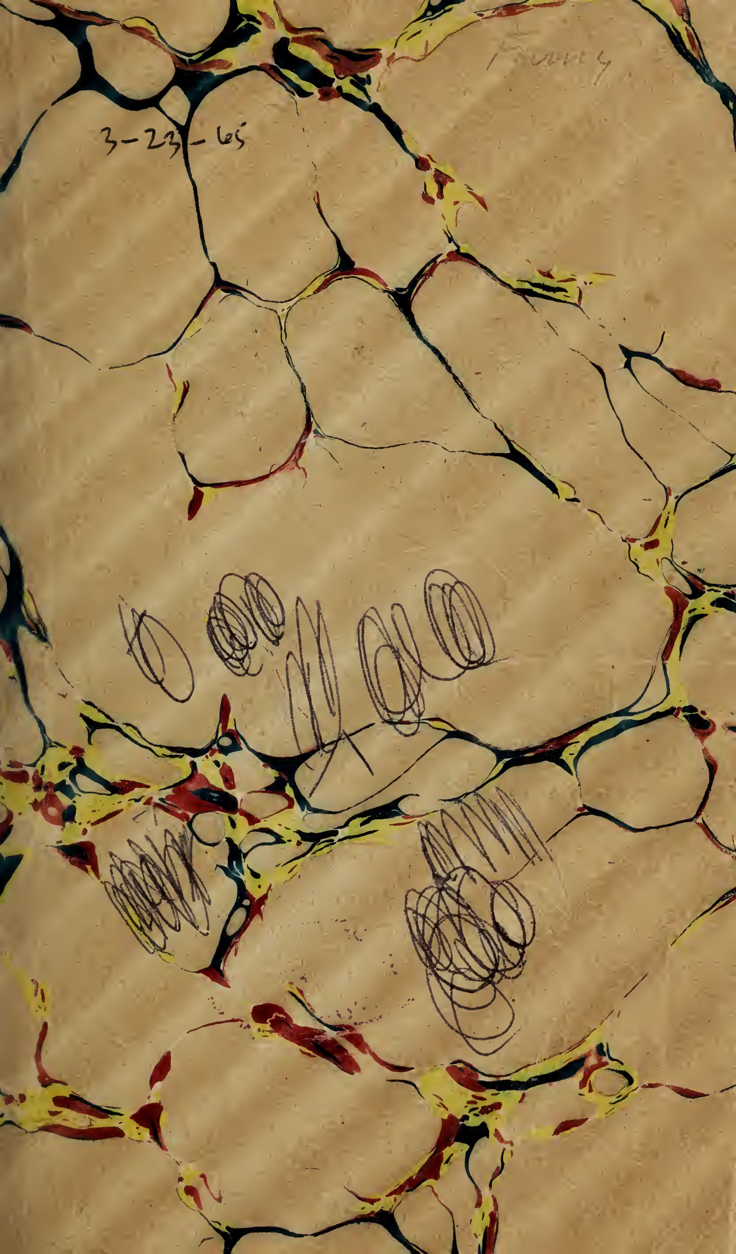


U d'/of OTTAWA
39003002508348


3-23-65

35 –

ALEXANDRE MANZONI

THÉATRE ET POÉSIES

DU MÊME AUTEUR

LES FIANCÉS. Histoire milanaise du XVII[e] siècle. Traduction de REY-DUSSEUIL. 1 volume de la Bibliothèque-Charpentier. 3 50

Paris. — Imp. Viéville et Capiomont, rue des Poitevins, 6.

ALEXANDRE MANZONI

THÉATRE

ET

POÉSIES

TRADUITS DE L'ITALIEN

PAR

ANTOINE DE LATOUR



DEUXIÈME ÉDITION

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE

avec une nouvelle Introduction

PARIS

CHARPENTIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

28, QUAI DU LOUVRE, 28

—

1874

MANZONI

SA VIE ET SES OUVRAGES

A. . . . . .

En vous adressant sous vos ombrages ce volume du théâtre et des poésies d'Alexandre Manzoni, je viens vous demander pour cette poétique moitié de ses œuvres le suffrage que vous avez accordé par vos larmes à son beau roman des FIANCÉS.

Rien, il est vrai, ne donne au cœur une jouissance plus douce et à l'amour-propre une satisfaction plus légitime que d'avoir pu réussir, comme pour se faire pardonner ses propres ouvrages, à populariser ceux d'un homme de génie. Rendre accessibles à tous de nobles créations qui n'étaient connues de beaucoup que par l'éclat lointain qui les environne, agrandir le cercle des compatriotes d'un étranger illustre et lui concilier de nouveaux amis parmi des lecteurs qui ne parlent pas sa langue, c'est là ce qui relève le modeste office du traducteur, ce qui ennoblit ses humbles veilles. Et cette gloire, au besoin, pourrait contenter une ambition ordinaire ; j'avoue cependant qu'ici j'en ai une autre.

Je vous ai entendue souvent déplorer avec amertume les tristesses littéraires de notre âge : que chez l'un la force de l'âme ne fût pas toujours au niveau du talent ; que tel autre au don de produire des chefs-d'œuvre ne joignît pas la patience qui les achève ; que celui-ci désertât la voie qui lui est propre pour se jeter, en enfant gâté ou envieux, dans le sentier d'autrui ; que celui-là vendît le Christ, le

Dieu des humbles, à l'orgueil révolté du carrefour, toutes les défaillances enfin de l'esprit et de la conscience. Alors dans cette époque d'affaissement moral, où pas une existence n'est si pure qu'elle n'ait eu son mauvais jour, pas un livre tellement irréprochable qu'il ne s'y trouve une page à effacer, je cherchais avec vous, dans les lettres françaises, quelque chaste exception qui demandât grâce pour tout le reste.

Eh bien ! cet idéal, si difficile à rencontrer de nos jours, j'ai cru le reconnaître, en Italie, dans le poëte dont je vous présente les œuvres. Ne serait-ce point là, en effet, une de ces hautes et sereines figures dont vous regrettiez que le nombre fût chez nous devenu si rare? Chrétien simple de cœur dans un temps de tiédeur et de mollesse, Manzoni pratique fidèlement la religion de ses pères, et néanmoins ferme d'esprit, entre le double écueil du mysticisme et du doute, il n'a fait à sa foi aucun de ces douloureux sacrifices qui coûtent trop à l'intelligence pour qu'il n'y ait pas en eux quelque chose d'exagéré et même de faux. Écrivain original et hardi penseur, il a, dès son premier pas, marqué le but qu'il voulait atteindre, et ce but une fois atteint, il ne s'est pas laissé emporter au delà. Citoyen dévoué à l'Italie, et plein de ces grands souvenirs que d'autres se sont trop hâtés de prendre pour des espérances, il n'a pas cru, lui non plus, que le triomphe des plus magnifiques théories dût s'acheter par le sang d'un seul homme, quand aussi bien on pouvait l'attendre de la raison, du temps et de la Providence. Tel est Alexandre Manzoni. Époque étrange, en vérité, que celle où il faut louer un grand poëte d'avoir su conserver la paix entre sa croyance et son génie, et mettre l'ordre dans sa vie comme dans ses ouvrages ! C'est là pourtant la plus rare des louanges, parce que c'est le plus rare des spectacles : un homme qui, animé de tous les instincts généreux, a su constamment les maintenir dans une juste mesure, qui sait, en un mot, rester un écrivain du dix-neuvième siècle, avec la simplicité et la modération d'un sage du dix-septième.

Je m'étais d'abord proposé d'écrire une biographie complète, et de rechercher curieusement ces anecdotes éparses

où Sainte-Beuve excelle à saisir le développement du caractère et la physionomie du talent. Les sources les plus authentiques se fussent offertes à moi. Un ami d'enfance de Manzoni, M. le baron de Trecchi, m'eût donné, avec son obligeance parfaite, de précieux renseignements. Mais il entoure d'un respect si délicat et si tendre le silencieux asile au sein duquel Manzoni essaye de se dérober à sa gloire, que j'aurais craint d'insister pour arracher son secret à cette discrète amitié. Silvio Pellico m'eût adressé de Turin quelque touchant souvenir du temps où, sur le Cours de la Porte Orientale, il se promenait avec Manzoni, et où, jeunes tous deux, ils échangeaient leurs poétiques rêves. Edgar Quinet, à son tour, m'eût introduit dans cette retraite aux environs de Milan où, pendant son pèlerinage d'Italie, il alla, un jour, surprendre Manzoni. Berchet, enfin, l'auteur des *Fantasie,* un de ces hommes dont il faudra bien aussi que l'on traduise un jour les vers, n'eût pas refusé de me dire ce qu'il sait de son ami. Mais d'autres recueilleront, s'ils le veulent, ces détails que je leur abandonne. Convaincu par tant de témoignages qu'il n'y a rien que de noble en cette vie, j'aime mieux la laisser dans le demi-jour où à dessein elle s'enveloppe, et m'en tenir à quelques faits généraux, à deux ou trois dates qui marquent au dehors la succession des œuvres, et au dedans leur enchaînement dans la pensée qui les a conçues.

Né à Milan vers 1785, Alexandre Manzoni a aujourd'hui cinquante-six ans, et, bien qu'il soit permis d'attendre encore de lui les œuvres d'une maturité puissante, on peut néanmoins mesurer et juger dans son ensemble la carrière qu'il a parcourue. Deux tragédies, six ou sept hymnes, une ode, un roman et quelques pages de polémique littéraire ou religieuse, le tout, vous le voyez, tiendrait dans deux volumes. Cela paraîtra peu, en cet âge d'improvisation et de rapides ébauches. Mais c'est une ressemblance de plus entre Manzoni et nos beaux génies du dix-septième siècle. Il a, comme eux, ces qualités si peu communes, la force qui se consulte, la verve qui se discipline, la fécondité qui se ménage.

Petit-fils de Beccaria par sa mère, Manzoni eut peu de temps à profiter des enseignements de son sage aïeul, mort en 1793.

Rien néanmoins ne fut négligé pour son éducation; elle fut commencée à Milan sous les yeux d'une mère qu'il a pieusement célébrée, et fut ensuite, je crois, achevée à Pavie. A l'époque où il entra dans le monde, le plus austère représentant de la tragédie classique, Alfieri, venait de mourir à Florence. Mais, à Milan, Monti était encore dans toute la vigueur de son talent. Toutefois ses tragédies n'étaient pas son titre le plus durable; plus de renommée s'attachait à sa traduction d'Homère et à ses autres poëmes. Foscolo, tout d'abord populaire pour ses *dernières Lettres d'Ortis*, écrivait sa grande élégie des *Tombeaux*, et le plus jeune des Pindemonte lui empruntait son titre pour lui répondre dans le même rhythme, mais sur un ton plus pathétique et plus doux. Parini enfin, l'auteur de ce délicieux poëme du *Matin*, enchantait encore par l'harmonie de ses vers les imaginations italiennes. Manzoni grandit au milieu de ces poétiques influences; mais elles n'étaient pas pour le retenir longtemps dans les voies faciles de l'imitation. Deux morceaux élégiaques, Uranie et Carlo Imbonati, témoignent seuls de cette première phase de son talent. De bonne heure il échappait à ses maîtres, ne conservant de leurs leçons que ce respect pour le beau langage, et ces sévères habitudes de style qui ne l'ont jamais abandonné. Un voyage qu'il fit en France vers 1805, en élargissant l'horizon de ses idées, dut contribuer aussi à fortifier l'indépendance naturelle de son esprit. Enfant encore, il avait assisté, en Italie, aux prodiges de l'épée de Napoléon; jeune homme, il retrouvait assis sur le premier trône du monde le soldat de Lodi. Aussi, lorsque, après Sainte-Hélène, il écrivit son ode sur le Cinq mai, trouva-t-il, pour exprimer les grandes vérités communes, un accent ému qu'il devait sans doute en partie aux souvenirs de sa jeunesse.

Cette ode est, dans l'ordre des temps, une des dernières œuvres de Manzoni; de 1812 à 1823, il publia successivement ses Hymnes sacrés qui, rapprochés l'un de l'autre, forment dans leur ensemble comme une épopée lyrique des solennités du catholicisme. On a souvent comparé Manzoni à l'auteur des Méditations; mais s'ils puisent ordinairement leurs inspirations à la même source, tout autre est le pro-

cédé de leur génie. Lorsque M. de Lamartine s'empare de l'un des dogmes du christianisme, loin de s'enfermer dans la lettre, il se donne carrière, et mêle à ses croyances des impressions toutes personnelles: il y a toujours de l'homme dans le chrétien. Chez Manzoni, au contraire, l'ode religieuse conserve quelque chose de sacerdotal, et pourrait, au besoin, se chanter dans les fêtes de l'Église. Tandis que M. de Lamartine ne renonce jamais à certaines hardiesses de pensée, l'illustre Italien semble toujours s'être souvenu du voisinage de Rome : modératrice auguste de toutes ses pensées, Rome les élève et les contient. L'originalité de ses hymnes est précisément dans cette inspiration toujours maîtresse d'elle-même, et qui répand les images les plus audacieuses de la poésie sur la confession d'une foi simple et orthodoxe. « Ces odes, a dit Goëthe, prouvent qu'un « sujet maintes fois traité et une langue travaillée pen- « dant des siècles reprennent la fraîcheur de la jeunesse, « lorsqu'un esprit jeune et frais s'empare de ce sujet et « se sert de cette langue. » Rien d'apprêté cependant, et, si j'ose parler ainsi, rien d'alexandrin dans la forme. Le catholique sincère s'est trouvé un grand poëte, voilà tout le secret.

A la même époque appartient sans doute encore un écrit de Manzoni qui n'a guère été connu en France que dans ces dernières années. Il a pour titre : OBSERVATIONS SUR LA MORALE CATHOLIQUE. C'est une réponse au célèbre auteur de l'*Histoire des républiques italiennes*. Trop préoccupé de certaines idées philosophiques qui attestent la vigueur et aussi la libéralité de son esprit, mais qui nuisent souvent à la vérité et à la couleur de ses ouvrages, M. de Sismondi avait accusé le catholicisme de s'être fait, au moyen âge, le complice de la corruption des âmes et de l'oppression des peuples. Manzoni répondit à ces assertions par une brochure qui est un livre. « La réfutation, dit-il dans sa « préface, embrasse plus de choses que le passage réfuté. « Mais il m'a paru que l'unique moyen d'arriver à un ré- « sultat utile, c'était d'élever la question à un point de vue « plus général. » Et c'est ce qu'il fait avec une érudition remarquable, un vif talent de discussion et une puissante autorité de doctrine.

Mais ces rares écrits qui lui échappaient de loin en loin n'absorbaient pas tout entiers ses studieux loisirs. La beauté consommée de ses deux compositions dramatiques, et la LETTRE SUR LES UNITÉS qui suivit la première, décèlent de longues et sérieuses méditations sur l'art du théâtre. Il y employa sans doute plusieurs années. Depuis la mort d'Alfieri, la tragédie continuait à suivre la route qui lui avait été tracée par cet âpre génie. Monti avait donné avec succès Caïus Gracchus, Aristodême, Galeotto Manfredi, Foscolo sa Ricciarda, Pindemonte son Arminius, Silvio Pellico, plus jeune que tous trois, sa Françoise de Rimini. Mais rien encore n'annonçait un novateur. Aussi, lorsque parut, en 1820, LE COMTE DE CARMAGNOLA, cette pièce répondait bien, si l'on veut, à certaines idées qui déjà commençaient à se faire jour en Italie, et qui trouvaient dans le *Conciliateur* un organe éclairé, mais elle étonna d'abord le grand nombre. Elle n'avait eu de véritables antécédents ni en Italie, ni en France : elle reportait plutôt l'esprit à Richard II en Angleterre, et en Allemagne à Goëtz de Berlichingen. Toutefois les amis de Manzoni avaient pressenti de bonne heure la fortune de son génie; je trouve dans une élégie de Silvio Pellico sur l'auteur des Dernières Lettres d'Ortis le passage suivant : « Il abaissait aussi sur mon cher Manzoni, avec une dou-« leur presque paternelle, sa glorieuse paupière; il annon-« çait, il admirait en lui la grandeur de l'inspiration et la « force de la pensée, toujours prompt à blâmer avec éner-« gie quiconque osait railler l'âme pieuse de Manzoni. » Ainsi dès lors se manifestait aux yeux de Foscolo le caractère du talent de Manzoni, talent hardi à concevoir, sage et réfléchi dans l'exécution. Foscolo se fût applaudi de l'avoir si bien deviné, s'il eût pu lire le comte de Carmagnola; mais quand cette tragédie parut, Foscolo venait de mourir dans l'exil.

Chose digne de remarque ! avant qu'il fût question en France d'une école nouvelle, au lendemain du légitime succès des Vêpres Siciliennes, lorsque Talma entretenait encore dans les créations de Racine et Corneille la jeunesse éternelle du génie, et retenait à force d'art et d'inspiration dans les tragédies de l'empire le dernier reflet d'une vie

prête à les quitter, Manzoni entrait en maître expérimenté dans cette route où depuis nous avons fait tant de faux pas. Il proclamait, il fondait la liberté du théâtre, et ce dont il faut surtout le louer, il n'en abusait pas. Marquant lui-même à sa conquête les bornes qu'elle ne devait point franchir, il écrivait à Paris et dans un français digne des beaux jours de notre littérature sa LETTRE SUR LES UNITÉS DE TEMPS ET DE LIEU. Sans aller aussi loin que V. Hugo, dans sa célèbre préface de Cromwell, il posait d'une main ferme les bases de la tragédie historique. Je n'entrerai point dans ces graves questions; ce n'est point ici le lieu. Mais à qui lira attentivement la préface du Comte de Carmagnola et la Lettre à M. Chauvet, je ne crois pas qu'il puisse rester un seul doute. Cette lettre, modèle de sérieuse et courtoise polémique, est, dans le fond comme dans la forme, une œuvre de bon sens et de modération. Manzoni a prouvé que l'on pouvait beaucoup admirer Shakspeare, et s'abstenir pourtant d'insulter à la royale majesté de notre théâtre. Le Comte de Carmagnola témoigne plus encore de ce respect intelligent par l'éclat tempéré, l'harmonieuse élégance et la forte simplicité du langage; cette retenue, qui est aussi de la force, laisse néanmoins aux allures du drame leur aisance et leur liberté. Il y a plus: ce sentiment de vérité, si chatouilleux en fait de style, est une source de beautés neuves et hardies, dès qu'on le porte dans l'observation morale et dans la peinture de l'histoire.

Le Comte de Carmagnola, c'est Venise au quinzième siècle. Produire au grand jour ce gouvernement mystérieux, cette politique impitoyable dont rien n'arrête les desseins, parce que l'exécution en est toujours imprévue, et que le secret de l'État est sous la sauvegarde des lois les plus terribles; faire sentir partout cette volonté cachée, d'autant plus inexorable qu'elle ne prend jamais le visage de l'homme, et qu'elle semble au dehors une abstraction fatale, quand c'est au dedans la plus vivante des réalités; et cette aristocratie sans entrailles, la montrer aux prises avec l'un de ses instruments qui se retourne dans la main qui l'emploie; Saint-Marc enfin étouffant, sur un soupçon, dans les froides et muettes ténèbres de sa justice, le condottiere assez téméraire pour se souvenir qu'il avait une

pensée : voilà pourtant ce qu'il s'agissait de mettre en relief, et bien hardi désormais qui voudrait le recommencer ! Une observation essentielle et qu'il faut ajouter, c'est que jamais dans cette œuvre le burlesque ou simplement le comique ne vient se mêler au sérieux. Outre qu'un tel sujet ne le comportait guère, l'esprit élevé du poëte se refuse à cette confusion des genres, à ces effets trop faciles des contrastes heurtés. Il y a chez Manzoni un parti pris de les sacrifier à l'unité d'action, ou, si vous l'aimez mieux, à l'unité d'impression qui est la loi fondamentale de toute composition dramatique.

Le Comte de Carmagnola ne fut point représenté ; on pourrait dire cependant que, dès son apparition, il eut pour spectateurs tout ce qu'il y avait en Europe d'esprits attentifs à la rénovation littéraire qui se préparait. Goëthe lui-même s'empressa de louer cette pièce et de consacrer à l'auteur un long article du recueil périodique qu'il publiait alors à Stuttgart avec ce titre : *Sur l'Art et l'Antiquité*. Heureux le poëte qui méritait d'être ainsi loué et par une telle plume !

Après avoir donné son Carmagnola, Manzoni fit un second voyage en France. Il y retrouva d'honorables amis auxquels cette fois devait se joindre M. Cousin, qui, plus tard, lui dédia un volume de sa belle traduction de Platon. Lui-même avait dédié à M. Fauriel sa première tragédie.

ADELGHIS fut la seconde. Celle-ci fut aussitôt traduite en allemand par Streckfuss, et en français par M. Fauriel qui, pour travailler à la gloire de son ami, n'hésita pas à suspendre les graves travaux qui depuis ont assuré la sienne. Avec l'Adelghis M. Fauriel traduisit aussi le Carmagnola, dont M. Auguste Trognon avait déjà publié une version très-élégante et très-fidèle.

Cette tragédie d'Adelghis est une vive image de l'invasion des Francs en Italie et de la conquête du royaume lombard par Charlemagne. En remontant à une époque si éloignée, et partant moins présente aux esprits, le poëte a pu oser davantage ; mais, tout en donnant plus libre carrière à son imagination, il n'en est pas moins demeuré fidèle, dans les choses essentielles, à la couleur et à la vérité historique. On le louera surtout d'avoir osé préférer le Karl

de la chronique au Charlemagne du roman, et de lui avoir conservé, avec les proportions de l'homme, la physionomie du héros barbare. On a reproché justement, et l'auteur tout le premier, au caractère d'Adelghis certaines teintes sentimentales qui ne sont guère de l'époque, et qui font du fils de Didier un type indécis entre le moine et le soldat de la conquête. J'avoue néanmoins qu'il y avait quelque chose de dramatique dans ce pressentiment lointain des vertus modernes, et je regrette que le poëte ne l'ait pas fait naître dans une autre âme qui, liée de moins près à l'action, n'eût pas couru le risque d'y apporter de l'invraisemblance ou de l'incertitude.

Cependant l'action, si compliquée qu'elle se présente, laissait encore dans l'esprit du poëte bien des pensées qu'il ne pouvait prêter à ses personnages, sans se laisser entrevoir lui-même derrière eux. Alors, se souvenant du rôle que jouait le chœur dans la tragédie antique, il s'est demandé si on ne pourrait pas introduire dans la moderne quelque chose d'analogue. Le chœur, dans le théâtre grec, représente la pensée des contemporains du héros. Ici, placé complétement en dehors de l'action, il personnifie la conscience des spectateurs dans tous les temps et dans tous les lieux. C'est ainsi que, dans le Comte de Carmagnola, le poëte a pu sans invraisemblance s'élever au-dessus des médiocres intérêts de Venise et de Milan au quinzième siècle, et, en des vers magnifiques, déplorer le malheur des guerres civiles et la triste destinée de l'Italie. C'est ainsi que, dans Adelghis, il a pu, après la bataille, faire entendre le chant de la conquête, et plus loin la plaintive élégie de l'épouse répudiée qui s'éteint sous le voile du monastère.

Ce sentiment de l'histoire, si profondément empreint dans ces deux drames, et surtout dans les chœurs qui en résument la pensée, se retrouve à un degré remarquable dans le morceau de critique qui accompagne Adelghis. Ce Discours sur quelques points de l'histoire des Lombards en Italie jette sur toute l'époque une vive clarté. Ainsi, pendant que M. Thierry écrivait en France ses admirables Lettres et achevait son Histoire de la conquête des Normands, le pressentiment des mêmes vérités agitait le plus

grand esprit de l'Italie. Mais l'Italie n'est-elle donc pas la patrie de Vico?

Il est un dernier livre de Manzoni, le plus populaire de tous, où se rencontrent dans un harmonieux accord les qualités diverses de son talent : je veux parler de son roman des FIANCÉS. Du drame historique au roman fondé sur l'histoire la différence est grande au fond; toutefois de l'un à l'autre la pente est glissante, et, à ce qu'il paraît, la tentation irrésistible. L'auteur de Marion de Lorme a donné Notre-Dame; après Cinq-Mars, M. de Vigny a composé la Maréchale d'Ancre, et avant les Puritains Walter Scott avait écrit Halidon-Hill. Comme ses illustres contemporains, Manzoni a son roman; mais, si le genre est le même, rien ne se ressemble moins que les ouvrages.

Walter Scott, amoureux de ses montagnes, de ses lacs, de toute cette poésie de la vieille Écosse, éprouve le besoin d'en sauver au moins une image, avant qu'elle achève de s'effacer. Il se hâte de ranimer ses passions éteintes, de lui rendre ses mœurs, de la parer encore une fois du costume que demain peut-être elle ne portera plus. Mais, peu préoccupé des enseignements de l'histoire, c'est pour elle-même qu'il l'aime, et il se borne à la peindre. La leçon morale et la conclusion historique ressortent du tableau, si elles peuvent. Pour lui, il aimait trop ce passé qui s'en va pour prendre à l'avenir un intérêt bien vif.

Le domaine de Victor Hugo, c'est le moyen âge, et vous savez avec quelle puissance il l'a groupé tout entier autour de Notre-Dame. Mais, dans ce formidable tourbillon des choses, la personnalité humaine a disparu, ou si, de loin en loin, elle se remontre et se soulève, c'est pour venir se briser misérablement contre ce mot terrible écrit en tête du livre, comme sur le mur de la cellule de l'archiprêtre : fatalité! Le poëte-historien a contracté quelque chose de la dureté de la pierre. Éclose d'une pensée titanique, son œuvre est grande, mais désolante; car elle ne reconnaît de Dieu que la fatalité qui est, au fond, la négation de tout espoir.

En se rapprochant de deux siècles du temps où nous vivons, M. de Vigny s'est aussi en quelque sorte rapproché de l'humanité, et dans son livre on respire un air de ce monde. Il a envisagé la France au moment où elle sortait

de ce moyen âge où Victor Hugo nous la montre plongée encore. Sur le seuil de l'âge moderne, il a vu un homme qui abattait, à coups de hache, toute tête assez hardie pour ne se courber pas devant le roi; et cet homme il ne s'est pas contenté de le faire revivre, il regarde jusqu'au fond de sa pensée, et nous y assistons avec lui à l'enfantement tragique de ce qu'il nomme énergiquement la monarchie sans bases. Sous cette fleur de langage qui distingue l'auteur et à travers tous les incidents d'une fable ingénieusement mêlée aux faits historiques, Cinq-Mars, à proprement parler, est un roman politique. Ce caractère, à mes yeux, ne lui ôte rien de sa valeur. Prise à côté de Richelieu, l'histoire l'imposait au roman.

L'œuvre de Manzoni est quelque chose de plus élevé à la fois et de plus simple; ce n'est que l'humble aventure de deux amants de village, mais autour d'eux s'agite toute l'Italie du dix-septième siècle. Les faits généraux sont ici d'une importance médiocre, et à part la grande peste de l'époque, ils tiennent peu de place dans les Fiancés. Aussi l'auteur ne s'est-il attaché à peindre que la physionomie générale du temps. Elle est dans son livre d'une vérité frappante. Il a su revêtir d'une couleur distincte ce fond d'observations morales qui sont de tous les siècles, et ce drame éternel du cœur que représentent plus ou moins tous les romans. Si le roman est l'épopée de la vie commune, jamais on ne justifia mieux cette définition. Tous les caractères s'y croisent, tous les rangs s'y dessinent. Le seigneur y parle sa langue; le peuple n'y perd de ses allures ordinaires que la grossièreté. A côté des détails les plus familiers, le christianisme y déroule ses scènes les plus magnifiques, et la parole du prêtre s'élève sans effort à la majesté des écritures. C'est là surtout que triomphe le talent de Manzoni; il trouve pour exprimer les idées religieuses une éloquence de cœur qui ravit et pénètre. La croyance de l'homme échauffe l'imagination du poëte, et ouvre de toutes parts dans son œuvre des perspectives sublimes.

Ainsi, dans le roman comme dans l'hymne et dans la tragédie, le poëte se maintient toujours à cette hauteur morale qui fait en partie la grandeur des œuvres de l'esprit. Ainsi s'étend et se resserre, d'une création à

l'autre, cette alliance chaque jour plus rare du génie et de la vertu.

Depuis les Fiancés, Manzoni n'a rien publié; voilà déjà quinze ans qu'il s'est retiré dans ce silence et cette pratique des devoirs austères où Racine vécut après Phèdre. Puisse-t-il en sortir aussi par un dernier chef-d'œuvre!

ANTOINE DE LATOUR.

Paris, 28 mai 1861.

INTRODUCTION

DE LA DEUXIÈME ÉDITION

Janvier 1874.

Alexandre Manzoni vient de mourir à Milan, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, après avoir donné à ce siècle troublé le rare spectacle d'une vie aussi sereine que son œuvre. C'est le moment que l'on a choisi, en Italie et en France, pour porter sur ce grand écrivain un de ces jugements que notre vanité appelle definitifs et que l'âge suivant ne manque guère de réviser. Il arrive même souvent que ce jugement et cette révision se sont renouvelés à plusieurs reprises, pour peu qu'entre le moment où un homme de génie a atteint l'apogée de sa renommée et celui où il meurt il se soit écoulé un long temps. Il en est, en pareil cas, du grand homme comme du soleil, et de la renommée de l'un comme de la lumière de l'autre : toutes deux s'affaissent progressivement avant l'heure où elles disparaissent. On peut dire que Manzoni a échappé à cette commune destinée. Entré avant 1830 dans sa pleine gloire, il y avait plus de quarante ans qu'il en jouissait sans conteste, quand la mort est venue mettre fin à sa paisible existence, et le jour de sa mort est peut-être celui où sa renommée a jeté le plus d'éclat, a fait le plus de bruit et a été le plus unanimement consacrée.

D'où lui est venu ce respect de tous, à une époque où les plus grands et les meilleurs n'échappent pas à cette destinée d'être contestés ou reniés, ne fût-ce qu'un jour? Je crois, de ce que Manzoni, catholique sincère depuis sa jeunesse, a porté dans sa foi un si fier sentiment de patriotisme qu'il ne pouvait être suspect à ceux qui, à tort selon nous, ont cru voir dans le catholicisme un ennemi de la

liberté italienne, et que, serviteur aussi intelligent que fidèle de la papauté, il s'était déjà enseveli dans cette retraite à laquelle rien n'a pu l'arracher, le jour où la question a été posée, mal posée suivant nous, entre la papauté et l'Italie. Les uns l'ont vu dévoué toute sa vie à la liberté et à l'indépendance de la patrie; les autres l'ont connu, à toutes les époques, un fils respectueux et docile de l'Église; et comme placé en dehors de la lutte, quand la lutte a commencé, il n'a été mis en demeure de se prononcer ouvertement pour aucune solution absolue, chaque parti a accepté et honoré une gloire qu'il croyait, à bon droit sans doute, pouvoir revendiquer comme sienne. Voilà pourquoi, le 29 mai, on voyait se confondre, sous le dôme de Milan, peuples et princes, prêtres et magistrats, artistes et soldats, ministres et tribuns. Qu'il meure un membre de la dynastie nouvelle, et on verra s'il se rencontre, même sur une tombe, la même unanimité. Mais je ne serais pas étonné qu'après ces magnifiques funérailles on vît les partis se disputer les opinions de l'illustre trépassé, s'acharner sur sa mémoire et mettre ses livres en lambeaux pour y chercher des arguments et des titres.

En attendant, ce grand esprit, auquel le siècle actuel, en Italie, serait tenté de donner son nom, a tenu si peu de place dans la politique active que, dans le reste de l'Europe, c'est surtout l'écrivain supérieur que l'on honore en lui et dont les moindres journaux racontent les dernières années, faute de pouvoir analyser ses derniers ouvrages.

En France surtout, l'écrivain était devenu classique, particulièrement le grand romancier. Le poëte, on l'avait longtemps admiré sur parole, sur la parole de Fauriel et de Cousin. Le COMTE DE CARMAGNOLA, ADELGHIS, les HYMNES SACRÉS, surtout l'ode sublime sur la mort de Napoléon, dont Lamartine s'était souvenu, ayant eu l'occasion de la lire en Italie au moment où elle parut, et d'en connaître l'auteur, tout cela les lecteurs d'élite l'avaient célébré chez nous. Mais sa grande popularité, Manzoni l'a due certainement à son admirable roman des FIANCÉS.

Ce fut donc avec une sincère hésitation que je me hasardai, en 1841, à donner une traduction de l'œuvre poétique du maître; et si, après plus de trente ans écoulés, je me

laisse persuader de publier de cette traduction une nouvelle édition, très-attentivement revue, corrigée et même augmentée, c'est que depuis la première, sans que le poëte ait rien publié de nouveau, ou du moins de considérable, sa renommée a si fort grandi qu'il est juste que ses poésies aient leur part dans cet accroissement de sa gloire.

J'avais mis en tête de ma version, sous forme de dédicace, une courte introduction que j'y laisse aujourd'hui, parce que je ne vois pas, en la relisant, que j'aie rien à désavouer et à retrancher dans ce que j'écrivais alors de la vie et des ouvrages de Manzoni. Tout au plus pourrais-je préciser certains points et certaines dates, et c'est ce que je vais essayer de faire, en m'aidant de ce que j'ai pu apprendre de nouveau et de ce que j'ai lu récemment, dans les revues et ailleurs, à l'occasion de la mort et des funérailles populaires du grand poëte.

Alexandre Manzoni était né à Milan, le 8 mars 1785. Sa mère, on le sait, était la fille du célèbre Beccaria qu'il ne connut lui-même que tout enfant; et en cherchant bien, peut-être trouverait-on aussi dans sa famille paternelle ce nom de Manzoni déjà honorablement porté par un poëte, au siècle dernier.

Manzoni, tout jeune encore, suivit sa mère en France, et fut admis avec distinction dans la société d'Auteuil, dont le nom de Beccaria lui ouvrit facilement la porte. Ce n'était pas là assurément, et dans la familiarité de Volney, de Cabanis, de Garat, de Tracy, qu'il pouvait puiser les impressions religieuses qui devaient bientôt faire de lui, pour le reste de sa vie, un catholique sincère et convaincu; mais ce fut à Auteuil qu'il trouva l'ami précieux qui devait avoir une si heureuse influence sur l'éducation de son esprit, M. Fauriel. Quant à celle de son âme, un moment incertaine, elle devait reprendre sans bruit sa pente naturelle. Ce fut, dit-on, dans une église, et en France, qu'il se sentit averti d'en haut. Mais l'œuvre de sa conversion ne fut achevée qu'en Italie, où l'amour mit un terme tout à la fois à ses doutes et à la vie un peu dissipée qu'il avait menée jusqu'à vingt ans. Vingt ans! quel éloge dans ce seul mot, et comme cette précoce maturité de l'âme explique bien celle du génie!

Son premier ouvrage, ses vers sur la Mort de Carlo Imbonati, marqués au coin d'une certaine austérité stoïque, préparait les Hymnes sacrés qui marquent de plus en plus l'unité de sa vie morale. Ils portent la date de 1813, et on se demande comment, dans sa vie solitaire et pieuse, il ne songea point à compléter ce livre lyrique. Avait-il déjà donné toute sa pensée à cette réforme du théâtre qu'il méditait, à cette création d'une scène nationale et d'un drame historique où il n'a fait que deux pas, pas de géants si l'on veut, mais condamnés à rester une tentative isolée et qui ne devait pas trouver après lui d'imitateurs qui aient marqué.

Son coup d'essai fut le Comte de Carmagnola, qu'il commença dès 1816 et qu'il ne devait achever qu'en 1819, et en France, dans un second voyage qu'il y fit, et sous les yeux de Fauriel, auquel il dédia son œuvre et qui ne tarda pas à la traduire.

Ce puissant essai, pour lequel le poëte ne paraît pas avoir recherché le tumulte et la popularité de la scène, fit cependant assez de bruit pour que l'écho en allât jusqu'à Goëthe qui daigna en dire toute sa pensée. Mais avant que le demi-dieu prît la parole, du haut de son Olympe de Weimar, la critique, en France et en Angleterre, s'était émue de tant de hardiesse. Les plus distingués à cette époque n'avaient pas encore la liberté d'esprit que Fauriel ne craignit pas de montrer. Seule, chez nous, Mme de Staël eût osé, avec Fauriel, élever la voix en faveur du téméraire; mais depuis deux ans elle n'était plus. M. Raynouard, dans le *Journal des savants* (et en 1824!), loua dans le Comte de Carmagnola « l'expression des sentiments, l'éclat et la vérité de la couleur historique; » mais il se demandait ensuite avec doute « si les beautés de cette tragédie étaient le résultat de la violation des règles classiques, ou si elles existaient malgré cette violation. » Pour l'auteur des Templiers, la question ne pouvait se poser que sur cette base étroite, et on sait d'avance dans quel sens il la devait résoudre.

M. Auguste Trognon, qui avait aussi traduit le Comte de Carmagnola pour la *Collection des théâtres étrangers*, le loua « pour la hauteur de la conception dans l'ensemble et

pour la diction éminemment tragique, en ce qu'elle est partout d'une noble simplicité. » Il y avait déjà, on le voit, tout un historien dans le critique[1].

Dans la *Revue encyclopédique*, un autre critique distingué, mais un Italien cette fois, le très-estimé continuateur de Ginguené, faisait un pas en avant vers la liberté, en traitant la question soulevée par la tentative de Manzoni, et reconnaissait, c'était déjà le mot de ceux qui n'étaient pas fâchés que l'on osât, qu'il *y avait quelque chose à faire.* Entraîné par la force de la vérité autant que par l'instinct de la vanité nationale, Salfi rendait justice à son jeune compatriote et « à cette morale patriotique et pure » qui distinguait le drame nouveau.

Dans le *Lycée* enfin, un recueil savant et modeste dans lequel faisaient alors leurs premières armes des membres distingués de l'Université et plus tard de l'Académie, Charles Loyson, M. Patin, etc., M. Chauvet écrivait, d'une plume bienveillante et courtoise, cet article dont l'Italie et la France auraient à le remercier, quand elles ne lui devraient que la belle Lettre de Manzoni sur les unités. Mais M. Chauvet, qui lui-même, si je ne me trompe, avait donné un *Arthur de Bretagne*, ou qui du moins méritait bien d'avoir écrit la tragédie de ce nom, M. Chauvet, pour apprécier Carmagnola, était resté à peu près sur le terrain de La Harpe et de son école.

Mais tout doit faire silence devant la grande voix de Gœthe qui, dans son *Recueil sur l'art et l'antiquité*, publié à Stuttgard, prit fait et cause pour le jeune et brillant esprit en qui il était flatté de reconnaître un disciple. Pour peu qu'on ait abordé les ténèbres de l'esthétique allemande, on sera surpris de trouver tant de clarté dans ce travail de l'auteur de Goetz de Berlichingen. C'est, sans nulle concession dans le fond des idées, toute la simplicité d'exposition, toute la limpidité de langage à laquelle est accoutumée la critique française. Gœthe n'a garde de rien céder sur cette partie de son système qui a trait à l'emploi de l'histoire dans le drame. Il répétera ici,

1. M. Trognon a publié, en effet, outre son admirable biographie de la reine Marie-Amélie, une belle Histoire de France en cinq volumes, à laquelle l'Académie française a décerné le grand prix Gobert. A. DE L.

comme dans la plupart de ses préfaces ou de ses traités, « qu'il n'y a point à proprement parler de personnage historique au théâtre, et que, s'il prend fantaisie au poëte de vouloir représenter le monde moral qu'il a conçu, il fait à certains individus qu'il rencontre dans l'histoire l'honneur de leur emprunter leurs noms pour les appliquer aux êtres de sa création. »

Je doute fort que Manzoni, tout en animant lui aussi de sa pensée quelques-uns des personnages qu'il emprunte à l'histoire, et, en paraissant accepter jusqu'à un certain point cette théorie de Gœthe, l'adoptât dans son ensemble. Je verrais la preuve du contraire dans la singulière idée qu'il avait eue, dont témoigne la première édition de Carmagnola, et que Gœthe lui reproche, de distinguer sur la liste de ses personnages, ceux qui appartiennent à l'histoire et ceux qui sont de son invention. Je la vois aussi et surtout dans la peine que prend Manzoni de faire suivre et précéder Carmagnola d'abord, et ensuite Adelghis, de notices et de discours sur l'époque qu'il a essayé de peindre ; on ne montre pas tant de scrupules avec des personnages dont on s'est borné à emprunter les noms pour leur donner ensuite telle signification qu'il vous plaît.

Mais ces dissidences, sur lesquelles le poëte n'a garde d'insister, se perdent chez Manzoni dans la joie profonde et le trop légitime orgueil qu'il éprouve à voir un homme tel que Gœthe prendre à ce point son œuvre au sérieux, l'analyser scène par scène, le traiter lui-même d'égal à égal et lui accorder devant l'Europe la haute sanction de son autorité.

Aussi dans une lettre que Manzoni écrivait à son glorieux Aristarque, pour le remercier, le 23 janvier 1821, lui disait-il :

« Si quand je travaillais à ma tragédie de Carmagnola, quelqu'un m'eût dit qu'elle serait lue par Gœthe, il m'eût donné le plus grand des encouragements et promis une récompense bien inattendue. Vous pouvez juger par là de ce que j'ai éprouvé, quand j'ai vu que vous daigniez l'examiner avec tant de bonté, et en rendre devant le public un si bienveillant témoignage. »

En parlant des opinions diverses qui se sont prononcées sur son travail, il ajoute : « Dans cette fastidieuse

incertitude rien n'était fait pour me surprendre et me ranimer, comme d'entendre la voix du maître déclarer hautement qu'il n'avait pas trouvé le dessein que je m'étais proposé indigne d'être pénétré par lui, et de rencontrer dans les plus magnifiques paroles la formule primordiale de mes pensées. Cette voix m'encourage à poursuivre ces études, en m'affermissant dans l'idée que, pour mener à fin le moins mal possible un ouvrage d'esprit, le meilleur moyen est de s'arrêter dans la vive et tranquille contemplation du sujet que l'on traite, sans tenir compte des règles conventionnelles et des goûts le plus souvent transitoires du plus grand nombre des lecteurs. Je dois cependant confesser que la distinction des personnages en personnages historiques ou d'invention est une erreur qui m'est toute personnelle, et qui n'a eu pour cause qu'un attachement trop scrupuleux à l'exactitude historique qui m'a fait séparer les hommes qui ont réellement existé de ceux que j'avais imaginés pour représenter une classe, une opinion, un intérêt social. Dans un autre travail récemment commencé, j'avais déjà omis cette distinction ; et je me félicite d'avoir ainsi par anticipation suivi votre conseil. »

Voilà un aveu qui témoigne assurément des scrupules délicats de Manzoni, mais plus encore, j'ose le répéter, de toute la distance qui séparait sa manière de concevoir l'emploi de l'histoire au théâtre de la licence dont Gœthe entendait qu'on usât envers celle-ci.

Ce que révèle aussi ce passage, c'est que, dès 1821, Manzoni travaillait à sa tragédie d'Adelghis ; elle parut en 1823. Remarquons en passant que le romantique italien n'était pas de l'école de nos improvisateurs et qu'il trouvait, comme Alceste, que le temps ne fait rien à l'affaire. Adelghis n'eut pas moins de succès que Carmagnola. Gœthe, qui ne l'accueillera pas avec une sympathie moins vive, avait, dans l'intervalle, pris contre un critique anglais, et encore à propos de Carmagnola, la défense de celui que cette fois il appelait notre ami. « En parlant d'un seul poëme, écrivait-il dans ce nouvel article, on peut dire tout ce qu'on dirait à propos de dix. » Ici encore on voit combien il avait à cœur de voir disparaître cette distinction faite par Manzoni entre les personnages histo-

riques et les personnages d'invention. Mais en le louant de l'avoir effacée, ce que Manzoni avait fait de lui-même, il dépasse évidemment la pensée de celui-ci et s'imagine trop vite l'avoir tout à fait conquis à sa doctrine. Ne serait-on pas fondé à croire que Gœthe lui-même revient quelque peu sur ses pas, lorsque, dans le jugement qu'il a écrit sur l'Adelghis, on lit le passage suivant: « Alexandre Manzoni occupe un poste distingué entre les poëtes modernes. Une âme candide, une généreuse ardeur de sentiments sont les forces qui vivifient son intelligence bien ouverte et hautement poétique. Dans les caractères qu'il met en scène, la vérité est la règle absolue dont il cherche à ne jamais s'écarter. Dans tous les modes de son âme, il se trouve toujours en pleine harmonie avec lui-même et son génie propre; c'est pour cela qu'il lui semble nécessaire que l'élément historique qui sert de base à son travail ne contienne que des vérités reconnues et confirmées par des documents incontestables. Son but, en somme, est de mettre en parfait accord les données réelles et irrécusables de la vérité historique avec tout ce que réclament le sentiment moral et l'esthétique du poëte. »

Qui parle ainsi? Gœthe ou Fauriel? Ce dernier, en effet, ne disait guère autrement dans cette analyse de l'Adelghis, où il loue Manzoni de nous avoir donné un Charlemagne qui est bien celui de l'histoire. Mais Manzoni lui-même abondait dans le sens de Gœthe, en animant son principal personnage de ses propres sentiments et en faisant du fils de Didier une manière de marquis de Posa. Ne semble-t-il pas aussi que Manzoni cherche à maintenir son Adelghis dans ce milieu élevé et sensé où lui-même il maintiendra sa vie entière, en cherchant à accorder sa soumission au pape avec sa passion pour l'indépendance de son pays?

Si de Carmagnola à Adelghis le talent de Manzoni avait grandi, en devenant plus souple, et s'était établi dans l'admiration de Gœthe, on va voir ce que l'homme avait gagné de son côté dans les sympathies personnelles de celui-ci.

Le 28 avril 1825, M. Cousin, qui déjà, en 1817, avait fait une visite à Gœthe, lui en fit une seconde. La conversation amena cette phrase: « Je suis heureux que parmi les

choses dont vous pouvez vous occuper, vous avez mis la nouvelle littérature italienne et mon ami Manzoni.

— Ah! Manzoni (en levant les yeux et avec un accent réfléchi)! c'est un jeune homme bien intéressant. Il a commencé à s'écarter des règles reçues et surtout de l'unité de lieu. Mais les *anciënistes*, dit-il en souriant lui-même de son mot, ne veulent pas cela.

— Oui, on lui en a voulu, et cependant il ne s'en est écarté qu'avec mesure, et cela me plaît. C'est très-bien commencé. D'ailleurs ces querelles dureront toujours, et il n'y a pas de mal; il faut que chacun fasse à sa manière.

— Oui, j'ai reçu l'*Adelchi*, j'en ai même fait un extrait que je publierai peut-être, si j'en ai l'occasion. Je l'ai bien étudié, il y a de très-belles choses; je n'aime pas à m'arrêter aux particularités, c'est toujours l'ensemble qu'il faut voir. Mais tenez, rappelez-vous ce soldat longobard chez qui se réunissent les conjurés, et qui ne songe qu'à sa propre élévation. Comme il arrange tout pour lui!... (Ici Goëthe, fatigué et toujours toussant, quoique paraissant s'intéresser à la conversation, accompagna le peu de mots qu'il pouvait prononcer de regards et de gestes comme pour me faire entendre ce qu'il ne pouvait exprimer.) Comme il fait servir les desseins de tout le monde à son but! et ensuite, à la cour de Charlemagne, comme il a l'air de protéger ceux qu'il a trahis!

— Oui, Manzoni se tient à l'histoire et aux personnages réels qu'elle fournit; mais (en souriant doucement) il les élève jusqu'à nous par les caractères qu'il leur donne; il leur prête nos sentiments humains, libéraux même, et il a raison. Nous ne pouvons nous intéresser qu'à ce qui nous ressemble un peu, et non aux Lombards ou Longobards, et à la cour de Charlemagne, qui serait aussi un peu trop rude. Voyez Adelchi, c'est un caractère de l'invention de Manzoni. Et là-dessus je lui dis avec un peu d'émotion : — Les sentiments d'Adelchi mourant sont ceux de Manzoni lui-même. Manzoni, qui est toujours un poëte lyrique, s'est peint dans Adelchi.

— Oui, vraiment, il y a longtemps que j'avais connu son âme et sa manière de sentir dans ses *Inni sacri*. C'est un catholique naïf et vertueux.

« Son dernier mot fut celui-ci : — Si vous voyez Manzoni, dites-lui combien je l'estime et l'aime. »

Tout ce qui précède et nous révèle l'inspiration intime de l'Adelghis me paraît expliquer à merveille pourquoi cette seconde tragédie, d'un caractère au fond si personnel, est dédiée par Manzoni à sa femme, à celle qui l'avait ramené au christianisme, si ce n'était lui plutôt, comme quelques-uns l'ont raconté, qui l'avait prise à la réforme pour la donner au catholicisme.

Louise-Henriette Blondel était fille d'un Genevois établi à Milan. Manzoni l'épousa très-jeune, très-jeune aussi lui-même, et jusqu'en 1833, qu'il eut le malheur de la perdre, elle fut l'honneur et le bonheur caché de sa vie solitaire, et mérita les termes passionnémeut respectueux de la dédicace.

Devenu veuf, il attendit longtemps avant de se décider à prendre une seconde femme. Mais sa solitude, devenue plus profonde par la perte de plusieurs enfants, finit par lui peser, et il se laissa persuader d'y introduire une nouvelle compagne qui, elle aussi, devait mourir avant lui et le laisser seul pendant les dernières années de sa vie. On aimerait à pénétrer dans cet intérieur austère de l'homme de génie et à lui demander quel y était l'emploi de cette active intelligence, de ce cœur si élevé. Il ouvrait volontiers sa porte à un petit nombre d'amis que la mort lui enleva l'un après l'autre; mais il a mis tant de soins à se dérober au regard curieux de ceux qui apportaient seulement à ce grave spectacle un intérêt littéraire, que le simple biographe éprouve à passer outre une certaine pudeur. On dit, d'ailleurs, que Manzoni a laissé des Mémoires. Aucune de ces indiscrétions qui ajournent la publication de ce genre de témoignages posthumes n'est à redouter d'un tel homme; il faut donc espérer que, si ces Mémoires existent, ils ne tarderont pas à être publiés. Ce sera le moment alors de franchir ce seuil devant lequel le respect nous arrête encore. En attendant, revenons au poëte.

On ne voit pas que Manzoni ait eu jamais l'intention d'ajouter un troisième essai dramatique à Carmagnola et à l'Adelghis; mais ces deux vigoureuses études donnent la mesure de sa forte pensée, et Sainte-Beuve a eu raison de les com-

parer quelque part à deux immenses colonnes destinées à soutenir le portique d'un temple qui n'a jamais été construit. Elles attestent du moins avec grandeur que l'Italie a tenu glorieusement sa place dans ce vif mouvement de réforme dramatique qui, parti de l'Allemagne, a marqué dans le reste de l'Europe, et chez nous en particulier, le premier tiers de ce siècle. Si le poëte, avec ses deux tragédies, eût résolûment abordé la scène italienne, d'autres tentatives auraient suivi sans doute, et le drame nouveau était fondé. Mais, en y regardant de près, on ne voit pas que le génie italien ait éprouvé le besoin de se produire au théâtre avec cette liberté puissante, et le public lui-même paraît s'y être contenté sans grand regret des quelques tentatives honorables qui lui ont été soumises. Quant à celles de Manzoni, reléguées dans ses œuvres, elles y resteront comme deux magnifiques pierres d'attente, ou, si l'on veut, comme un généreux défi à l'avenir.

Dans le récit de cette visite que M. Cousin fit à Gœthe, en janvier 1825, et dont on a extrait la partie relative à Manzoni, le philosophe continue :

« Je lui appris que Manzoni faisait un roman où il serait plus fidèle à l'histoire que Walter Scott, et appliquerait à la rigueur son système historique.

— Et quel est le sujet?

— Le seizième siècle à Milan.

— Le seizième siècle à Milan! Manzoni est de Milan; il aura bien étudié ce siècle. »

On sait, en effet, comment il l'étudia et quel chef-d'œuvre sortit de ce nouveau labeur. Mais nous n'avons pas à reparler ici des *Promesi sposi;* ce nous sera seulement une occasion de faire voir l'empreinte profonde que creuse à la longue dans le sol italien et dans les intelligences italiennes chacune des rares œuvres de Manzoni. De même qu'à l'entour de son double monument dramatique il a rassemblé ces notices et ces discours comme autant de postes avancés d'où il est facile d'en mesurer la hauteur et les proportions, de même d'autres et lui-même ont ajouté à l'intérêt des Fiancés par des ouvrages extérieurs qui rehaussent encore la portée historique et morale du roman. C'est ainsi que l'auteur lui-même, échappé tout ému

au spectacle terrible de cette peste de Milan qu'il venait de décrire tour à tour avec la plume de Thucydide et celle de Boccace, se souvient qu'il est le petit-fils de Beccaria, et révise. dans un admirable mémoire, comme l'eût fait son illustre aïeul, et avec la même autorité de logique, avec le même amour de l'humanité, le procès de ce malheureux que l'on accusa d'avoir attaché aux murailles de Milan les germes du fléau. C'est ainsi qu'à son exemple, et pendant que Rosini écrivait, non sans intérêt, le roman des terribles amours de la religieuse de Monza, à l'usage de céux qui, après avoir achevé la lecture des Fiancés, voulaient encore qu'on leur en parlât, le comte Tulli Dandolo mettait au jour pour la première fois, et dans toute son horreur, le procès authentique de Virginie de Leyva.

Quant au chef-d'œuvre lui-même, populaire dès son apparition dans toute l'Europe, il eut d'abord en Italie le sort que l'Évangile promet aux prophètes dans leur pays. Cependant, dès qu'on sut ce que Goëthe en avait dit à Ekermann et sans doute répété à bien d'autres, que c'était le roman le plus parfait qu'il connût; dès qu'il fut notoire que Walter Scott lui-même, à qui Manzoni offrait son livre comme le fruit de l'étude qu'il avait faite de ses ouvrages, et comme étant bien à lui, lui avait répondu que dans ce cas c'était le meilleur de ses romans; lorsque passèrent de bouche en bouche ces mots qui étaient autant de jugements irrévocables, l'opinion, en Italie, revint peu à peu de sa froideur première, et les Fiancés prirent sans difficulté la haute place que depuis ils n'ont plus quittée. Les *Promesi sposi* devinrent une de ces sources vives où puisent à l'envi tous les arts : la peinture, la sculpture, la poésie, la musique. Les personnages mêmes qui, dans l'admirable récit, n'appartiennent pas à l'histoire, y entrèrent peu à peu, et si bien, qu'hier encore, aux funérailles de Manzoni, au milieu des députations les plus illustres, on montrait avec attendrissement celle du canton de Lecco, où le romancier a placé les simples amours de Renzo et de Lucia.

Les Fiancés parurent en 1827. Ce fut presque aussitôt après que commença ce grand silence autour de Manzoni. Sa gloire n'en souffrit aucunement, et il continua à se taire près d'un demi-siècle, sans qu'il vînt à l'idée de

personne que son génie était épuisé. Il n'était cependant pas sans danger de se donner ainsi à soi-même le spectacle de sa propre gloire et d'assister vivant à une renommée qui eût l'autorité d'une consécration posthume et acceptée. Certes, il fallait que l'œuvre eût donné de l'ouvrier une bien haute idée pour que l'opinion, chose de sa nature si changeante, même en littérature, les ait laissés si longtemps l'un et l'autre à la même place. Il fallait que ce long silence parût bien volontaire pour ne pas être regardé comme un calcul habile de l'impuissance. L'Italie y vit simplement une dernière preuve de la force qui se réserve tout entière.

Il se passait, tout à côté de Manzoni, et dans le pays même, quelque chose de semblable : c'était le silence de Rossini. L'un comme l'autre s'étaient brusquement arrêtés sur un triomphe, s'étaient tus après un chef-d'œuvre, et quand on attendait encore de tous deux des merveilles égales. A chaque instant, et sur la foi de quelque confidence bientôt démentie, le public ouvrait tout à coup l'oreille et écoutait; mais rien ne venait. Plus d'une fois sans doute il parut renoncer à toute espérance et se tourna vers d'autres ; mais il applaudissait aux nouveaux-venus sans les adopter entièrement, et, quand on le croyait tout à fait conquis et détaché, un cri de regret venait témoigner de sa fidélité aux admirations premières, et il se livrait à quelque comparaison terrible qui remettait chacun à sa place.

Ces deux génies supérieurs et divers, Rossini et Manzoni, malgré la date déjà ancienne de leur dernier ouvrage, paraissaient si bien de ce monde, que l'on s'obstinait, la critique comme le public, à ne voir dans leur silence que l'effet d'une volonté capricieuse ou dédaigneuse du présent, et qu'on leur supposait quelque part un portefeuille plein de chefs-d'œuvre, qu'on verrait s'ouvrir soudainement, au moment où l'on n'y penserait plus. Mais ils sont morts tous les deux sans que ce moment soit venu, et de moins en moins il est permis d'espérer qu'il vienne. Le caprice et le dédain, on pouvait en surprendre l'expression dans le malicieux et ironique sourire de Rossini; mais rien de pareil ne se lisait sur le calme et olympien visage de Manzoni.

Retiré à la campagne, il écrivait peut-être, mais à coup sûr il étudiait. Dans ce poëte, qui eut deux des grandes cordes de la lyre, dans ce romancier d'une imagination si vaste, d'une observation si pénétrante et si sûre, il y avait encore un érudit, est-ce dire assez? un grammairien, dans le sens le plus étendu et le plus élevé du mot. Pendant que d'autres poursuivaient l'unité de l'Italie par la politique et dans les ténébreuses menées des sociétés secrètes, ne voyant, quelques-uns du moins, dans les Fiancés que l'œuvre d'une réaction fatale, Manzoni, plus profondément patriote que pas un, travaillait à commencer l'unité italienne par la langue. Ce fut le rêve et le labeur de ces silencieuses dernières années. Pendant que les impatients souriaient à l'apparition de chacun de ses petits traités que l'on a réunis en deux minces volumes, lui, unitaire à sa façon, et cachant un grand dessein dans ses modestes dissertations, poursuivait, avec toute l'énergie d'une intelligence qui ne vieillit pas, l'unification de l'Italie intellectuelle et littéraire. Je ne sais s'il n'y tenait pas plus qu'à l'autre; toujours est-il qu'il portait dans cet effort toute l'énergie de ses jeunes années. Mais comme tous ceux qui, prévenus d'une idée, la poussent à l'extrême, je serais assez disposé à croire, avec des critiques sérieux, qu'il a quelque peu gâté les Fiancés en leur faisant parler, dans les dernières éditions, l'idiome artificiel qu'il rêvait, espèce de métal de Corinthe dans lequel il eût voulu voir se fondre tous les dialectes de l'Italie. Il s'en préoccupa jusqu'au dernier jour.

J'emprunte à l'un des plus récents et plus ingénieux biographes de Manzoni[1] le tableau de la dernière retraite où la mort le surprit, si toutefois la mort a pu surprendre une âme si forte et si bien préparée :

« Ceux qui l'ont vu, l'autre jour encore, dans la chambre où il avait fermé les yeux, nous le montrent couché sur un lit de fer peint en rouge, le front très-beau, le visage calme, le menton retenu par un mouchoir. Le corps reposait sur une couverture blanche, avec une grande croix d'ivoire et d'ébène sur la poitrine, et sans autre ornement funèbre que deux candélabres allumés et posés sur une

1. M. Marc-Monnier, *Revue des Deux-Mondes,* 1er juillet.

table de nuit. La chambre était vaste, mais modestement tapissée d'un papier jaunâtre à fleurs; un bouquet de roses peintes s'épanouissait au centre du plafond. Quelques petits tableaux de dévotion, un crucifix pendu au mur près du lit, le portrait sans cadre du meilleur ami de Manzoni, le professeur Rossari, mort il y a deux ans, puis quelques livres çà et là, un canapé en laine blanche et bleue, une petite table ronde en bois de noyer avec un marbre jaune, enfin le vieux fauteuil préféré, garni de cuir, voilà tout l'ameublement, toute la décoration de cette chambre patriarcale; mais l'âme du maître était là. »

Voilà où l'on peut dire que l'Italie entière vint le prendre pour l'accompagner à ce *duomo* de Milan qui, depuis bien des générations, n'avait pas vu entrer sous ses voûtes un mort si grand et si digne du respect de tous. Ces voûtes, tendues de noir, voyaient défiler, pour aller se presser autour d'un somptueux catafalque, les princes et les magistrats, tous les grands corps de l'État, l'Italie entière, on peut le dire; et, pour présenter cette grande âme à Dieu, ce ne fut pas trop du successeur de saint Ambroise et des Borromées : l'archevêque de Milan officiait. L'écusson des armoiries de la famille, placé sous le portique, témoignait devant tous qu'à côté de l'illustration personnelle, l'Italie ne dédaigne pas encore de rappeler celle de la race et de garder leur place aux gloires du passé parmi celles de l'âge présent. Au cimetière, des discours éloquents furent prononcés. Jamais le noble poëte ne se fût douté qu'il dût faire un jour tant de bruit, après toute la peine qu'il s'était donnée pour apaiser celui qu'avaient fait les œuvres de ses jeunes années; et je crois volontiers que les fidèles amis des dernières, étourdis de ce tumulte où tant de voix s'étaient élevées pour parler de tant de choses que toutes peut-être il n'eût pas aimé à entendre, éprouvèrent le besoin de rentrer dans cette chambre austère où on vient de nous le montrer, et d'y rendre, dans le silence et la solitude, un dernier et muet hommage à celui qu'ils avaient aimé.

Avant d'adresser nous-même un suprême adieu à la tombe qui vient de se refermer sur ce vrai grand homme, nous voudrions constater un double fait à son honneur.

Le premier, c'est que le poëte qui, de nos jours, en Italie,

a rompu avec le plus d'éclat avec la tradition classique, ne se survivra à lui-même que dans un petit nombre d'œuvres accomplies, et se rattache cependant encore, originalité à part, à l'école des anciens maîtres par la pureté de l'inspiration, l'élévation des idées et la perfection de la forme.

La seconde remarque, la voici. Notre siècle est celui des œuvres hâtives et des écrivains qui se dépensent au hasard et sans compter. Jadis on choisissait; aujourd'hui tout ce qui échappe à la fantaisie journalière du talent devient aussitôt la pâture des lecteurs. Manzoni n'a offert à leur suffrage que ce qui a commencé par mériter le sien. De là le très-petit nombre de ses écrits; mais rien, dans ce sobre écrivain, ne laisse soupçonner l'indigence du génie. Chaque production de sa plume atteste la force autant que la perfection, mais cette force maîtresse d'elle-même et chez qui la mesure est encore un signe de la puissance. L'œuvre de Manzoni forme dans son ensemble un monument dont on fait aisément le tour, mais qui, bâti de granit et établi sur une base solide, est de ceux que le temps ne démolit pas. Pour en revenir à la langue de la critique, on se tromperait en croyant que l'illustre Milanais n'a écrit que pour les lecteurs choisis : les Fiancés sont également faits pour enchanter les simples et les forts, et, dans le récit populaire du prosateur comme dans l'œuvre à la fois savante et inspirée du poëte, la part des délicats est partout.

Antoine de Latour.

P.-S. — Quoi que nous venions de dire de l'extrême répugnance que Manzoni paraît avoir éprouvée pour l'action, une ou deux fois, cependant, il ne put résister au besoin de faire entendre sa voix dans les grandes occasions où l'indépendance de l'Italie était en jeu. Les derniers éditeurs de ses œuvres ont ajouté à la partie lyrique un fragment daté de 1815, sur la proclamation de Rimini, et une ode à la mémoire du poëte Kœrner, datée du mois de mars 1821, remarquable par l'explosion du sentiment patriotique. Mais il semble que Manzoni ait eu peur de l'écho de sa propre voix; cette ode, bien connue en Italie, n'a paru que très-récemment dans les œuvres du poëte, et la traduction que nous en donnons est, croyons-nous, la première que l'on ait essayée en France. A. de L.

LE COMTE

DE

CARMAGNOLA

TRAGÉDIE

A MONSIEUR

CHARLES-CLAUDE FAURIEL

EN TÉMOIGNAGE

DE CORDIALE ET RESPECTUEUSE AMITIÉ

L'AUTEUR

PRÉFACE

Si je publie un ouvrage d'imagination qui ne se conforme pas aux règles de goût communément reçues en Italie, et sanctionnées presque partout par l'usage, ce n'est pas une raison pour que j'ennuie le lecteur d'une longue exposition des principes que j'ai suivis dans ce travail. Quelques écrits récents contiennent sur la poésie dramatique des idées si neuves et si justes, et d'une application si étendue, que l'on peut aisément y trouver la raison d'un drame qui, tout en s'éloignant des règles prescrites par les anciens traités sur la matière, ne laisse pas néanmoins d'être conduit dans une certaine intention. Toute composition d'ailleurs présente à qui se donne la peine de l'examiner les éléments nécessaires pour en former un jugement; et ces éléments, si je ne me trompe, les voici : quel est le but de l'auteur? Ce but est-il raisonnable? L'auteur enfin l'a-t-il atteint? Proscrire un examen de ce genre, et vouloir, à toute force, juger toute composition d'après des règles, dont l'universalité et la certitude sont précisément ce que l'on conteste, c'est s'exposer à juger l'œuvre de travers; ce qui est, au surplus, un des plus petits malheurs qui puissent arriver en ce monde.

Parmi les divers expédients que les hommes ont imaginés pour s'embarrasser les uns les autres, il n'en est pas de plus ingénieux que de s'en tenir, en toute espèce de choses, à deux maximes opposées, regardées comme également infaillibles. On applique ce procédé même aux petits intérêts de la poésie, et on dit à celui qui la cultive : Soyez original, et ne faites rien dont les grands poëtes ne vous

aient laissé l'exemple. Ce double précepte, qui rend l'art plus difficile qu'il ne l'est en réalité, ôte à un auteur jusqu'à l'espérance de pouvoir rendre compte d'un travail poétique, alors même qu'il ne serait pas retenu par le ridicule auquel on s'expose toujours, en se faisant l'apologiste de ses propres vers.

Mais puisque la question des deux unités de temps et de lieu peut se traiter complétement d'une manière abstraite, et sans dire un mot de ma tragédie, quoi qu'il en faille penser, et que d'ailleurs ces unités, malgré les arguments, invincibles à mon avis, que l'on a apportés contre elles, passent encore aux yeux du grand nombre pour les conditions indispensables du drame, j'ai envie de reprendre brièvement l'examen de cette question. C'est un petit appendice que je me propose de faire aux écrits par lesquels les unités ont été combattues jusqu'ici plutôt qu'une répétition de ces écrits.

I. — L'unité de lieu et ce qu'on appelle l'unité de temps ne sont pas des règles fondées sur l'essence de l'art, ni qui résultent de la nature du poëme dramatique; elles sont venues d'une autorité mal comprise et de principes arbitraires. C'est ce que l'on voit clairement, pour peu que l'on étudie leur origine. L'unité de lieu provient de ce fait que la plupart des tragédies grecques représentent une action qui s'accomplit en un seul lieu, et de cette idée que le théâtre grec est le modèle éternel, le type exclusif de la perfection dramatique. L'unité de temps a pris naissance dans un passage d'Aristote[1] qui, ainsi que l'observe fort bien M. Schlegel[2], ne renferme pas un précepte, mais la simple énonciation d'un fait, savoir : la pratique générale du théâtre grec. Que si Aristote avait réellement prétendu

1. « Elles diffèrent en ceci (l'Épopée et la Tragédie) que l'une se sert « du vers mesuré, simple, raconte et se développe à loisir; tandis que « l'autre s'efforce, autant que possible, de s'enfermer dans le cercle d'une « journée, ou le dépasse de peu. L'épopée, au contraire, ne reconnaît point « de limites dans sa durée, et c'est en cela qu'elle se distingue de la tra- « gédie. » (Aristote.)

2. *Cours de littérature dramatique*, leçon x.

établir une règle de l'art, sa phrase aurait alors le double inconvénient de ne point exprimer une idée précise et de n'être accompagnée d'aucun raisonnement.

Plus tard, lorsque vinrent ceux qui, ne regardant pas à l'autorité, demandèrent la raison de ces règles, leurs partisans n'en surent trouver qu'une, et la voici : le spectateur qui assiste en réalité à la représentation d'une pièce trouvera-t-il vraisemblable que les différentes parties de l'action se produisent en des lieux différents, et que cette action se prolonge longtemps, quand il sait bien que lui-même n'a point changé de place, et qu'il n'a employé qu'un petit nombre d'heures à ce spectacle ? Cette raison se fonde évidemment sur la fausse supposition que le spectateur est partie intégrante de l'action, quand il n'est, pour ainsi dire, qu'une intelligence en dehors qui la contemple. La vraisemblance ne doit pas résulter pour lui des rapports de l'action à sa manière d'être au moment où il y assiste, mais des rapports que les diverses parties de l'action ont entre elles. Une fois reconnu que le spectateur est en dehors de l'action, l'argument en faveur des unités tombe aussitôt.

II. — Ces règles ne sont pas en harmonie avec les autres principes de l'art, acceptés par ceux-là mêmes qui les croient nécessaires. En effet, on admet comme vraisemblables, dans la tragédie, beaucoup de choses qui ne le seraient pas, si on leur appliquait le principe sur lequel s'appuie la nécessité des deux unités, ce principe qui, dans le drame représenté, ne reconnaît pour vraisemblables que les faits qui s'accordent avec la présence du spectateur, de telle sorte qu'ils aient l'air de se passer en réalité sous ses yeux. Dire, par exemple : ces deux personnages qui s'entretiennent des choses les plus secrètes, et qui s'imaginent être seuls, détruisent toute illusion, car je sais bien que je suis devant eux, et que beaucoup d'autres les regardent et les écoutent comme moi, n'est-ce pas faire précisément la même objection que la critique adresse aux tragédies qui ne tiennent pas compte des deux unités ? A pareille objection je ne connais qu'une réponse : la salle

n'entre pas dans le drame. Et cette réponse va droit aussi à la question des deux unités. Si l'on cherchait pourquoi ce faux principe ne s'est pas également étendu à ces derniers cas, et par où l'art a échappé à ce nouveau joug, je crains fort qu'il ne s'en trouve d'autre raison, sinon qu'il n'y avait pas dans Aristote une phrase qui se pût appliquer aux cas dont nous parlons.

III. — Veut-on maintenant considérer ces règles au point de vue de l'expérience; la grande preuve qu'elles ne sont nullement nécessaires à l'illusion, c'est que le peuple se trouve également au degré d'illusion qu'exige l'art, en assistant tous les jours et par tous pays à des représentations où les unités ne sont pas observées; et, en pareille matière, le meilleur témoignage, c'est celui du peuple. Car, ne connaissant pas la distinction que l'on peut établir entre les divers genres d'illusion, n'ayant d'ailleurs aucune idée théorique du vraisemblable dans l'art, tel que le définissent quelques critiques penseurs, aucune idée abstraite, aucun préjugé, ne pourrait lui faire recevoir une impression de vraisemblance qui ne lui viendrait pas de la nature même des choses. Si les changements de scène détruisaient l'illusion, elle se perdrait plus vite chez le peuple que dans les esprits cultivés, dont l'imagination se plie plus volontiers aux intentions de l'artiste.

Si des théâtres du peuple nous en venons à examiner le cas que l'on a fait de ces règles sur les théâtres cultivés de toutes les nations, nous trouvons que chez les Grecs jamais elles ne furent posées en principe, et que l'on a toujours agi contrairement à ce qu'elles prescrivent, chaque fois que le sujet l'a demandé; que les poëtes dramatiques les plus célèbres d'Angleterre et d'Espagne, leurs vrais poëtes nationaux, n'ont point connu ces règles ou n'en ont tenu aucun compte; que les Allemands les repoussent en pleine connaissance de cause. Elles forcèrent à grand'peine l'entrée du théâtre français. L'unité de lieu, en particulier, rencontra des obstacles de la part des comédiens eux-mêmes, lorsqu'elle fut mise en pratique par Mairet, dans sa *Sophonisbe* qui passe pour la première tragédie régulière

que la France ait eue; comme s'il était écrit que la régularité tragique dût commencer toujours par une Sophonisbe ennuyeuse[1]. L'Italie s'est soumise à ces règles comme à des lois, sans discussion, que je sache, et probablement aussi sans examen.

IV. — Pour dernière singularité, il arrive que ceux-là mêmes qui admettent ces règles ne les observent pas exactement dans la pratique. Car, sans parler de certaines infractions à l'unité de lieu, qui se rencontrent dans quelques tragédies italiennes et françaises, de celles que l'on appelle exclusivement régulières, il est notoire que l'unité de temps n'est ni observée ni même exigée, dans le sens étroit qui voudrait qu'il y eût égalité entre le temps fictivement attribué à l'action et la durée réelle de la représentation. A peine, dans tout le théâtre français, pourrait-on trouver trois ou quatre tragédies qui remplissent cette condition, « *comme il est très-rare*, dit un critique français, *de trouver des sujets qui puissent être resserrés dans des bornes si étroites, on a élargi la règle, et on l'a étendue jusqu'à vingt-quatre heures*[2]. Cette transaction des critiques est la condamnation même de la règle, et ils se placent par là sur un terrain où il leur est complétement impossible de se soutenir. Car on pourra bien discuter encore avec ceux qui affirment que l'action ne doit point dépasser le temps matériel de la représentation; mais si vous abandonnez ce point, de quel droit voulez-vous enfermer les autres dans des limites que vous avez vous-mêmes arbitrairement posées? et le critique qui s'arrogera le droit d'élargir encore la règle, que peut-on lui dire? il en est de ce cas comme de tant d'autres, où il est plus rationnel de demander beaucoup que de demander peu. Il y a mille arguments plus que suffisants pour se soustraire à ces règles, pas un, si on veut les suivre, pour en adoucir la rigueur. — « *Il serait donc à souhaiter*, dit un autre critique, *que la*

1. Manzoni fait ici allusion à la Sophonisbe italienne du Trissin, qui n'est ni moins régulière ni moins ennuyeuse que la nôtre. (N. du T.)

2. Batteux, *Principes de littérature*, traité V, chap. IV.

durée fictive de l'action pût se borner au temps du spectacle; mais c'est être ennemi des arts et du plaisir qu'ils causent que de leur imposer des lois qu'ils ne peuvent suivre sans se priver de leurs ressources les plus fécondes et de leurs plus rares beautés. Il est des licences heureuses dont le public convient tacitement avec les poëtes, à condition qu'ils les emploient à lui plaire et à le toucher, et de ce nombre est l'extension feinte et supposée du temps réel de l'action théâtrale[1]. » J'en demande pardon à Marmontel et à l'ouvrage plein de mérite où je lis ce passage, mais je dois faire observer que ces mots de *licences heureuses* n'ont aucun sens en littérature : c'est une de ces expressions comme il en est tant, qui, dans leur signification propre et habituelle, représentent une idée claire, mais qui, employées ici métaphoriquement, renferment une contradiction. On donne ordinairement le nom de licence à ce qui se fait contre les règles prescrites par les hommes, et dans ce sens il y a d'heureuses licences, celles que le succès justifie. Cette expression a passé dans la grammaire, et elle y est à sa place, parce que la plupart des règles grammaticales étant de convention, et partant de nature à être modifiées, un écrivain peut, en en violant quelqu'une, trouver le moyen de s'expliquer mieux; mais pour ce qui est des règles essentielles des beaux-arts, les choses se passent autrement. Elles doivent être fondées sur la nature, nécessaires, immuables, indépendantes de la volonté des critiques, découvertes, non pas faites; et partant on ne saurait les enfreindre sans manquer le but de l'art. — Mais pourquoi toutes ces réflexions à propos de deux mots? C'est que dans ces deux mots gît précisément toute l'erreur. Quand on embrasse une opinion erronée, on se sert le plus souvent, pour la développer, de phrases métaphoriques et équivoques, vraies dans un sens, fausses dans un autre, parce qu'une phrase claire trahirait aussitôt la contradiction. Pour démasquer le côté faux d'une opinion, il suffit de mettre le doigt sur l'équivoque qui s'y cache.

1. Marmontel, *Éléments de littérature*, art. *Unité*.

V. — Enfin ces règles empêchent un grand nombre de beautés et produisent une foule d'inconvénients.

Je ne descendrai pas à prouver par des exemples la première partie de cette proposition ; on l'a déjà fait plus d'une fois et d'une façon supérieure ; c'est d'ailleurs ce qui résulte si évidemment de l'examen le plus superficiel de quelques tragédies anglaises et allemandes, que, même parmi les partisans des règles, beaucoup ont dû en convenir. Ils confessent qu'en ne s'astreignant pas aux étroites limites de temps et de lieu, on ouvre le champ à une imitation bien autrement forte et variée. Ils ne contestent pas les beautés obtenues au mépris des règles ; mais il faut, disent-ils, renoncer à ces beautés, parce qu'on ne les obtient qu'aux dépens de la vraisemblance. En admettant l'objection, il est clair que cette invraisemblance si redoutée ne serait sensible qu'à la représentation théâtrale ; d'où il suit que la tragédie destinée à la scène serait, de sa nature, incapable d'atteindre à ce degré de perfection où peut arriver la tragédie, si on ne la considère que comme un poëme dialogué, uniquement fait pour la lecture, à l'instar du poëme en récit. En ce cas, pour tirer de la poésie tout ce qu'elle peut donner, il faudrait toujours préférer le second genre de tragédie ; or, dans l'alternative de sacrifier ou la représentation matérielle, ou ce qui forme l'essence du beau en poésie, qui jamais pourrait hésiter ? Moins que personne, sans doute, ces critiques, qui affirment encore que les tragédies grecques n'ont jamais été surpassées par les modernes, et qu'elles atteignent le dernier terme de l'effet poétique, tragédies qui pourtant ne nous sont connues que par la lecture. Je n'ai garde d'accorder par là que les drames où l'on ne tient pas compte des deux unités paraissent invraisemblables à la représentation ; j'ai voulu seulement, par l'une des conséquences, faire sentir ce que vaut le principe.

Les inconvénients qui résultent de la sujétion aux deux unités, et spécialement à l'unité de lieu, sont également avoués par les critiques eux-mêmes. Je ne saurais donc comprendre comment les invraisemblances qui abon-

dent dans les drames conçus selon les règles trouvent si aisément grâce près de ceux qui ne veulent des règles que dans le seul but d'obtenir la vraisemblance. Je citerai un seul exemple de leur résignation sous ce rapport : « *Dans Cinna, il faut que la conjuration se fasse dans le cabinet d'Émilie, et qu'Auguste vienne, dans ce même cabinet, confondre Cinna et lui pardonner : cela est peu naturel.* » L'inconvenance est bien sentie et ingénûment confessée; mais la justification est singulière; la voici : *Cependant il le faut*[1].

Peut-être me suis-je arrêté trop longtemps sur une question déjà si bien résolue, et que plusieurs pourront trouver passablement futile. Je leur rappellerai ce que disait, dans une occasion toute semblable, un excellent écrivain : « *Il n'y a pas grand mal à se tromper en tout cela; mais il vaut encore mieux ne s'y point tromper, s'il est possible*[2]. » J'estime d'ailleurs qu'une telle question a bien aussi son côté sérieux. L'erreur seule est frivole dans tous les sens. Tout ce qui se rattache aux arts de la parole, et aux divers moyens d'influer sur les idées et les sentiments des hommes, est lié, par sa nature même, aux objets les plus graves. L'art dramatique se rencontre chez tous les peuples civilisés. Les uns le considèrent comme un moyen puissant de perfectionnement moral, d'autres comme une dangereuse école de corruption, aucuns comme une chose indifférente. Il est certain que tout ce qui tend à le rapprocher ou à l'éloigner de son type de vérité et de perfection doit modifier, diriger, accroître ou diminuer son influence.

Ces dernières réflexions mènent à une question plusieurs fois discutée, aujourd'hui à peu près oubliée, mais qui n'est rien moins que résolue, à savoir si la poésie dramatique est utile ou nuisible. De nos jours, je le sais, il y a une sorte de pédantisme à conserver le moindre doute à cet égard, dès que le public de toutes les nations policées a, par le fait, prononcé en faveur du théâtre. Il me semble

1. Batteux, *l. c.*
2. Fleury, *Mœurs des Israélites*, x.

néanmoins qu'il faut un grand courage pour souscrire sans examen à un arrêt contre lequel s'élèvent encore les protestations de Nicole, de Bossuet et de J.-J. Rousseau dont le nom emprunte d'un tel voisinage une autorité singulière. Ils ont unanimement voulu établir deux points : le premier, que les drames qu'ils ont pu connaître et examiner sont entachés d'immoralité ; le second, que tout drame doit être immoral, sous peine de paraître froid, partant défectueux selon l'art, et ils en ont conclu que la poésie dramatique est une de ces choses qu'il faut abandonner, quelque plaisir qu'elles nous donnent, parce qu'elles sont essentiellement funestes. Je reconnais, sans restriction aucune, les vices du système dramatique, condamné par les écrivains qu'on a nommés plus haut ; mais j'ose croire qu'ils en ont déduit une conséquence illégitime contre toute la poésie dramatique en général. Ils ont été, je crois, induits en erreur, pour n'avoir pas supposé qu'il pût exister un autre système que celui qui est pratiqué en France. Il peut s'en trouver, il s'en est trouvé un autre susceptible du plus haut degré d'intérêt et exempt des inconvénients du premier, un système qui conduit à un but moral, bien loin d'y être opposé. J'avais l'intention d'ajouter un discours sur cette matière à l'essai de composition dramatique que je donne aujourd'hui ; mais forcé par certaines circonstances d'ajourner ce travail à un autre temps, je prends la liberté de l'annoncer. Aussi bien serait-il malséant de manifester une opinion contraire à l'opinion raisonnée de si grands personnages, sans apporter ses propres raisons, sans les promettre du moins.

Il me reste à rendre compte du chœur que j'ai introduit une fois dans cette tragédie, et qui, pour avoir négligé de nommer les personnages dont il se compose, aura peut-être tout l'air d'un caprice ou d'une énigme. Je ne puis mieux en expliquer l'intention, qu'en rapportant une partie de ce que M. Schlegel a dit des chœurs grecs : « *Le chœur doit être regardé comme la personnification des pensées morales que l'action inspire, comme l'organe des sentiments du poëte, parlant au nom de l'humanité tout entière ;* » et un peu plus

loin : « *Les Grecs ont voulu que, dans chaque drame... le chœur fût avant tout le représentant du génie national, puis le défenseur de la cause de l'humanité : le chœur, enfin, c'était le spectateur idéal; il tempérait les impressions violentes et douloureuses d'une action parfois trop voisine de la réalité, et, en réfléchissant, pour ainsi dire, ses propres émotions dans l'âme du spectateur réel, il les lui communiquait, adoucies par le charme d'une expression harmonieuse et lyrique, et le conduisait ainsi dans le champ plus paisible de la contemplation* [1]. » Maintenant, il m'a paru que, si les chœurs des Grecs ne sont pas compatibles avec le système de la tragédie moderne, on peut atteindre en partie le but qu'ils se proposaient, et en rajeunir l'esprit en introduisant çà et là dans le drame des morceaux lyriques, composés dans l'idée de ces chœurs. Si, faute de tenir à l'action et de s'appliquer à des personnages déterminés, les nouveaux perdent par là une grande partie de l'effet que produisaient les autres, ils seront du moins, à mon sens, susceptibles d'un élan plus lyrique, plus varié, plus fantastique. Ils ont, en outre, sur les anciens, l'avantage d'être sans inconvénients. N'étant point liés à l'ordonnance de l'action, ils ne seront jamais cause qu'on l'altère ou la décompose pour leur faire une place. Ils offrent enfin cet autre avantage, au point de vue de l'art, que, réservant au poëte un chant où il puisse parler en son nom, celui-ci sera moins tenté d'intervenir dans l'action, et de prêter aux personnages ses propres sentiments, qui est le défaut le plus ordinaire aux écrivains dramatiques. Sans rechercher si ces chœurs pourront jamais, d'une manière ou de l'autre, s'adapter à la représentation, je me borne à proposer qu'on les destine à la lecture, et je prie le lecteur d'examiner cette idée, indépendamment de ce qui a été essayé dans ce drame. Elle me semble de nature à donner à l'art plus d'importance et de perfection, en lui ouvrant une voie plus directe, plus sûre et plus nette d'influence morale.

1. *Cours de littér. dram.*, leçon III.

Je fais précéder ma tragédie de quelques notes historiques sur le personnage et sur les faits qui en font le sujet, persuadé que tous ceux qui se décident à lire une œuvre mêlée d'invention et de vérité historique aiment à pouvoir, sans de longues recherches, distinguer ce qu'on y a conservé des événements réels.

NOTICES HISTORIQUES

Francesco Bartolomeo Bussone, simple paysan, naquit à Carmagnola, d'où il prit le nom de guerre qui lui est demeuré dans l'histoire. L'année de sa naissance n'est pas connue. M. Tenivelli, qui a écrit sa vie dans la *Biographie piémontaise*, le fait naître vers 1390. Pendant que, tout jeune encore, il gardait les troupeaux, l'air martial de son visage fut remarqué par un soldat de fortune qui l'invita à venir avec lui à la guerre ; il le suivit volontiers et se mit, comme lui, à la solde de Facino Cane, célèbre *condottiere*.

Ici l'histoire de Carmagnola commence à se rattacher à celle de son temps. Je n'en rapporterai que les faits principaux, et particulièrement ceux qui sont indiqués ou mis en œuvre dans la tragédie. Il en est quelques-uns sur lesquels les historiens s'accordent si peu, qu'il est impossible, en les recueillant dans leurs livres, de s'en former et d'en donner une opinion certaine et uniforme. Parmi tant de leçons, souvent diverses, parfois même contradictoires, j'ai choisi celles qui m'ont paru le plus vraisemblables ou le plus universellement suivies.

A la mort de Jean-Marie Visconti, duc de Milan (1412), son frère, Philippe-Marie, comte de Pavie, était resté l'héritier en titre de son duché. Mais cet État, agrandi par leur père, Jean Galéas, était tombé en lambeaux pendant la minorité déplorablement gouvernée et sous la folle et cruelle administration de Jean. Beaucoup de villes s'étaient révoltées, quelques-unes pour retourner au pouvoir de leurs anciens seigneurs, d'autres pour obéir aux généraux mêmes des troupes ducales. L'un de ces derniers, Facino Cane, qui s'était fait de Tortone, de Vercelli et de plusieurs autres villes une petite principauté, mourut à Pavie le jour même où Jean-Marie tombait à Milan sous le poignard des conjurés. Philippe épousa Béatrix Tenda, veuve de Facino, et

se trouva ainsi le maître des villes qu'il avait occupées et de ses soldats.

Dans le nombre était Carmagnola qui déjà y avait un commandement. L'armée, sous son nouveau duc, marcha contre Milan, en chassa le fils naturel de Barnabé Visconti, Astorre, qui s'en était emparé, et le força à se retirer dans Monza, où il fut assiégé, puis tué. Carmagnola se signala tellement dans cette expédition que le duc le nomma général.

Tous les historiens regardent Carmagnola comme l'artisan de la puissance de Philippe. Ce fut Carmagnola qui, en peu de temps, ramena sous ses lois Plaisance, Brescia, Bergame et d'autres villes. Plusieurs furent rachetées ou simplement remises par ceux qui les avaient possédées. Il faut sans doute attribuer ces transactions à la terreur qu'inspirait déjà le nom du nouveau condottiere ; ce fut lui encore qui emporta Gênes et la réunit aux États du duc ; et ce prince qui, en 1412, était sans pouvoir et comme prisonnier dans Pavie, possédait en 1424 vingt villes que, pour me servir de l'expression de Pierre Verri, *il devait à son mariage avec l'infortunée duchesse*[1] *et à la vaillante et fidèle épée du comte Francesco*. Carmagnola fut créé par le duc comte de Castelnuovo. Il épousa Antonietta Visconti, parente de Philippe, on ne sait à quel degré, et se fit bâtir à Milan le palais qu'on nomme encore del *Broletto*.

La haute renommée du grand capitaine, l'enthousiasme qu'il inspirait à ses soldats, son caractère ferme et hautain, peut-être même l'éclat de ses services, lui aliénèrent l'esprit du duc. Les ennemis du comte, parmi lesquels Bigli, historien du temps, cite Zanino Riccio et Oldrado Lampugnano, entretinrent les soupçons et la haine de leur maître. Le comte fut envoyé comme gouverneur à Gênes : c'était un moyen de lui ôter le gouvernement de la milice. Il avait gardé le commandement de trois cents chevaux ; le duc lui écrivit de s'en démettre. Carmagnola lui répondit en le priant de ne pas dépouiller de ses armes un homme nourri au milieu des armes, et il reconnut bien là, dit Bigli[2], le conseil de ses ennemis qui se flattaient de pouvoir tout oser, après l'avoir réduit à la condition d'un simple particulier. N'ob-

1. Philippe la fit décapiter comme coupable d'adultère avec Michele Trombelli. La plupart des historiens regardent l'accusation comme calomnieuse.

2. *Hist.*, lib. IV. *Rer. Ital. Script.*, t. XIX, col. 72.

tenant de réponse ni à ses plaintes, ni à sa demande formelle d'être licencié du service, le comte résolut de s'en venir en personne interpeller le duc. Ce prince demeurait alors à Abbiategrasso. Lorsque Carmagnola se présenta pour entrer au château, il fut bien étonné d'ouïr qu'on lui disait d'attendre. S'étant fait annoncer au duc, on lui répondit que le duc était occupé, et qu'il s'adressât à Riccio. Il insista, et dit qu'il avait peu de chose à communiquer au duc, mais à lui-même, et ne reçut d'autre réponse que la première. Alors se tournant vers Philippe qu'il apercevait par une barbacane, il lui reprocha son ingratitude et sa perfidie, et jura qu'il saurait bientôt se faire regretter de qui maintenant se refusait à l'entendre; et, tournant bride, il partit avec le petit nombre de compagnons qu'il avait amenés à sa suite. — Vainement Oldrado se mit à sa poursuite, qui, au dire de Bigli, dut s'estimer heureux de n'avoir pu le rejoindre.

Carmagnola passa en Piémont, où s'étant abouché avec Amédée, duc de Savoie, son prince naturel, il n'épargna rien pour en faire l'ennemi de Philippe; puis traversant la Savoie, la Suisse et le Tyrol, il se rendit à Trévise. Philippe, de son côté, confisqua les domaines considérables que Carmagnola possédait dans le Milanais [1].

Carmagnola arriva à Venise le 23 février 1425, et y fut accueilli avec distinction. On lui donna un logement aux frais de l'État dans le patriarcat, avec permission pour lui et sa suite de conserver leurs armes. Deux jours après, il entra au service de la république avec trois cents lances [2].

Les Florentins, alors engagés dans une guerre malheureuse contre le duc Philippe, sollicitaient l'alliance de Venise : de son côté le duc pressait les Vénitiens de rester en paix avec lui. Sur ces entrefaites, un certain Jean Hiprando, exilé de Milan, trafiqua avec le duc du meurtre de Carmagnola, sous condition qu'il lui fût permis de retourner dans sa patrie. Le complot fut éventé, et les Vénitiens ne doutèrent plus que le comte ne fût pour toujours éloigné de se réconcilier avec son ancien maître. C'est à cette découverte que Bigli attribue en grande partie la résolution des Vénitiens de se déclarer pour la guerre. Le doge proposa au sénat de consulter Carmagnola; celui-ci conseilla la guerre : le

1. Tout ce récit est tiré de Bigli.
2. Sanuto, *Vite dei duchi di Venezia. Rer. Ital.* XXII, 978.

doge se prononça vivement pour le même parti, et la guerre fut résolue. La ligue des Vénitiens avec Florence et les autres États d'Italie fut proclamée dans Venise, le 27 janvier 1426; le 11 du mois suivant, Carmagnola fut nommé capitaine-général des armées de terre de la république, et le 15 il reçut des mains du doge le bâton et l'étendard du commandement devant l'autel de Saint-Marc.

Je passerai le plus rapidement qu'il me sera possible sur les événements de cette guerre deux fois interrompue par la paix, ne m'arrêtant qu'aux faits qui ont servi de sujet à la tragédie.

« La guerre fut resserrée dans la Lombardie où elle fut vigou-« reusement menée par Carmagnola, qui, en peu de mois, enleva « au duc beaucoup de pays avec la ville de Brescia, dont la prise, « à cette époque, et dans des guerres de cette nature, passe « pour admirable [1]. » Le pape intervint, c'était Martin V, et à la fin de cette même année un traité fut conclu, par lequel Philippe cédait aux Vénitiens Brescia et son territoire.

Pendant la seconde guerre (1427), Carmagnola mit en œuvre, pour la première fois, un stratagème de son invention : il consistait à fortifier son camp d'une double enceinte de chariots, avec trois arbalétriers sur chacun. Après nombre de petites escarmouches et la prise de quelques coins de terre, il vint camper, sous le château de Maclodio, dont la garnison tenait pour le duc. Philippe avait partagé le commandement de son armée entre quatre condottieri fameux, Francesco Angelo de la Pergola, Guido Torrello, Francesco Sforza et Nicolò Piccinino [2]. La discorde s'étant mise entre eux, le jeune Philippe envoya au camp avec de pleins pouvoirs Carlo Malatesti de Pesaro, d'une très-noble famille, mais dont le talent, dit Bigli, ne répondait guère à tant de noblesse. L'historien ajoute que le suprême commandement délégué à Malatesti n'empêcha pas les rivalités entre condottieri. Dans le camp vénitien, au contraire, il n'en coûtait à personne d'obéir à Carmagnola, quoiqu'il eût sous ses ordres, pour commander après lui, de célèbres condottieri, même des princes, tels que Giovanni

1. Machiavel, *Ist. Fior.*, lib. IV.

2. Pour me conformer à la dignité poétique, j'ai dû changer le nom de ce dernier personnage qui, dans cette tragédie, s'appellera FORTEBRACCIO; c'est l'histoire même qui m'a suggéré ce changement, car Piccinino était le neveu de *Braccio Fortebracci;* à la mort de son oncle, il le remplaça à la tête des soldats de la faction *Braccesca.* (M.)

Francesco Gonzaga, seigneur de Mantoue, Antonio Manfredi de Faënza et Giovanni Varano de Camerino.

Carmagnola sut pénétrer le caractère du général ennemi et en tirer parti ; il attaqua Maclodio tout à côté du camp de Philippe. Les deux armées se trouvaient séparées par un terrain marécageux, sur lequel passait une route élevée en manière de chaussée ; au milieu des marais se dressaient çà et là quelques broussailles, enracinées dans un fond plus solide. Le comte y cacha des embuscades, et se mit à provoquer l'ennemi. Dans le camp milanais, les avis étaient divisés : les récits des historiens ne le sont guère moins ; mais l'opinion qui semble avoir le plus de partisans est que Torello et Pergola, soupçonnant des embûches, conseillèrent de ne pas livrer bataille, tandis que Sforza et Piccinino la voulaient à tout prix. Carlo fut du parti de ces derniers ; il attaqua et fut complétement battu. Son armée arrivait à peine en face de l'ennemi, qu'elle fut assaillie des deux côtés par les troupes qui débouchaient des embuscades, et on lui prit, les uns disent cinq, les autres huit mille prisonniers. Le général en chef fut du nombre, les quatre autres s'échappèrent comme ils purent.

Un fils de Pergola se trouva parmi les prisonniers.

La nuit qui suivit la bataille, les soldats vainqueurs laissèrent en liberté presque tous les prisonniers. Les commissaires de Venise s'en plaignirent au comte ; il demanda ce qu'étaient devenus ceux qu'on avait pris, et quand il lui fut répondu qu'on les avait tous mis en liberté, à l'exception de quatre cents, il fit aussi relâcher ceux-ci, suivant l'usage [1].

Un historien qui ne se bornait pas à écrire, mais qui lui-même avait pris parti dans ces guerres de son temps, Andrea Redusio, est aussi, que je sache, le seul qui ait indiqué le véritable motif de cet usage militaire d'alors. Il l'attribue à la crainte qu'avaient les soldats de voir trop tôt se terminer les guerres, et de s'entendre crier par les peuples : *A la charrue les soldats* [2] *!*

La seigneurie de Venise fut piquée de ce procédé du comte et en prit ombrage, en quoi je trouve qu'elle eut tort. En prenant à sa solde un condottiere, elle devait s'attendre qu'il ferait la guerre selon les lois de la guerre généralement suivies alors. Elle

1. *Istos quoque jubeo solitâ lege dimitti.* Bigli, lib. VI.
2. *Ad ligonem stipendiarii.* Chron. Tarv. *Rer. Ital.* XIX, 864.

ne pouvait prétendre sans indiscrétion qu'il se hasardât à réformer un usage si utile et si cher aux soldats, et qu'en s'exposant à devenir odieux à toute l'armée, il se privât de tout appui. On pouvait bien exiger de lui le zèle et la fidélité, mais non un dévouement sans bornes; il n'appartient qu'à une cause que l'on embrasse par enthousiasme et par devoir. Au surplus je ne vois pas qu'après les premières observations des commissaires, le gouvernement vénitien ait adressé à Carmagnola d'autres plaintes sur le même objet; il n'est parlé, au contraire, que d'honneurs et de récompenses.

Au mois d'avril 1428, fut conclu, entre le duc et les Vénitiens, un nouveau traité de paix, comme il s'en faisait beaucoup alors.

La guerre ayant éclaté de nouveau en 1431 n'eut pas pour le comte d'aussi heureux commencements que les deux précédentes. Le châtelain qui occupait Soncino pour le duc feignit de vouloir rendre son château par trahison à Carmagnola. Ce dernier s'y rendit avec une partie de ses troupes, donna dans un piége où il laissa prisonniers, au dire de Bigli, six cents chevaux et beaucoup de fantassins, ayant eu lui-même grand'peine à se sauver.

Peu de jours après, Nicolò Trevisani, capitaine de la flottille vénitienne sur le Pô, se vit aux prises avec les galions du duc de Milan. Piccinino et Sforza, en ayant l'air de vouloir attaquer Carmagnola, l'empêchèrent de se porter au secours de l'armée navale et ne laissèrent pas d'embarquer une grande partie de leurs troupes de terre sur les galères de Milan. Lorsque le comte s'aperçut de la ruse et courut pour soutenir les siens, la bataille était déjà près de l'autre bord. La flotte vénitienne fut mise en déroute et son capitaine prit la fuite sur une misérable barque.

Les historiens de Venise accusent ici Carmagnola de s'être entendu avec l'ennemi, pour ne pas aller au secours des navires. Les écrivains qui n'ont pas pris la triste tâche de justifier ses meurtriers semblent plutôt lui reprocher de s'être laissé abuser par un stratagème. Il paraît certain que la conduite de Trevisani fut imprudente d'abord et ensuite irrésolue pendant la bataille[1]. Il

1. « Le 13 juillet, Nicolò Trevisani, qui avait été capitaine de la flottille, « ayant été sommé de comparaître et n'ayant point paru, les avogadores « de la commune se réunirent au conseil du sénat et se mirent en devoir « de procéder contre lui, pour s'être laissé battre sur le Pô par les galères « du duc de Milan, le 21 juin précédent, à la honte de la seigneurie, et

fut exilé et ses biens confisqués, « et le capitaine-général, accusé « de n'avoir point prêté assistance à la flotte, reçut par lettre du « sénat une légère réprimande[1]. »

Le 18 octobre, Carmagnola donna l'ordre à Cavalcalbò, un de ses condottieri, de surprendre Crémone. Celui-ci s'empara d'une partie de la ville; mais les habitants s'étant levés en masse, il dut abandonner l'entreprise et retourner au camp.

Carmagnola ne jugea pas opportun d'aller avec le gros de l'armée soutenir ce coup de main, et il me paraît étrange que le gouvernement de Venise le lui ait reproché comme une trahison. La résistance probablement inattendue que Cavalcalbò rencontra dans le peuple explique fort bien pourquoi le comte ne s'obstina pas à attaquer une ville qu'il avait espéré occuper tranquillement et par surprise. La trahison n'explique rien. On ne voit pas dans quel but Carmagnola aurait ordonné l'expédition, qui, après tout, si elle fut inutile aux Vénitiens, ne leur causa du moins aucun dommage, la troupe qui l'avait vainement essayée étant revenue saine et sauve dans le camp.

Mais la seigneurie, décidée, suivant l'expression de Navagero, à se débarrasser de Carmagnola, pensa au moyen de le tenir désarmé entre ses mains. Elle n'en trouva pas de meilleur ni de plus sûr que de l'inviter à se rendre à Venise, sous prétexte de le consulter sur la paix. Il se mit en route sans soupçon, et pendant tout le voyage, ce ne furent qu'honneurs extraordinaires rendus à lui et à Francesco Gonzaga qu'il avait choisi pour l'accompagner. Tous les historiens, même ceux de Venise, sont d'accord sur ce point; il semble même qu'ils se complaisent à raconter la manière dont on s'y prit, comme un bel exemple de ce qu'on appelait autrefois prudence et vertu politique. Arrivé à Venise « huit gentilshommes furent envoyés au-devant de lui, avant qu'il ne descendît à sa maison, et l'accompagnèrent à Saint-Marc[2]. » Dès qu'il eut été introduit dans le palais ducal, on renvoya ses gens en leur disant que le comte avait à rester longtemps avec le doge. Il fut arrêté dans le palais et conduit en prison. On le fit interroger par une commission, que Navagero appelle *collége secret*; et condamné à mort, il fut mené le 5 mai

« pour n'avoir pas fait son devoir, pour s'être lui-même lâchement com- « porté, enfin pour avoir excité les autres à fuir avec lui. » Sanuto, 1017.

1. Navagero, *Stor. Ven. Rer. Ital.*, XXIII, 1096.

2. Sanuto, *Rer. Ital.*, XXII, 1028.

1432, avec un bâillon sur la bouche, entre les deux colonnes de la *Piazzetta*, où on lui trancha la tête. La femme et la fille du comte (ses deux filles suivant plusieurs) se trouvaient alors à Venise.

Il n'y a rien d'authentique sur l'innocence ou la culpabilité de ce grand homme. Les historiens de Venise qui voulaient écrire et vivre en repos ont embrassé la seconde opinion, comme on devait s'y attendre. Ils l'ont exprimée comme une certitude et de cet air négligent qui est naturel à ceux qui parlent en faveur de la force. Sans se perdre en conjectures, ils affirment que Carmagnola fut convaincu par la torture, par les témoins et par ses propres lettres. De ces trois espèces de preuves, il ne fut, que je sache, employé que la première, la plus infâme de toutes, celle qui ne prouve rien.

Mais outre ce manque absolu de témoignages directs qui pourraient fournir la preuve historique de la culpabilité de Carmagnola, plusieurs réflexions en établissent d'ailleurs l'invraisemblance. Jamais les Vénitiens n'ont révélé les conditions du pacte de trahison, et jamais d'un autre côté on n'a rien su d'un traité pareil. C'est une accusation isolée dans l'histoire et qui ne s'appuie sur rien, tout au plus sur quelques revers à la guerre, que l'on peut expliquer encore sans recourir à cette supposition; et ce serait une loi aussi extravagante qu'atroce que celle qui imputerait à la perfidie du général tout événement malheureux. Que l'on réfléchisse en outre au retour du comte à Venise, retour sans soupçon, sans défiance, sans précautions; que l'on pense au mystère jeté sur tout ceci par le gouvernement vénitien, malgré le reproche d'ingratitude et d'iniquité dont on le flétrissait en Italie; que l'on se rappelle cette précaution cruelle d'envoyer le comte au supplice avec un bâillon sur la bouche, précaution d'autant plus remarquable qu'on l'employait contre un soldat qui, n'étant pas Vénitien, ne pouvait avoir de partisans parmi le peuple; que l'on songe enfin au caractère bien connu de Carmagnola et à celui du duc de Milan, et l'on verra que l'un et l'autre répugnent à la supposition d'un traité de cette nature entre eux. Une réconciliation secrète avec un homme qui s'était montré à son égard horriblement ingrat et qui avait tenté de le faire assassiner, l'engagement d'agir avec tiédeur et de se laisser battre, ne s'accordent pas avec le génie de Carmagnola, impétueux, actif, avide de gloire. Le duc, de son côté; n'aimait guère à pardonner, et Car-

magnola, qui le connaissait mieux que personne, n'aurait jamais pu croire à une réconciliation durable et sûre avec lui : la pensée de retourner avec Philippe offensé pouvait-elle jamais venir à la tête d'un homme qui savait à quoi s'en tenir sur la reconnaissance de Philippe chargé de bienfaits?

J'ai cherché dans les historiens du temps si je trouverais quelque trace d'une opinion publique, contraire à celle que le gouvernement vénitien a voulu établir, et voici ce que j'ai pu recueillir.

Un chroniqueur de Bologne, après avoir raconté la fin tragique de Carmagnola, ajoute : « On dit qu'ils ont agi de la sorte, parce « que le comte ne les servait pas loyalement et comme il le de- « vait, contre le duc de Milan, et qu'il s'entendait avec le duc. « D'autres disent que, voyant l'état tout entier entre les mains « du comte, maître d'une si redoutable armée, ils se sont crus « dans un péril imminent, et que ne sachant comment s'y prendre « pour le déposer, ils ont imaginé contre lui ce crime de trahi- « son. Dieu veuille qu'ils aient fait sagement; car il paraît que « la seigneurie a grandement par là diminué sa puissance, et re- « levé celle du duc de Milan[1]. »

Et le Pogge : « Quelques-uns disent qu'il ne faut pas chercher « la vraie cause de sa mort dans un délit de ce genre, mais dans « l'insolence de son orgueil envers les citoyens de Venise, et qui « lui attira la haine de tous[2]. »

Corio enfin, qui n'est pas tout à fait un contemporain, mais qui écrivait un petit nombre d'années plus tard, Corio dit :

« On lui prit plus de trois cent mille ducats qui, plus que tout « le reste, furent la cause de sa mort. »

Sans accorder un grand poids à cette dernière conjecture, il me semble que les deux premières, je veux dire la crainte et les vengeances particulières de l'amour-propre, suffisent, en des temps comme ceux-là, pour donner de cet événement une explication vraisemblable, et à coup sûr plus probable qu'une trahison qui n'était ni dans le caractère ni dans les intérêts de l'homme qui en fut accusé.

Parmi ces historiens modernes qui, au lieu d'adopter aveuglément les anciennes traditions, les ont examinées avec liberté d'esprit, un seul, à ma connaissance, s'est montré tout à fait convaincu

1. *Cronica de Bologna*, *Rer. Ital.*, XVIII, 645.
2. Poggii *Hist.*, lib. VI.

de la justice de l'arrêt qui frappa le comte de Carmagnola. C'est le comte Verri. Mais il suffira de lire le passage de son histoire qui se rapporte à cet événement, pour être tout à fait convaincu soi-même que son opinion vient de ce qu'il n'a pas daigné s'informer exactement des faits sur lesquels il l'a établie. Voici ses paroles : « Soit que, par une répugnance naturelle, il se refusât à « consommer la ruine d'un prince qui autrefois l'avait comblé « d'honneurs et sous lequel il avait acquis tant de renommée ; « soit qu'il se flattât toujours de l'espoir que le duc humilié en « viendrait à lui faire des propositions d'accommodement, et lui « sacrifierait les lâches ennemis qui avaient osé lui nuire, et qui « étaient les plus vils de ses courtisans, soit enfin quelque autre « motif, le comte Francesco Carmagnola, au mépris de la défense « des procurateurs vénitiens et de leur opposition formelle, s'obstina à renvoyer au duc, désarmés sans doute, mais libres, « tous les généraux et les soldats, en grand nombre, qu'il avait « faits prisonniers dans la journée du 11 octobre 1427... La suite « de ses entreprises ne fit que mettre de plus en plus ses desseins « à découvert. Il négligeait toutes les occasions et s'avançait si « lentement qu'il laissait toujours aux soldats du duc le temps « de se défendre. Enfin sa mauvaise foi devint d'une telle évidence qu'après un procès dans les règles, il fut décapité à Venise, comme coupable de haute trahison. » On est confondu de voir admis, comme une preuve de la culpabilité d'un homme, un jugement secret de ces temps-là, et par un historien qui a si bien connu toute l'iniquité des jugements de ce genre, et qui s'attache avec tant de soin à la faire connaître à ses lecteurs. Quant au fait des prisonniers, chacun peut apprécier les erreurs de la relation que je viens de transcrire. Le comte de Carmagnola ne renvoya pas libres tous les généraux et soldats, mais seulement quatre cents de ces derniers ; il ne renvoya point de généraux, car il n'en fut pris d'autres que Malatesti, et celui-ci fut retenu ; il n'est pas plus exact de dire que les soldats aient été renvoyés au duc ; ils furent simplement remis en liberté. Je ne vois pas enfin à quoi bon tant de conjectures, pour expliquer la conduite de Carmagnola dans cette rencontre, quand c'est un fait qu'elle fut dictée par un usage de guerre.

Le sort de Carmagnola fit grand bruit dans toute l'Italie, et il semble que les Piémontais, en particulier, en aient ressenti une indignation plus vive, et qu'ils en aient longtemps conservé la

mémoire, comme l'indique l'anecdote suivante racontée par Denina [1].

Le premier soupçon qu'eurent les Vénitiens de la ligue de Cambrai leur vint d'un des agents qu'ils entretenaient à Milan, lequel avait entendu dire « qu'un nommé Carlo Giuffredo, Piémontais, « l'un des secrétaires d'État du gouvernement milanais, au ser« vice du roi Louis, allait répétant parmi ses amis que le temps « était venu où serait vengée avec usure la mort du comte Fran« cesco Carmagnola, son compatriote. »

Si je cite ce trait, ce n'est pas pour applaudir à un sentiment de vengeance et de patriotisme municipal, mais pour montrer quelle importance s'attachait à ce grand capitaine, dans cette noble et belliqueuse partie de l'Italie qui le regardait plus spécialement comme un des siens.

A ces événements que l'on a choisis pour en faire la matière de la présente tragédie, on a conservé leur ordre chronologique et leurs circonstances essentielles. Seulement c'est à Venise que l'on suppose arrivé l'attentat contre les jours de Carmagnola, qui, en réalité, avait eu lieu à Trévise.

1. *Revoluzioni d'Italia*, lib. X, cap. 1.

LE COMTE

DE

CARMAGNOLA

PERSONNAGES HISTORIQUES[1].

Le comte de CARMAGNOLA.
Antonietta VISCONTI, sa femme.
Leur fille, à laquelle on a donné dans la tragédie le nom de MATHILDE.
Francesco FOSCARI, doge de Venise.
Giovanni Francesco GONZAGA,
Paolo Francesco ORSINI,
Nicolò da TOLENTINO,
} condottieri à la solde de Venise.
Carlo MALATESTI,
Angelo della PERGOLA,
Guido TORELLO,
Nicolò PICCININO, qui porte dans la tragédie le surnom de FORTE-BRACCIO,
Francesco SFORZA,
PERGOLA fils,
} condottieri à la solde du duc de Milan.

PERSONNAGES D'INVENTION.

MARCO, sénateur vénitien.
MARINO, un des chefs du conseil des DIX.
Premier commissaire vénitien au camp.
Second commissaire.
Un soldat du comte.
Un soldat prisonnier.
Sénateurs, condottieri, soldats, prisonniers, gardes.

1. Nous avons, autant que possible, conservé aux noms propres leur physionomie italienne, toutes les fois que l'usage, qui fait loi pour nous, n'a pas prononcé.

(Note du Traducteur.)

ACTE PREMIER

SCÈNE PREMIÈRE

Salle du sénat à Venise.

LE DOGE ET LES SÉNATEURS ASSIS.

LE DOGE.

Le terme est arrivé de nos longues incertitudes, nobles seigneurs; voici le jour que vous avez marqué pour prendre une résolution. C'est aujourd'hui que vous allez prendre un parti sur cette ligue contre le duc de Milan, à laquelle Florence vous presse si vivement de vous associer. Mais auparavant, si quelqu'un parmi vous ne savait pas encore quelle œuvre de ténèbres, de sang et de lâcheté a été tentée ici, sous nos yeux, dans Venise même, l'asile inviolable de la justice et de la paix, qu'il l'apprenne de ma bouche. Il importe beaucoup à nos délibérations que personne ici ne l'ignore. Un banni a osé attenter aux jours du comte de Carmagnola. Le coup a manqué, et l'assassin est dans les fers. Cet homme était envoyé, et celui qui l'a envoyé pour cela, il l'a nommé; et c'est ce même duc, dont les ambassadeurs sont encore dans Venise à nous demander la paix et qui n'a rien plus à cœur que notre amitié. En attendant, voilà le gage qu'il

nous donne de la sienne. Mais je veux taire la basse perfidie du complot et l'éclatant outrage qui vient de nous être fait dans l'un de nos soldats. Je remarque seulement deux choses. Rien donc n'est plus sincère que sa haine pour le comte, toute voie de réconciliation est désormais fermée entre eux, et le sang a scellé entre eux un pacte d'éternelle inimitié. Philippe hait le comte et le craint; il sait que cette main peut le précipiter de son trône, qui a pu l'y placer, et n'espérant plus que nous consentions à persister encore dans une paix sans honneur, sans prévoyance, et que déjà il a trahie, il sent ce qu'est pour nous un tel homme, le premier entre les premiers capitaines de l'Italie, et, ce qui peut-être ajoute plus encore à sa valeur, un capitaine qui n'ignore ni les forces ni les artifices de l'ennemi, et qui saura bientôt trouver la place où le coup sera plus assuré, la blessure plus mortelle. Il a voulu briser cette arme dans nos mains, sachons la prendre, et sans perdre de temps. De qui attendre, en cette rencontre, un avis plus sage et plus fidèle que du comte? Je l'ai invité à se rendre au milieu de nous; vous plaît-il de l'entendre? (*Signes d'adhésion.*) Qu'on introduise le comte.

SCÈNE II

LE COMTE DE CARMAGNOLA; LES MÊMES.

LE DOGE.

Comte de Carmagnola, voici la première occasion qui s'offre à la République de recourir à vos services et de vous témoigner l'estime qu'elle fait de vous. Une circonstance grave veut un grave conseil. Cependant le Sénat tout entier se réjouit avec vous par ma bouche

de vous voir échappé à un si terrible danger. C'est à nous, nous le proclamons, que l'offense a été faite, et plus que jamais désormais le bouclier de Venise sera étendu sur votre tête, bouclier de vigilante protection et de vengeance.

LE COMTE.

Sérénissime doge, je n'ai pu faire encore que des vœux pour ce sol hospitalier que j'aspire à nommer ma patrie. Oh! cette vie qui vient d'être soustraite à de lâches complots, et qui n'a fait jusqu'ici qu'ajouter en silence des jours à des jours et se garder tristement, je pourrai donc la tirer encore de son obscurité et l'immoler pour vous, mais de telle manière qu'un jour on puisse dire que Venise n'avait pas placé sa haute confiance sur un indigne serviteur.

LE DOGE.

Sans doute elle attend de vous de grandes choses quand il le faudra. Ici, c'est à votre prudence que nous nous adressons seulement. Depuis longtemps, Florence implore contre Visconti le secours de nos armes; votre sentiment ne sera pas d'un faible poids dans la balance que nous tenons encore égale.

LE COMTE.

Et mes conseils et mon bras et tout ce que je suis vous appartient; et certes, s'il fut jamais une occasion où je dusse espérer que mon avis pût vous être utile, c'est celle-ci, et je vous le donnerai. Mais auparavant, qu'il me soit permis de vous dire quelques mots de moi-même, et de vous ouvrir un cœur, un cœur qui n'aspire qu'à être bien connu.

LE DOGE.

Parlez : rien de ce que vous avez à cœur ne saurait être indifférent à cette assemblée.

LE COMTE.

Doge sérénissime, sénateurs; je me trouve dans cette position que je ne puis vous prouver ma reconnaissance et ma fidélité, sans devenir l'ennemi d'un homme qui fut, un temps, mon maître. Si je croyais que le plus léger devoir me liât encore à lui, je voudrais fuir l'ombre honorée de vos enseignes, je voudrais me condamner au repos et à l'obscurité, plutôt que de rompre ce lien et de m'avilir moi-même à mes propres yeux. Mais je ne me sens aucun doute au cœur sur le parti que j'ai choisi; il est honorable, il est juste. Je ne crains plus qu'une chose, les jugements d'autrui. Oh! bien heureux celui à qui la fortune marque si distinctement sur sa route le double sentier du blâme et de l'honneur, qu'il peut marcher certain d'être applaudi, et sans faire un pas qui réjouisse le regard attentif et malin d'un ennemi! J'ai dû suivre une autre carrière, où je cours risque de rencontrer, il faut bien le dire, le triste nom d'ingrat, l'insupportable nom de traître. Je sais que l'usage des grands est de profiter d'une action qu'ils regardent comme coupable, et de prodiguer à celui qui s'est chargé de l'accomplir des récompenses et le mépris; je le sais, mais je ne me sens pas né pour cela. De toutes les récompenses, la plus belle à mes yeux et la seule que j'ambitionne, c'est votre estime, l'estime de tout homme d'honneur, et, je le dis hardiment, je sens que je la mérite. J'en atteste, ô sénateurs, votre profonde sagesse, je me tiens libre de tout devoir envers le duc, et je le suis. Si l'on veut régler le compte de nos services réciproques, le monde saura dire qui de nous deux est le débiteur. Mais il ne s'agit plus de cela. J'ai été fidèle au duc tant que je suis resté avec lui, et je ne l'ai quitté que lorsqu'il m'y a contraint. Il

m'a chassé du grade que j'avais payé de mon sang, et vainement j'essayai de me plaindre à mon maître, mes ennemis avaient élevé un mur d'airain autour de son trône. Je finis alors par m'apercevoir que ma vie elle-même était menacée. Je ne lui donnai pas le temps de frapper, car cette vie, je veux bien la perdre, mais sur le champ de bataille, pour une noble cause, avec honneur, et non pas par la main traîtresse des lâches. J'abandonnai le duc et vous demandai un asile. Ses complots y ont encore poursuivi mes jours. Maintenant je ne lui dois plus rien. Il s'est déclaré mon ennemi, je me déclare le sien. Je me dévoue à vos intérêts, mais franchement et de propos délibéré, en homme convaincu qu'il entreprend une cause juste.

LE DOGE.

Et vous êtes cet homme, aux yeux du Sénat; l'Italie entière a déjà irrévocablement prononcé entre le duc et vous, il a dégagé votre foi, il vous l'a rendue intacte, telle qu'il la reçut de vous le premier jour. Cette foi maintenant nous appartient, et nous saurons en faire un tout autre compte. Que la sincérité de vos conseils en soit pour nous un premier gage.

LE COMTE.

Je suis heureux de pouvoir sans hésiter vous donner un tel conseil. Je crois la guerre complétement nécessaire; et s'il est permis à l'homme de voir avec certitude au delà du présent, je réponds de l'issue de la guerre. Mais plus vous vous hâterez et mieux vous la ferez. Où en est aujourd'hui le duc? Par lui Florence est à demi vaincue; mais le vainqueur est las et blessé; son épargne est vide; accablés par la terreur et le poids des impôts, ses sujets appellent eux-mêmes sur leurs armes les déroutes et les revers. Je les connais,

et je dois les connaître. Beaucoup ont gardé la mémoire de leur glorieuse, de leur antique indépendance, et partout où se montre le rayon d'un nouvel avenir, quel qu'il soit, ils y tournent aussitôt un regard de désir, frémissants à la fois et honteux du présent. Il connaît le danger. Aussi, voyez comme il vous parle avec douceur : il ne vous demande que le temps de déchirer la proie qu'il tient déjà entre ses ongles et de la dévorer. Mais laissez-lui ce temps, la face des choses est aussitôt changée : le voilà d'abord qui s'empare de Florence; gorgées de l'or des vaincus, ses bandes, plus nombreuses que jamais, ne respirent qu'entreprises nouvelles. Quel prince alors osera refuser son alliance? Heureux celui que le premier il appellera son ami! Soyez sûrs qu'il ne cherchera plus qu'une occasion et les moyens de vous faire la guerre, à vous qui serez restés seuls. La colère, qui redouble l'audace dans le cœur du brave quand il se sent frappé, il ne la trouve, lui, que dans le succès. Impatient de tout délai, lorsque la victoire est certaine, mais irrésolu dans le danger, caché à ses propres soldats, il ne veut du combat que le butin. Retiré, comme une bête sauvage, dans le fond d'une citadelle ou dans l'une de ses maisons de plaisance, il ne s'occupe que de chasses et de festins, ou il interroge en tremblant quelque devin. Le moment est propice pour le vaincre, saisissez ce moment. La prudence, aujourd'hui, c'est l'audace.

LE DOGE.

Comte, le Sénat va prendre son parti sur votre avis fidèle; mais qu'il le suive ou non, il vous en remercie, et il y reconnaît tout ensemble et votre sagesse et votre attachement à la République.

(Le comte se retire.)

SCÈNE III

LE DOGE ET LES SÉNATEURS.

LE DOGE.

Vous n'attendez pas de moi un autre sentiment que celui qui respire dans les nobles paroles du comte. Quand le conseil le plus généreux est aussi le plus sûr, qui pourrait hésiter encore? Tendons la main au frère qui nous implore. Un nœud sacré unit les États libres : entre eux tout est commun, les dangers et les espérances; dès que l'un tombe, tous les autres tremblent dans leurs fondements. Provocateur des faibles, ennemi de quiconque ne veut pas être son esclave, pourquoi le duc nous demande-t-il la paix avec de si vives instances? Parce qu'il veut lui-même, et seul, choisir le moment de la guerre, et celui-ci n'est pas le sien. C'est le nôtre, à nous, si le courage et la prudence ne nous font défaut. Le duc veut nous surprendre l'un après l'autre; unissons-nous pour marcher contre lui. Ah! ce serait la première fois que le lion de Saint-Marc languirait, endormi au son des paroles flatteuses. Non, non, c'est vainement qu'on l'aura tenté. — Je vous propose d'entrer dans la ligue, de déclarer immédiatement la guerre au duc, et de donner au comte le commandement de nos armées de terre.

MARINO.

La guerre est juste, elle est nécessaire; je ne me lève point pour parler contre la guerre. Je ne demande qu'une chose, c'est que l'on pense à en assurer le succès. La moitié de l'entreprise est dans le choix du général. Carmagnola, je le sais, compte beaucoup d'amis parmi nous; mais je m'assure aussi que pas un d'eux ne le préfère à la patrie, et pour moi, quand

c'est d'elle qu'il s'agit, je ne regarde plus à rien. Je le dis, et il m'en coûte, sérénissime doge, de venir combattre en face votre opinion, ce n'est pas là le chef que réclament la gravité, l'honneur de cet État. Je n'examine pas pourquoi il a quitté le duc : il fut l'offensé, et l'offense est telle qu'il n'y a plus de réconciliation possible; je le crois, et m'en rapporte à ses propres paroles. Mais ces paroles, il importe fort de les examiner, car il s'y est peint tout entier. Gouverner un orgueil si ombrageux, si délicat, si violent, ce n'est pas là, sénateurs, un embarras qui me semble moindre que la guerre elle-même. Tout notre soin jusqu'ici n'a été qu'à maintenir nos sujets dans le respect. Il nous faudra désormais pratiquer d'autres maximes et étudier le moyen d'honorer dignement cet homme ; — et quand il aura la main dans la garde de notre épée, pourrons-nous dire que nous nous sommes donné un serviteur docile? Chacun de nous devra-t-il s'empresser à lui plaire? Si un conflit s'élève, sera-t-il trouvé bon que dans les choses de la guerre notre volonté maîtrise encore celle d'un si grand capitaine? S'il se trompe, car enfin je ne le crois pas invincible, et c'est nous qui porterons la peine de son erreur, je vous le demande, sera-t-il permis de s'en plaindre? et si vous n'en recueillez que la honte et le mépris, que faire alors? le souffrir? ce n'est pas là, je pense, votre pensée; montrer du ressentiment? mais c'est lui donner l'occasion de nous quitter au milieu d'une entreprise, dans les circonstances les plus difficiles, et de s'en aller, irrité, offrir au premier qui en voudra, à notre ennemi peut-être, le secours de son bras, révéler tout ce qu'il sait de nous, et entretenir la renommée de notre ingratitude et de ses grands services.

LE DOGE.

Le comte a abandonné un prince, mais lequel? un prince qui lui devait ses États, et qu'il ne pouvait guère regarder comme son supérieur; un prince circonvenu par quelques courtisans, les plus vils des hommes; un lâche, un insensé qui n'a même pas su tirer un bon conseil de la peur, la cacher dans son âme et faire contenance, assez imprudent pour annoncer le coup avant de frapper; voilà le maître dont le comte s'est fait un ennemi! Mais, grâce à Dieu, je ne vois rien dans Venise qui ressemble à cela. Parce qu'un coursier fougueux aura fait une fois vider les arçons à quelque téméraire imbécile et l'aura jeté dans la boue, est-ce une raison pour qu'un écuyer prudent et habile renonce à le monter?

MARINO.

Puisque le doge est si sûr de cet homme, je ne fais plus aucune objection; je n'ai plus à lui demander qu'une chose : veut-il se faire la caution du comte?

LE DOGE.

La question est précise et veut une réponse précise. Non, je ne serai pas la caution du comte, je ne le serai de personne. Je réponds de mes œuvres et de mes conseils; ils sont fidèles, et cela me suffit. Ai-je donc proposé de ne point surveiller le comte et de remettre l'État tout entier dans ses mains? Il marchera dans le droit chemin, je le crois; mais s'il venait à s'en écarter, manque-t-il à Venise un œil pour le suivre et nous avertir, un bras invisible pour l'atteindre?

MARCO.

Pourquoi attrister par le soupçon les commencements d'une si belle entreprise, et parler de terreurs et de châtiments, où il ne peut être question que de grâces

et d'éloges? Je n'ai que faire de dire qu'une seule voie est ouverte à l'intérêt du comte, nous demeurer fidèle; mais dois-je dire où doit sur toute chose s'appuyer notre confiance en lui? c'est la gloire dont il s'est couvert, celle où aspire encore son fier et généreux courage. Qu'il veuille un jour descendre de la hauteur de ses pensées et tomber au niveau des lâches, c'est ce qui ne peut être. Maintenant, si la prudence le veut ainsi, que l'œil soit ouvert sur lui, mais le cœur peut dormir en paix. Et puisque dans une cause si juste et si grande, Dieu nous envoie un tel présent, recevons-le du moins avec les sentiments et de l'air dont on reçoit un présent.

PLUSIEURS SÉNATEURS.

Aux voix ! aux voix !

LE DOGE.

Que l'on recueille les voix ; — et que chacun se souvienne combien il importe que de notre délibération pas un mot ne sorte, pas un signe qui la puisse révéler au dehors. Peu d'hommes, dans cette république, ont trahi le secret de l'État, et de ce petit nombre aucun ne l'a fait impunément.

SCÈNE IV

La maison du comte.

LE COMTE.

Proscrit ou général — traîner dans le repos, comme un vieux guerrier, le reste de mes jours ; vivre de ma gloire passée, toujours dans l'attitude d'un suppliant qui implore ou qui remercie, sous la protection d'un bras qui peut se lasser et un matin m'abandonner — ou retourner aux champs de bataille, sentir la vie, sa-

luer encore ma fortune, m'éveiller au son de la trompette, commander! — Voici le moment qui en décide. Mais si Venise demeure en paix, dois-je, moi, me cacher encore et rester obscurément dans cet asile, comme le meurtrier dans un temple? Celui qui a fait le destin d'un empire sera-t-il impuissant à faire le sien? Dans cette Italie divisée, parmi tant de princes, est-il donc si difficile d'en trouver un seul qui ose convoiter la couronne dont se pare insolemment le lâche front de Philippe; qui se souvienne que Philippe le tient de moi, que je l'arrachai aux mains de dix tyrans conjurés, que je la replaçai sur cette tête, et que maintenant tout ce que je désire, c'est de la reprendre à l'ingrat et d'en faire hommage à qui saura se servir de mon bras?

SCÈNE V

MARCO ET LE COMTE.

LE COMTE.

O doux ami, eh bien! quelles nouvelles du sénat?

MARCO.

La guerre est résolue, et tu es le chef.

LE COMTE.

Marco, jamais je n'apportai à une entreprise plus d'ardeur qu'à celle-ci. Vous mettez en moi une haute confiance; j'en serai digne, je le jure. Ce jour doit fixer le destin de ma vie entière. Puisque cette noble terre m'a recueilli dans son sein antique et glorieux et m'a donné le nom de son fils, je veux l'être à jamais, et je consacre pour toujours cette épée à sa défense et à sa grandeur.

MARCO.

Douce résolution! Veuille le ciel que la fortune n'y mette jamais obstacle — ou toi-même!

LE COMTE.

Moi! comment?

MARCO.

Comme tous les grands cœurs, qui, en se dévouant aux autres, se sont toujours nui à eux-mêmes, et qui, après être arrivés par tous les sentiers au terme des plus rudes entreprises, sont tombés à l'endroit que le dernier des mortels eût aisément franchi. Crois-en un homme qui t'aime — la plupart de nos concitoyens sont tes amis, mais tous ne le sont pas. Je n'en dis pas davantage, je ne le puis, et déjà peut-être en ai-je trop dit. Mais ma parole restera ensevelie dans l'oreille d'un ami comme dans le sanctuaire de mon cœur.

LE COMTE.

L'ignoré-je donc? et ne pourrais-je ici te nommer l'un après l'autre les ennemis dont tu parles?

MARCO.

Et sais-tu ce qui les a faits tes ennemis — d'abord ton immense supériorité sur eux, et ensuite le mépris que tu leur as ouvertement témoigné en toute rencontre. Nul encore ne t'a nui — mais qui ne peut nuire avec le temps? Tu ne penses à eux que le jour où tu les trouves sur ton chemin, mais eux, ils pensent à toi plus que tu ne l'imagines. Un grand cœur dédaigne et oublie, mais le lâche se réjouit dans la haine. — N'irrite pas cette haine, cherche plutôt à l'éteindre; tu le pourras peut-être. Je ne te conseille pas ces vils artifices que je dédaignerais moi-même, et ce n'est pas là le conseil que tu attends de moi: mais entre l'insou-

ciance et une circonspection servile, il y a un milieu; il est une prudence, même pour les cœurs les plus nobles et les plus fiers; il est un art de s'emparer des âmes vulgaires sans s'abaisser jusqu'à elles, et quand tu le voudras, ta raison te l'enseignera.

LE COMTE.

Tu ne dis que trop vrai. Ce conseil que tu me donnes, mille fois je me le suis adressé à moi-même; mais toujours il m'a échappé à l'heure où j'en avais besoin, et toujours j'ai appris à mes dépens que là où la colère a semé, c'est le repentir qui moissonne. Dure et inutile école! Las enfin de m'imposer des lois pour les enfreindre, j'ai pris ma résolution. S'il est dans ma destinée d'être toujours enlacé dans de tels nœuds, qu'il faille, pour m'en dégager, précisément la vertu qui me manque le plus — si toutefois c'est une vertu; — s'il est dans ma destinée que je sois, un jour, surpris dans ces liens et que j'y périsse, mieux vaut encore marcher en aveugle au-devant de mon sort. J'en appelle à toi-même : les bons ne manquèrent jamais d'ennemis, et tu as les tiens comme moi, et je ferais serment que dans le nombre il n'en est pas un seul à qui tu daignes, je ne dirai point faire des caresses, mais ne pas laisser voir ton mépris. Réponds.

MARCO.

Je l'avoue, s'il est un mortel de qui j'aie envié le sort, c'est celui qui naquit en des lieux et dans un temps où l'homme pouvait à découvert porter son âme sur son front, et n'avait d'épreuves que celles où la ruse était moins nécessaire que la force. Aussi, dès qu'il s'agit de feindre, ne t'étonne plus de me voir si peu d'expérience. Mais considère combien en cela je puis me tromper plus impunément que toi. Ma poitrine

laisse peu de chemins ouverts au poignard d'un ennemi. La raison publique me protége contre les haines privées; je porte le même manteau que ceux qui tiennent mon sort dans leurs mains. Mais toi, un étranger, un condottiere à la solde d'une seigneurie, toi à qui l'État donne mille épées pour le sauver, pas une pour te sauver toi-même..... fais que tes amis n'entendent que ton éloge, et ne leur donne pas le triste soin de te justifier. Songe qu'ils ne sauraient être heureux, si tu ne l'es toi-même. Que te dirai-je encore? veux-tu que je touche une corde qui résonne plus profondément dans ton cœur? pense à ta femme, pense à ta fille, dont tu es l'unique espérance. Le ciel leur a donné une âme pour sentir la joie, une âme qui soupire après les jours sereins, mais qui ne peut rien pour les conquérir. Toi, tu le peux pour elles — et tu le voudras. Ne dis plus que ta destinée te pousse; quand le fort a dit: Je veux, il sent qu'il est son maître plus que d'abord il ne l'avait pensé.

LE COMTE.

Tu as raison. Le ciel sans doute veut prendre quelque soin de moi, puisqu'il m'a donné un tel ami. Écoute : le succès pourra, je l'espère, apaiser ceux qui ne m'aiment pas. Tout finira heureusement. Toi, cependant, si tu entends de moi quelque chose qui te déplaise, accuses-en mon caractère, l'impétuosité d'un premier mouvement, jamais l'oubli de tes paroles.

MARCO.

Maintenant rien ne manque à ma joie. Pars, triomphe et reviens. — Oh! bien venu sera le messager désiré qui m'annoncera ta gloire avec le salut de la patrie!

ACTE DEUXIÈME

SCÈNE PREMIÈRE

Une partie du camp milanais avec ses tentes.

MALATESTI ET PERGOLA.

PERGOLA.

Oui, condottiere, mes bandes sont prêtes, comme vous l'avez ordonné. Le duc vous a confié la direction de la guerre: je vous ai obéi, mais avec douleur; je vous en conjure une dernière fois, ne livrons pas la bataille.

MALATESTI.

Vous êtes ici, Pergola, notre ancien d'âge et de renommée ; je sens le poids de votre opinion, mais je ne puis changer la mienne. Vous le voyez, Carmagnola nous provoque chaque jour; comme pour nous insulter, il vient encore jusque sous nos yeux d'investir Maclodio. Il ne nous reste qu'à choisir entre deux partis : — ou le chasser, — ou abandonner le poste; ce qui serait pour nous la honte et la ruine.

PERGOLA.

Il est donné à un petit nombre d'esprits, d'esprits éminents, de savoir hésiter encore, quand déjà ils ont dit : la chose est ainsi. Si j'insiste, c'est que je vous

tiens pour un de ces rares esprits. Jamais, depuis le temps des barbares, l'Italie peut-être n'avait vu face à face deux armées si puissantes. Mais la nôtre est le dernier effort de Philippe. La fortune entre à la guerre dans tous les événements, et toujours elle y veut sa part : qui ne le sait? Mais quand il y va de tout, alors, seigneur, ne lui donnons pas plus qu'elle ne demande. Cette armée, avec laquelle nous pouvons tout sauver, mais qui, une fois perdue, ne pourrait jamais se refaire, n'allons pas la jeter, comme un dé, les yeux fermés, l'aventurer sur un si petit champ de bataille, un champ de bataille que nous connaissons peu, et voilà le pis, que notre ennemi connaît bien. C'est lui qui nous attira ici. Une chaussée tortueuse sépare les deux armées; à droite et à gauche des marais, et épars dans ces marais les bataillons de l'ennemi : nous, hors de notre camp, nous ne tenons pas un pouce de terrain. Croyez-en un homme qui connaît les artifices de Carmagnola, qui a fait la guerre à ses côtés : il y a là quelque piége. Le meilleur moyen de combattre cet homme serait peut-être de lui faire perdre son temps, et d'attendre que l'un des chefs qu'il a sous ses ordres se lassât de son superbe commandement, et que le faisceau qu'il tient si serré dans sa main se relâchât enfin. Mais s'il faut, à toute force, en venir à une bataille, ce n'est point ici le lieu; sortons d'ici, choisissons nous-mêmes un champ de bataille, attirons-y l'ennemi, et là, s'il faut tout mettre au hasard d'une journée, combattons du moins sans désavantage.

MALATESTI.

Deux grandes armées se regardent, la bataille sera grande, c'est ainsi qu'il la faut à Philippe. Il en est venu peu à peu à cette extrémité et par les conseils

que vous me donnez maintenant. Pour l'en tirer, il faut prendre des résolutions toutes contraires. Le danger véritable est dans le retard; changeons de camp, et notre ruine est certaine. Qui peut dire ce que notre armée aurait perdu en nombre et en courage avant d'avoir pris position ailleurs? Elle est telle aujourd'hui que la peut souhaiter un général; avec elle on peut tout tenter.

SCÈNE II

SFORZA, FORTEBRACCIO ET LES PRÉCÉDENTS.

MALATESTI.

J'en appelle à vous, Sforza, à vous aussi Fortebraccio, vous arrivez à propos; dites-le vous-mêmes, en quel état avez-vous trouvé le camp? qu'en devons-nous attendre?

SFORZA.

Rien que de grandes choses. En entendant vos ordres, et dès qu'ils ont cru voir se préparer une bataille, ç'a été le signal d'une allégresse terrible. Ils venaient à l'appel en bondissant de joie, et se faisaient signe l'un à l'autre en souriant. Pendant que je courais de rang en rang, de chaque bande un cri s'élevait; chacun fixait sur moi son regard et semblait dire : Condottiere, je vous comprends.

FORTEBRACCIO.

Et c'est ainsi qu'ils sont tous. Quand je suis arrivé près des miens, ils sont tous accourus autour de moi. L'un me disait : Quand donc entendrons-nous les trompettes? D'autres : Nous sommes las de tant d'insultes; et tous ensemble demandaient la bataille, comme sûrs d'avance de l'obtenir, et ne doutant que de l'heure. — « Hé bien! compagnons, leur répondais-je, si bien-

tôt vous entendez le signal, me donnez-vous parole de vaincre avec moi? » Leurs casques élevés sur leurs piques, un cri universel d'assentiment, telle fut la parole qu'ils me donnèrent, et j'en suis encore tout ému. Et c'est à de tels soldats que l'on nous proposait de commander la retraite; et à ces mains qui, déjà posées sur la garde des épées, n'attendent qu'un mot pour les tirer du fourreau et frapper, il faudrait ordonner de plier les tentes? Qui donc oserait se présenter à l'armée avec un pareil ordre?

PERGOLA.

J'apprends ici de vous une nouvelle méthode de conduire les armées : ce sont les soldats qui commandent et les chefs qui obéissent.

FORTEBRACCIO.

Pergola, les soldats que j'ai sous mes ordres ont appris la discipline de ce Braccio que l'on nomme encore partout avec admiration et terreur, et ils ne sont pas accoutumés à supporter les bravades de l'ennemi.

PERGOLA.

Moi, ceux que je mène ont été disciplinés par moi, quel que je puisse être. Ils savent attendre la voix de leur condottiere et mettre en lui leur confiance.

MALATESTI.

Allons-nous oublier ici que les moments sont comptés, et qu'il ne nous en reste aucun pour les querelles privées?

SCÈNE III

TORELLO ET LES PRÉCÉDENTS.

SFORZA.

Hé bien ! Torello, avez-vous changé d'avis? Vous avez vu la bouillante ardeur des soldats?

TORELLO.

Je l'ai vue; j'ai entendu leurs cris de fureur, le cri de leur confiance et de leur courage; et j'ai détourné les yeux pour ne pas y laisser lire à ces braves la pensée qui, malgré moi, s'y peignait, — la pensée que c'étaient là de fausses et courtes joies, la pensée que tant de valeur allait être perdue. J'ai parcouru à cheval tout notre front de bataille; j'ai porté mes regards aussi loin que j'ai pu le faire, j'ai revu ces buissons qui s'élèvent çà et là du sol marécageux qui flanque la chaussée : il y a là des embuscades, je le jurerais. J'ai revu cette double enceinte de chariots armés, derrière lesquels l'ennemi a retranché son camp. S'il ne peut soutenir le premier choc, il a une retraite où se jeter, et d'où il peut sortir préparé pour le second. C'est une invention nouvelle de Carmagnola, pour ôter aux siens la première pensée qui se présente aux vaincus, la pensée de la fuite. Pour le terrasser, deux coups sont nécessaires; il ne lui en faut qu'un pour nous abattre. Pourquoi fermer les yeux à la vérité? Ce n'est plus le temps de ces guerres où le soldat combattait pour ses enfants et pour sa femme, pour sa patrie et pour les lois qui nous la rendent si chère; où le général ne pensait qu'à lui marquer un poste, le soldat à y mourir. Nous commandons à des bandes mercenaires, où se rencontre plus aisément la fureur que la constance. Ils courent de grand cœur au-devant de la victoire; mais si elle se fait attendre, si le hasard de la bataille les place entre la fuite ou la mort, ah! leur choix n'est que trop douteux. Et voilà surtout ce qu'il nous faut prévoir : — âge vil que celui où la gloire diminue à mesure que s'accroissent les difficultés du commandement! Je le répète,

ce n'est pas là le champ de bataille qu'il nous faut.

MALATESTI.

Et vous en concluez?

TORELLO.

Qu'il faut en changer. Ici l'ennemi nous est supérieur : cherchons un terrain où l'avantage soit égal.

MALATESTI.

Et nous lui abandonnerons Maclodio, comme un don volontaire? Les braves qui s'y défendent ne pourront y tenir plus de deux jours.

TORELLO.

Je le sais; mais il ne s'agit ici ni d'une place ni d'une garnison, il s'agit de l'État.

SFORZA.

Et l'État, de quoi se compose-t-il? de places, je suppose. Et combien déjà par nos délais en avons-nous laissé échapper l'une après l'autre? Casal, Bina, Quinzano... Comptez-les si vous le voulez, car pour moi j'ai la fièvre, rien que d'y penser. Le riche manteau que le duc nous a confié, nous souffrirons qu'il se déchire ainsi pièce à pièce dans nos mains? et pas un messager de nous n'arrivera au duc qui ne lui annonce une retraite? En attendant, l'orgueil de l'ennemi s'en accroît, et il insulte insolemment à nos retards.

TORELLO.

Et c'est une preuve, ô Sforza, qu'il désire la bataille.

SFORZA.

Eh! que peut-il désirer de plus que de nous chasser devant lui, l'épée dans le fourreau?

PERGOLA.

Ce qu'il peut désirer le plus? je vais vous le dire.. C'est de nous voir risquer notre armée entière sur un

champ de bataille où il a pris tous ses avantages. Sauvons-la d'abord : on reprend aisément les terres avec des armées.

FORTEBRACCIO.

Avec lesquelles? Non pas certes avec celles à qui l'on apprend à décamper, dès que l'ennemi paraît, à n'oser le regarder en face, à laisser des compagnons d'armes seuls et dans la détresse; mais avec des troupes telles que nous les avons maintenant, enflammées de colère et de honte, impatientes de combattre; avec de tels hommes on répare ses pertes et on remporte des victoires. Qu'attendons-nous encore? Les glaives sont tirés, pourquoi les laisser se rouiller?

SFORZA.

Torello, vous craignez des embûches? A mon tour je vous dirai : il n'est plus question de ces guerres où de petits détachements s'en allaient l'œil tendu et regardant à chaque buisson, à chaque détour du chemin. Aujourd'hui une armée entière va se ruer sur une armée entière; une si grande armée peut être vaincue, jamais enveloppée. Elle enlève chemin faisant tous les obstacles, et tant qu'elle demeure unie, partout où elle est, elle est toujours sur son terrain.

FORTEBRACCIO, à Pergola et à Torello.

Êtes-vous convaincus?

TORELLO.

Souffrez....

MALATESTI.

Je le suis : inutile d'en dire davantage. Je me tiens assuré que vous serez tous d'accord pour agir, plus que vous n'avez été divisés pour délibérer. Puisque chaque parti a son danger, choisissons du moins celui qui promet le plus de gloire : nous livrerons bataille.

Je me place avec les miens en tête de l'armée, Sforza vient derrière moi et ferme l'avant-garde ; Fortebraccio prendra position au centre du corps de bataille. Notre affaire à nous sera d'attaquer vivement le camp ennemi, de le forcer et de pousser jusqu'à Maclodio. Vous, Torello, et vous, Pergola, qui doutez si fort du succès de la journée, je laisse à vos mains le soin de l'assurer. Placés à quelque distance, vous aurez l'arrière-garde. Si la fortune, comme elle a coutume de le faire, seconde le courage, et que nous rompions l'ennemi, vous tombez alors sur ses débris dispersés. Mais s'il résiste à notre choc, et que vous nous voyiez engagés dans un pas d'où nous ne puissions sortir seuls, venez à nous et dégagez vos amis en péril. Quelque chose qui arrive, je vous promets que vous ne nous verrez pas reculer sur vous.

FORTEBRACCIO.

Non, vous ne le verrez pas.

SFORZA.

Soyez-en bien sûrs.

FORTEBRACCIO.

Le ciel en soit loué! enfin donc nous combattrons ; jamais, que je sache, général n'eut tant à débattre pour faire son métier.

PERGOLA.

O Carmagnola, tu as pensé que la fougue des jeunes prévaudrait aujourd'hui sur la prudence des vieux; et tu nous as offert la bataille !

FORTEBRACCIO.

Oui, la prudence est la vertu des vieillards : elle croît avec les années, elle croît tant qu'à la fin ce n'est plus...

PERGOLA.

Hé bien ! achevez.

FORTEBRACCIO.

Que de la peur, puisque aussi bien vous tenez à l'entendre.

MALATESTI.

Fortebraccio !

PERGOLA.

Tu l'as dit. Un soldat qui maintes fois déjà avait combattu et vaincu, que tes yeux n'avaient pas encore aperçu une bannière, tu es le premier qui ait osé lui dire....

MALATESTI.

Carmagnola est de ce côté, près de Maclodio. Celui de nous qui aujourd'hui croirait avoir un autre ennemi que lui serait un traître; je le dis sérieusement.

PERGOLA.

Je retire le premier avis que j'avais donné et maintenant je veux la bataille. Il en sera ce que j'ai dit, mais il n'importe. Tout à l'heure on la pouvait éviter; maintenant je la demande le premier; je suis pour la bataille.

MALATESTI.

J'accepte l'avis, mais non l'augure; que le ciel le détourne sur la tête de l'ennemi !

PERGOLA.

O Fortebraccio, tu m'as offensé.

MALATESTI.

Maintenant donc....

FORTEBRACCIO.

Si tu le crois ainsi, à la bonne heure; mais ne crois pas que, pour te plaire à toi ou à tout autre, je veuille retirer un mot sorti de mes lèvres.

MALATESTI, au moment de partir.

Quiconque reste fidèle à Philippe me suive.

PERGOLA.

Je vous promets qu'aujourd'hui nous livrerons bataille et que pas un de nous n'y manquera; ô Fortebraccio! n'ajoute pas l'outrage à l'outrage; je te le répète, tu m'as offensé. — Écoute : je t'offre un moyen de me rendre l'honneur, sans rien perdre du tien.

FORTEBRACCIO.

Que veux-tu?

PERGOLA.

Cède-moi ton poste. Quelque part que tu combattes, chacun sait que tu as voulu la bataille, et moi — et moi je dois, à tout prix, me montrer en un lieu où amis et ennemis voient clairement que je n'ai pas... tu m'entends.

FORTEBRACCIO.

Je le veux bien, prends ce poste. Tu le désires, il est à toi. Mais écoute-moi, généreux Pergola. Maintenant il m'est doux de te le dire, non, je ne t'ai point offensé. Tu crains trop pour la fortune de notre maître, voilà ce que j'ai voulu dire. Mais la crainte qui naît au cœur de ceux qui tiennent à la vie et la préfèrent à l'honneur, cette crainte qui dans le cœur du brave meurt au premier danger qu'il affronte, pour ne jamais y renaître, vaillant Pergola, as-tu pu croire?...

PERGOLA.

Je n'ai rien cru; tu parles comme un noble cœur, que tu es. (*A Malatesti.*) Seigneur, vous consentez à l'échange?...

MALATESTI.

J'y consens; et je suis heureux de voir que cette grande fureur va tomber tout entière sur l'ennemi.

TORELLO, à Sforza.

J'étais d'abord avec Pergola; vous trouverez juste, j'espère...

SFORZA.

Je vous entends: soyez avec lui à l'avant-garde; premiers ou derniers, nous combattrons tous: qu'importe la place?

MALATESTI.

Plus de retards. Dieu sera avec les braves.

(Ils partent.)

SCÈNE IV

Le camp vénitien. La tente du comte.

LE COMTE, ET ENSUITE UN SOLDAT QUI SURVIENT.

LE SOLDAT.

Seigneur, l'armée ennemie est en mouvement; l'avant-garde est déjà sur la chaussée et s'avance vers nous.

LE COMTE.

Où sont les condottieri?

LE SOLDAT.

Tous les principaux sont à la porte de votre tente, et ils attendent vos ordres?

LE COMTE.

Qu'ils entrent sans délai.

(Le soldat sort.)

SCÈNE V

LE COMTE.

Voici enfin le jour que j'ai tant désiré! — Cet autre jour où il refusa de m'entendre, où je priai vainement, où tout accès près de lui me fut fermé, où raillé d'eux,

d'eux tous, je partis seul, et ne sachant où porter mes pas, ce jour, enfin aujourd'hui, je me le rappelle avec joie. Tu te repentiras, disais-je, tu me reverras, mais à la tête de tes ennemis, ingrat! Je le disais; mais alors cela paraissait un songe, le songe de la fureur, — et maintenant c'est la réalité. Nous voilà face à face. — Comme le cœur me bat! je sens le jour de la bataille; — et si... Non, la victoire est à moi.

SCÈNE VI

LE COMTE, GONZAGA, ORSINI, TOLENTINO
ET AUTRES CONDOTTIERI.

LE COMTE.

Compagnons, vous savez la bonne nouvelle; l'ennemi a fait ce que je voulais, et vous ferez comme lui. Le soleil qui se lève apporte, je le jure, à chacun de nous le plus beau jour de sa vie. Personne ici n'attend une bataille pour se faire un nom, je le sais; mais ce soir, nous l'aurons plus glorieux, et le mot qui sonnera le plus doucement à notre oreille sera désormais celui de Maclodio. Orsini, tes gens sont-ils prêts?

ORSINI.

Oui.

LE COMTE.

Cours à l'embuscade sur la droite de la chaussée; rallie ceux qui s'y tiennent et prends-en le commandement. Toi, à gauche, Tolentino, et ne bougez de là l'un et l'autre, que la rencontre n'ait eu lieu; l'attaque commencée, courez sur les derrières de l'ennemi. — Écoutez tous deux : s'il voit le piége et qu'il veuille se retirer, dès qu'à peine il aura tourné le dos, unissez-

vous pour lui courir sus; je suis avec vous. Qu'il attaque ou recule, il doit aujourd'hui être vaincu.

ORSINI.

Il le sera.

(Il part.)

TOLENTINO.

Nous t'obéirons, tu le verras.

(Il part.)

LE COMTE.

Toi, Gonzaga, à mon côté. (*Aux autres.*) Vous, je vous assignerai vos postes sur le champ de bataille. Allons, compagnons, résistons au premier choc, le reste est certain.

LE CHŒUR [1].

A droite, le bruit de la trompette a retenti; à gauche, un autre bruit lui répond: des deux côtés la terre résonne sous les pieds des chevaux, sous les pas des fantassins. Là dans l'air se déroule un étendard, ici un autre s'avance déployé : voici que se montre une armée en bataille; en voici une seconde qui marche à sa rencontre.

Déjà entre les deux armées, le sol a disparu; déjà les épées repoussent les épées; elles se plongent dans les poitrines; le sang jaillit, les coups redoublent. — Qui sont-ils? Quel est l'étranger qui est venu apporter la guerre à ces belles contrées? quel est celui qui a juré de sauver la terre où il naquit, ou de mourir?

Enfants d'une même patrie, ils parlent tous une même langue. Ils sont frères aux yeux de l'étranger;

1. Voir la préface de l'auteur, p. 11 et suiv.

leurs visages laissent voir une commune origine. Cette terre fut leur nourrice à tous, cette terre aujourd'hui abreuvée de sang, que la nature a séparée des autres, et à qui elle donne pour ceinture les Alpes et la mer.

Hélas! qui d'entre eux a tiré le premier son glaive sacrilége pour en frapper son frère? ô terreur! quelle est l'exécrable cause de cet exécrable combat? Ils ne le savent pas. Chacun d'eux vient ici sans colère donner la mort ou la recevoir, et vendu à un chef vendu lui-même, chacun combat sous lui sans demander pourquoi.

Oh! malheur! mais n'ont-ils donc point d'épouses, point de mères ces guerriers insensés? Pourquoi tout ce qu'ils aiment ne va-t-il pas les arracher de ce champ de bataille sans gloire? Et les vieillards dont les âmes commencent à s'ouvrir aux pieuses pensées de la tombe, comment n'essayent-ils point d'apaiser cette multitude furieuse par de sages paroles?

Comme parfois assis sur le seuil de sa tranquille demeure, le villageois montre dans le lointain le nuage qui s'abaisse sur les champs qu'il n'a point encore labourés; ainsi vous entendrez celui qui, à l'abri du péril, voit passer de loin les cohortes sous les armes, raconter la foule des morts et le spectacle déchirant des villes embrasées.

Suspendus aux lèvres d'une mère, voyez ici les fils apprenant déjà à distinguer par des noms moqueurs ceux qu'un jour ils iront égorger; là, aux fêtes de la

nuit, voyez les femmes se parer avec orgueil des colliers et des ceintures qu'un amant ou un époux ravit aux femmes que le vaincu ne défend plus.

Ah! malheur! malheur! malheur! déjà la terre se couvre de morts, la vaste plaine n'est plus que sang; les cris redoublent, la fureur augmente; dans les rangs éclaircis et rompus et qui ne se reforment plus, déjà un bataillon cède, déjà dans la multitude qui n'espère plus la victoire renaît l'amour de la vie.

Comme le grain lancé de la corbeille trop pleine du vanneur se disperse dans l'air; ainsi dans l'immense plaine se répandent les guerriers vaincus; mais des bandes terribles, inattendues, se dressent tout à coup sur le sentier des fuyards; mais, plus près à chaque moment, ils sentent le coursier redouté effleurer leurs épaules.

Ils tombent tremblants aux pieds de l'ennemi; ils lui livrent leurs armes, se rendent prisonniers; la clameur des bandes victorieuses couvre les gémissements du malheureux qui meurt. Un courrier s'est élancé sur les arçons; il reçoit un papier, le place dans son sein, part, presse son cheval du fouet et de l'éperon, dévore le chemin; tout s'éveille au bruit de ses pas.

Pourquoi de vos maisons et de vos champs accourir ainsi tous sur le chemin poudreux? Pourquoi chacun demande-t-il avec anxiété à son voisin la joyeuse nouvelle que cet homme vient d'apporter? Infortunés, vous savez d'où il vient, et vous voulez qu'il vous parle

de joie? Les frères ont égorgé leurs frères; voilà l'horrible nouvelle que je vous donne.

J'entends autour de moi des cris d'allégresse; le temple se décore et résonne du chant des prêtres. De ces cœurs homicides déjà s'élèvent des actions de grâces et des hymnes que le ciel entend avec horreur. Cependant du haut des Alpes l'étranger abaisse ses regards; il voit les braves qui mordent la poussière, et il les compte avec une joie cruelle.

Hâtez-vous, comblez le vide de vos rangs, suspendez les jeux et les triomphes, retournez à vos bannières. L'étranger descend, il est ici. Vainqueur! vous êtes faibles et en petit nombre? mais c'est pour cela qu'il descend, qu'il vous défie, qu'il vous attend, si ferme, sur ces champs de bataille où vos frères ont péri.

Toi qui semblais étroite à tes fils, toi qui ne sais pas les nourrir en paix, terre fatale, tu reçois les étrangers. C'est par toi que commence le jugement du ciel. Un ennemi que tu n'as point offensé vient, l'insulte à la bouche, prendre place à ta table. Ils se partagent la dépouille des insensés; ils arrachent le glaive de la main de tes rois.

Insensé lui-même! Jamais nation fut-elle heureuse par le sang et l'outrage? Les malheurs ne tombent pas seulement sur le vaincu. La joie de l'impie bientôt se tourne en larmes. Souvent, dans son superbe voyage, l'éternelle vengeance ne l'accable pas; mais elle le marque, mais elle veille et attend, mais elle le surprend à son dernier soupir.

Formés tous à l'image d'un seul, tous enfants d'une même rédemption, en quelque temps, sur quelque plage que nous traversions cet air de la vie, nous sommes frères; un même pacte nous lie. Maudit soit celui qui ose l'enfreindre, qui s'élève sur la ruine et les larmes du faible, qui contriste une âme immortelle !

ACTE TROISIÈME

SCÈNE PREMIÈRE

La tente du comte.

LE COMTE ET LE PREMIER COMMISSAIRE.

LE COMTE.

Êtes-vous satisfaits?

LE PREMIER COMMISSAIRE.

Entendre le glorieux triomphe de la patrie, le voir; être des premiers à la saluer victorieuse, à lui annoncer sa victoire; assister à la fuite de ses ennemis; et pendant que résonne encore à notre oreille le bruit de la menace, contempler sa gloire qui sort du danger plus rayonnante et plus sereine que jamais, comme le soleil du sein des nuages, est-ce là, seigneur, une joie à laquelle atteigne la parole? Vous la voyez, qu'elle soit à vos yeux la mesure de notre reconnaissance; il nous tarde de vous rendre ces actions de grâces en un autre nom que le nôtre, et de vous apporter la joie et les récompenses du sénat. Elles égaleront les services.

LE COMTE.

J'ai déjà ma récompense. Venise est sauvée; j'ai accompli en partie une grande promesse; j'ai forcé enfin

à se ressouvenir de moi quelqu'un qui m'avait oublié; j'ai vaincu.

LE PREMIER COMMISSAIRE.

Et maintenant il faut assurer le fruit de la victoire.

LE COMTE.

C'est ce qui me regarde.

LE PREMIER COMMISSAIRE.

Votre épée a ouvert la route, nous espérons que vous la parcourrez tout entière, et nous ne voulons nous arrêter que devant le trône de notre ennemi.

LE COMTE.

Quand il en sera temps.

LE PREMIER COMMISSAIRE.

Comment ? Ne voulez-vous pas poursuivre les fuyards ?

LE COMTE.

Non, pas à présent.

LE PREMIER COMMISSAIRE.

Mais le sénat y compte;... et nous, bien convaincus que votre ardeur à poursuivre la victoire ne serait au-dessous ni d'une telle occasion ni de la victoire elle-même, nous lui avons...

LE COMTE.

Vous vous êtes trop hâtés.

LE PREMIER COMMISSAIRE.

Et que dira-t-il en apprenant que nous sommes encore ici ?

LE COMTE.

Il dira que le mieux est de se fier à celui qui a déjà vaincu pour lui.

LE PREMIER COMMISSAIRE.

Mais... que pensez-vous faire ?

LE COMTE.

Je vous l'aurais dit plus volontiers, il y a quelques moments; il faut cependant que je vous le dise. Je ne veux point m'éloigner d'ici que je n'aie emporté les forts qui nous entourent. Je ne veux qu'un seul ennemi, et je le veux en face.

LE PREMIER COMMISSAIRE.

Ainsi donc, nos vœux...

LE COMTE.

Vos vœux sont plus hardis que mon épée, plus rapides que mes chevaux, et moi... c'est la première fois que je m'entends dire de me hâter.

LE PREMIER COMMISSAIRE.

Avez-vous assez réfléchi?

LE COMTE.

Quoi! c'est donc pour moi quelque chose de bien nouveau qu'une victoire? et vous croyez que cette joie me trouble le cœur au point que ma première pensée ne soit pas pour ce qui me reste à faire?

SCÈNE II

LE SECOND COMMISSAIRE, LES PRÉCÉDENTS.

LE SECOND COMMISSAIRE.

Seigneur, si vous ne courez y mettre ordre, une indigne perfidie travaille à rendre vaine une aussi belle victoire, et déjà même elle l'a fait en partie.

LE COMTE.

Comment?

LE SECOND COMMISSAIRE.

Les prisonniers sortent du camp par bandes; les condottieri et les soldats s'empressent à l'envi de leur

rendre la liberté, et rien ne peut les retenir qu'un ordre de votre bouche.

LE COMTE.

Un ordre de ma bouche?

LE SECOND COMMISSAIRE.

Hésiteriez-vous à le donner?

LE COMTE.

C'est là un usage de la guerre, vous le savez. Il est si doux de pardonner après qu'on a vaincu! La colère se change si vite en amitié dans les cœurs qui battent sous le fer! ah! n'enviez pas une si noble récompense à ceux qui pour vous ont exposé leur vie, et qui aujourd'hui sont généreux, parce qu'hier ils furent braves.

LE SECOND COMMISSAIRE.

Que l'on soit génércnx, quand c'est pour soi que l'on combat, Seigneur; mais ceux-ci, — et je pense qu'ils le tiennent à honneur, — ont combattu à notre solde, et les prisonniers sont à nous.

LE COMTE.

Vous le croyez ainsi, à la bonne heure; mais ceux qui les ont vus en face, qui ont affronté leurs coups, et qui à grand'peine ont mis sur eux leurs mains ensanglantées, ceux-là ne le croiront pas si aisément.

LE PREMIER COMMISSAIRE.

Ce n'est donc là qu'une joute pour le plaisir des yeux? Ce n'est pas pour conserver que Venise triomphe, et pour elle la victoire sera vaine?

LE COMTE.

Je l'ai déjà entendue, et il faut que je l'entende encore, cette parole amère et qui m'importune comme l'insecte qui, chassé une fois, revient encore bourdonner autour de mon visage... La victoire est vaine?

mais la plaine jonchée de morts, le reste épars et découragé; — l'armée la plus florissante! — une armée avec laquelle, si elle existait encore et qu'elle fût à moi, bien à moi, je voudrais parcourir en maître toute l'Italie; tous les desseins de l'ennemi jetés au vent; l'ennemi perdant jusqu'à la pensée même d'attaquer; quatre généraux auxquels c'était hier une gloire de résister, aujourd'hui à grand'peine échappés de mes mains, et contraints de fuir; la terreur de ces grands noms à moitié évanouie; l'audace redoublée chez les nôtres, défaillante chez l'ennemi; le choix du théâtre de la guerre tout entier dans nos mains; dans nos mains tout le territoire qu'abandonne le vaincu!... Voilà donc ce qui n'est rien? Vous croyez, vous, que ces prisonniers vont retourner à Philippe, qu'ils l'aiment, qu'ils se soucient de lui plus que de vous? que c'est pour lui qu'ils ont combattu? Ils ont combattu, parce que dans le cœur de l'homme qui suit une bannière il est une voix impérieuse qui lui crie : Combats, et sois vainqueur! Ils ont perdu la partie. Les voilà libres, ils se vendront, — c'est aujourd'hui le sort du soldat! — au premier qui voudra les acheter... Achetez-les, ils sont à vous.

LE PREMIER COMMISSAIRE.

En prenant à notre solde ceux qui devaient les vaincre, nous avons cru les acheter aussi.

LE SECOND COMMISSAIRE.

Seigneur, Venise met en vous sa confiance; elle voit en vous un fils, et tout ce qui peut être utile à ses intérêts, à sa gloire, elle attend de vous que vous le ferez.

LE COMTE.

Tout ce qui est en mon pouvoir...

LE SECOND COMMISSAIRE.

Eh bien! est-il quelque chose que vous ne puissiez dans le camp?

LE COMTE.

Sans doute, ce que vous me demandez. Je ne puis violer un usage antique, un usage cher aux soldats.

LE SECOND COMMISSAIRE.

Vous à qui rien ne résiste, devant qui s'efface toute volonté, sans que l'on voie si cette soumission est l'effet de l'amour ou de la crainte, vous ne pourriez dans ce camp faire une loi et la maintenir?

LE COMTE.

J'ai dit que je ne le pouvais pas. Maintenant je dirai mieux : je ne le veux pas. Voilà assez de paroles. Avec mes amis, telle est depuis longtemps ma coutume : si leurs prières sont justes, j'accorde aussitôt et avec joie; si elles ne le sont pas, je refuse ouvertement. — Soldats!

LE SECOND COMMISSAIRE.

Mais... quel dessein est le vôtre?

LE COMTE.

Vous allez le savoir. (*A un soldat qui entre.*) Combien reste-t-il encore de prisonniers?

LE SOLDAT.

Quatre cents, je crois, général.

LE COMTE.

Fais-les venir... fais venir les plus distingués... les premiers que tu rencontreras, qu'ils viennent sans tarder. (*Le soldat sort.*) Je le pourrais sans doute... Dès que j'aurais donné un tel ordre, aucun refus ne se ferait entendre dans le camp... Mais mes fils, les compagnons de mes dangers et de mes joies, ceux qui ont confiance en moi, qui croient suivre un capitaine tou-

jours prompt à défendre l'honneur de la milice et ses intérêts, les trahir de la sorte! Je rendrais leur condition plus esclave, plus vile, plus triste qu'elle n'est!... Seigneurs, je suis confiant, un soldat l'est toujours; mais si vous voulez obtenir de moi par la force ce qui me ravirait l'amour de mes compagnons, si vous voulez me séparer d'eux, et me réduire à ne plus avoir d'autre appui que le vôtre, — je vous le dis malgré moi, — vous m'obligeriez à douter...

LE SECOND COMMISSAIRE.

Que dites-vous?

SCÈNE III

LES PRISONNIERS, ET PARMI EUX LE FILS DE PERGOLA; LES PRÉCÉDENTS.

LE COMTE, aux prisonniers.

Soldats moins heureux que vaillants, infortunés!... le sort est donc pour vous plus cruel? Et seuls vous êtes réservés aux ennuis de la captivité!

UN PRISONNIER.

Tel n'était pas notre pressentiment, noble seigneur; appelés devant vous, nous avons cru entendre le message de notre liberté. Tous ceux qui sont tombés aux mains des capitaines placés sous vos ordres l'ont déjà recouvrée; et nous...

LE COMTE.

Vous, de qui êtes-vous prisonniers?

LE PRISONNIER.

Nous avons été les derniers à rendre nos armes. Quand déjà tout le reste avait fui ou s'était laissé prendre, pendant quelques instants encore nous avons tenu incertaine la fortune déplorable de cette journée.

Enfin, seigneur, vous avez donné l'ordre de nous envelopper, nous, derniers combattants, non pas vaincus, mais restes des vaincus, et cet ordre, ce sont vos gens qui l'ont reçu.

LE COMTE.

Ces braves, c'étaient vous? Je suis content de vous revoir, amis; je puis attester hautement que vous avez combattu en héros. Si la fortune n'eût trahi tant de valeur et vous eût donné un condottiere digne de vous, ce n'était pas une plaisante affaire que de se voir en face de vous.

LE PRISONNIER.

Et maintenant ce sera pour nous un malheur de n'avoir cédé qu'à vous seul, seigneur? Et ceux qui sont échus à un vainqueur moins glorieux l'auront trouvé plus courtois? Vainement avons-nous demandé notre liberté à vos soldats, aucun n'ose disposer de nous sans votre assentiment; mais tous nous l'ont promis. — « Oh! si vous pouviez vous montrer au comte, nous disaient-ils, ce n'est pas lui qui voudrait aggraver le sort des vaincus; ce n'est pas lui qui laissera périr les antiques usages de la courtoisie guerrière... Il serait plutôt le premier à les inventer. »

LE COMTE, aux commissaires.

Vous les entendez, seigneurs... Eh bien! qu'en dites-vous? Que feriez-vous à ma place?... (*Aux prisonniers.*) Me préserve le ciel que personne ait de moi une plus haute idée que moi-même! — Vous êtes libres, mes amis. Adieu! suivez votre sort, et s'il vous ramène encore sous un drapeau ennemi du mien... eh bien! nous nous reverrons. (*Les prisonniers se retirent avec de vives démonstrations de joie; le comte remarque le jeune Pergola et l'arrête.*) Jeune homme, tu n'es pas d'une

condition vulgaire, tes vêtements le disent, et mieux encore ton visage. Et tu te confonds parmi les autres? Et tu te tais?

LE JEUNE PERGOLA.

O général, un vaincu n'a rien à dire.

LE COMTE.

Tu portes ta triste fortune en homme bien digne d'en trouver une meilleure. Quel est ton nom?

LE JEUNE PERGOLA.

Un nom auquel il sera bien difficile d'ajouter de la gloire, et qui impose de graves obligations à celui qui le porte : Pergola est mon nom.

LE COMTE.

Comment? tu es le fils de ce vaillant capitaine?

LE JEUNE PERGOLA.

Je le suis.

LE COMTE.

Viens, et embrasse le vieil ami de ton père. J'étais tel que te voilà quand je le connus pour la première fois. — Tu me rappelles les beaux jours, les jours de l'espérance. Allons, reprends courage;—la fortune m'a accordé de plus heureux commencements; mais ses promesses sont pour les braves, et tôt ou tard elle les tient. Salue ton père en mon nom, et dis-lui, cher enfant, que je ne te l'ai pas demandé, mais que je suis bien sûr qu'il ne voulait pas de cette bataille.

LE JEUNE PERGOLA.

Non, certes, il n'en voulait pas. Mais le vent a emporté ses paroles.

LE COMTE.

Ne t'afflige pas. La honte de la défaite retombe sur le général; et c'est toujours bien commencer que de combattre vaillamment au poste où l'on fut placé. Viens

avec moi. (*Il le prend par la main.*) Je veux te montrer à nos chefs, je veux te rendre ton épée. (*Aux commissaires.*) Adieu, seigneurs! Je ne serai jamais compatissant envers vos ennemis qu'après les avoir vaincus.

(Il sort avec le jeune Pergola.)

SCÈNE IV

LES DEUX COMMISSAIRES.

LE SECOND COMMISSAIRE, après un moment de silence.

Direz-vous encore que je suis trop prompt à prévoir des dangers? que les discours de ses ennemis, mes anciennes préventions, qui sait? la haine peut-être me rendent injuste envers cet homme? qu'il est impétueux, ardent, mais loyal? qu'il ne faut pas exiger de lui des déférences, mais des services? et que, pour peu qu'en de graves circonstances nous lui signifiions nos volontés, c'est un songe d'imaginer qu'il résiste? Cela vous suffit-il?

LE PREMIER COMMISSAIRE.

Il y a plus encore. Je lui ai dit que nous avions hâte de lui voir poursuivre le vaincu, et il a refusé.

LE SECOND COMMISSAIRE.

Mais qu'a-t-il répondu?

LE PREMIER COMMISSAIRE.

Il veut s'assurer des forts... il craint...

LE SECOND COMMISSAIRE.

Il est tout à coup devenu timide... et après une victoire.

LE PREMIER COMMISSAIRE.

La parole avait peine à sortir de sa bouche, et il répondait de l'air dont on parle à un indiscret qui vous

assiége et veut vous arracher un secret qui ne le regarde pas.

LE SECOND COMMISSAIRE.

Mais il l'a dit ensuite, son secret. — Et le motif dont il a voulu vous payer vous a-t-il paru le seul, — le véritable?

LE PREMIER COMMISSAIRE.

Je ne sais, je n'y ai pas pris garde; je n'ai eu que le temps de penser que j'avais devant moi un téméraire, et que j'entendais des paroles auxquelles nos pareils ne sont pas accoutumés.

LE SECOND COMMISSAIRE.

Et s'il voulait faire plus de peur que de mal à son ancien maître, à celui qui le premier l'éleva au comble des honneurs, à la puissante créature de son épée? lui rappeler seulement ce qu'il pouvait pour lui, ce qu'il peut contre lui? paraître à ses yeux un ennemi si redoutable que Philippe désirât l'avoir encore pour ami? S'il ne pouvait détacher entièrement sa pensée d'un trône qu'il a fait sortir de la poussière, et où il occupait le premier rang après celui qui y est assis? Si un prince avide de conquêtes, et en même temps incapable de supporter le poids d'une cuirasse, ayant besoin d'un bras et d'un conseil, et demandant l'un et l'autre à un condottiere, — pour ne lui donner que des ordres inspirés par celui-là même qui les reçoit, — si un tel prince semblait au condottiere un maître plus agréable et plus doux que plusieurs souverains à la fois, souverains vigilants, désireux de conserver plutôt que d'acquérir, et jaloux sur toute chose de commander en réalité?

LE PREMIER COMMISSAIRE.

J'attends tout d'un tel homme.

LE SECOND COMMISSAIRE.

Gardons notre soupçon : sa contenance et nos propres observations l'auront bien vite éclairci, ou nous mettront du moins sur la voie d'autre chose. Il trame quelque chose, voilà qui est certain. — Un conspirateur qui se repaît déjà de son dessein ne manque jamais, quoi qu'il fasse, de parler plus hardiment qu'il ne le voudrait; et celui qui méprise ouvertement son maître en a déjà choisi un autre dans son âme, si même il ne pense le devenir à son tour. Non, il n'a pas rompu tout lien avec Philippe. Il ne peut être devenu étranger à cette race où il a choisi sa femme : le nœud qui jadis l'unit à elle est trop cher à son cœur, et dans les veines de cette fille qui a tant de part à sa pensée, le sang des Visconti ne coule-t-il pas avec le sien?

LE PREMIER COMMISSAIRE.

Comme il nous a parlé! comme il a passé de la colère au dédain! avec quelle superbe nonchalance il nous a désobéi! Sommes-nous bien dans notre camp? Sommes-nous les envoyés de Venise? Ceux-ci étaient des vaincus et des prisonniers et leur regard était plus assuré que le nôtre! Nous étions les témoins de sa puissance, du peu de compte qu'il fait de nous, de nos avantages ainsi jetés au vent avec notre joie, nos actions de grâces, nos embrassements! Ah! cela ne peut durer. — Quel est votre avis?

LE SECOND COMMISSAIRE.

Y en a-t-il deux? Souffrir, dissimuler; nous plaindre encore à lui d'une offense qu'il ne peut jamais croire oubliée, et en même temps lui fournir les moyens de la réparer à son gré; trouver bon tout ce qu'il en voudra faire; ne lui demander que ce que nous sommes sûrs d'obtenir de lui; ne nous opposer à ses désirs qu'au-

tant qu'il le faudra pour mettre dans tout son jour notre condescendance; ne jamais le contraindre à se déclarer,..... et cependant veiller, écrire aux Dix et attendre leurs ordres.

LE PREMIER COMMISSAIRE.

Et vivre de la sorte! Que dira-t-on de nous? de la haute mission qui nous fut confiée, qui nous a rendus l'objet de l'envie, et qui maintenant...?

LE SECOND COMMISSAIRE.

C'est toujours un poste glorieux que celui où l'on sert sa patrie, et où l'on arrive à ses fins. Soldats et généraux, tous sont pour lui, tous l'admirent, aucun ne le jalouse; on tient à grand honneur de lui obéir et on ne dispute que le premier rang après lui. — Cette voix si chère, révérée entre toutes, quel ascendant n'aurait-elle pas sur eux, après qu'ils l'ont entendue dans un si grand jour? Quelle ne serait pas son autorité, si jamais elle prononçait ce mot qu'ils ont tous dans le cœur, — la révolte? Malheur! Que vous dirai-je encore? — Nous l'avons entendu, nous l'avons vu placé dans la pensée des ennemis aussi haut que dans l'estime de ses soldats.

LE PREMIER COMMISSAIRE.

Mais sommes-nous encore à temps? il nous soupçonne déjà.

LE SECOND COMMISSAIRE.

Rien n'est désespéré. Ce sont des soldats, pas autre chose, accoutumés, comme toujours, à prodiguer leur vie, à ne pas craindre le danger, à l'aimer, à ne regarder dans leurs entreprises que l'espérance, plus que des hommes enfin sur le champ de bataille. Ah! s'ils n'étaient des enfants dans tout le reste; aussi prompts à se défaire d'un soupçon qu'à le manifester;

si une parole flatteuse, un signe de déférence amicale ne les tournait pas au gré de celui qui sait à propos user d'artifice, où en serions-nous? l'épée obéirait-elle? et nous, serions-nous encore les maîtres?

LE PREMIER COMMISSAIRE.

C'est bien; qu'il réussisse ou non, c'est le seul parti à prendre.

ACTE QUATRIÈME

SCÈNE PREMIÈRE

La salle des chefs du conseil des Dix, à Venise.

MARCO, SÉNATEUR, MARINO, UN DES CHEFS DU CONSEIL.

MARCO.

Je me rends à l'ordre des chefs suprêmes du conseil des Dix.

MARINO.

Je parle au nom de tous. On vous destine une importante mission, au sortir d'ici. Si c'est une preuve de confiance que l'on vous donne..., votre conscience vous le dira.

MARCO.

Ma conscience me dit que si l'on regarde à mon mérite et à mes talents, la patrie ne me doit qu'une confiance limitée; entière, si elle la mesure à mon zèle et ma fidélité.

MARINO.

La patrie! ce nom est doux à qui l'aime par-dessus toute chose et ne se sent vivre que pour elle; mais on doit trembler en le prononçant, quand on reste l'ami de ses ennemis.

MARCO.

Et moi...

MARINO.

Pour qui avez-vous aujourd'hui parlé dans le sénat? pour la patrie? C'était pour elle que s'exhalaient vos ressentiments, vos terreurs? Qui donc animait si fort vos discours? Le danger de la patrie ou le danger de qui? Qui avez-vous défendu..... vous seul?

MARCO.

Je sais devant qui je me trouve. Ma vie est entre vos mains, mais non plus mon vote : il ne reconnaît de juge que ma conscience; et il ne peut être coupable que de lui avoir menti. Toutefois je suis prêt à en rendre compte.

MARINO.

Tout ce qui peut mettre la patrie en danger, être un obstacle à ses vues sublimes, lui faire ombrage, est entre nos mains. Maintenant si vous ne savez pas pourquoi vous êtes ici, si vous ne le savez pas, s'il vous plaît de paraître l'ignorer, apprenez-le. Il ne s'agit que d'aujourd'hui; de toute votre vie nous ne voulons interroger qu'un jour.

MARCO.

Comment? aurait-on autre chose à me reprocher? Je n'ai rien à craindre; ma conduite...

MARINO.

Nous la connaissons mieux que vous-même. Le temps a peut-être effacé bien des choses de votre mémoire; — notre livre n'oublie pas.

MARCO.

Je rendrai compte de tout.

MARINO.

Vous le ferez, quand on vous le demandera; n'en parlons plus. — Lorsque le sénat déféra le commandement à Carmagnola, plusieurs doutaient de sa fidé-

lité; elle parut certaine à d'autres; elle pouvait alors le paraître. — Il remet les prisonniers en liberté, il insulte à nos envoyés, à nos égaux. Il a vaincu, et il perd dans une inaction coupable le fruit de la victoire. Le bandeau tombe des yeux du grand nombre. Trop confiant dans son secours, Trevisani s'avance dans le Pô et affronte les galères de l'ennemi; accablé par le nombre, il demande du renfort au général et il ne l'obtient pas. Le sénat s'émeut, quelques voix à peine s'élèvent en sa faveur. — Crémone est prise, il suffit qu'il y accoure; il n'y accourt pas. Aujourd'hui la nouvelle en est portée au sénat.—Enfin il ne lui reste plus qu'un seul défenseur, un seul, mais un chaud défenseur. A ses yeux, le comte est innocent; loin de songer à l'excuser, il le faut louer; et s'il y a eu malheur, la faute en est uniquement à la fortune et à nous. — Ce n'est pas la justice qui le poursuit, ce sont des haines privées, c'est l'envie, c'est ce bas orgueil qui ne saurait pardonner à l'homme supérieur dont les actions crient, même quand il se tait : Je suis plus grand que vous. — Certes, un tel langage est inouï, et cependant il a été tenu aujourd'hui dans le sénat devant les patriciens de Venise, qui, muets d'étonnement, regardaient d'où partait cette voix, se demandant si en ce moment un étranger, un ennemi, n'aurait pas eu l'audace de prendre place au milieu d'eux. — La trahison du comte est évidente : on veut lui ôter tout moyen de nuire; mais telle est la hardiesse, tels sont les artifices de cet homme, qu'il s'est rendu redoutable à ses maîtres; il est fort de la force que nous lui avons confiée; il a le cœur des soldats, et, quand il le voudra, nos armes seront siennes : il peut les tourner contre nous, et il le veut. Certes, c'est folie d'attendre qu'il l'essaye : cha-

cun est d'avis qu'il le faut prévenir, et sans perdre un instant. A force ouverte, l'entreprise est pleine de danger. Faut-il pour cela nous arrêter? Parce que son crime est plus grand, sera-ce une raison pour qu'il demeure impuni? Une seule voie est désormais ouverte à la justice : la ruse, à l'aide de laquelle le trompeur est trompé, et c'est lui qui nous a contraints à la suivre. Hé bien! suivons-la donc; c'est le vote commun. — Que fait alors l'ami de ce traître? Vous en souvenez-vous? Je vous le dirai, car alors votre cœur était assurément moins tranquille que l'œil imperturbable qui ne vous quittait pas. Vous avez perdu toute retenue; vous avez franchi la dernière limite qu'un reste de prudence avait prescrite à votre ardeur; vous avez oublié ce que vous vous étiez promis; vous vous êtes dévoilé tout entier aux mains clairvoyantes, à ceux qui trouvaient nouveau ce qui pour nous ne l'était pas. Chacun alors a pensé qu'il y avait aujourd'hui un homme de trop dans le sénat et qu'il faut mettre en sûreté le secret de l'État.

MARCO.

Seigneur, tout vous est permis; je ne sais ce que je suis maintenant devant vous. — Cependant je ne puis oublier que je suis patricien, ni vous taire qu'un tel doute m'offense. Je suis l'un de vous; la cause de l'État est ma cause, et son secret ne m'importe pas moins qu'à un autre.

MARINO.

Voulez-vous enfin savoir ce que vous êtes ici? Vous êtes un homme que l'on craint; un homme que l'État regarde comme un obstacle sur son chemin. Montrez qu'il n'en sera rien. — Vous en offrir les moyens, c'est user encore d'une rare clémence.

MARCO.

Je suis l'ami du comte, c'est là le crime dont on m'accuse : je ne le nie pas, je suis son ami, et je remercie le ciel qui m'a donné la force de le confesser ici. Mais si le comte est l'ennemi de la patrie, qu'on me le prouve, il est le mien. Que lui reproche-t-on? la liberté rendue aux prisonniers? n'est-ce pas le soldat vainqueur qui les a renvoyés? mais on a prié le condottiere de mettre un frein à cette licence, et il ne l'a pas voulu. — Le pouvait-il? Mais il l'a limitée; — n'y était-il pas contraint par un usage de la guerre, quoi que l'on en puisse dire? Cette excuse n'a-t-elle point paru sincère au sénat? et depuis, ne lui a-t-il pas prodigué toute sorte d'honneurs? — Il a refusé de porter secours à Trevisani? — Il y avait plus de dangers à lui en donner : l'entreprise avait été résolue à l'insu du comte; il ne fut pas averti à temps, et la sentence qui a condamné Trevisani à un aussi honteux exil n'a-t-elle pas rejeté sur lui la faute tout entière? — On parle de Crémone. — Mais qui a médité la conquête de Crémone? Qui ordonna qu'elle fût tentée? le comte. Une faible troupe n'a pu soutenir le choc inattendu de tout un peuple qui se lève au bruit, mais elle est retournée au camp sans avoir perdu un seul combattant. Le comte n'a pas jugé prudent de s'aventurer contre un ennemi nouveau, imprévu, et il a abandonné l'entreprise. — C'est parmi beaucoup d'autres, si heureusement accomplies, une entreprise manquée. Mais la trahison, où est-elle? Depuis longtemps, dites-vous, son langage est fier, injurieux, et notre patience à le supporter a fait tache sur notre honneur; — et un guet-apens la fera disparaître? Puisqu'un nœud, autrefois si cher, ne peut plus unir Venise à Carmagnola, qui

nous empêche de le rompre? Une amitié si noblement serrée ne peut-elle noblement finir? Comment? Là encore on voit un danger! On redoute le génie audacieux du condottiere, sa renommée, l'amour des soldats! Si c'est un crime de rendre plein témoignage à la vérité, si à cette crainte misérable on ne peut opposer la loyauté du comte, le sentiment de notre honneur ne peut-il du moins nous en affranchir? Ayons de nous-mêmes une plus haute idée, et ne laissons pas croire que Venise en est venue à ce point qu'un homme peut la mettre en péril. Laissons de tels soucis aux tyrans. Que l'on craigne la valeur là où le sceptre est dans une seule main, là où pour le ravir il suffit d'un guerrier qui dise : Je suis plus digne de le porter, — et qui le persuade à ses compagnons d'armes. Mais lui, que pourrait-il tenter? — Retourner au duc, dit-on, et entraîner avec lui ses bandes dans sa trahison. —Retourner au duc? à l'homme qui ne pardonna jamais ni un affront ni un service éclatant, lui qui éleva son trône et qui vient de l'ébranler? Celui qui n'a pu rester l'ami de Philippe quand il combattait pour lui, le redeviendrait après l'avoir vaincu! Il s'approcherait de cette main qui, ici, à Venise, dans cet asile, achète un poignard pour lui percer le cœur! Il n'y a que la haine, seigneur, qui le puisse croire. Ah! quelle que soit la raison qui fait que je me trouve devant ce tribunal redouté, c'est pour moi une faveur suprême, si je puis une fois encore faire entendre la vérité; et je nourris un reste d'espérance qui peut-être ne sera pas vain. Oui, la haine aveugle, la haine seule pouvait faire que dans le sénat un tel soupçon fût énoncé, entendu, toléré. Le comte a beaucoup d'ennemis parmi nous; je ne veux pas chercher pourquoi ils le sont devenus; — ils le

sont. Lorsque je dévoilais les inimitiés privées qui se cachaient à l'ombre de la vindicte publique; lorsque je demandais que l'on ne prît conseil que de l'intérêt de l'État et de la justice; je ne remplissais pas alors le devoir d'un ami, mais celui d'un patricien fidèle. Je n'excuse pas mes paroles; lorsque j'ai entendu proposer que, sous prétexte de consulter Carmagnola, il fût rappelé à Venise, accueilli avec plus d'honneurs encore que de coutume, et tout cela pour l'attirer dans le piége... alors, je ne le nie point...

MARINO.

Vous ne vous êtes plus souvenu que de l'ami.

MARCO.

Alors, je ne veux pas le dissimuler, j'ai senti toutes les puissances de mon âme se soulever contre un conseil... Non, ce ne fut pas ma seule pensée que j'écoutai, ce fut l'honneur de ma patrie que je vois avili, le cri de nos ennemis et de la postérité, ce premier sentiment d'honneur qu'une trahison inspire à l'homme qui doit en détourner l'effet ou se tenir à l'écart. Et si à tant d'émotions est venue aussi se mêler quelque pitié pour un héros, devais-je donc, pouvais-je lui imposer silence? Je suis coupable d'avoir cru qu'il ne peut y avoir d'utile pour Venise que ce qui l'honore; qu'il est possible de la sauver sans pour cela...

MARINO.

C'est assez : si j'en ai tant écouté, c'est parce qu'il importe aux chefs du conseil de vous connaître à fond. On a voulu vous attendre à la réflexion; on a voulu voir si des pensées plus mûres ne vous auraient pas ramené à des conseils plus sages, plus dignes d'un citoyen de Venise. Maintenant, puisque c'est en vain qu'on a pu l'espérer, croyez-vous que je veuille défen-

dre devant vous un décret du sénat? Il ne s'agit ici que de vous. Pensez à vous, non à la patrie : à d'autres mains, à des mains courageuses et pures est commis le soin de sa destinée; ce qu'il lui importe, ce n'est pas que sa volonté vous plaise, mais qu'elle s'accomplisse, et qu'on ne souffre pas même la pensée d'y apporter obstacle. C'est à quoi nous veillons. Or donc, je ne veux plus de vous qu'une réponse. Le vote du sénat sur cet homme est formel, il doit s'exécuter. — Vous, quelles sont vos pensées?

MARCO.

Quelle question, seigneur!

MARINO.

Vous êtes en dehors d'un grand dessein; et dans votre cœur vous souhaitez qu'il ne puisse s'accomplir; n'est-ce pas la vérité?

MARCO.

Qu'importe à l'État ce que je souhaite? Il sait par expérience que pour agir je ne prends pas conseil de mes vœux, mais de mon devoir.

MARINO.

Quel gage avons-nous que vous agirez ainsi? Je vous en demande un au nom du tribunal. Si vous le refusez, il vous tient pour un traître, et ce qui est réservé aux traîtres, vous le savez.

MARCO.

Moi!... qu'exige-t-on de moi?

MARINO.

Reconnaissez quelle est cette patrie à qui votre cœur a eu le courage de préférer un étranger. C'est toujours avec effort, toujours tardivement, qu'elle appesantit sa main sur l'un de ses enfants; et elle ne consent à perdre que celui qu'elle ne peut sauver. Elle est prête

à oublier toutes vos erreurs; elle vous ouvre elle-même la voie du repentir.

MARCO.

Du repentir!... mais quelle est cette voie?

MARINO.

Le musulman menace d'attaquer Thessalonique; vous y êtes envoyé. Les fonctions que vous devez y remplir, vous les connaîtrez sur les lieux; le navire est prêt, et vous partirez aujourd'hui.

MARCO.

J'obéirai.

MARINO.

Mais on veut un garant de votre foi; vous allez jurer par tout ce qu'il y a de sacré que, ni en paroles, ni en signes, rien par vous ne transpirera de tout ce qui a été résolu aujourd'hui. Voici la formule du serment. (*Il lui présente un papier.*) Signez.

MARCO; il lit.

Eh quoi! seigneur, il ne suffit pas?...

MARINO.

Écoutez-moi, c'est la dernière fois. Le messager est en route pour porter au comte son rappel. S'il obéit promptement et revient à Venise, il trouvera justice, peut-être clémence; mais s'il refuse, s'il se fait attendre, s'il laisse percer le moindre soupçon, apprenez un grand secret et gardez-le fidèlement: l'ordre est donné, il ne sortira pas vivant de nos mains. Le traître qui oserait l'avertir par un signe, celui-là le tue et se perd avec lui. — Je ne veux plus rien entendre; — signez, ou bien...

(Il lui présente le papier.)

MARCO.

Voici mon nom.

(Il lui prend le papier et le signe.)

MARINO.

Tout est oublié. Votre fidélité a noblement triomphé; le devoir a vaincu. Maintenant c'est la prudence qui doit achever l'entreprise, et la vôtre ne saurait être en défaut, pour peu que vous vous souveniez que vous tenez deux vies en vos mains.

(Il sort.)

SCÈNE II

MARCO.

C'en est donc fait!... je suis un lâche!... J'ai été mis à l'épreuve, et qu'ai-je fait? avant ce jour, je ne me connaissais pas moi-même!... Oh! quel secret je viens de découvrir! J'étais capable d'abandonner un ami dans le piége!... de voir l'assassin s'avancer dans l'ombre derrière lui; de voir le poignard descendre sur lui et de ne pas crier : Prends garde à toi! j'en étais capable, je l'ai fait... Je ne dois plus le sauver. J'ai appelé le ciel en témoignage d'une infâme lâcheté... J'ai signé sa sentence; j'ai, moi aussi, ma part dans son sang! Oh! qu'ai-je fait? Je me suis donc laissé épouvanter?... La vie? Hé bien! il est des circonstances où l'on ne peut la conserver sans crime, ne le savais-je pas? Pourquoi donc ai-je promis? pourquoi ai-je tremblé? pour moi? pour moi? pour cette tête déshonorée?... ou pour mon ami? mon refus hâtait le coup, au lieu de le détourner. — O Dieu qui voyez tout, dévoilez-moi mon cœur; que je voie du moins en quel abîme je suis tombé, si j'ai été plus insensé, ou plus lâche, ou plus malheureux! ô Carmagnola, tu viendras!... oui, certes, il viendra... S'il lui restait encore quelque soupçon sur ces âmes de renards, il pensera que Marco est sénateur, et que moi aussi je l'invite à

venir, et il chassera toute hésitation loin de lui; il se reprochera d'avoir pu hésiter... et c'est moi qui le perds! — Mais... ce misérable n'a-t-il pas parlé de clémence? oui, la clémence que le puissant accorde à l'homme qu'il a attiré dans le piége, à celui que lui-même il accuse et qu'il a intérêt à trouver coupable. De la clémence pour un innocent! Oh! le lâche, c'est moi qui l'ai cru, ou ai voulu le croire! Il a prononcé ce mot, parce qu'il a compris que ce n'était pas assez pour me corrompre de cette terreur qu'il faisait goutte à goutte descendre sur mon âme; il a vu qu'il me fallait un noble prétexte, et il me l'a fourni; les perfides! les traîtres! Comme ils se sont distribué les rôles entre eux! A l'un le sourire, à l'autre le poignard, à cet autre les menaces... et le mien? ils ont voulu que ce fût la faiblesse et la tromperie... et je l'ai accepté! Je les méprisais — et me voilà plus méprisable qu'eux! Eux, ils ne sont pas ses amis!... et moi étais-je digne de l'être? Je le cherchai, je me laissai prendre à la grandeur de son caractère, à l'éclat de son nom. Pourquoi d'abord ne pensai-je pas que c'est un fardeau que l'amitié d'un homme supérieur aux autres hommes? Que ne le laissai-je alors parcourir seul sa brillante carrière, si je ne pouvais suivre ses pas? Je lui tendis la main, il la serra loyalement; et maintenant qu'il dort et que l'ennemi est sur sa tête, je la retire, cette main! Il s'éveille, il me cherche, — et j'ai pris la fuite! Il me méprise — et meurt! Non, je ne puis supporter cette pensée! qu'ai-je fait?... Hé bien! ce que j'ai fait! rien encore. J'ai signé un papier, rien de plus. Si le serment fut un crime, n'est-ce pas vertu de l'enfreindre? Je ne suis encore que sur le bord du précipice; je le vois, et je puis me retirer. — Ne pourrais-

je trouver un moyen? Mais si je le tue? — Oh! peut-être l'a-t-il dit pour m'épouvanter. — Et s'il l'avait dit sérieusement? Oh! barbares, dans quel abominable filet vous me tenez enveloppé! il n'y a pas pour moi de noble résolution; quelque parti que je prenne, je suis coupable. Oh! doute affreux! — Je les remercie, ils m'ont fait une destinée; ils m'ont poussé dans un chemin. — J'y cours: — Je ne l'ai point choisi, c'est toute ma consolation. —Je ne choisis rien; et tout ce que je fais, c'est par la force, c'est par la volonté d'autrui. — Terre où je naquis, adieu pour toujours! J'espère que je mourrai loin de toi et avant de rien apprendre de toi, je l'espère; le ciel, sans doute par pitié, m'envoie au milieu des dangers. — Je ne mourrai pas pour toi. Que tu sois grande et glorieuse, que m'importe le reste? Moi aussi j'avais deux trésors, ma vertu et un ami, — et tu m'as ravi l'un et l'autre.

(Il sort.)

SCÈNE III

La tente du comte.

LE COMTE ET GONZAGA.

LE COMTE.

Eh bien! qu'as-tu appris?

GONZAGA.

J'ai parlé aux commissaires, comme tu me l'as ordonné, et leur ai montré clairement que, si la flotte a été battue, toute la faute, toute la honte en est à celui qui n'a pas su la commander; que la journée lui a été funeste, parce qu'il a combattu sans se concerter avec toi; qu'appelé trop tard par lui à son secours, tu n'as pas dû manquer à tes desseins pour servir ceux d'un autre; et que, s'ils voulaient que leurs armes fussent

toujours heureuses entre tes mains, ils n'avaient qu'à remettre tout le soin de la guerre à la prudence et à la volonté d'un seul.

LE COMTE.

Et qu'ont-ils répondu?

GONZAGA.

Mes paroles ont paru les convaincre. Ils ont dit d'abord qu'ils ne voulaient rien dissimuler; que leurs vaisseaux perdus et Crémone vainement surprise, c'était là sans doute une pensée qui leur était amère; mais qu'ils sont heureux de savoir que la faute ne doit point t'en être imputée; et quel qu'en soit l'auteur, que c'est de toi qu'ils en attendent la réparation.

LE COMTE.

Tu le vois, cher Gonzaga, si l'on en croit le vulgaire, il faut une excessive réserve, un art profond avec ces hommes d'État. J'ai été avec eux ce que je suis toujours; j'ai coupé court à leurs injustes prétentions, je les ai fait descendre quelque peu de cette hauteur où se place l'homme accoutumé à ne voir autour de lui que des esclaves; je leur ai marqué jusqu'à quel point je permets que l'on soit mon maître; ce point ils ne l'ont plus dépassé; et depuis je les ai toujours trouvés pleins de sagesse et de courtoisie.

GONZAGA.

Et cependant je ne voudrais conseiller à personne de suivre cette voie. — Depuis longtemps la gloire et la fortune te suivent; tu leur es utile, tu leur es nécessaire, tu leur es cher, — redoutable peut-être; — tu as triomphé de l'épreuve, si toutefois l'on peut dire que c'est chose achevée.

LE COMTE.

Quel doute as-tu encore?

GONZAGA.

Mais toi, quelle certitude? Je vois de beaux semblants, j'entends de douces paroles, autant de signes d'amitié; mais la haine qui craint en a-t-elle d'autres?

LE COMTE.

Non : cette pensée ne me préoccupe nullement. Ils sont trop accoutumés à régner pour ignorer qu'il ne faut pas importuner l'homme de qui on obtient le plus en lui demandant le moins. D'ailleurs — tu peux m'en croire; — je les ai observés de près; leur politique profonde, ces savantes manœuvres, ces détours mensongers, cet art de feindre, de se taire, de prévoir, dont le monde les loue et les blâme si vivement, tout cela est fort au-dessous de ce que le monde en peut voir.

GONZAGA.

Si toutefois ce n'est pas le comble de leur art que de paraître tels à tes yeux.

LE COMTE.

Non; tu les vois par les yeux d'autrui. Quand tu les verras par les tiens, tu en auras une autre idée. Il en est bon nombre parmi eux qui sont honnêtes et francs. Il en est un surtout qui renferme une âme élevée et de qui n'oserait s'approcher une pensée qui ne fût pas généreuse : âme douce et fière, dans laquelle tu ne saurais lire sans te sentir touché d'amour, de respect et du désir de lui ressembler. — Ne crains rien, ils ne sont pas mécontents de moi, et si jamais ils l'étaient, je le saurais bientôt.

GONZAGA.

Veuille le ciel que tu ne t'abuses pas!

LE COMTE.

— J'ai un autre souci, — je suis las de cette guerre

que je ne puis conduire à mon gré.— Quand je n'étais encore qu'un soldat de fortune, caché et perdu dans mille autres, quand je sentais que le ciel ne m'avait pas mis à ma place, que je respirais en frémissant l'air pesant de l'obscurité, et que le commandement me paraissait si beau... qui m'eût dit alors qu'un jour je le posséderais, que je commanderais à des chefs glorieux, à tant de soldats si fidèles et si braves, et que pourtant je ne serais pas heureux!... (*Entre un soldat.*) Que m'apportes-tu?

LE SOLDAT.

Une dépêche de Venise.

(Il lui présente le papier et sort.)

LE COMTE.

Voyons. (*Il lit.*) Que te disais-je? Je ne les eus jamais plus favorables. Le duc leur demande la paix, et ils désirent en conférer avec moi. Veux-tu m'accompagner?

GONZAGA.

Je te suis.

LE COMTE.

Que dis-tu de cette paix?

GONZAGA.

Tu le demandes à un soldat?

LE COMTE.

Il est vrai; — mais est-ce là une guerre? O ma femme, ô ma fille, avant peu je vous reverrai, j'embrasserai mes amis. — C'est là au moins du bonheur! — et cependant je ne suis pas pleinement heureux. — Qui pourrait me dire si je reverrai jamais un si beau champ de bataille?

ACTE CINQUIÈME

SCÈNE PREMIÈRE

Il fait nuit. — Une salle du conseil des Dix, éclairée.

LE DOGE, LES DIX ET LE COMTE, *assis.*

LE DOGE, au comte.

Voilà à quelles conditions le duc nous offre la paix, c'est sur quoi le conseil vous demande votre avis.

LE COMTE.

Seigneurs, je vous en donnai un, en d'autres temps; je promis beaucoup, et alors vous fûtes satisfaits. J'ai tenu une partie de mes promesses; toutefois, mes actions sont encore loin de mes paroles; je ne veux pas néanmoins vous les faire oublier; ce n'était pas la jactance d'un soldat qui les plaçait sur ma lèvre imprévoyante. Vous me demandez encore mon avis, je ne puis que vous redire le premier : Si vous vous proposez de faire une guerre à outrance, une guerre ardente et décisive, il en est toujours temps; et c'est encore le meilleur choix. On vous abandonne Bergame et Brescia; — ne sont-elles pas à vous ? la victoire vous les a données. Le duc ne saurait vous offrir autant que vous pouvez espérer de lui ravir encore. Mais vous ne demandez sans doute que la vérité à un guerrier qui vous

a juré sa foi; — s'il ne vous plaît pas de changer la manière de conduire cette guerre, acceptez, et faites la paix.

LE DOGE.

Vos paroles donnent beaucoup à entendre, mais expliquent peu. On vous demande un avis positif.

LE COMTE.

Écoutez-le donc. Choisissez un général, et mettez en lui votre confiance : qu'il puisse tout entreprendre, que rien ne se tente sans lui; donnez-lui un large pouvoir, et qu'il en rende un compte rigoureux. Je ne vous demande pas de me choisir : je dis seulement qu'il ne faut pas beaucoup attendre d'un général à qui vous n'aurez pas fait cette situation.

MARINO.

Mais n'était-elle pas la vôtre, quand vous avez voulu que les prisonniers fussent mis en liberté, et ils l'ont été? Et cependant la guerre n'en a été ni plus décisive ni plus sûre. Général et maître absolu dans le camp, peut-être eussiez-vous moins accordé.

LE COMTE.

J'aurais fait plus : ces braves seraient venus sous mes bannières, et le trône de Philippe serait maintenant vide ou occupé par un autre.

LE DOGE.

Vous avez de vastes desseins.

LE COMTE.

Et il ne tient qu'à vous de les accomplir : s'ils ne le sont pas encore, c'est que le bras qui devait agir n'était pas libre, c'est la seule raison.

MARINO.

On nous en a dit une autre : le duc vous aurait ému de pitié, et la haine violente que vous éprouviez pour

votre ancien maître, vous l'auriez reportée tout entière sur vos maîtres d'aujourd'hui.

LE COMTE.

Voilà ce qu'on vous a rapporté! C'est le malheur de ceux qui gouvernent les États d'entendre tranquillement l'impudente calomnie et les rêves honteux d'un lâche dont, simples particuliers, ils ne daigneraient pas écouter les paroles.

MARINO.

Votre malheur à vous, c'est que vos actions s'accordent avec ce rapport, et que votre langage coupable le confirme et le surpasse.

LE COMTE.

Je respecte en vous votre rang, et ces nobles seigneurs au milieu desquels vous a placé le hasard; l'honneur non mérité dont il leur a plu d'environner leur capitaine, cet honneur qui fait que je vous écoute ici montre bien, et c'est là du moins ma consolation, qu'ils ont de lui une autre idée.

LE DOGE.

Nous n'avons tous qu'une même idée.

LE COMTE.

Et laquelle?

LE DOGE.

Vous l'avez entendue.

LE COMTE.

Ce que je viens d'entendre est le sentiment du conseil?

LE DOGE.

Oui, en croirez-vous le doge?

LE COMTE.

On douterait de moi?...

LE DOGE.

Il y a longtemps que ce n'est plus un doute.

LE COMTE.

Et voilà pourquoi vous m'avez appelé? et vous vous êtes tus jusqu'à ce moment?

LE DOGE.

Oui, pour punir votre trahison et ne vous donner aucun prétexte pour la consommer.

LE COMTE.

Moi, un traître! Je commence enfin à vous comprendre : aveugle qui n'ai pas voulu en croire un ami! — Moi, un traître! Mais ce titre infâme n'arrive point jusqu'à moi; il n'est pas le mien; que celui qui l'a mérité le garde. Appelez-moi insensé, je le souffrirai, je le mérite. Tel est ici mon rôle, mais je ne voudrais le changer pour aucun autre, car c'est encore le plus digne. — Je regarde, je ramène ma pensée vers le temps où je fus votre soldat; c'est un chemin semé de fleurs. Signalez-moi un jour où je vous parus un traître! Marquez-moi un jour qui n'ait été rempli de vos actions de grâce, de vos louanges, de vos promesses! que vous dirai-je encore? Je siége dans cette enceinte; et quand je venais y recevoir ce qui me semblait le comble des honneurs, quand plus haut que jamais parlaient dans mon cœur la confiance, l'amour, la reconnaissance, le dévouement... la confiance, non (pense-t-on à la confiance lorsque, invité par des amis, on se rend au milieu d'eux?) — Je me jetais dans un piége! hé bien! j'y suis tombé;—soit! Mais allons,—puisque enfin vous avez rejeté le voile mensonger du sourire, le ciel en soit loué! Nous voici du moins sur un terrain qui ne m'est pas inconnu. — A vous d'accuser, à moi de me défendre. Parlez, quelles sont mes trahisons?

LE DOGE.

Vous les entendrez tout à l'heure du collége secret.

LE COMTE.

Je le récuse. Tout ce que j'ai fait pour vous, je l'ai fait à la clarté du soleil; je ne veux pas en rendre compte dans de perfides ténèbres. Le guerrier n'a qu'un juge, le guerrier. Je veux me justifier devant un juge qui me comprenne; je veux que le monde entende ma défense, et qu'il voie...

LE DOGE.

Le temps de vouloir est passé.

LE COMTE.

Mais on veut donc ici me faire violence? Holà! mes gardes!

(Il élève la voix et se dispose à sortir.)

LE DOGE.

Vos gardes sont loin d'ici. — Soldats! — (*Entrent des gens armés.*) — Voici désormais vos gardes.

LE COMTE.

Je suis trahi! je le vois.

LE DOGE.

Nous avons donc fait sagement de les renvoyer : on a eu raison de penser que, surpris dans son complot, le traître pouvait devenir un rebelle.

LE COMTE.

Un rebelle aussi! oui; vous pouvez désormais parler comme il vous plaira.

LE DOGE.

Qu'on l'entraîne au tribunal secret.

LE COMTE.

Écoutez-moi d'abord un instant. Vous avez, je le vois, résolu ma mort; mais en même temps, vous avez résolu votre infamie éternelle. L'enseigne du Lion se

déploie hors de ses antiques frontières, sur ces tours où l'Europe sait que je la plantai de ma main. Où vous régnez, on se taira, il est vrai: mais autour de vous, mais où n'arrive pas la terreur muette de votre domination, là seront pesés, là seront écrits en caractères ineffaçables le bienfait et la récompense. Pensez à votre histoire, à l'avenir. Avant peu, le jour viendra où vous aurez encore besoin d'un guerrier; — qui voudra se faire le vôtre? — Vous provoquez le soldat. Maintenant je suis entre vos mains, il n'est que trop vrai. Mais souvenez-vous que je ne suis pas né ici, que je naquis chez une nation belliqueuse, unie, accoutumée depuis longtemps à regarder comme sienne la gloire de chacun de ses enfants; elle ne peut rester étrangère à l'outrage qui m'est fait. On vous trompe, et vous vous êtes laissé entraîner par quelque lâche, votre ennemi et le mien. Vous ne croyez pas que je vous aie trahis. Il en est temps encore.

LE DOGE.

Il est trop tard. Quand vous avez médité le crime et bravé ceux qui devaient le punir, c'est alors qu'il fallait prévoir.

LE COMTE.

Misérable! tu as peut-être osé croire qu'un brave tremblait pour ses jours! Ah! tu verras comment on meurt; va... Quand la dernière heure viendra te prendre sur ton lit sans honneur, certes tu ne l'attendras pas avec ce front que je porte au-devant de la mort infâme où tu me traînes.

SCÈNE II

La maison du comte.

ANTONIETTA, MATHILDE.

MATHILDE.

Voici l'aurore; et mon père ne vient point encore.

ANTONIETTA.

Oh ! tu ne le sais pas par expérience ; les événements heureux arrivent tard, se font longtemps attendre et n'arrivent pas toujours. C'est le malheur seul qui se hâte, ô ma fille : à peine l'a-t-on entrevu, que déjà il est sur nous. Mais la nuit est passée. Les pénibles heures de l'attente sont déjà loin : dans peu d'instants sonnera celle de la joie. Il ne peut tarder davantage ; — Ce retard m'est d'un heureux augure : ils n'ont tant prolongé leur délibération que pour assurer la paix. — Il sera à nous, et pour longtemps.

MATHILDE.

O ma mère, je l'espère aussi. Voilà assez de nuits passées dans les pleurs, assez de jours dans les alarmes. Il est bien temps qu'à chaque minute, à chaque nouvelle, à chaque rumeur du vulgaire, nos cœurs ne tressaillent plus, et que cette pensée horrible ne revienne plus affaiblir notre âme combattue : Celui après lequel vous soupirez, maintenant peut-être il meurt.

ANTONIETTA.

Oh! pensée cruelle! Mais pour l'instant du moins elle est loin. Toute joie, ma fille, s'achète au prix de la douleur. As-tu oublié ce jour où ton glorieux père, mené en triomphe et environné des plus nobles citoyens, portait au temple les enseignes des ennemis?

MATHILDE.

Oh ! ce jour !

ANTONIETTA.

Chacun semblait au-dessous de lui ; l'air retentissait de son nom ; et nous, séparées de la foule, nous contemplions d'un lieu élevé cet homme sur qui seul étaient tournés tous les regards : ivres de joie, nos cœurs défaillaient et se disaient : « Nous sommes à lui ! »

MATHILDE.

Heureux moments !

ANTONIETTA.

Qu'avions-nous fait pour les mériter ? Le ciel nous avait entre mille choisies pour cette joie. — Le ciel t'a choisie, le ciel a écrit sur ton front un nom si beau,... il t'a fait un présent si rare, que, quel que soit l'homme auquel tu l'apportes, il en sera fier. Ah ! quelle envie excite notre sort ? Ne faut-il pas la payer de ces tourments ?

MATHILDE.

Ah ! le terme en est venu... écoute : j'entends un bruit de rames... il augmente... il cesse... les portes s'ouvrent... ah ! sans doute c'est lui qui arrive ! ô ma mère, je vois une armure ! c'est lui !

ANTONIETTA.

Qui serait-ce donc si ce n'était pas lui ?..... ô mon époux !...

(Elle se précipite vers la porte.)

SCÈNE III

LES MÊMES, GONZAGA.

ANTONIETTA.

Gonzaga !... Où est mon époux ? où est-il ?... Mais

vous ne répondez pas! Oh! ciel! votre air annonce un malheur.

GONZAGA.

Ah! il n'annonce que trop bien la vérité.

MATHILDE.

Un malheur! pour qui?

GONZAGA.

O femmes infortunées! pourquoi m'imposait-on une tâche si cruelle?

ANTONIETTA.

Ah! vous voulez être compatissant, et vous êtes cruel : ne nous faites plus trembler. Au nom de Dieu, parlez : où est mon époux?

GONZAGA.

Que le ciel vous donne la force de m'écouter... Le comte...

MATHILDE.

Il est peut-être retourné au camp?

GONZAGA.

Hélas! il n'y retournera plus : il a encouru la disgrâce de la seigneurie : il est arrêté.

ANTONIETTA.

Il est arrêté! Pourquoi?

GONZAGA.

Ils l'accusent de trahison.

ANTONIETTA.

Lui, un traître!

MATHILDE.

O mon père!

ANTONIETTA.

Mais achevez : nous sommes prêtes à tout : que lui feront-ils?

GONZAGA.

Vous ne l'entendrez pas de ma bouche.

ANTONIETTA.

Ah! ils l'ont tué!

GONZAGA.

Il vit; mais la sentence est prononcée.

ANTONIETTA.

Il vit? Ne pleure pas, ma fille, c'est le moment d'agir. Gonzaga, par pitié, ne vous lassez pas de notre malheur; le ciel vous confie deux tristes délaissées.— Il était votre ami : — Allons, conduisez-nous vers les juges. Viens avec moi, pauvre petite innocente. Oh! viens! — il est encore de la pitié sur la terre; — ils ont aussi des femmes et des enfants. Pendant qu'ils écrivaient l'abominable sentence, il ne leur est pas venu à l'esprit qu'il était époux et père; — quand ils verront quelle douleur a causée une parole sortie de leur bouche, ils en frémiront eux-mêmes. Oh! ils ne pourront s'empêcher de la révoquer : — l'aspect de la douleur est terrible à l'homme.—Peut-être le héros n'a-t-il pas daigné se justifier, leur rappeler ce qu'il a fait pour eux : nous saurons, nous, le rappeler. Ah! sans doute il n'a point prié; mais nous, nous pourrons prier....

(Elle va pour sortir.)

GONZAGA.

Oh! ciel! que ne puis-je vous laisser au moins cette espérance! toutes prières seraient inutiles : ici les juges sont sourds, implacables, — inconnus : la foudre tombe, la main qui la lance reste cachée dans les nuages. Une seule consolation vous est accordée, la triste consolation de le voir, et je vous l'apporte. Mais le temps presse : prenez courage; l'épreuve est ter-

rible, mais le dieu des infortunés sera avec vous.

MATHILDE.

Il n'est donc plus d'espérance?

ANTONIETTA.

O ma fille!

(Elles partent.)

SCÈNE IV

La prison.

LE COMTE.

A cette heure, elles le savent. — Oh! pourquoi du moins n'ai-je pu mourir loin d'elles! La nouvelle leur en viendrait horrible, il est vrai, mais l'heure solennelle de la douleur serait passée; — et à présent la voilà devant nous : il faut vider la coupe lentement et ensemble! — Oh! vaste horizon des plaines! lumière éclatante du soleil! ô bruit des armes! ô joies du danger! ô trompettes! ô cris des combattants! ô mon destrier! c'est parmi vous qu'il était beau de mourir! — Mais quoi! — Je marcherai donc de mauvaise grâce au-devant de mon sort, contraint et dans l'attitude d'un coupable, répandant sur le chemin des vœux impuissants et de misérables plaintes! Et Marco! lui aussi! il m'aurait trahi! Oh! vil soupçon! oh! doute! que ne puis-je m'en délivrer avant de mourir! — Mais non; — pourquoi de nouveau se reprendre à la vie et reporter encore son regard en arrière, quand le pied ne peut y revenir? — Et toi, Philippe, tu vas te réjouir! — Qu'importe? Je les ai aussi éprouvées, ces joies impies : je sais maintenant ce qu'elles valent. — Mais les revoir! mais entendre leurs gémissements! entendre le dernier adieu de ces voix aimées! me retrouver dans leurs bras, et — m'en arracher pour

toujours! Les voici! ô mon Dieu! jette du ciel sur elles un regard de pitié!

SCÈNE V

ANTONIETTA, MATHILDE, GONZAGA, LE COMTE.

ANTONIETTA.

Mon époux!

MATHILDE.

Oh! mon père!

ANTONIETTA.

C'est ainsi que tu nous reviens? C'est là ce moment si désiré?...

LE COMTE.

O infortunées! le ciel sait si je le redoute pour d'autres que pour vous. Il y a longtemps que je suis accoutumé à voir la mort en face et à l'attendre. Ah! ce n'est que pour vous que j'ai besoin de courage; et vous, —vous ne voudrez point me l'ôter, n'est-ce pas? Lorsque Dieu fait tomber le malheur sur les bons, il leur donne aussi la force de le soutenir. Ah! que la vôtre soit égale à votre infortune! Jouissons de ce dernier embrassement : c'est encore un don du ciel. Tu pleures, ma fille? et toi aussi, chère épouse? Ah! quand je te fis mienne, tes jours sereins coulaient en paix. — Je t'associai à une triste destinée : cette pensée m'empoisonne la mort. Ah! ne me laisse pas voir à quel point tu es par moi malheureuse!

ANTONIETTA.

O toi, l'époux de mes beaux jours, toi à qui je les dus; lis dans mon cœur : j'expire de douleur, et cependant je ne puis désirer de n'être point à toi.

LE COMTE.

Épouse chérie, je savais bien ce qu'en toi je perds, — mais fais qu'à cette heure je ne le sente pas trop amèrement.

MATHILDE.

Oh! les assassins!

LE COMTE.

Non, ma douce Mathilde, que le triste cri de la vengeance et du ressentiment ne sorte pas de ton âme innocente, ne trouble pas ces instants, — ils sont sacrés. Le dommage est grand; mais pardonne, et tu verras que, parmi tant de maux, une joie sublime nous reste encore, — la mort! L'ennemi le plus cruel ne peut, après tout, qu'en hâter l'heure. — Oh! ce ne sont pas les hommes qui ont inventé la mort; elle serait pleine de rage, insupportable: — elle nous vient du ciel, et le ciel y ajoute des consolations que les hommes ne peuvent donner ni ôter. — O mon épouse! ô ma fille! écoutez mes dernières paroles; elles tombent amères sur votre cœur, je le vois; mais un jour vous éprouverez quelque douceur à vous les rappeler ensemble! — Toi, mon épouse bien-aimée, vis — surmonte ta douleur, et vis; que cette pauvre enfant ne soit pas tout à fait orpheline. Fuis cette terre, et hâte-toi de ramener ta fille vers les tiens; — elle est leur sang, — tu leur fus si chère autrefois! — Compagne de leur ennemi, tu le fus moins plus tard; de cruels ressentiments politiques ont longtemps séparé les noms des Carmagnola et des Visconti. — Mais tu reviens malheureuse, le triste objet de leur haine n'est plus: — la mort est un grand pacificateur, et toi, tendre fleur, toi qui venais au milieu des armes, réjouir ma pensée, — tu inclines la tête; — oh! la tempête



rugit au-dessus de toi, — tu trembles, et ton sein ne peut plus contenir tes sanglots. — Je sens tomber sur ma poitrine tes larmes brûlantes et je ne puis les essuyer : — tu sembles invoquer ma pitié, ô Mathilde; ah! ton père ne peut rien pour toi. — Mais, tu le sais, les délaissés ont encore un père dans le ciel; — prends confiance en lui, et vis pour des jours tranquilles, sinon heureux : sans doute il te les destine. Eh! pourquoi aurait-il épanché sur le matin de ta vie tout le torrent de l'infortune, s'il ne réservait pour le reste son entière miséricorde? — Vis et console cette pauvre mère accablée. — Ah! puisse-t-elle un jour te conduire aux bras d'un époux digne de toi! — Gonzaga, je t'offre cette main que tu as serrée tant de fois le jour de la bataille, et quand on ne savait si, le soir, on se reverrait; veux-tu la serrer encore et me donner ta foi que tu seras le guide et le défenseur de ces chères créatures, jusqu'à ce qu'elles soient rendues à leur famille?

GONZAGA.

Je te le promets.

LE COMTE.

Maintenant je suis content. Si, plus tard, tu retournes au camp, salue mes frères d'armes, et dis-leur que je meurs innocent : tu as été le témoin de mes actions, de mes pensées... — et tu le sais. Dis-leur que jamais la honte d'une trahison ne souilla mon épée; — non, je ne la souillai pas. — C'est moi qui suis trahi! — Et lorsque les trompettes sonneront, que les enseignes s'agiteront au vent, donne encore une pensée à ton vieux compagnon, et au lendemain de la bataille, quand, sur le champ du carnage, le prêtre, avec des chants lugubres, élèvera ses mains vers le ciel pour

offrir le saint sacrifice en mémoire des morts, souviens-toi de celui qui croyait bien aussi mourir au champ d'honneur.

ANTONIETTA.

Pitié pour nous, mon Dieu !

LE COMTE.

Chère épouse! Mathilde! l'heure approche; il faut nous séparer. — Adieu !

MATHILDE.

Non, mon père.

LE COMTE.

Encore une fois sur ce cœur, et par pitié... partez!

ANTONIETTA.

Oh ! non... il faudra qu'ils nous arrachent de force.

(On entend un bruit de gens armés.)

MATHILDE.

Oh! quel bruit!

ANTONIETTA.

Grand Dieu!

(La porte du fond s'ouvre; l'on voit des gens armés; leur chef s'avance vers le comte; les deux femmes tombent évanouies.)

LE COMTE.

O Dieu compatissant! tu les dérobes à ce cruel moment, je te rends grâce. — Ami, prête-leur assistance et enlève-les de ce lieu funeste; et, quand elles reverront la lumière, dis-leur — qu'il ne reste plus rien à craindre.

FIN DE LA TRAGÉDIE.

LETTRE DE M. MANZONI A M. CHAUVET

SUR

L'UNITÉ DE TEMPS ET DE LIEU DANS LA TRAGÉDIE[1].

C'est une tentation à laquelle il est difficile de résister que celle d'expliquer son opinion à un homme qui soutient l'opinion contraire avec beaucoup d'esprit et de politesse, avec une grande connaissance de la matière et une ferme conviction. Cette tentation, vous me l'avez donnée, Monsieur, en exposant les raisons qui vous portent à condamner le système dramatique que j'ai suivi dans la tragédie intitulée *Il Conte di Carmagnola*, dont vous m'avez fait l'honneur de rendre compte dans le *Lycée français*. Veuillez donc bien subir les conséquences de cette faveur, en lisant les observations que vous m'avez suggérées.

Je me garderai bien de prendre la défense de ma tragédie contre vos bienveillantes censures, mêlées d'ailleurs d'encouragements qui font plus, pour moi, que les compenser. Vouloir prouver que l'on a fait une tragédie bonne de tout point est une thèse toujours insoutenable, et qui serait ridicule ici, à propos d'une tragédie écrite en italien par un homme dont elle est le coup d'essai, et qui ne peut, par conséquent, exciter en France aucune attention. Je me tiendrai donc dans la question générale des deux unités; et lorsqu'il me faudra des exemples, je les chercherai dans d'autres ouvrages dont le mérite est constaté par le juge-

1. Cette lettre écrite à Paris et en français, en réponse à un article du *Lycée* sur le *Carmagnola*, trouvait ici naturellement sa place. Elle a été publiée pour la première fois par M. Fauriel. (N. du T.)

ment des siècles et des nations. Que s'il m'arrive parfois d'être obligé de parler de *Carmagnola*, pour raisonner sur l'application que vous faites de vos principes à ce sujet particulier de tragédie, je tâcherai de le considérer comme un sujet encore à traiter.

Dans une question aussi rebattue que celle des deux unités, il est bien difficile de rien dire d'important qui n'ait été dit : vous avez cependant envisagé la question sous un aspect en partie nouveau ; et je la prends volontiers telle que vous l'avez posée : c'est, je crois, un moyen de la rendre moins ennuyeuse et moins superflue.

J'avais dit que le seul fondement sur lequel on a, pendant longtemps, établi la règle des deux unités, est l'impossibilité de sauver autrement la loi essentielle de la vraisemblance ; car, selon les partisans les plus accrédités de la règle, toute illusion est détruite dès que l'on s'avise de transporter d'un lieu dans un autre, et de prolonger au delà d'un jour une action représentée devant des spectateurs qui n'y assistent que pendant deux ou trois heures, et sans changer de place. Vous paraissez donner peu d'importance à ce raisonnement : « C'est moins encore, dites-vous, sous « le rapport de la vraisemblance qu'il faut considérer l'unité « de jour et de lieu, que sous celui de l'unité d'action et de « la fixité des caractères. » J'admettrai donc ces deux conditions comme essentielles à la nature même du drame, et j'essayerai de voir s'il est possible d'en déduire la nécessité de la règle.

J'aurais toutefois, je l'avoue, désiré que vous vous fussiez énoncé d'une manière plus explicite sur la question spéciale de la vraisemblance. Comme c'est le grand argument que l'on a opposé jusqu'ici à tous ceux qui ont voulu s'affranchir de la règle, il aurait été important pour moi de savoir si vous le tenez aujourd'hui pour aussi solide qu'il l'a toujours paru, ou si vous avez consenti à l'abandonner. Il arrive quelquefois que des principes soutenus longtemps par des raisonnements faux se démontrent ensuite par d'autres raisonnements. Mais, comme le cas est rare, et comme la variation dans les preuves d'un système est toujours une

forte présomption contre la vérité de son principe, j'aurais aimé à savoir si c'est pour avoir trouvé insuffisantes ou fausses les anciennes raisons alléguées en faveur du système établi, que vous en avez cherché de nouvelles.

Avant d'examiner la règle de l'unité de temps et de lieu dans ses rapports avec l'unité d'action, il serait bon de s'entendre sur la signification de ce dernier terme. Par l'unité d'action, on ne veut sûrement pas dire la représentation d'un fait simple et isolé, mais bien la représentation d'une suite d'événements liés entre eux [1]. Or, cette liaison entre plusieurs événements, qui les fait considérer comme une action unique, est-elle arbitraire? Non, certes; autrement l'art n'aurait plus de fondement dans la nature et dans la vérité. Il existe donc, ce lien; et il est dans la nature même de notre intelligence. C'est, en effet, une des plus importantes facultés de l'esprit humain que celle de saisir, entre les événements, les rapports de cause et d'effet, d'antériorité et de conséquence, qui les lient; de ramener à un point de vue unique, et comme par une seule intuition, plusieurs faits séparés par les conditions du temps et de l'espace, en écartant les autres faits qui ne tiennent que par des coïncidences accidentelles. C'est là le travail de l'historien. Il fait, pour ainsi dire, dans les événements, le triage nécessaire pour arriver à cette unité de vue : il laisse de côté tout ce qui n'a aucun rapport avec les faits les plus importants, et, se prévalant ainsi de la rapidité de la pensée, il rapproche le plus possible ces derniers entre eux, pour les présenter dans cet ordre que l'esprit aime à y trouver, et dont il porte le type en lui-même.

Mais il y a, entre le but du poëte et celui de l'historien, une différence qui s'étend nécessairement au choix de leurs moyens respectifs. Et, pour ne parler de cette différence

1. On ne peut croire que Boileau ait prétendu s'exprimer rigoureusement quand il a dit :

> Qu'en un lieu, qu'en un jour, *un seul fait* accompli
> Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.

S'il n'avait voulu qu'*un fait* dans chaque tragédie, sa théorie, absolumen[t] inapplicable, serait en contradiction avec la pratique de tous les théâtres.

qu'en ce qui regarde proprement l'unité d'action, l'historien se propose de faire connaître une suite indéfinie d'événements; le poëte dramatique veut bien aussi représenter des événements, mais avec un degré de développement exclusivement propre à son art : il cherche à mettre en scène une partie détachée de l'histoire, un groupe d'événements dont l'accomplissement puisse avoir lieu dans un temps à peu près déterminé. Or, pour séparer ainsi quelques faits particuliers de la chaîne générale de l'histoire et les offrir isolés, il faut qu'il soit décidé, dirigé par une raison; il faut que cette raison soit dans les faits eux-mêmes et que l'esprit du spectateur puisse sans effort, et même avec plaisir, s'arrêter sur cette partie détachée de l'histoire qu'on lui met sous les yeux; il faut enfin que l'action soit une; mais cette unité existe-t-elle réellement dans la nature des faits historiques? Elle n'y est pas d'une manière absolue, parce que, dans le monde moral comme dans le monde physique, toute existence touche à d'autres, se complique avec d'autres existences; mais elle y est d'une manière approximative, qui suffit à l'intention du poëte et lui sert de point de direction dans son travail. Que fait donc le poëte? Il choisit dans l'histoire des événements intéressants et dramatiques, qui soient liés si fortement l'un à l'autre, et si faiblement avec ce qui les a précédés et suivis, que l'esprit, vivement frappé du rapport qu'ils ont entre eux, se complaise à s'en former un spectacle unique et s'applique avidement à saisir toute l'étendue, toute la profondeur de ce rapport qui les unit, à démêler aussi nettement que possible ces lois de cause et d'effet qui les gouvernent. Cette unité est encore plus marquée et plus facile à saisir lorsque, entre plusieurs faits liés entre eux, il se trouve un événement principal, autour duquel tous les autres viennent se grouper, comme moyens ou comme obstacles : un événement qui se présente quelquefois comme l'accomplissement des desseins des hommes; quelquefois, au contraire, comme un coup de la Providence qui les anéantit; comme un terme signalé ou entrevu de loin, que l'on voulait éviter, et vers lequel on se précipite par le chemin même où l'on s'était jeté pour

courir au but opposé. C'est cet événement principal que l'on appelle catastrophe, et que l'on a trop souvent confondu avec l'action, qui est proprement l'ensemble et la progression de tous les faits représentés.

Ces idées sur l'unité d'action me paraissent si indépendantes de tout système particulier, si conformes à la nature de l'art dramatique, à ses principes universellement reconnus, si analogues aux principes mêmes énoncés par vous, que j'ose espérer que vous ne les rejetterez pas. En ce cas, voyez, Monsieur, s'il est possible d'en rien conclure en faveur de la règle qui restreint l'action dramatique à la durée d'un jour et à un lieu invariablement fixé. Que l'on dise que plus une action prend d'espace et de durée, et plus elle risque de perdre ce caractère d'unité si délicat et si important sous le rapport de l'art, et l'on aura raison; mais, de ce qu'il faut à l'action des bornes de temps et de lieu, conclure que l'on peut établir d'avance ces bornes d'une manière uniforme et précise, pour toutes les actions possibles; aller même jusqu'à les fixer, le compas et la montre à la main, voilà ce qui ne pourra jamais avoir lieu qu'en vertu d'une convention vraiment arbitraire. Pour tirer la règle des deux unités de l'unité d'action, il faudrait démontrer que les événements qui arrivent dans un espace plus étendu que la scène, ou, si vous voulez, dans un espace trop vaste pour que l'œil puisse l'embrasser tout entier, et qui durent au delà de vingt-quatre heures, ne peuvent avoir ce lien commun, cette dépendance du reste des événements collatéraux et contemporains, qui en constituent l'unité réelle; et cela ne serait pas aisé. Aussi ceux qui ont fait la règle n'ont-ils songé à rien de tel: c'est pour l'illusion, pour la vraisemblance qu'ils l'ont imaginée; et il y avait déjà longtemps qu'elle était établie sur cette base, quand Voltaire a cherché à lui donner un nouvel appui, car c'est lui qui a voulu le premier déduire l'unité de temps et de lieu de l'unité d'action, et cela par un raisonnement dont M. Guillaume Schlegel a fait voir la faiblesse et même la bizarrerie dans son excellent cours de littérature dramatique.

J'avoue, du reste, que cette manière de considérer l'unité d'action comme existante dans chaque sujet de tragédie semble ajouter à l'art de grandes difficultés. Il est, certes, plus commode d'imposer et d'adopter des limites arbitraires. Tout le monde y trouve son compte : c'est pour les critiques une occasion d'exercer de l'autorité; pour les poëtes, un moyen sûr d'être en règle, en même temps qu'une source d'excuses; et enfin, pour le spectateur, un moyen de juger qui, sans exiger un grand effort d'esprit, favorise cependant la douce conviction que l'on a jugé en connaissance de cause, et selon les principes de l'art. Mais l'art même, qu'y gagne-t-il sous le rapport de l'unité d'action? Comment lui sera-t-il plus facile de l'atteindre, en adoptant des mesures déterminées de lieu et de temps, qui ne sont données en aucune manière par l'idée que l'esprit se forme de cette unité?

Voilà, Monsieur, les raisons qui me font croire, en thèse générale, que l'unité d'action est tout à fait indépendante des deux autres. Je vais à présent vous soumettre quelques réflexions sur les raisonnements par lesquels vous avez voulu les y associer : je prendrai la liberté de transcrire vos paroles, pour éviter le risque de dénaturer vos idées.

« Pour que cette unité (d'action) existe dans le drame, il « faut, dites-vous, que, dès le premier acte, la position et « les desseins de chaque personnage soient déterminés. » Quand même on admettrait cette nécessité, il ne s'ensuivrait pas, à mon avis, que la règle des deux unités dût être adoptée. On peut fort bien annoncer tout cela dans l'exposition de la pièce, y mettre tous les germes du développement de l'action et donner cependant à l'action une durée fictive très-considérable, de trois mois, par exemple. Ainsi je ne conteste ici cette nouvelle règle que parce qu'elle me semble arbitraire. Car où est la raison de sa nécessité? Certes, il faut que, pour s'intéreser à l'action, le spectateur connaisse la position de ceux qui y prennent part; mais pourquoi absolument dès le premier acte? Que l'action, en se déroulant, fasse connaître les personnages à mesure qu'ils s'y rallient naturellement, il y aura intérêt,

continuité, progression, et pourquoi pas unité? Aussi cette nécessité de les annoncer tous dès le premier acte n'a-t-elle pas été reconnue ni même soupçonnée par plusieurs poëtes dramatiques, qui cependant n'auraient jamais conçu la tragédie sans l'unité d'action. Je ne vous en citerai qu'un exemple, et ce n'est pas dans un théâtre romantique que j'irai le chercher : c'est Sophocle qui me le fournit. Hémon est un personnage très-intéressé dans l'action de l'*Antigone*; il l'est même par une circonstance rare sur le théâtre grec, c'est le héros amoureux de la pièce; et cependant non-seulement il n'est pas annoncé dès le premier acte, si acte il y a, mais c'est après deux chœurs, c'est vers la moitié de la pièce qu'on trouve la première indication de ce personnage. Sophocle pouvait néanmoins le faire connaître dès l'exposition; il le pouvait d'une manière très-naturelle, et dans une occasion qu'un poëte moderne n'aurait sûrement pas négligée. La tragédie s'ouvre par l'invitation qu'Antigone fait à sa sœur Ismène d'aller, avec elle, ensevelir Polynice, leur frère, malgré la défense de Créon. Ismène objecte les difficultés insurmontables de l'entreprise, leur commune faiblesse, la force prête à soutenir la loi injuste, et la peine qui en suivra l'infraction. Quelle heureuse occasion Sophocle n'avait-il pas là de mettre dans la bouche d'Antigone les plus beaux discours au sujet d'Hémon, son amant, son futur époux, le fils du tyran ! de jeter en avant l'idée du secours que les deux sœurs auraient pu attendre de lui ! Le poëte ne trouvait pas seulement, dans ce parti, un moyen commode et simple d'annoncer un personnage, mais bien d'autres avantages plus précieux encore dans un certain système de tragédie. Il nouait fortement, par là, l'intrigue dès la première scène; en signalant des obstacles, il faisait entrevoir des ressources et tempérait, par quelques espérances, le sentiment du péril des personnages vertueux; il annonçait une lutte inévitable entre le tyran jaloux de son pouvoir et le fils chéri de ce tyran; en un mot, il excitait vivement la curiosité. Eh bien! tous ces avantages, Sophocle les a négligés, ou, pour mieux dire, il n'y avait dans tout cela rien, non, rien que Sophocle eût

regardé comme avantageux, comme digne d'entrer dans son plan.

Vous vous souvenez, Monsieur, de la réponse qu'il fait faire par Antigone à Ismène? « Je n'invoque plus votre se- « cours, dit-elle; et si vous me l'offriez maintenant, je ne « l'agréerais pas. Soyez ce qu'il vous plaît d'être: moi j'en- « sevelirai Polynice, et il me sera beau de mourir après « l'avoir enseveli. Punie d'une action sainte, je reposerai « avec ce frère chéri, chérie par lui; car nous avons plus « longtemps à plaire aux morts qu'aux habitants de la « terre. » Voyez, Monsieur, comme tout souvenir d'Hémon aurait été déplacé dans une telle situation; comment, à côté d'un tel sentiment, il l'aurait dénaturé, affaibli, profané! C'est un devoir religieux qu'Antigone va remplir: une loi supérieure lui dit de braver la loi imposée par le caprice et par la force. Ismène seule, à ses yeux, a le droit de partager son péril, parce qu'elle est sous le même devoir. Qu'est-ce qu'un amant serait venu faire dans tout cela? et comment les chances d'un secours humain pouvaient-elles entrer dans les motifs d'une telle entreprise?

Ainsi donc, comme toute cette partie de l'action marche naturellement sans l'intervention d'Hémon, comme sa présence et son souvenir même y seraient inutiles et d'un effet vulgaire, le poëte s'est bien gardé d'y avoir recours. Mais lorsque Hémon commence à être intéressé à l'action, Sophocle le fait annoncer et paraître un moment après. Antigone est condamnée, l'épouse d'Hémon va périr; celui-ci est appelé par l'action même, et il se montre. Sa situation est comprise aussitôt qu'énoncée, parce qu'elle est on ne peut plus simple. Hémon vient devant son père défendre la vierge qu'il aime, et qui va mourir pour avoir fait une action commandée par la religion et par la nature; c'est alors, et alors seulement, qu'il doit être question de lui.

Faudra-t-il dire, après cela, que l'*Antigone* de Sophocle manque d'unité d'action, par la raison que la position et les desseins de tous les personnages ne sont pas établis

dès le premier acte? Dans un certain système de tragédie, qui est, à mes yeux, plutôt l'ouvrage successif et laborieux des critiques que le résultat de la pratique des grands poëtes, on attache une très-grande importance à toutes ces préparations de personnages et d'événements. Mais cette importance même me paraît indiquer le faible du système; elle dérive d'une attention excessive et presque exclusive à la forme, je dirais presque au dehors du drame. Il semblerait que le plus grand charme d'une tragédie vienne de la connaissance des moyens dont le poëte s'est servi pour la conduire à bout; qu'on est là pour admirer la finesse de son jeu, et son adresse à se tirer des piéges qu'un art hostile a dressés sur son chemin. On le laisse faire ses conditions dans l'exposition; mais on est, pendant tout le reste de la pièce, aux aguets pour voir s'il les tient. Qu'une situation non préparée trouve place, qu'un personnage non annoncé arrive dans le courant de la tragédie, le spectateur, façonné par les critiques, se révoltera contre le poëte; il lui dira : Je vous comprends fort bien; cette situation n'est nullement embrouillée, nullement obscure pour moi; mais je ne veux pas m'y intéresser, parce que j'avais le droit d'y être disposé d'une autre manière. De là encore cette admiration si petite, je dirais presque cette admiration injurieuse pour ce qu'il y a de moins important dans les ouvrages des grands poëtes. Il est pénible de voir les critiques rechercher avec un souci minutieux quelques vers jetés au commencement d'une tragédie, pour faire connaître d'avance un personnage qui jouera un grand rôle, pour annoncer un incident qui amènera la catastrophe; il est triste de les entendre s'émerveiller sur ces petits apprêts et vous commander, dans leur froide extase, d'admirer l'art, le grand art de Racine! Ah! le grand art de Racine ne tient pas à si peu de chose; et ce n'est pas par ces grands écoliers que sont dignement attestées les beautés supérieures de la poésie : c'est bien plutôt par les hommes qu'elles transportent hors d'eux-mêmes, qu'elles jettent dans un état de charme et d'illusion, où ils oublient et la critique et la poésie elle-même,

pleinement, uniquement dominés par la puissance de ses effets.

Les autres conditions que vous exigez dans une tragédie, pour que l'unité d'action s'y trouve, sont, « que les des- « seins des personnages se renferment toujours dans le « plan que l'auteur s'est tracé, qu'il soit rendu compte au « spectateur de tous les résultats qu'ils amènent, non- « seulement dans le cours de chaque acte, mais encore « pendant chaque entr'acte, l'action devant toujours mar- « cher, même hors de ses yeux; enfin que cette action soit « rapide, dégagée d'accessoires superflus, et conduite à « un dénouement analogue à l'attente excitée par l'expo- « sition. »

Certes, il n'y a, dans ces conditions, rien que de juste. Mais vous prétendez encore, Monsieur, que, pour obtenir ces effets, les deux unités sont nécessaires. « Si mainte- « nant, ajoutez-vous, de longs intervalles de temps et de « lieux séparent vos actes, et quelquefois même vos scènes, « les événements intermédiaires relâcheront tous les res- « sorts de l'action; plus ces événements seront nombreux « et importants, plus il sera difficile de les rattacher à ce « qui précède et à ce qui suit; et les parties du drame, « ainsi disloquées, présenteront, au lieu d'un seul fait, les « lambeaux de la vie entière du héros. »

Veuillez avant tout observer, Monsieur, que, dans le système qui rejette les deux unités, et que, pour abréger, j'appellerai dorénavant le système historique, dans ce système, dis-je, le poëte ne s'impose nullement l'obligation de créer à plaisir de longs intervalles de temps et de lieux: il les prend dans l'action même, tels qu'ils lui sont donnés par la réalité. Que si une action historique est partout si entrecoupée, si morcelée, qu'elle n'admette pas l'unité dramatique, que si les faits sont épars à de trop grandes distances, et trop faiblement liés entre eux, le poëte en conclut que cette action n'est pas propre à devenir un sujet de tragédie, et l'abandonne.

Permettez-moi de vous dire ensuite qu'il est bien de l'essence du système historique de supposer entre les actes

des intervalles de temps plus ou moins longs, mais non des intervalles remplis d'événements nombreux et importants relativement à l'action. C'est au contraire la portion de temps et d'espace que l'on peut franchir, éliminer ou réduire, comme indifférente à l'action, et sans blesser la vérité dramatique.

On peut aussi, on doit même assez souvent rejeter dans les entr'actes quelques faits relatifs à l'action, et en donner connaissance au spectateur par les récits des personnages; mais cela n'est nullement particulier au système de la tragédie que je nomme historique : c'est une condition générale du poëme dramatique, également adoptée par le système des deux unités. Dans l'une comme dans l'autre, on présente à la vue un certain nombre d'événements, on en indique quelques autres, et l'on fait abstraction de tout ce qui, étant étranger à l'action, ne s'y trouve mêlé que par les circonstances fortuites de la contemporanéité. A cet égard, la différence entre les deux systèmes n'est que du plus ou du moins. Dans celui que je nomme historique, le poëte se fie pleinement à l'aptitude, à la tendance qu'a naturellement notre esprit à rapprocher des faits épars dans l'espace, dès qu'il peut apercevoir entre eux une raison qui les lie, et à traverser rapidement des temps et des lieux en quelque sorte vides pour lui, pour arriver des causes aux effets. Dans le système des deux unités, le poëte demande de même des concessions à l'imagination du spectateur, puisqu'il veut qu'elle donne à trois heures le cours fictif de vingt-quatre. Seulement il suppose qu'elle ne peut se prêter à rien de plus, et que, quelque rapport qu'il y ait entre deux faits, il lui en coûte un effort désagréable et pénible pour les concevoir à la suite l'un de l'autre, s'il y a de l'un à l'autre un intervalle de deux ou trois jours, et de plus d'une centaine de pas.

Cela posé, quel est maintenant celui des deux systèmes qui donne au poëte le plus de facilités pour démêler, dans un sujet dramatique, les éléments de l'action, pour les disposer à la place qui leur appartient, et les développer dans les proportions qui leur conviennent? C'est assuré-

ment celui qui, ne l'astreignant à aucune condition arbitraire et prise en dehors de ce sujet même, laisse à son génie le choix raisonné de toutes les données, de tous les moyens qu'il renferme. Que si, malgré ces avantages, le poëte ne sait point discerner les points saillants de son action, ni les mettre en évidence; s'il se borne à indiquer des événements qui auraient besoin d'être développés ; si ces événements relégués dans les entr'actes, au lieu de former des anneaux qui entrent dans la chaîne de l'action, ne tendent, au contraire, qu'à isoler ceux qui sont mis sous les yeux du spectateur; si, par leur importance ou par leur multiplicité, ils n'aboutissent qu'à produire une distraction importune de ce qui se passe sur la scène; si, en un mot, l'action est disloquée, la faute en est toute au poëte. Quelque graves qu'ils soient, de tels inconvénients ne peuvent donc jamais être une raison d'adopter la règle en discussion, puisque l'on peut éviter ces inconvénients sans se soumettre à cette règle; car je me borne, pour le moment, à prouver qu'elle est inutile.

Vous avez trouvé, Monsieur, dans la tragédie de *Carmagnola,* la preuve de ces mauvais effets, que vous avez attribués au système qui exclut les deux unités; et je n'en parle ici que pour rendre justice à votre critique, et pour ne pas laisser tomber sur ce pauvre système le fardeau des erreurs personnelles de ses partisans. « On voit, dites-vous, qu'il « existe entre le troisième et le quatrième acte l'intervalle « d'une campagne tout entière : comment suivre à de telles « distances la marche et les progrès de l'action. » J'accorde volontiers que c'est un véritable défaut; seulement faut-il voir à qui l'on doit l'imputer. C'est un peu au sujet, beaucoup à l'auteur, mais nullement au système.

Je passe à l'examen de la règle sous le rapport de la fixité des caractères, et je continue à citer : « Ajoutez à ces in- « convénients l'apparition et la disparition fréquente, dans « ce système, de personnages avec lesquels le spectateur a « à peine le temps de faire connaissance. »

Il est, certes, dans tout sujet, un point au delà duquel l'apparition et la disparition des personnages devient trop

fréquente, et dès lors vicieuse, en ce qu'elle fatigue l'attention, et la transporte brusquement d'un objet à un autre, sans lui donner le temps de se fixer sur aucun. Mais ce point peut-il être déterminé d'avance, et par une formule également applicable à tous les sujets? Existe-t-il une limite précise au delà de laquelle l'inconvénient commence? On peut d'abord affirmer que la règle des deux unités n'est pas cette limite; car il est impossible de prouver que ce n'est que dans une action bornée à un jour et à un petit espace que les personnages peuvent se montrer et se dessiner de manière à être compris par le spectateur et à l'intéresser. Où donc chercher cette limite absolue? Il ne faut la chercher nulle part, car elle n'existe pas. C'est une singulière disposition que celle que nous avons à nous forger des règles abstraites applicables à tous les cas, pour nous dispenser de chercher dans chaque cas particulier sa raison propre, sa convenance particulière. Que le poëte choisisse toujours une action dans laquelle il n'y ait qu'un nombre de personnages proportionné à l'attention qu'il est possible de leur donner, que ces personnages restent en présence du spectateur assez longtemps pour lui montrer la part qu'ils ont à l'action, et ce qu'il y a de dramatique dans leur caractère; voilà, je crois, tout ce qu'on peut lui prescrire sur ce point. Or, quel système, encore une fois, peut mieux se prêter à ce but que le système où l'action elle-même règle tout, où elle prend les personnages quand elle les trouve, pour ainsi dire, sur sa route, et les abandonne au moment où ils n'ont plus avec elle de relation intéressante? Et que l'on n'objecte pas que ce système, en admettant beaucoup d'événements, exige naturellement l'intervention trop rapide de trop de personnages : on répondrait qu'il n'admet juste que les événements dans lesquels le caractère des personnages peut se développer d'une manière attachante.

Du reste, j'observerai, et peut-être conviendrez-vous que l'habitude et l'esprit systématique peuvent facilement faire paraître vicieux ce qui ne l'est pas pour des hommes autrement disposés. Des spectateurs ou des lecteurs instruits,

éclairés et se croyant impartiaux, peuvent trouver que les personnages d'une action tragique disparaissent trop vite et reviennent trop souvent, par la seule raison qu'ils sont accoutumés à voir, dans les tragédies qu'ils admirent avec justice, les mêmes personnages occuper la scène jusqu'à la fin. Ils regardent ce qui les choque comme un vice réel, comme une opposition aux lois naturelles de leur intelligence; et ce ne sera néanmoins que l'opposition à un type artificiel de tragédie qu'ils ont admis, et auquel ils ramènent toute tragédie possible. Car recevoir l'impression pure et franche des ouvrages de l'art, se prêter à ce qu'ils peuvent offrir de vrai et de beau indépendamment de toute théorie, est un effort difficile et bien rare pour ceux qui en ont une fois adopté une.

Si, accoutumés comme ils le sont à trouver dans la tragédie une action qui marche toujours sur les mêmes échasses, qui se replie, pour ainsi dire, à chaque instant, et toujours à peu près de la même manière, sur elle-même, ils assistent par hasard à une tragédie conçue dans un système tout différent, à une tragédie où l'action se déroulera d'une manière plus conforme à la réalité, il est fort à présumer qu'ils ne seront pas dans la disposition la plus favorable pour l'examiner impartialement, pour y voir ce qui y est, et n'y voir que cela. Tout leur examen ne sera qu'une comparaison pénible entre la tragédie d'un nouveau genre qu'ils ont sous les yeux, et l'idée abstraite qu'ils se sont faite de la tragédie. Dites-leur que l'habitude a une grande part à leur jugement, ils se révolteront, parce qu'ils savent que l'habitude affaiblit la liberté, et que nous sommes portés à nier tout ce qui asservit notre esprit. Ils ne manqueront pas de déclarer que c'est pour obéir aux lois de l'éternelle raison, à l'inspiration de la nature, qu'ils jugent comme ils jugent, qu'ils sentent comme ils sentent. Mais, quoi qu'ils disent, il n'en sera pas moins vrai que toute leur critique a été fondée sur un étroit empirisme; qu'elle a été toute déduite de faits spéciaux; et c'est probablement cela même qui la fait paraître à tant d'hommes une connaissance éminemment philosophique.

Mais, pour revenir au point précis de la discussion, si un personnage se montre lorsqu'il est nécessaire ; si, dans le temps long ou court qu'il passe sur la scène, il dit des choses qui caractérisent une époque, une classe d'hommes, une passion individuelle, et qui les caractérisent dans le rapport qu'elles ont avec l'action principale à laquelle elles se rattachent ; si l'on voit comment les choses influent sur la marche des événements ; si elles entrent pour leur part dans l'impression totale de l'ouvrage, ce personnage ne se sera-t-il pas fait assez connaître ? Qu'il disparaisse ensuite quand l'action ne le réclame plus, quel inconvénient y a-t-il ?

Mais voici, selon vous, Monsieur, un effet bien plus grave de la transgression de la règle : en outrepassant ses limites, il serait impossible de combiner la vraisemblance et l'intérêt dans le caractère des principaux personnages, avec sa fixité. « Et quant à ceux (des personnages) sur lesquels vous fixez particulièrement l'attention du spectateur, si vous les montrez toujours animés du même dessein, il en résultera langueur, froideur, invraisemblance, souvent même inconvenance choquante. Comment, par exemple, offrir, sans exciter le dégoût, un meurtre prémédité pendant plusieurs années et en plusieurs pays différents ? Si, au contraire, les desseins des personnages varient, l'unité d'action disparaît, et l'intérêt s'affaiblit. »

Permettez-moi de remonter à un principe bien commun, mais toujours sûr dans l'application. La vraisemblance et l'intérêt dans les caractères dramatiques, comme dans toutes les parties de la poésie, dérivent de la vérité. Or, cette vérité est justement la base du système historique. Le poëte qui l'a adopté ne crée pas les distances pour le plaisir d'étendre son action ; il les prend dans l'histoire même. Pour prouver que la persistance d'un personnage dans un même dessein sort de la vraisemblance, lorsqu'elle se prolonge au-delà des limites de la règle, il faudrait prouver qu'il n'arrive jamais aux hommes d'aspirer à un but éloigné de plus de vingt-quatre heures dans le temps,

et de plus de quelques centaines de pas dans l'espace; et pour avoir le droit de soutenir que le degré de persistance dont il s'agit produit la langueur et la froideur, il faudrait avoir démontré que l'esprit humain est constitué de manière à se dégoûter et à se fatiguer d'être obligé de suivre les desseins d'un homme au-delà d'un seul jour et d'un seul lieu. Mais l'expérience atteste suffisamment le contraire : il n'y a pas une histoire, pas un conte peut-être qui n'excède de si étroites limites. Il y a plus, et l'on pourrait affirmer que plus la volonté de l'homme traverse, si l'on peut le dire, de durée et d'étendue, et plus elle excite en nous de curiosité et d'intérêt; que plus les événements qui sont le produit de sa force se prolongent et se diversifient, pourvu toutefois qu'ils ne perdent pas l'unité, et qu'ils ne se compliquent pas jusqu'à fatiguer l'attention, et plus ils ont de prise sur l'imagination. Loin de se déplaire à voir beaucoup de résultats naître d'une seule résolution humaine, l'esprit ne trouve dans cette vue que de la satisfaction et du charme. La langueur et la froideur ne surviennent que dans le cas où cette résolution est mal motivée, ou n'a pas un objet important, ce qui est tout à fait indépendant de la durée de ses suites.

Quant aux changements de desseins dans les personnages, je ne vois pas comment son effet serait d'affaiblir l'intérêt. Il fournit au contraire un moyen de l'exciter, en donnant lieu de peindre les modifications de l'âme, et la puissance des choses extérieures sur la volonté. Il favorise le développement des caractères, sans obliger à les dénaturer, parce que les desseins ne sont pas le caractère même, mais plutôt des indices, des conséquences du caractère. Je ne vois pas davantage comment le changement dont il s'agit détruirait l'unité dramatique. Cette unité ne consiste pas dans la fixité des vues et des projets des personnages tragiques; elle est dans les idées du spectateur sur l'ensemble de l'action. En voici une preuve de fait qui me paraît sans réplique : les desseins des personnages importants, souvent principaux, varient dans des tragédies auxquelles assurément vous ne refuserez pas l'unité

d'action; et pour n'en chercher d'exemples que dans un seul auteur, Pyrrhus, Néron, Titus, Bajazet, Agamemnon, passent d'une résolution à la résolution opposée. Leur caractère n'en est pas pour cela moins constant ; il y a plus, ces variations sont nécessaires pour le mettre pleinement à découvert. Celui de Néron, par exemple, se compose d'un certain goût pour la justice et pour la gloire, d'une pudeur qui est le fruit de l'éducation, de l'habitude de céder aux volontés des personnes à qui une haute réputation de vertu, ou une grande force d'âme, les droits de la nature, ou des services signalés, ont donné de l'ascendant : avec cela se combinent la haine de toute supériorité, un grand amour de l'indépendance, le goût de la domination, et la vanité même de paraître dominer. Une passion que Néron ne peut satisfaire sans commettre un crime vient mettre en collision ces éléments contraires, ces deux moitiés, pour ainsi dire, de son âme. Les mauvais penchants triomphent, le crime est résolu, il est commandé : l'admirable discours de Burrhus fait varier les projets de Néron ; l'indigne Narcisse, précisément parce qu'il connaît le caractère de son maître, sait trouver dans ses passions les plus vives et les plus basses, que Burrhus avait en quelque façon étouffées, les motifs d'une nouvelle variation, qui produit le dénouement de l'action. Il en est de même d'Agamemnon : si ses desseins étaient invariablement arrêtés, son caractère ne serait plus ce qu'il est, un mélange d'ambition et de sentiments naturels.

Que la représentation d'un meurtre prémédité pendant plusieurs années, et en plusieurs pays différents, ne soit propre qu'à exciter le dégoût, je suis fort disposé à le croire. Mais le dégoût dérive du sujet même, indépendamment du système suivant lequel on pourrait le traiter. Je crois, par exemple, que tout le monde à peu près s'accorde à trouver l'Atrée de Crébillon un personnage révoltant, et néanmoins le poëte ne fait pas parcourir à son action le temps réel qui s'est écoulé entre le tort et la vengeance; il ne représente que la dernière journée : mais qu'importe ? Le temps est énoncé dans la pièce, et il n'en

faut pas davantage pour motiver le dégoût de l'auditoire. L'idée de tant d'années qui n'ont pas calmé la haine, qui n'ont pas affaibli le souvenir de l'injure, qui n'ont rien changé à des projets d'une atrocité ingénieuse et romanesque, n'en est pas moins présente à la pensée du spectateur; malgré l'abstraction que fait le poëte du temps écoulé, la préméditation du crime n'en est pas moins sentie.

La détermination arrêtée et constante de tuer son semblable suppose nécessairement l'état de l'âme le plus dépravé, j'ajouterais, et le plus dégradé, le moins poétique. Si une telle détermination est en harmonie avec le caractère du personnage; si c'est un intérêt privé, une passion égoïste qui la lui ont inspirée; s'il n'a pas eu de grandes répugnances à vaincre pour se résoudre à l'assassinat, c'est le caractère même qui est misérable, dégoûtant et peut-être incapable de devenir un sujet d'imitation poétique. Si, au contraire, ce n'est pas seulement avec de profondes souffrances, mais par la séduction d'une grande pensée, d'un dessein extraordinaire, d'une illusion puissante, qu'un homme a pris cette horrible résolution; si le sentiment du devoir et la voix de l'innocence qui cherche à triompher y ont opposé des obstacles; si cet homme a combattu, pour ainsi dire, sur tous les degrés de l'abîme, c'étaient alors ces pensées, ces illusions, ces combats, et la chute par laquelle ils ont fini, qu'il fallait représenter. C'est cela qui était profond, instructif et dramatique. Mais lorsque la lutte morale est terminée, lorsque la conscience est vaincue, et que l'homme n'a plus à surmonter que des résistances hors de lui, il est peut-être impossible d'en faire un spectacle intéressant; et peut-être le meurtre prémédité est-il un de ces sujets que le poëte tragique doit s'interdire.

Je dis peut-être, parce que toutes ces règles exclusives et absolues sont trop sujettes à être démenties par des expériences contraires et que l'on n'avait pu prévoir : on peut bien, sans péril, condamner *a priori* tout sujet qui n'aurait pas la vérité pour base; mais il me semble trop hardi de décider, pour tous les cas possibles, que tel genre de vérité

est à jamais interdit à l'imitation poétique ; car il y a dans la vérité un intérêt si puissant, qu'il peut nous attacher à la considérer malgré une douleur véritable, malgré une certaine horreur voisine du dégoût. Si donc le poëte réussit, à force d'intérêt, à faire supporter au spectateur ces sentiments pénibles, il faudra reconnaître qu'il a su mettre en œuvre les moyens de l'art les plus forts et les plus sûrs. Il ne restera plus qu'à juger les effets de cette puissance qu'il aura exercée sur les âmes. Or, si l'impression qu'il a produite est éminemment morale; si le dégoût qu'il a excité est le dégoût du mal; si, en associant au crime des idées révoltantes, il l'a rendu plus odieux; s'il a réveillé dans les cœurs une aversion salutaire pour les passions qui entraînent à le commettre, pourra-t-on raisonnablement lui reprocher de n'avoir pas assez ménagé la délicatesse du spectateur ? Je crois qu'on a imposé trop d'égards aux poëtes pour cette susceptibilité du public; qu'on leur a trop fait un devoir d'éviter tout ce qui pouvait déplaire : il y a des douleurs qui perfectionnent l'âme; et c'est une des plus belles facultés de la poésie que celle d'arrêter, à l'aide d'un grand intérêt, l'attention sur des phénomènes moraux que l'on ne peut observer sans répugnance.

Au reste, cela est indifférent à la question des deux unités : car le système historique, se prêtant admirablement à la peinture graduée des événements et des passions qui peuvent porter au meurtre, donne le moyen d'écarter, dans tous les sujets où le meurtre est représenté, cette longue et dégoûtante préméditation. Je ne sais si le système des deux unités présente à cet égard les mêmes facilités, et s'il ne met pas le poëte dans l'alternative de supposer le meurtre prémédité, ou de l'amener d'une manière invraisemblable et forcée. On pourrait peut-être, pour la solution de ce doute, tirer quelque lumière de l'examen comparatif de deux pièces traitées dans deux systèmes différents, et dont le sujet est foncièrement à peu près le même : ce sont l'*Othello* de Shakspeare et la *Zaïre* de Voltaire. Dans l'une et dans l'autre pièce, c'est un homme qui tue la femme qu'il aime, la croyant infidèle. Shakspeare a pris tout le

temps dont il avait besoin; il l'a pris de l'histoire même qui lui a fourni son sujet. On voit dans *Othello* le soupçon conçu, combattu, chassé, revenant sur de nouveaux indices, excité et dirigé, chaque fois qu'il se manifeste, par l'art abominable d'un ami perfide; on voit ce soupçon arriver jusqu'à la certitude par des degrés aussi vraisemblables que terribles. La tâche de Voltaire était bien plus difficile. Il fallait qu'Orosmane, généreux et humain, fût assez difficile sur les preuves de son malheur pour n'être pas d'une crédulité presque comique; que, plein le matin de confiance et d'estime pour Zaïre, il fût poussé, le soir du même jour, à la poignarder, avec la conviction d'être trahi. Il fallait des preuves assez fortes pour produire une telle conviction, pour changer l'amour en fureur, et porter la colère jusqu'au délire. Le poëte ne pouvant, dans un si court intervalle, rassembler les faux indices qui nourrissent lentement les soupçons de la jalousie, ne pouvant conduire par degrés l'âme d'Orosmane à ce point de passion où tout peut tenir lieu de preuve, a été obligé de faire naître l'erreur de son héros d'un forfait dont l'interprétation fût suffisante pour produire la certitude de la trahison. Il a fallu, pour cela, régler la marche fortuite des événements de manière que tout concourût à consommer l'illusion d'Orosmane, et mettre à l'écart tout ce qui aurait pu lui révéler la vérité. Il a fallu qu'on écrivît à Zaïre une lettre équivoque, que cette lettre tombât dans les mains d'Orosmane, et qu'il y pût voir que Zaïre lui préférait un autre amant. Ce moyen, qui n'est ni naturel, ni instructif, ni touchant, ni même sérieux, est cependant une invention très-ingénieuse, le système donné, parce qu'il est peut-être le seul qui pût motiver, dans Orosmane, l'horrible résolution dont le poëte avait besoin.

La force croissante d'une passion jalouse dans un caractère violent, l'adresse malheureuse de cette passion à interpréter en sa faveur, si on peut le dire, les incidents les plus naturels, les actions les plus simples, les paroles les plus innocentes; l'habileté épouvantable d'un traître à faire naître et à nourrir le soupçon dans une âme offensée, la

puissance infernale qu'un scélérat de sang-froid exerce ainsi sur un naturel ardent et généreux ; voilà quelques-unes des terribles leçons qui naissent de la tragédie d'*Othello* ; mais que nous apprend l'action de *Zaïre?* que les incidents de la vie peuvent se combiner parfois d'une manière si étrange, qu'une expression équivoque, insérée par hasard dans une lettre qui a manqué son adresse, vienne à occasionner les plus grands crimes et les derniers malheurs ? A la bonne heure : ce sera là une leçon, si l'on veut, mais une leçon qui n'aura rien de bien impérieux, rien de bien grave. La prévoyance et la morale humaine ont trop affaire aux choses habituelles et réelles pour se mettre en grand souci d'accidents si fortuits, et, pour ainsi dire, si merveilleux. Ce qu'il y a dans *Zaïre,* de vrai, de touchant, de poétique, est dû au beau talent de Voltaire; ce qu'il y a dans son plan de forcé et de factice me semble devoir être attribué, en grande partie, à la contrainte de la règle des deux unités.

L'intervention de Jago, que j'ai indiquée rapidement tout à l'heure, mérite une attention plus expresse : elle est en effet, dans la tragédie d'*Othello*, un grand moyen et peut-être un moyen indispensable pour produire la vraisemblance. Jago est le mauvais génie de la pièce; il arrange une partie des événements et les empoisonne tous : il écarte ou dénature toutes les réflexions qui pouvaient amener Othello à reconnaître l'innocence de Desdemona. Voltaire a été obligé de faire naître des accidents pour confirmer les soupçons auxquels tient la catastrophe de sa pièce : il fallait bien qu'Orosmane eût aussi un mauvais conseiller pour l'égarer; et ce mauvais conseiller, c'est le hasard; car, si l'on recherche la cause du meurtre auquel il se laisse emporter, elle est tout entière dans un jeu bizarre de circonstances que l'auteur n'a pas même eu la pensée de rattacher à l'idée de la fatalité, et qui n'ont point en effet le caractère au moyen duquel elles auraient été susceptibles d'y être ramenées. Dans *Othello*, le crime découle naturellement, et comme par son propre poids, de la source impure d'une volonté perverse; ce qui me paraît

aussi poétique que moral. On voudrait exclure de la scène les scélérats subalternes, parce qu'on trouve que la bassesse dans le crime est dégoûtante, soit; mais ne faudrait-il pas en exclure aussi le crime même? Cependant, puisque le crime a une si grande part dans la tragédie, je ne vois pas quel mal il y a à le représenter accompagné toujours de quelque chose de bas. Il n'arrive guère, heureusement, que les affaires où ne prennent part que de belles âmes se terminent par un meurtre; et je crois que cette indication de l'expérience est bonne à consacrer dans les compositions poétiques.

Voilà, Monsieur, les observations que j'avais à vous soumettre sur les nouveaux fondements que vous voudriez donner à la règle des deux unités. Je n'examinerai point ici les autres objections que l'on fait au système historique : il ne serait pas juste de vous ennuyer par la discussion formelle d'opinions qui ne sont peut-être pas les vôtres. Mais, puisque j'ai déjà perdu l'espoir de faire cette lettre courte, permettez-moi d'y joindre encore quelques réflexions sur la manière dont on pose et dont on traite généralement la question des unités dans le drame. Si ces réflexions étaient fondées, elles pourraient faciliter la solution de la question elle-même.

Plusieurs d'entre ceux qui soutiennent la nécessité de la règle emploient souvent, pour qualifier les deux opinions contraires, des mots qui expriment des idées on ne peut plus graves, mais qui, au fond, n'ajoutent rien à la force de leurs arguments. Ce sont, pour eux, d'un côté, la nature, la belle nature, le goût, le bon sens, la raison, la sagesse, et, peu s'en faut, la probité : de l'autre côté, ce sont l'extravagance, la barbarie, la monstruosité, la licence, et que sais-je encore? Certes, si de tous ces grands mots, les premiers peuvent s'appliquer au système des deux unités, et les autres au système contraire, le procès est jugé. Il est hors de doute que la sagesse vaut mieux que l'extravagance, et même que celle-ci ne vaut rien du tout; et quand Horace ne l'aurait pas formellement prescrit, tout le monde conviendrait de bonne grâce qu'il ne faut pas

loger des dauphins dans les bois. Mais lorsque les adversaires de la règle soutiennent que la tragédie, telle qu'ils la conçoivent, n'est pas un *bois*, et qu'ils n'y transportent pas des *dauphins* : lorsqu'ils prétendent que c'est pour ne pas blesser la nature et la raison qu'ils récusent la règle; lorsqu'ils veulent prouver que c'est celle-ci qui est bizarre, parce qu'elle est arbitraire; c'est là-dessus qu'il faut les attaquer, et les réfuter, si l'on peut. Au reste, on doit le savoir et en prendre son parti; ceux qui défendent les opinions établies ont l'avantage de parler au nom du grand nombre; ils peuvent, sans témérité, employer le langage le plus affirmatif, le plus sentencieux, et c'est un avantage auquel il est rare que l'on veuille renoncer. Jugez, d'après cela, Monsieur, si je me félicite d'avoir trouvé l'occasion de justifier une opinion nouvelle devant un critique qui, au lieu de se prévaloir de la force que le consentement de la majorité et une espèce de prescription peuvent donner à la sienne, ne cherche, au contraire, qu'à l'appuyer sur le raisonnement!

Une autre méthode, à peu près aussi expéditive, aussi usitée et aussi concluante que la précédente, de prouver la nécessité de l'unité de temps et de lieu dans la tragédie, c'est de montrer que sur certains théâtres où la règle n'est pas admise, on a donné souvent à l'action une étendue excessive; c'est de citer avec un mépris triomphant ces tragédies dans lesquelles un personnage,

Enfant au premier acte, est barbon au dernier.

Cela est absurde, sans doute; et ceux qui ne veulent pas de la règle font mieux que de reconnaître simplement cela pour absurde; ils en prouvent l'absurdité par des raisons tirées de leur système. Ce qu'ils contestent c'est la règle :

Qu'en un lieu, qu'en un jour, etc.

On peut très-aisément éviter l'excès signalé dans les vers de Boileau, sans adopter la limite posée par lui. Se

fonder sur cet excès pour établir cette limite, c'est faire comme celui qui, après avoir sans peine démontré que l'anarchie est une fort mauvaise chose, voudrait en conclure qu'il n'y a rien de mieux, en fait de gouvernement, que le gouvernement de Constantinople.

Enfin, après avoir désapprouvé, à raison ou à tort, tel ou tel exemple donné par quelque poëte qui s'est affranchi de la règle, on s'en prend au système historique, sans examiner si ce qu'un poëte a fait, dans un cas donné, est ou n'est pas une conséquence de son sytème. Ainsi, par exemple, Shakspeare a souvent mêlé le comique aux événements les plus sérieux. Un critique moderne à qui l'on ne pourrait refuser sans injustice beaucoup de sagacité et de profondeur a prétendu justifier cette pratique de Shakspeare, et en donner de bonnes raisons. Quoique puisées dans une philosophie plus élevée que ne l'est en général celle que l'on a appliquée jusqu'ici à l'art dramatique, ces raisons ne m'ont jamais persuadé; et je pense, comme un bon et loyal partisan du classique, que le mélange de deux effets contraires détruit l'unité d'impression nécessaire pour produire l'émotion et la sympathie; ou, pour parler plus raisonnablement, il me semble que ce mélange, tel qu'il a été employé par Shakspeare, a tout à fait cet inconvénient. Car, qu'il soit réellement et à jamais impossible de produire une impression harmonique et agréable par le rapprochement de ces deux moyens, c'est ce que je n'ai ni le courage d'affirmer, ni la docilité de répéter. Il n'y a qu'un genre dans lequel on puisse refuser d'avance tout espoir de succès durable, même au génie, et ce genre c'est le faux : mais interdire au génie d'employer des matériaux qui sont dans la nature, par la raison qu'il ne pourra pas en tirer un bon parti, c'est évidemment pousser la critique au-delà de son emploi et de ses forces. Que sait-on? Ne relit-on pas tous les jours des ouvrages dans le genre narratif, il est vrai, mais des ouvrages où ce mélange se retrouve bien souvent, et sans qu'il ait été besoin de le justifier, parce qu'il est tellement fondu dans la vérité entraînante de l'ensemble, que personne ne l'a remarqué

pour en faire un sujet de censure? Et le genre dramatique lui-même n'a-t-il pas produit un ouvrage étonnant, dans lequel on trouve des impressions bien autrement diverses et nombreuses, des rapprochements bien autrement imprévus que ceux qui tiennent à la simple combinaison du tragique et du plaisant? et cet ouvrage, n'a-t-on pas consenti à l'admirer, à la seule condition qu'on ne lui donnerait pas le nom de tragédie? condition du reste assez douce de la part des critiques, puisqu'elle n'exige que le sacrifice d'un mot, et accorde, sans s'en apercevoir, que l'auteur, en produisant un chef-d'œuvre, a de plus inventé un genre. Mais, pour rester plus strictement dans la question, le mélange du plaisant et du sérieux pourra-t-il être transporté heureusement dans le genre dramatique d'une manière stable, et dans des ouvrages qui ne soient pas une exception? C'est, encore une fois, ce que je n'ose pas savoir. Quoi qu'il en soit, c'est un point particulier à discuter, si l'on croit avoir assez de données pour le faire; mais c'est bien certainement un point dont il n'y a pas de conséquences à tirer contre le système historique que Shakspeare a suivi : car ce n'est pas la violation de la règle qui l'a entraîné à ce mélange du grave dans la réalité, et qu'il voulait rendre la forte impression qu'il en avait reçue.

Jusqu'ici je me suis efforcé de prouver que le système historique, non-seulement n'est pas sujet aux inconvénients que vous lui attribuez, en ce qui concerne l'unité d'action et la fixité des caractères; mais qu'il offre, sous ces rapports, les moyens les plus aisés et les plus sûrs d'approcher de la perfection de l'art. Du reste, quand je n'aurais pas réussi, quand il serait bien démontré que ces inconvénients sont réels, la condamnation du système ne s'en suivrait pas encore. Il faudrait auparavant les comparer à ceux qui naissent de l'observance de la règle, et choisir le système qui en offre le moins; car on ne saurait penser que le système des deux unités soit sans inconvénients, et qu'une règle qui impose à l'art qui imite des conditions qui ne sont pas dans la nature que l'on veut imiter aplanisse d'elle-même toutes les difficultés de l'imitation.

Sans prétendre examiner à fond l'influence que les deux unités ont exercée sur la poésie dramatique, qu'il me soit permis d'examiner quelques-uns de leurs effets qui me semblent défavorables : et, pour m'éloigner le moins possible du point de vue que vous avez choisi, je noterai de préférence ceux qui me paraissent résulter du plan que vous avez proposé pour le sujet de *Carmagnola*. Vous ne verrez, je l'espère, dans le choix de ce texte, ni une intention hostile, ni une misérable représaille. Je voudrais être aussi sûr que cette lettre ne sera pas ennuyeuse, que je le suis d'avoir été déterminé à l'écrire par un sentiment d'estime pour vous et de respect pour ce qui me paraît la vérité. Si les règles factices n'induisaient en erreur que des esprits faux et dépourvus du sens du beau, on pourrait les laisser faire, et s'épargner la peine de les combattre : ce sont les mauvais effets de leur tyrannie sur les grands poëtes et sur les critiques judicieux qu'il importerait de constater pour les prévenir; je transcris donc la partie de votre article que j'ai ici en vue :

« Supposons, maintenant, qu'un auteur asservi aux « règles eût eu ce sujet à traiter. Il eût d'abord rejeté dans « l'avant-scène, et l'élection de *Carmagnola* au généralat « vénitien, et la bataille de Maclodio, et la déroute de la « flotte, et l'affaire de Crémone. Tout cela est antérieur à « l'action proprement dite, et un récit pouvait l'exposer « parfaitement. La pièce eût commencé au moment où le « comte, rappelé par le sénat, est attendu à Venise. Le « premier acte eût peint les alarmes de sa famille, excitées « par les bruits qui circulent sur les intentions perfides du « sénat. Mais bientôt l'arrivée du comte et sa réception « triomphale changent les craintes en joie, et l'acte finit « au moment où il se rend au conseil pour délibérer sur la « paix. Ainsi la pièce était aussi avancée à la fin du pre- « mier acte qu'elle l'est chez M. Manzoni à la fin du qua- « trième, et l'auteur, pour fournir sa carrière, se trouvait « comme forcé de créer une action, un nœud, des péripé- « ties, de mettre en jeu les passions, d'exciter la terreur « et la pitié. Mais quelles ressources n'avait-il pas pour

« cela? Et les révélations de Marco, et les intrigues du duc « de Milan, et les divisions dans le sénat, et les mécontentements populaires, et le pouvoir du comte sur l'armée, « et enfin tout le trouble et tous les dangers d'une république qui a confié sa défense à des troupes mercenaires. « Ce grand tableau est à peine ébauché dans la pièce de « M. Manzoni. Ne pouvait-on pas d'ailleurs faire en sorte « que Carmagnola, sollicité par le duc de Milan, se trouvât « un moment maître du sort de la république? La parenté « de sa femme avec le duc, son empire sur les autres *condottieri*, et l'assistance du peuple, pouvaient amener naturellement cette situation. Le poëte eût ainsi mis en « présence dans l'âme du héros les sentiments de l'homme « d'honneur avec l'imagination turbulente du chef d'aventuriers; et Carmagnola, abandonnant par vertu « le projet de livrer Venise qui veut le perdre, n'en eût « été que plus intéressant lorsqu'il succombe; tandis que « ce même projet eût servi à motiver et à peindre la timide « et cruelle politique du sénat. C'est ainsi que les limites « de l'art donnent l'essor à l'imagination de l'artiste, et « le forcent à devenir créateur. Que M. Manzoni se le « persuade bien : franchir ces limites, ce n'est point « agrandir l'art, c'est le ramener à son enfance. »

Voici, Monsieur, les principaux inconvénients qui me semblent résulter de cette manière de traiter dramatiquement les sujets historiques :

1° On se règle dans le choix à faire entre les événements que l'on représente devant le spectateur, et ceux que l'on se borne à lui faire connaître par des récits, sur une mesure arbitraire, et non sur la nature des événements mêmes et sur leurs rapports avec l'action.

2° On resserre, dans l'espace fixé par la règle, un plus grand nombre de faits que la vraisemblance ne le permet.

3° On n'en omet pas moins, malgré cela, beaucoup de matériaux très-poétiques, fournis par l'histoire.

4° Et c'est là le plus grave, on substitue des causes de pure invention aux causes qui ont réellement déterminé l'action représentée.

Et d'abord, pour ce qui regarde le premier inconvénient, il est sûr que, dans chaque partie de l'action, le poëte peut découvrir le caractère et les raisons qui la rendent propre à être mise en scène, ou qui exigent qu'elle ne soit donnée qu'en narration. Or, ces raisons tirées de la nature des événements, et de leur rapport avec l'ensemble de l'action et avec le but de l'art dramatique, le poëte se trouve obligé de les négliger, dans une partie souvent très-importante de l'action, je veux dire en ce qui concerne les faits qui ont précédé le jour de la catastrophe, et n'ont pu se passer dans le lieu choisi pour la scène. Indépendamment de toute considération sur leur importance et sur leur intérêt poétique, ces faits doivent être relégués dans l'avant-scène, et supposés avoir eu lieu loin du spectateur. Je conçois fort bien que, lorsqu'on a adopté les deux unités, on soit disposé à regarder ces sortes de faits, dans tout sujet dramatique, comme antérieurs à l'action proprement dite; mais, monsieur, sans incidenter sur votre opinion dans l'exemple particulier que vous citez, je me permets de vous faire observer qu'il est en général fort difficile de déterminer le point où commence une action théâtrale, et qu'il serait contraire à toute raison et à toute expérience d'affirmer que toutes les actions historiques qui peuvent être, sous les autres rapports, de bons sujets de tragédie, ont eu leur véritable commencement dans les vingt-quatre heures qui ont précédé leur accomplissement. Je crois même que ce cas est très-rare, et voilà pourquoi le poëte asservi aux règles, obligé, d'un côté, de reconnaître que plusieurs de ces faits, antérieurs au jour qu'il a choisi, ne le sont cependant pas à l'action, mais en font partie, se trouve réduit à la gêne des expositions, de ces expositions si souvent froides, inertes, compliquées, à l'ennui desquelles on se résigne, avec justice, comme à une condition rigoureuse du système accrédité. On est si bien convenu de la difficulté des expositions tragiques, que l'on sait gré, même aux poëtes du premier ordre, de réussir quelquefois à en faire d'intéressantes et de dramatiques. Celle de *Bajazet*, par exemple, passe pour un chef-d'œuvre

de difficulté vaincue. Elle est fort belle, en effet; mais qu'est-ce qu'un système qui oblige d'admirer, dans un poëte tel que Racine, une exposition en action? Qu'est-ce qu'un système dans lequel il a fallu en venir à accorder au poëte tout le premier acte, pour préparer l'effet des quatre suivants, et dans lequel le spectateur n'a pas lieu de se plaindre si la partie dramatique du drame commence au second, quelquefois même au troisième acte?

Maintenant veut-on se faire une idée de tout ce qu'une telle méthode a de désavantageux pour l'art en général? Rien n'est plus facile : il n'y a, pour cela, qu'à considérer quelles beautés perdraient à être assujettis à cette règle des unités, des sujets largement et simplement conçus d'après le système contraire. Que l'on prenne les pièces historiques de Shakspeare et de Goëthe; que l'on voie ce qu'il en faudrait ôter à la représentation, ou remplacer par des récits, et que l'on décide si l'on gagnerait au change! Mais, pour appliquer ici ces réflexions à un exemple particulier, je ne saurais mieux faire que de traduire un passage d'un écrit où cette application est on ne peut plus heureusement faite. Il s'agit d'un dialogue italien sur les deux unités, par mon ami M. Hermès Visconti, qui, dans quelques essais de critique littéraire, a déjà donné au public la preuve d'une haute capacité, et qui promet d'illustrer l'Italie par les travaux philosophiques auxquels il s'est particulièrement voué. Il suppose, dans ce dialogue, qu'un partisan des règles, qui n'a pas cependant le courage de contester au sujet de *Macbeth* le mérite d'être admirablement tragique, propose les moyens de l'assujettir aux deux unités.

« Il fallait, fait-il dire à cet interlocuteur, choisir le mo-
« ment le plus important, et supposer le reste comme
« déjà avenu. » Voici sa réponse : « Vous choisirez la ca-
« tastrophe, vous représenterez Macbeth tourmenté par les
« remords du passé et par la crainte de l'avenir; vous exci-
« terez le zèle des défenseurs de la cause juste; vous met-
« trez en récit les crimes antécédents; vous peindrez lady
« Macbeth, simulant l'assurance et le calme, et dévoilant

« dans ses rêves le secret de sa conscience. Mais, de cette « manière, aurez-vous tracé l'histoire de la passion de « Macbeth et de sa femme? aurez-vous fait voir comment « un homme se résout à commettre un grand crime? au- « rez-vous dépeint la férocité triste encore, bien que sa- « tisfaite, de l'ambition qui a surmonté le sentiment de la « justice? Vous aurez, à la vérité, choisi le plus beau mo- « ment, c'est-à-dire le dernier période des remords; mais « une grande partie des beautés du sujet aura disparu, « parce que la beauté poétique de ce dernier période dé- « pend beaucoup de ce qu'il arrive après les autres, elle « dépend de la loi de continuité dans les sentiments de « l'ami. Et, pour donner la connaissance de ce qui a pré- « cédé, ne serez-vous pas forcé de recourir aux expédients « des récits, des monologues destinés à informer le spec- « tateur, qui comprend toujours, et fort bien, qu'ils ne « sont destinés à autre chose qu'à l'informer? Au lieu de « cela, dans la tragédie de Shakespeare, tout est en action, « et tout de la manière la plus naturelle. »

Je passe au second inconvénient de la règle, celui de forcer le poëte à entasser trop d'événements dans l'espace qu'elle lui accorde, et de blesser par là la vraisemblance. On ne manque pas, je le sais, lorsque cela arrive, de dire que la faute en est au poëte, qui n'a pas su vaincre les difficultés de son sujet et de son art. C'était à lui, prétend-on, à disposer avec habileté les événements dont se composait son action, dans les limites prescrites.

A merveille! cependant combien de bonnes raisons ces pauvres auteurs de tragédies n'auraient-ils pas à donner à ces capricieux faiseurs de règles! Eh quoi! pourraient-ils leur dire, vous prétendez, vous souffrez du moins que nous imitions la nature, et vous nous interdisez les moyens dont elle fait usage! La nature, pour agir, prend toujours du temps à son aise, tantôt moins, tantôt plus, suivant le besoin qu'elle en a; et vous, vous nous mesurez les heures avec presque autant d'économie et de rigueur que si vous les preniez sur la durée de vos plaisirs. La nature ne s'est pas astreinte à produire une action intéressante dans un

espace que les yeux d'un témoin puissent embrasser commodément; et vous, vous exigez que le champ d'une action théâtrale ne dépasse pas la portée des regards d'un spectateur immobile! Encore si vous borniez pour nous l'idée et le choix des sujets tragiques à ceux où se rencontre réellement l'unité de temps et de lieu, ce serait certes une législation étrange et bien rigoureuse; elle serait du moins conséquente. Mais non : vous reconnaissez pour intéressants des sujets où cette unité est impossible; et nous voilà dès lors dans un singulier embarras. Ou permettez-nous de ne pas appliquer à ces derniers sujets les deux règles prescrites, ou proclamez que ce n'est pas une invraisemblance, une témérité gratuite de l'art, de forcer la succession réelle et graduée des événements; de mutiler, pour les accommoder à la capacité d'un théâtre et à la durée d'un jour, des faits que la nature n'a pu produire que lentement et qu'en plusieurs lieux.

Et ces plaintes contre les difficultés imposées à l'art par les règles, cette déclaration formelle de l'impuissance de les appliquer à beaucoup de sujets d'ailleurs très-beaux, ce ne sont pas des poëtes vulgaires qui les ont faites; ce ne sont pas de ces hommes pour lesquels tout est obstacle, parce qu'ils ne savent point se créer de ressources: c'est à Corneille, au grand Corneille lui-même, qu'elles échappent. Écoutons comment il s'exprime là-dessus, après cinquante ans d'expérience du théâtre. « Il est si mal aisé, « dit-il, qu'il se rencontre dans l'histoire, ni dans l'ima- « gination des hommes, quantité de ces événements illus- « tres et dignes de la tragédie, dont les délibérations et « leurs effets puissent arriver en un même lieu et en un « même jour, sans faire un peu de violence à l'ordre « des choses... »

Qui ne s'attendrait ici que Corneille va donner pour conséquence du fait reconnu par lui, qu'il ne faut pas qu'un poëte tragique s'astreigne à la règle d'un lieu et d'un jour, puisque cette règle met en opposition le but et les moyens de la tragédie? Mais l'on poursuit, et l'on voit jusqu'où va la tyrannie des opinions arbitraires sur les

esprits les plus élevés. « Je ne puis croire, ajoute Corneille, « cette sorte de violence tout à fait condamnable, pourvu « qu'elle n'aille pas jusqu'à l'impossible : il est de beaux « sujets où on ne la peut éviter ; et un auteur scrupuleux « se priverait d'une belle occasion de gloire, et le public « de beaucoup de satisfaction, s'il n'osait s'enhardir à « les mettre sur le théâtre, de peur de se voir forcé « à les faire aller plus vite que la vraisemblance ne le « permet. »

Ainsi c'est la vraisemblance qu'il s'agit de sacrifier à des règles que l'on prétend n'être faites que pour la vraisemblance !

Cette conséquence est si contraire au génie, au grand sens de Corneille, et aux idées que tant de méditations et une si longue pratique lui avaient données sur ce qu'il y a de fondamental dans l'art dramatique, que l'on ne peut guère expliquer ce passage, à moins de se retracer les circonstances où ce grand homme se trouvait en l'écrivant. Gourmandé, régenté longtemps par des critiques qui avaient apparemment ce qu'il fallait pour être les maîtres de Pierre Corneille, il voulait apaiser ces critiques, leur faire voir qu'il entrait dans leurs idées, qu'il comprenait et pouvait suivre leurs théories. Ici, il croyait se trouver entre deux écueils, entre l'invraisemblance et la violation des règles. Les critiques n'étaient pas bien rigoureux sur l'article de la vraisemblance : ils ne l'avaient pas inventée ; mais les règles ! oh ! les règles ! c'était leur bien, et l'unique bien de plusieurs d'entre eux ; ils les avaient importées fraîchement je ne sais d'où, et venaient de les imposer au Théâtre-Français. Le pauvre Corneille aurait-il pu mourir en paix, s'il n'en eût reconnu l'autorité ?

Le talent n'est jamais complétement sûr de lui-même ; il désire un témoignage extérieur qui lui confirme ce qu'il soupçonne de ses forces. Et comment, en effet, pourrait-il s'en rapporter à sa propre décision, quand il s'agit de savoir s'il est pur et vrai, ou s'il n'est qu'apparent et affecté ! Le dédain le trouble donc toujours, et, en le méconnaissant, on est presque sûr de le réduire

à douter de lui-même. Il ne demande qu'à être compris, qu'à être jugé; toutefois il voudrait l'être non-seulement par la bonne foi, mais par des lumières certaines. Il se laisse presque toujours entraîner au désir de la gloire; toutefois il n'en veut qu'à condition de voir ceux qui la dispensent bien convaincus qu'il la mérite. Il accepte toujours les censures; mais il exige qu'elles lui apprennent quelque chose; et de plus, il a besoin d'être persuadé qu'elles ne sont pas le fruit de la passion.

Maintenant, pour revenir à Corneille, ce grand poëte avait dû trop voir que ce qui s'opposait le plus au calme et à l'impartialité nécessaires pour le juger, c'étaient ces critiques qui le jugeaient toujours. Il y avait un moyen de les adoucir un peu, mais il n'y en avait qu'un : c'était de céder sur les points auxquels ils tenaient le plus, en transigeant sur le reste; et ce fut précisément ce qu'il fit. A moins de cela, les critiques auraient crié bien plus fort, auraient brouillé bien davantage les idées du public sur les admirables productions du génie de Corneille; car rien n'était si facile. Si le public s'en laissait charmer, il n'y avait qu'à lui dire plus durement encore que de coutume qu'il n'y entendait rien ; il n'y avait qu'à y découvrir encore plus de défauts : et pour cela, il suffisait d'inventer un principe, deux principes, vingt principes, et de prouver ensuite qu'ils étaient violés dans les tragédies de Corneille. Qu'en avait-il coûté à Scudéri pour démontrer que le *Cid* était une fort mauvaise pièce? Rien; c'est-à-dire rien de plus que de faire, en grands termes, l'énumération de beaucoup de choses qui, selon lui, étaient indispensables dans une tragédie pour qu'elle fût bonne, et de constater que ces choses-là n'étaient pas dans le *Cid*. La grande science de Scudéri consistait à ne pas comprendre Corneille; et son grand travail, à empêcher qu'il ne fût compris des autres. Corneille aima donc mieux renoncer à quelques conséquences qui découlaient naturellement des principes établis, que donner à ceux qui s'étaient faits ses juges plus de moyens de le chicaner, en réduisant toute la discussion sur ses ouvrages à l'examen de la forme, pour

distraire l'attention du public de ce qu'ils avaient au fond d'original et de sublime.

Mais, pour saisir encore mieux les véritables idées de Corneille sur la règle des deux unités, il n'y a qu'à lire la suite du passage dont j'ai transcrit le commencement. Ici, Corneille annule tout à fait cette règle à laquelle il a rendu plus haut un hommage forcé. « Je donnerais, poursuit-il, « en ce cas (au poëte) un conseil que peut-être il trouverait « salutaire ; c'est de ne marquer aucun temps préfix dans « son poëme, ni aucun lieu particulier où il pose les ac- « teurs. L'imagination de l'auditeur aurait plus de liberté « de se laisser aller au courant de l'action, si elle n'était « point fixée par ces marques ; et il pourrait ne s'aperce- « voir pas de cette précipitation, si elles ne l'en faisaient « souvenir, et n'y appliquaient son esprit malgré lui. Je « me suis toujours repenti d'avoir fait dire au roi, dans le « *Cid*, qu'il voulait que Rodrigue se délassât une heure ou « deux après la défaite des Maures, avant que de combattre « don Sanche ; je l'avais fait pour montrer que la pièce « était dans les vingt-quatre heures, et cela n'a servi qu'à « avertir les spectateurs de la contrainte avec laquelle je « l'y avais réduite. Si j'avais fait résoudre ce combat sans « en désigner l'heure, peut-être n'y aurait-on pas pris « garde. »

Ainsi, Corneille demande que le temps et le lieu ne soient point marqués, pour que l'auditeur ne s'aperçoive pas que l'action dépasse les vingt-quatre heures, et qu'elle change de place. Au fait, c'est demander l'abolition de la règle, parce qu'elle consiste essentiellement à restreindre l'action dans ses limites d'une manière qui soit sensible pour le spectateur. Et la règle, en effet, au lieu de lui faciliter la marche de l'action dans le *Cid*, n'avait servi qu'à faire ressortir ce qu'il avait de forcé. « Si j'avais fait résoudre ce « combat, dit-il, sans en désigner l'heure, peut-être n'y « aurait-on pas pris garde. » Qui n'y aurait pas pris garde? le public? Non, certes ; mais les critiques? Oh! ceux-là ne seraient point restés en défaut : ils auraient infailliblement découvert l'équivoque, et fait inexorable-

ment leur devoir, qui était d'en avertir le public. A quoi pensait donc le bon Corneille? Croyait-il les sentinelles du bon goût capables de s'endormir ? Chimère ! Lorsque le public, entraîné par des beautés grandes et neuves, par le charme combiné de l'idéal et du vrai, se laisse aller aux impressions qu'un grand poëte sait produire, les critiques sont toujours là pour l'empêcher de s'égarer avec lui, pour gourmander son illusion, et ramener son attention un moment surprise et absorbée par les choses mêmes, à ce qui doit passer avant tout, à l'autorité des formes et des règles.

Y aurait-il de la témérité à plaindre Corneille d'avoir vu la vérité et de n'avoir pas osé s'y tenir ? Ce n'était pas un génie de la justesse et de la force du sien qui pouvait méconnaître que le public, abandonné à lui-même, ne voit jamais, dans une action dramatique, que l'action elle-même; que l'imagination du spectateur non prévenu se prête sans effort au temps fictif que le poëte a besoin de supposer dans sa pièce, ou que, pour mieux dire, il n'y pense pas. Mais le grand Corneille n'a pas eu le courage de dire que, puisque telle est la disposition naturelle du spectateur, telle l'art doit la prendre, sans chercher ailleurs que dans l'essence et l'étendue même du sujet qu'il veut mettre en drame, les conditions de temps et de lieu qui en sont inséparables.

Voilà donc ce que gagnent les arts et la philosophie des arts à recevoir des règles arbitraires : de forcer les plus grands hommes à imaginer des subterfuges pour éviter des inconvénients, à trouver des arguments subtils pour échapper à la chose en adoptant le mot!

Mais si, en choisissant pour sujet d'une action dramatique ces événements illustres et dignes de la tragédie dont parle Corneille, on veut éviter la faute de les entasser d'une manière invraisemblable, l'on tombe nécessairement dans un autre ; il faut alors abandonner une partie de ces événements, et quelquefois la plus intéressante; il faut renoncer à donner à ceux que l'on conserve un développement naturel : en d'autres termes, il faut rendre la tragédie moins poétique que l'histoire.

Le moyen le plus court de se convaincre qu'il en est vraiment ainsi, c'est d'examiner quelques-unes des tragédies conçues dans le système historique, une tragédie dont l'action soit une, grande, intéressante, et de voir si l'on pourrait lui conserver ce qu'elle a de plus dramatique en la pressant dans le cadre des unités. Considérons, par exemple, le *Richard II* de Shakspeare, qui n'est cependant pas la plus belle de ses pièces tirées de l'histoire d'Angleterre.

L'action de cette tragédie est le renversement de Richard du trône d'Angleterre, et l'élévation de Bolingbroke à sa place. La pièce commence au moment où les desseins de ces deux personnages se trouvent dans une opposition ouverte : où le roi, ayant conçu une véritable inquiétude des projets ambitieux de son cousin, se jette, pour les déjouer, dans des mesures qui finissent par en amener l'exécution. Il bannit Bolingbroke. Le duc de Lancastre, père de celui-ci, étant mort, le roi s'empare de ses biens, et part pour l'Irlande. Bolingbroke enfreint son ban, et revient en Angleterre, sous le prétexte de réclamer l'héritage qui lui a été ravi par un acte illégal. Ses partisans accourent en foule autour de lui. A mesure que le nombre en augmente, il change de langage, passe par degrés des réclamations aux menaces; et bientôt le sujet, venu pour demander justice, est un rebelle puissant qui impose des lois. L'oncle et le lieutenant du roi, le duc d'York, qui va à la rencontre de Bolingbroke pour le combattre, finit par traiter avec lui. Le caractère de ce personnage se déploie avec l'action où il est engagé. Le duc parle successivement, d'abord au sujet révolté, puis au chef d'un parti nombreux, enfin au nouveau roi; et cette progression est si naturelle, si exactement parallèle aux événements, que le spectateur n'est pas étonné de trouver, à la fin de la pièce, un bon serviteur de Henri IV dans le même personnage qui a appris avec la plus grande indignation le débarquement de Bolingbroke. Les premiers succès de celui-ci étant connus, c'est naturellement sur Richard que se portent l'intérêt et la curiosité. On est pressé de voir l'effet d'un si grand coup

sur l'âme de ce roi irascible et superbe. Ainsi Richard est appelé sur la scène par l'attente du spectateur, en même temps que par le cours de l'action.

Il a été averti de la désobéissance de Bolingbroke et de sa tentative; il quitte précipitamment l'Irlande, et débarque en Angleterre dans le moment où son adversaire occupe le comté de Glocester. Mais, certes, le roi ne devait pas marcher droit à l'audacieux agresseur sans s'être bien mis en mesure de lui résister. Ici la vraisemblance se refusait, aussi expressément que l'histoire même, à l'unité de lieu, et Shakspeare n'a pas suivi plus exactement celle-ci que la première. Il nous montre Richard dans le pays de Galles : il aurait pu disposer sans peine son sujet de manière à produire les deux rivaux successivement sur le même terrain; mais que de choses n'eût-il pas dû sacrifier pour cela! Et qu'y aurait gagné sa tragédie? Unité d'action? nullement, car où trouverait-on une tragédie où l'action soit plus strictement une que dans celle-là? Richard délibère avec les amis qui lui restent sur ce qu'il doit faire, et c'est ici que le caractère de ce roi commence à prendre un développement si naturel et si inattendu. Le spectateur avait déjà fait connaissance avec cet étonnant personnage, et se flattait de l'avoir pénétré; mais il y avait en lui quelque chose de secret et de profond qui n'avait point paru dans la prospérité, et que l'infortune seule pouvait faire éclater. Le fond du caractère est le même : c'est toujours l'orgueil, c'est toujours la plus haute idée de sa dignité; mais ce même orgueil qui, lorsqu'il était accompagné de puissance, se manifestait par la légèreté, par l'impatience de tout obstacle, par une irréflexion qui ne lui permettait pas même de soupçonner que tout pouvoir humain a ses juges et ses bornes; cet orgueil, une fois privé de force, est devenu grave et sérieux, solennel et mesuré. Ce qui soutient Richard, c'est une conscience inaltérable de sa grandeur; c'est la certitude que nul événement humain n'a pu la détruire, puisque rien ne peut faire qu'il ne soit né et qu'il n'ait été roi. Les jouissances du pouvoir lui ont échappé, mais l'idée de sa vocation au

rang suprême lui reste. Dans ce qu'il est, il persiste à honorer ce qu'il fut ; et ce respect obstiné pour un titre que personne ne lui reconnaît plus ôte au sentiment de son infortune tout ce qui pourrait l'humilier ou l'abattre. Les idées, les émotions par lesquelles cette révolution du caractère de Richard se manifeste dans la tragédie de Shakspeare sont d'une grande originalité, de la poésie la plus relevée, et même très-touchante.

Mais ce tableau historique de l'âme de Richard et des événements qui la modifient embrasse nécessairement plus de vingt heures, et il en est de même de la progression des autres faits, des autres passions et des autres caractères qui se développent dans le reste de l'action. Le choc des deux partis, l'ardeur et l'activité croissante des ennemis du roi, les tergiversations de ceux qui attendent la victoire pour savoir positivement quelle est la cause à laquelle les honnêtes gens doivent s'attacher ; la fidélité courageuse d'un seul homme, fidélité que le poëte a décrite telle que l'histoire l'a consacrée, avec toutes les idées vraies et fausses qui déterminaient cet homme à rendre hommage au malheur en dépit de la force, tout cela est admirablement peint dans cette tragédie. Quelques inconvenances que l'on en pourrait ôter sans en altérer l'ordonnance ne sauraient faire illusion sur la grandeur et la beauté de l'ensemble.

J'ai presque honte de donner une esquisse si décharnée d'un si majestueux tableau ; mais je me flatte d'en avoir dit assez pour faire voir du moins que ce qu'il y a de caractéristique dans ce sujet exige plus de latitude que n'en accorde la règle des deux unités. Supposons maintenant que Shakspeare, après avoir composé son *Richard II*, l'eût communiqué à un critique persuadé de la nécessité de cette règle : celui-ci lui aurait probablement dit : Il y a dans votre pièce de fort belles situations, et surtout d'admirables sentiments ; mais la vraisemblance y est déplorablement choquée. Vous transportez votre public de Londres à Cowentry, du comté de Glocester dans le pays de Galles, du parlement au château de Flint : il est impossible au

spectateur de se faire l'illusion nécessaire pour vous suivre. Il y a contradiction entre les situations diverses où vous voulez le placer et la situation réelle où il se trouve. Il est trop sûr de n'avoir pas changé de place pour pouvoir imaginer qu'il a fait tous ces voyages que vous exigez de lui.

Je ne sais, mais il me semble que Shakspeare aurait été bien étonné de telles objections : Eh ! grand Dieu ! aurait-il pu répondre, que parlez-vous de déplacements et de voyages? Il n'en est point question ici; je n'y ai jamais songé, ni mes spectateurs non plus. Je mets sous les yeux de ceux-ci une action qui se déploie par degrés, qui se compose d'événements qui naissent successivement les uns des autres, et se passent en différents lieux; c'est l'esprit de l'auditeur qui les suit, il n'a que faire de voyager ni de se figurer qu'il voyage. Pensez-vous qu'il soit venu au théâtre pour voir des événements réels? et me suis-je jamais mis dans la tête de lui faire une pareille illusion? de lui faire croire que ce qu'il sait être déjà arrivé il y a quelques centaines d'années arrive aujourd'hui de nouveau? que ces acteurs sont des hommes réellement occupés des passions et des affaires dont ils parlent, et dont ils parlent en vers?

Mais j'ai trop oublié, Monsieur, que ce n'est pas sur l'objection tirée de la vraisemblance que vous fondez le maintien des règles, mais bien sur l'impossibilité de conserver sans elles l'unité d'action et la fixité des caractères. Voyons donc si cette objection peut s'appliquer à la tragédie de *Richard II*. Eh ! comment s'y prendrait-on, je vous le demande avec curiosité, pour prouver que l'action n'y est pas une, que les caractères n'y sont pas constants, et cela parce que le poëte est resté dans les lieux et dans les temps donnés par l'histoire, au lieu de se renfermer dans l'espace et dans la durée que les critiques ont mesurées de leur chef à toutes les tragédies? Qu'aurait encore répondu Shakspeare à un critique qui serait venu lui opposer cette loi des vingt-quatre heures? Vingt-quatre heures ! aurait-il dit, mais pourquoi? La lecture de la chronique de Holingshed a fourni à mon esprit l'idée d'une action simple et

grande, une et variée, pleine d'intérêt et de leçons; et cette action, j'aurais été la défigurer, la tronquer de pur caprice! L'impression qu'un chroniqueur a produite en moi, je n'aurais pas cherché à la rendre à ma manière à des spectateurs qui ne demandent pas mieux! J'aurais été moins poëte que lui! Je vois un événement dont chaque incident tient à tous les autres et sert à les motiver, je vois des caractères fixes se développer en un certain temps et en certains lieux, et pour donner l'idée de cet événement, pour peindre ces caractères, il faudra absolument que je mutile l'un et les autres au point où la durée de vingt-quatre heures et l'enceinte d'un palais suffisaient à leur développement!

Il y aurait, Monsieur, je l'avoue, dans votre système, une autre réplique à faire à Shakspeare; on pourrait lui dire que cette attention qu'il a eue à reproduire les faits dans leur ordre naturel, et avec leurs circonstances principales les plus avérées, l'assimile plutôt à un historien qu'à un poëte. On pourrait ajouter que c'est la règle des deux unités qui l'aurait rendu poëte, en le forçant à créer une action, un nœud, des péripéties; car « c'est ainsi, « dites-vous, que les limites de l'art donnent l'essor à l'i« magination de l'artiste, et le forcent à devenir créateur. » C'est bien là, j'en conviens, la véritable conséquence de cette règle; et la plus légère connaissance des théâtres qui l'ont admise prouve de reste qu'elle n'a pas manqué son effet. C'est un grand avantage, selon vous; j'ose n'être pas de cet avis, et regarder au contraire l'effet dont il s'agit comme le plus grave inconvénient de la règle dont il résulte; oui, cette nécessité de créer, imposée arbitrairement à l'art, l'écarte de la vérité, et le détériore à la fois dans ses résultats et dans ses moyens.

Je ne sais si je vais dire quelque chose de contraire aux idées reçues; mais je crois ne dire qu'une vérité très-simple, en avançant que l'essence de la poésie ne consiste pas à inventer des faits; cette invention est ce qu'il y a de plus facile et de plus vulgaire dans le travail de l'esprit, ce qui exige le moins de réflexion, et même le moins d'i-

magination. Aussi n'y a-t-il rien de plus multiplié que les créations de ce genre; tandis que tous les grands monuments de la poésie ont pour base des événements donnés par l'histoire, ou, ce qui revient ici au même, par ce qui a été regardé une fois comme l'histoire.

Quant aux poëtes dramatiques en particulier, les plus grands de chaque pays ont évité, avec d'autant plus de soin qu'ils ont eu plus de génie, de mettre en drame des faits de leur création; et à chaque occasion qui s'est présentée de leur dire qu'ils avaient substitué, sur des points essentiels, l'invention à l'histoire, loin d'accepter ce jugement comme un éloge, ils l'ont repoussé comme une censure. Si je ne savais combien il y a de témérité dans les assertions historiques trop générales, j'oserais affirmer qu'il n'y a pas, dans tout ce qui nous reste du théâtre tragique des Grecs, ni même dans toute leur poésie, un seul exemple de ce genre de création, qui consiste à substituer aux principales causes connues d'une grande action, des causes inventées à plaisir. Les poëtes grecs prenaient leurs sujets, avec toutes leurs circonstances importantes, dans les traditions nationales. Ils n'inventaient pas les événements; ils les acceptaient tels que les contemporains les avaient transmis: ils admettaient, ils respectaient l'histoire telle que les individus, les peuples et le temps l'avaient faite.

Et, parmi les modernes, voyez, Monsieur, comme Racine cherche, dans toutes ses préfaces, à prouver qu'il a été fidèle à l'histoire; comme, jusque dans les sujets fabuleux, il songe toujours à s'appuyer sur des autorités. Ne trouvant pas convenable de terminer par le sacrifice d'Iphigénie la tragédie qui en porte le nom, et n'osant faire de son chef une chose contraire à la tradition la plus accréditée là-dessus, il se félicite d'avoir trouvé dans Pausanias le personnage d'Ériphile, qui lui fournit un autre dénouement: « l'heureux personnage d'Ériphile, sans lequel, dit« il, je n'aurais jamais osé entreprendre cette tragédie. » Eh quoi! ce personnage dont Racine avait un si grand besoin, n'aurait-il donc pu l'inventer, ou quelque chose

d'équivalent? Ce genre d'invention, libéralement départi par la nature à deux ou trois cents auteurs tragiques, Racine ne l'aurait pas eu? Voyez si ces auteurs sont jamais embarrassés à dénouer leurs pièces lorsqu'il ne s'agit pour cela que d'inventer un personnage ou un prodige? Non, non, Racine n'était pas dépourvu d'une faculté si commune chez les poëtes : mais Racine, doué d'un sentiment exquis de la vérité et des convenances, savait que, dans les sujets historiques, un fait qui n'a pas existé et que l'on voudrait donner comme cause ou comme résultat d'autres faits réels et connus, n'a pas non plus de vérité poétique. Dans les sujets fabuleux mêmes, il sentait que ce qui a fait partie d'une tradition, ce qui a été cru par tout un peuple, a toujours un genre et un degré d'importance que ne peut obtenir la fiction isolée et arbitraire de l'homme qui se renferme dans son cabinet pour y forger des bouts d'histoire, selon son besoin et son goût. Mais, dira-t-on peut-être, si l'on enlève au poëte ce qui le distingue de l'historien, le droit d'inventer les faits, que lui reste-t-il? Ce qui lui reste? la poésie; oui, la poésie. Car enfin, que nous donne l'histoire? des événements qui ne sont, pour ainsi dire, connus que par leurs dehors; ce que les hommes ont exécuté : mais ce qu'ils ont pensé, les sentiments qui ont accompagné leurs délibérations et leurs projets, leurs succès et leurs infortunes; les discours par lesquels ils ont fait ou essayé de faire prévaloir leurs passions et leurs volontés sur d'autres passions et sur d'autres volontés, par lesquels ils ont exprimé leur colère, épanché leur tristesse, par lesquels, en un mot, ils ont révélé leur individualité; tout cela, à peu de chose près, est passé sous silence par l'histoire; et tout cela est le domaine de la poésie. Eh! qu'il serait vain de craindre qu'elle y manque jamais d'occasions de créer, dans le sens le plus sérieux et peut-être le seul sérieux de ce mot! Tout secret de l'âme humaine se dévoile, tout ce qui fait les grands événements, tout ce qui caractérise les grandes destinées, se découvre aux imaginations douées d'une force de sympathie suffisante. Tout ce que la volonté humaine a de fort ou de mystérieux,

le malheur de religieux et de profond, le poëte peut le deviner, ou pour mieux dire, l'apercevoir, le saisir et le rendre. Lorsque l'on montra à César la tête de Pompée, César pleura sur son illustre ennemi, et fit voir beaucoup d'indignation contre les lâches auteurs de sa mort. Voilà ce que nous savons par l'histoire. Maintenant, lorsque Corneille fait prononcer par Philippe ces paroles qu'il met dans la bouche de César,

> Restes d'un demi-dieu dont à peine je puis
> Égaler le grand nom, tout vainqueur que j'en suis,
> De ces traîtres, dit-il, voyez punir les crimes,

Corneille n'invente pas un fait, il n'invente pas même un sentiment; ces vers sont cependant une création, et une belle création poétique. Ce que Corneille a trouvé, c'est une expression par laquelle un homme tel que César a pu convenablement manifester son caractère, dans la circonstance donnée. Le poëte a traduit, en quelque sorte, en sa langue, les larmes du guerrier victorieux sur le sort tragique du héros vaincu. Ce mélange de magnanimité et d'hypocrisie, de générosité et de politique, cette dissimulation de toute joie dans un excès de fortune, cette émotion de pitié qui vient d'un certain retour sur lui-même et de sa réflexion sur la fin si misérable d'un homme naguèr si puissant; tous ces sentiments, dont l'histoire ne donn que le résultat abstrait, Corneille les a mis en paroles, e dans les paroles que César aurait pu prononcer.

Il est cependant certain que, si l'on interdisait au poët toute faculté d'inventer des événements, on se priverai d'un très-grand nombre de sujets de tragédie. Cette faculté lui doit donc être accordée, ou, pour mieux dire elle est donnée par les principes de l'art : mais quelle e est la limite? à partir de quel point l'invention commence t-elle à devenir vicieuse?

Les critiques ont admis généralement les deux principes qu'il ne faut point falsifier l'histoire, et que l'on peut, qu l'on doit même souvent y ajouter des circonstances qui n

s'y trouvent point, pour rendre l'action dramatique. Ils ont ensuite cherché une règle qui pût concilier ces deux principes, et sont à peu près convenus d'admettre celle-ci, que les incidents inventés ne doivent pas contredire les faits les plus connus et les plus importants de l'action représentée. La raison qu'ils en ont donnée est que le spectateur ne peut pas ajouter foi à ce qui est contraire à une vérité qu'il connaît. Je crois la règle bonne, parce qu'elle est fondée sur la nature, et assez vague pour ne pas devenir une gêne gratuite dans la pratique; j'en crois même la raison fort juste; mais il me semble qu'il y a à cette règle une autre raison plus importante, plus inhérente à l'essence de l'art, et qui peut donner une direction plus sûre et plus forte pour l'appliquer avec succès: cette raison est que les causes historiques d'une action sont essentiellement les plus dramatiques et les plus intéressantes. Les faits, par cela même qu'ils sont conformes à la vérité pour ainsi dire matérielle, ont au plus haut degré le caractère de vérité poétique que l'on cherche dans la tragédie : car quel est l'attrait intellectuel pour cette sorte de composition? Celui que l'on trouve à connaître l'homme, à découvrir ce qu'il y a dans sa nature de réel et d'intime, à voir l'effet des phénomènes extérieurs sur son âme, le fond des pensées par lesquelles il se détermine à agir; à voir dans un autre homme des sentiments qui puissent exciter en nous une véritable sympathie. Quand on raconte une histoire à un enfant, il ne manque jamais de faire cette question : Cela est-il vrai? Et ce n'est pas là un goût particulier de l'enfance; le besoin de la vérité est l'unique chose qui puisse nous faire donner de l'importance à tout ce que nous apprenons. Or, le vrai dramatique, où peut-il mieux se rencontrer que dans ce que les hommes ont réellement fait? Un poëte trouve dans l'histoire un caractère imposant qui l'arrête, qui semble lui dire : Observe-moi, je t'apprendrai quelque chose sur la nature humaine; le poëte accepte l'invitation; il veut tracer ce caractère, le développer : où trouvera-t-il des actes extérieurs plus conformes à la véritable idée de l'homme qu'il se propose de peindre, que ceux que cet

homme a effectivement exécutés? Il a eu un but; il y est parvenu, ou il a échoué: où le poëte trouvera-t-il une révélation plus sûre de ce but et des sentiments qui portaient son personnage à le poursuivre, que dans les moyens choisis par celui-ci même? Poussons la proposition un peu plus loin pour la compléter. Notre poëte rencontre de même dans l'histoire une action qu'il se plaît à considérer, au fond de laquelle il voudrait pénétrer; elle est si intéressante qu'il désire la connaître dans toutes ses parties et en donner l'idée la plus vraie, la plus entière et la plus vive. Pour y parvenir, où cherchera-t-il les causes qui l'ont provoquée, qui en ont décidé l'accomplissement, si ce n'est dans les faits mêmes qui ont été ces causes?

C'est peut-être faute d'avoir observé ce rapport entre la vérité matérielle des faits et leur vérité poétique que les critiques ont apporté à la règle dont j'ai parlé une exception qui ne me semble pas raisonnable. Ils ont dit que lorsque les principales circonstances d'une histoire n'étaient pas très-connues, on pouvait les altérer ou leur en substituer d'autres de pure invention : mais, ou je me trompe fort, ou cela ne s'appelle pas faciliter au poëte la disposition de son sujet; c'est bien plutôt lui ôter les moyens les plus sûrs d'en tirer parti. Qu'importe que ces événements soient ou non connus du spectateur? Si le poëte les a trouvés, c'est un fil qui lui est donné pour arriver au vrai; pourquoi l'abandonnerait-il? Il tient quelque chose de réel, pourquoi le rejeter? pourquoi renoncer volontairement aux grandes leçons de l'histoire? A quoi bon créer une action, un nœud, des péripéties, pour motiver un résultat dont les motifs sont des faits? Voudrait-on, par hasard, faire voir comment s'y prendrait la nature humaine pour agir, si elle avait adopté la règle des deux unités? On croit sans doute faire autre chose; mais, sérieusement, fait-on autre chose que cela dans toutes ces créations où la vérité est altérée à si grands frais et avec des effets si mesquins?

Ainsi donc, trouver dans une série de faits ce qui les constitue proprement une action, saisir les caractères des

acteurs, donner à cette action et à ces caractères un développement harmonique, compléter l'histoire, en restituer, pour ainsi dire, la partie perdue, imaginer même des faits là où l'histoire ne donne que des indications, inventer au besoin des personnages pour représenter les mœurs connues d'une époque donnée, prendre enfin tout ce qui existe, et ajouter ce qui manque, mais de manière que l'invention s'accorde avec la réalité, ne soit qu'un moyen de plus de la faire ressortir, voilà ce que l'on peut raisonnablement dire créer; mais substituer des faits imaginaires à des faits constatés, conserver des résultats historiques et en rejeter les causes, parce qu'elles ne cadrent pas avec une poétique convenue, en supposer d'autres par la raison qu'elles peuvent mieux s'y adapter, c'est évidemment ôter à l'art les bases de la nature. Veut-on que ce soit là une création? à la bonne heure; mais ce sera du moins une création à peu près semblable à celle d'un peintre qui, voulant absolument faire entrer dans un paysage plus d'arbres que l'espace figuré sur la toile ne peut en contenir, les presserait les uns contre les autres, et leur donnerait à tous une forme et un port que n'ont pas les arbres de la nature.

L'application que vous faites, Monsieur, de votre théorie au sujet historique de *Carmagnola* me paraît à moi-même très-propre à servir d'exemple pour expliquer et justifier les idées que je viens de vous soumettre. Je crains seulement, en me servant de cet exemple, d'avoir l'air de repousser votre critique et de défendre ma tragédie: mais s'il vous est resté quelque léger souvenir de la manière dont j'ai traité ce sujet, veuillez, Monsieur, l'écarter tout à fait de votre esprit, et vous en tenir à examiner seulement ce qu'il peut fournir, tel qu'il est dans l'histoire, à un poëte dramatique; et je vous exposerai les motifs qui me détourneraient de le traiter de la manière que vous proposez.

Permettez-moi de remettre ici encore une fois sous les yeux du lecteur une partie du plan que vous tracez pour cette tragédie.

« Ne pouvait-on pas d'ailleurs faire en sorte que Carma-
« gnola, sollicité par le duc de Milan, se trouvât un moment
« maître du sort de la république ? La parenté de sa femme
« avec le duc, son empire sur les autres *condottieri*, et l'as-
« sistance du peuple, pouvaient amener naturellement cette
« situation. Le poëte eût ainsi mis en présence, dans l'âme
« du héros, les sentiments de l'homme d'honneur avec l'ima-
« gination turbulente du chef d'aventuriers; et Carmagnola,
« abandonnant par vertu le projet de livrer Venise qui veut
« le perdre, n'en eût été que plus intéressant lorsqu'il suc-
« combe, tandis que ce même projet eût servi à motiver et
« à peindre la timide et cruelle politique du sénat. »

Ce plan est très-ingénieux dans le système que vous croyez le meilleur; quant à moi, ce qui m'empêcherait de l'adopter, c'est que rien de tout ce que vous y aites entrer n'a existé. Il est vrai que des sénateurs, exerçant la puissance souveraine, ont envoyé à la mort un général qui avait été leur bienfaiteur et leur ami; mais cette puissance, que vous voudriez attribuer à celui-ci, il ne l'a jamais eue, et le sénat vénitien n'a jamais eu non plus ces craintes par lesquelles vous voudriez motiver ce qu'il a fait. Il l'a cependant fait; il a eu des motifs pour le faire; la connaissance de ces motifs est d'un grand intérêt, je dis d'un grand intérêt dramatique, parce qu'il est très-intéressant de voir les véritables pensées par lesquelles les hommes arrivent à commettre une grande injustice: c'est de cette vue que peuvent naître de profondes émotions de terreur et de pitié, si l'on veut caractériser la tragédie par la propriété de produire ces émotions. Or, ces motifs, où puis-je les trouver? nulle autre part que dans l'histoire même : ce n'est que là que je puis découvrir le caractère propre des hommes et de l'époque que je veux peindre. Eh bien! un des traits les plus prononcés de cette époque, et l'un de ceux qui contribuent le plus à lui donner une physionomie toute particulière, une couleur toute locale, c'est une jalousie si âpre de commandement et d'autorité, c'est une défiance si alerte et si soupçonneuse de tout ce qui pouvait, je ne dis pas les anéantir, mais les entraver un instant, c'est un besoin si outré de considération poli-

tique, que l'on se portait facilement au crime pour défendre non-seulement le pouvoir, mais la réputation du pouvoir. Ces idées étaient tellement prédominantes qu'elles modifiaient tous les caractères, ceux des gouvernés comme ceux des gouvernants, et que l'on aurait fait une politique, une morale, et, ce qui est horrible à dire, une morale religieuse qui pussent aller avec elles. On regardait si peu la vie des hommes comme une chose sacrée, qu'il ne semblait pas nécessaire d'attendre qu'elle fût réellement dangereuse pour la leur ôter. On avait si bien pris ses précautions contre les mauvaises conséquences d'une condamnation illégale, l'opinion publique était si muette ou si pervertie, que les hommes placés à la tête de l'État, loin d'avoir à redouter une punition, appréhendaient à peine le blâme. C'est dans de telles circonstances, c'est au milieu de telles institutions que je vois un homme en opposition avec elles par tout ce qu'il y a en lui de généreux, de noble ou d'impétueux, mais forcé toutefois de s'y ployer, pour pouvoir exercer l'activité de son âme, pour pouvoir être, comme on dit, quelque chose. Je vois cet homme, célèbre par ses victoires, recherché par les puissances, parce qu'elles en avaient besoin, et détesté par elles à cause de sa supériorité et de son humeur indocile et fière. Car, qu'il fût incapable de ployer sous la volonté d'autrui, sa brouillerie avec le duc de Milan qu'il avait remis sur le trône, et la résolution prise par le sénat de Venise de le tuer, le font assez voir : qu'il y eût aussi en lui de la témérité et une grande confiance en sa fortune, on n'en peut douter, à la facilité avee laquelle il crut aux fausses protestations d'amitié de ceux qui voulaient le perdre, avec laquelle il donna dans leurs pièges et devint leur victime.

J'observe, dans l'histoire de cette époque, une lutte entre le pouvoir civil et la force militaire : le premier aspirant à être indépendant, et celle-ci à ne pas obéir. Je vois ce qu'il y avait d'individuel dans le caractère de Carmagnola éclater et se développer par des incidents nés de cette lutte. Je trouve que parmi ceux qui ont décidé de son sort, il y avait des hommes qui étaient ses ennemis per-

13.

sonnels, qu'il avait blessés dans les points les plus sensibles de leur orgueil, qu'il avait offensés comme individus et comme gouvernants; je lui trouve aussi des amis, mais des amis qui n'ont pas su ou pu le sauver. Enfin je lui vois une épouse, une fille, compagnes dévouées, mais étrangères aux agitations de la vie politique, et qui ne sont là que pour recevoir la part de bonheur ou de souffrance que leur fera l'homme dont elles dépendent. Voilà en partie ce que ce sujet me semble présenter de poétique, voilà ce que je voudrais savoir peindre et expliquer, si j'avais à traiter de nouveau ce sujet. Mais je ne pourrais jamais, je l'avoue, le traiter en y introduisant les mécontentements populaires: il n'y en a pas eu, ou au moins il n'en a point paru. Cela aurait changé totalement la face des choses. Je ne voudrais pas non plus y faire entrer les alarmes de la famille de Carmagnola, excitées par les bruits qui circulent sur les intentions perfides du sénat. C'était le grand caractère de cette époque, que les résolutions importantes, surtout lorsqu'elles étaient iniques, ne fussent jamais précédées de bruits: rien n'avertissait la victime. On ne peut changer ces circonstances sans ôter à la peinture de ces mœurs ce qu'elle a de plus saillant et de plus instructif. Expliquer ce que les hommes ont senti, voulu et souffert, par ce qu'ils ont fait, voilà la poésie dramatique : créer des faits pour y adapter des sentiments, c'est la grande tâche des romans, depuis mademoiselle de Scudéri jusqu'à nos jours.

Je ne prétends pas pour cela que ce genre de composition soit essentiellement faux : il y a certainement des romans qui méritent d'être regardés comme des modèles de vérité poétique; ce sont ceux dont les auteurs, après avoir conçu, d'une manière précise et sûre, des caractères et des mœurs, ont inventé des actions et des situations conformes à celles qui ont lieu dans la vie réelle, pour amener le développement de ces caractères et de ces mœurs; je dis seulement que, comme tout genre a son écueil particulier, celui du genre romanesque c'est le faux. La pensée des hommes se manifeste plus ou moins clairement par leurs actions et par leurs discours; mais, alors même que l'on

part de cette large et solide base, il est encore bien rare d'atteindre à la vérité dans l'expression des sentiments humains. A côté d'une idée claire, simple et vraie, il s'en présente cent qui sont obscures, forcées ou fausses, et c'est la difficulté de dégager nettement la première de celles-ci qui rend si petit le nombre des bons poëtes. Cependant les plus médiocres eux-mêmes sont souvent sur la voie de la vérité, ils en ont toujours quelques indices plus ou moins vagues; seulement ces indices sont difficiles à suivre; mais que sera-ce si on les néglige, si on les dédaigne? Or, c'est la faute qu'ont commise la plupart des romanciers en inventant les faits; et il en est arrivé ce qui devait en arriver, que la vérité leur a échappé plus souvent qu'à ceux qui se sont tenus plus près de la réalité; il en est arrivé qu'ils se sont mis peu en peine de la vraisemblance, tant dans les faits qu'ils ont imaginés que dans les caractères dont ils ont fait sortir ces faits, et qu'à force d'inventer d'histoires, de situations neuves, de dangers inattendus, d'oppositions singulières, de passions et d'intérêts, ils ont fini par créer une nature humaine qui ne ressemble en rien à celle qu'ils avaient sous les yeux, ou, pour mieux dire, à celle qu'ils n'ont pas su voir. Et cela est si bien arrivé, que l'épithète de romanesque a été consacrée pour désigner généralement, à propos de sentiments et de mœurs, ce genre particulier de fausseté, ce ton factice, ces traits de convention qui distinguent les personnages de romans.

Dire que ce goût romanesque a envahi le théâtre, et que même les plus grands poëtes ne s'en sont pas toujours préservés, ce n'est pas hasarder un jugement, c'est tout simplement répéter une plainte déjà ancienne, et qui devient tous les jours plus générale, une plainte que la vérité a arrachée aux admirateurs les plus sincères et les plus éclairés de ces grands poëtes. Laissant de côté toutes les causes du mal qui sont étrangères à la question actuelle, et qui d'ailleurs ont déjà été l'objet de beaucoup de recherches ingénieuses et savantes, quoique détachées et incomplètes, je me bornerai à hasarder quelques indications

légères sur la part que peut y avoir la règle des deux unités.

D'abord elle force l'artiste, comme vous dites, Monsieur, à devenir créateur. J'ai déjà dit quelques mots de ce que me semble ce genre de création; permettez-moi de revenir sur ce point important; je voudrais le développer un peu plus.

Plus on considère, plus on étudie une action historique, susceptible d'être rendue dramatiquement, et plus on découvre de liaison entre ses diverses parties, plus on aperçoit dans son ensemble une raison simple et profonde. On y distingue enfin un caractère particulier, je dirai presque individuel, quelque chose d'exclusif et de propre, qui la constitue ce qu'elle est. On sent de plus en plus qu'il fallait de telles mœurs, de telles institutions, de telles circonstances pour amener un tel résultat, et de tels caractères pour produire de tels actes; qu'il fallait que ces passions que nous voyons en jeu, et les entreprises où nous les trouvons engagées, se succédassent dans l'ordre et dans les limites qui vous sont données comme l'ordre et les limites de ces mêmes entreprises.

D'où vient l'attrait que nous éprouvons à considérer une telle action? pourquoi la trouvons-nous non-seulement vraisemblable, mais intéressante? c'est que nous en discernons les causes réelles; c'est que nous suivons, du même pas, la marche de l'esprit humain et celle des événements particuliers présents à notre imagination. Nous découvrons, dans une série donnée de faits, une partie de notre nature et de notre destinée; nous finissons par dire en nous-mêmes : Dans de telles circonstances, à l'aide de tels moyens, avec de tels hommes, les choses devaient arriver ainsi. La création imposée par la règle des deux unités consiste à déranger tout cela, et à donner à l'effet principal, que l'on a conservé et que l'on représente, une autre série de causes nécessairement différentes et qui doivent néanmoins être également vraisemblables et intéressantes; à déterminer par conjecture ce qui, dans le cours de la nature, a été inutile; à faire mieux qu'elle

enfin. Or comment a-t-on dû s'y prendre pour atteindre cet inconcevable but?

Nous avons vu Corneille demander la permission de *faire aller les événements plus vite que la vraisemblance ne le permet*, c'est-à-dire plus vite que dans la réalité. Or ces événements que la tragédie représente, de quoi sont-ils le résultat? de la volonté de certains hommes, mus par certaines passions. Il a donc fallu faire naître plus vite cette volonté en exagérant les passions, en les dénaturant. Pour qu'un personnage en vienne en vingt-quatre heures à une résolution décisive, il faut absolument un autre degré de passion que celle contre laquelle il s'est débattu pendant un mois. Ainsi cette gradation si intéressante par laquelle l'âme atteint l'extrémité, pour ainsi dire, de ses sentiments, il a fallu y renoncer en partie; toute peinture de ces passions qui prennent un peu de temps pour se manifester, il a fallu la négliger : ces nuances de caractère qui ne se laissent apercevoir que par la succession de circonstances toujours diverses et toujours liées, il a fallu les supprimer ou les confondre. Il a été indispensable de recourir à des passions excessives, à des passions assez fortes pour amener brusquement les plus violents partis. Les poëtes tragiques ont été, en quelque sorte, réduits à ne peindre que ce petit nombre de passions tranchées et dominantes, qui figurent dans les classifications idéales des pédants de morale. Toutes les anomalies de ces passions, leurs variétés infinies, leurs combinaisons singulières, qui, dans la réalité des choses humaines, constituent les caractères individuels, se sont trouvées de force exclues d'une scène où il s'agissait de frapper brusquement et à tout risque de grands coups. Ce fonds général de nature humaine, sur lequel se dessinent, pour ainsi dire, les individus humains, on n'a eu ni le temps ni la place de le déployer; et le théâtre s'est rempli de personnages fictifs, qui y ont figuré comme types abstraits de certaines passions, plutôt que comme des êtres passionnés. Ainsi l'on a eu des allégories de l'amour ou de l'ambition, par exemple, plutôt que des amants ou des ambitieux. De là cette exagération, ce ton

convenu, cette uniformité des caractères tragiques, qui constituent promptement le romanesque. Aussi arrive-t-il souvent, lorsqu'on assiste aux représentations tragiques, et que l'on compare ce qu'on y a sous les yeux, ce que l'on y entend, à ce que l'on connaît des hommes et de l'homme, que l'on est tout surpris de voir une autre générosité, une autre pitié, une autre politique, une autre colère que celles dont on a l'idée ou l'expérience. On entend faire, et faire au sérieux, des raisonnements que, dans la vie réelle, on ne manquerait pas de trouver fort étranges; et l'on voit de graves personnages se régler, dans leurs déterminations, sur des maximes et sur des passions qui n'ont jamais passé par la tête de personne.

Que si, ne voulant pas accélérer les événements connus, on préfère en substituer quelques-uns de pure invention, surtout pour amener le dénoûment, on reste à peu près dans les mêmes inconvénients. En effet, dès que l'on se propose de faire agir, en peu d'heures et dans un lieu très-resserré, des causes qui opèrent une révolution grande et complète dans la situation ou dans l'âme des personnages, il faut de toute nécessité donner à ces causes une force que n'auraient pas eue les causes réelles; car, si elles l'avaient eue, on ne les aurait pas écartées pour en inventer d'autres. Il faut de rudes chocs, de terribles passions, et des déterminations bien précipitées, pour que la catastrophe d'une action éclate vingt-quatre heures au plus tard après son commencement. Il est impossible que des personnages à qui l'on prescrit tant de fougue et d'impétuosité ne se trouvent pas entre eux dans des rapports outrés et factices. Le cadre tragique étant de la même dimension pour tous les sujets, il en est résulté que les objets qui s'y meuvent ont dû avoir à peu près une même allure; de là l'uniformité, non-seulement dans les passions agissantes, mais dans la marche même de l'action, uniformité telle, qu'on en est venu à compter et à mesurer le nombre des pas qu'elle doit faire à chaque acte, et par lesquels elle doit se précipiter de l'exposition au nœud, et du nœud à la catastrophe.

Des génies du premier ordre ont travaillé dans ce système : admirons-les doublement d'avoir su produire de si rares beautés au milieu de tant d'entraves ; mais nier les fautes nécessaires où le système les a entraînés, ce n'est pas montrer un amour raisonné de l'art, ce n'est pas s'intéresser à sa perfection, ce n'est pas même montrer pour ces beaux génies un respect bien sincère ; une admiration de ce genre a tout l'air d'une admiration de courtisan.

Les faux événements ont produit en partie les faux sentiments, et ceux-ci, à force d'être répétés, ont fini par être réduits en maximes. C'est ainsi que s'est formé ce code de morale théâtrale, opposée si souvent au bon sens et à la morale véritable, contre lequel se sont élevés, particulièrement en France, des écrits qui restent, et auxquels on a fait des réponses oubliées.

Il ne faudrait pas, j'en conviens, trop insister sur l'influence que ces fausses maximes, pompeusement étalées et mises en action dans la tragédie, ont pu exercer sur l'opinion ; mais l'on ne saurait non plus nier qu'elles n'en aient eu quelqu'une ; car enfin le plaisir que l'on éprouve à entendre répéter ces maximes ne peut venir que de ce qu'on les trouve vraies, et de ce que l'on peut y donner son assentiment. On les adopte donc, et lorsqu'ensuite il se présente, dans la vie réelle, quelque incident auquel elles sont applicables, il est tout simple qu'on se les rappelle. Ce serait peut-être une recherche curieuse que celle des opinions que le théâtre a introduites dans la masse des idées morales. Je n'ai garde de l'entreprendre ici ; mais je ne veux pas rejeter l'occasion de citer au moins un exemple de cette influence des doctrines théâtrales ; je veux parler de celle du suicide ; elle est on ne peut plus commune dans la tragédie, et la cause en est claire : on y met ordinairement les hommes dans des rapports si forcés ; on les fait entrer dans des plans où il est si difficile que tous puissent s'arranger, on leur donne une impulsion si violente vers un but exclusif, qu'il n'y a pas moyen de supposer que ceux qui le manquent en prendront leur parti, et trouve-

ront encore dans la vie quelque chose qui leur plaise, quelque intérêt digne de les occuper : ce sont des malencontreux dont le poëte se débarrasse bien vite par un coup de poignard.

A force de pratique on a dû en venir à la théorie, et un poëte a donné la formule morale du suicide dans ces deux vers célèbres :

> Quand on a tout perdu, quand on n'a plus d'espoir,
> La vie est un opprobre, et la mort un devoir.

Mais lorsqu'on sort du théâtre, et que l'on entre dans l'expérience et dans l'histoire, dans l'histoire même des nations païennes, on voit que les suicides n'y sont pas à beaucoup près aussi fréquents que sur la scène, surtout dans les occasions où les poëtes tragiques y ont recours. On voit des hommes qui ont subi les plus grands malheurs ne pas concevoir l'idée du suicide, ou la repousser comme une faiblesse et comme un crime. Certes l'époque où nous nous trouvons a été bien féconde en catastrophes signalées, en grandes espérances trompées; voyons-nous que beaucoup de suicides s'en soient suivis? non; et si la manie en est devenue de nos jours plus commune, ce n'est pas parmi ceux qui ont joué un grand rôle dans le monde, c'est plutôt dans la classe des joueurs malheureux, et parmi les hommes qui n'ont ou croient n'avoir plus d'intérêt dans la vie dès qu'ils ont perdu les biens les plus vulgaires : car les âmes les plus capables de vastes projets sont d'ordinaire celles qui ont le plus de force, le plus de résignation dans les revers. N'est-il donc pas un peu surprenant de voir que l'on ait gardé ces maximes de suicide précisément pour les grandes occasions et pour les grands personnages? et n'est-ce pas à cette habitude théâtrale qu'il faut attribuer l'étonnement que tant de personnes ont manifesté, lorsqu'elles ont vu des hommes qui ne se donnaient pas la mort après avoir essuyé de grands revers? Accoutumés à voir les personnages tragiques déçus mettre fin à leur vie, en débitant quelques pompeux alexan-

drins ou quelques endécasyllabes harmonieux, serait-il étrange qu'elles se fussent attendues à voir les grands personnages du monde réel en faire autant dans les cas semblables? Certes il faut plaindre les insensés qui, désespérant de la Providence, concentrent tellement leurs affections dans une seule chose, que perdre cette chose, ce soit avoir tout perdu, ce soit n'avoir plus rien à faire dans cette vie de perfectionnement et d'épreuve! Mais transformer cet égarement en magnanimité, en faire une espèce d'obligation, un point d'honneur, c'est jeter de déplorables maximes sur le théâtre, sans se demander si elles n'iront jamais au delà, si elles ne tendront pas à corrompre la morale des peuples.

On a beaucoup reproché aux poëtes dramatiques de l'école française, sans en excepter ceux du premier ordre, d'avoir donné dans leurs tragédies une trop grande part à l'amour, surtout d'avoir fréquemment subordonné à une intrigue amoureuse des événements de la plus haute importance, et où il est bien constaté que l'amour ne fut jamais pour rien. Je ne veux pas décider ici si ces reproches sont fondés ou non; mais je ne puis me défendre d'observer que, parmi les causes qui ont concouru à rendre l'amour si dominant sur le théâtre français, on n'a jamais compté la règle des deux unités : elle a dû cependant y être pour quelque chose. Cette règle, en effet, a forcé le poëte à se restreindre à un nombre plus limité de moyens dramatiques, et, parmi ceux qui lui restaient, il était naturel qu'il s'arrêtât de préférence à ceux que lui fournissait la passion de l'amour, cette passion étant de toutes la plus féconde en incidents brusques, rapides, et pourtant plus susceptibles d'être renfermés dans le cadre étroit de la règle.

Pour produire une révolution dans une tragédie fondée sur l'amour, pour faire passer un personnage de la joie à la douleur, d'une résolution à la résolution contraire, il suffit des incidents en eux-mêmes les plus petits et les plus détachés de la chaîne générale des événements. Ici vraiment les faits occupent la moindre place possible en

durée comme en espace. La découverte d'un rival est bientôt faite; un dédain, un sourire, quelques mots qui donnent l'espérance ou qui la détruisent sont bientôt échappés, bientôt entendus, et ont bientôt produit leur effet. Il est difficile, par exemple, de trouver une tragédie où l'action marche avec plus de rapidité et de suite, précipitée par les oscillations et les obstacles mêmes qui semblent devoir l'arrêter, que celle d'*Andromaque*. Racine n'a point eu de difficulté à faire entrer une telle action dans le cadre resserré du système qu'il avait adopté; parce que tout, dans cette action, dépend d'une pensée d'Andromaque et de la résolution qu'elle va prendre. Mais les grandes actions historiques ont une origine, des impulsions, des tendances, des obstacles bien différents et bien autrement compliqués; elles ne se laissent donc pas si aisément réduire, dans l'imitation, à des conditions qu'elles n'ont pas eues dans la réalité.

Cette part capitale donnée à l'amour dans la tragédie ne pouvait pas être sans influence sur sa tendance morale: on ne pouvait pas se borner à sacrifier au développement de cette passion tous les autres incidents dramatiques, il fallait encore lui subordonner tous les autres sentiments humains, et plus rigoureusement les plus importants et les plus nobles. Je n'ignore pas que le poëte tragique écarte avec soin ce qui n'est pas relatif à l'intérêt qu'il se propose d'exciter, et en cela il fait très-bien; mais je crois que tous les intérêts qu'il introduit dans son plan, il doit les développer, et que si des éléments d'un intérêt plus sérieux et plus élevé que celui qu'il aspire particulièrement à produire tiennent tellement à son sujet qu'il n'ait pu les écarter tout à fait, il est obligé de leur donner, dans l'imitation, cette prééminence qu'ils doivent avoir dans le cœur et dans la raison du spectateur. Or, c'est ce que le système tragique où l'amour domine n'a pas toujours permis; il a, si je ne me trompe, forcé quelquefois de grands poëtes à rejeter dans l'ombre ce qu'il y avait dans leurs sujets de plus pathétique et d'incontestablement principal; il est quelquefois arrivé à ces poëtes, après avoir touché

par hasard, et comme à la dérobée, les cordes du cœur humain les plus graves et les plus morales, d'être obligés de les abandonner bien vite, pour ne pas courir le risque de compromettre l'effet des émotions amoureuses, auquel tendait principalement leur plan.

Avec l'admiration profonde que doit avoir pour Racine tout homme qui n'est pas dépourvu de sentiment poétique, et avec l'extrême circonspection qu'un étranger doit porter dans ses jugements sur un écrivain proclamé classique par deux siècles éclairés, j'oserai vous soumettre quelques réflexions sur la manière dont ce grand poëte a traité le sujet d'*Andromaque*. Malgré l'art admirable et les nuances délicates de coloris avec lesquels est peinte la passion de Pyrrhus, d'Hermione et d'Oreste, je suis persuadé que, pour tout spectateur doué, je ne dirai pas d'une sensibilité exquise, mais d'un degré ordinaire d'humanité, l'intérêt principal se porte sur Astyanax. Il s'agit, en effet, de savoir si un enfant sera ou ne sera pas livré à ceux qui le demandent pour le faire mourir; et je crois que toutes les fois que l'on jettera une telle incertitude dans l'âme des spectateurs qui porteront au théâtre des dispositions naturelles et non faussées par des théories arbitraires, le sentiment qu'elle excitera en eux prendra décidément le dessus parmi tous les autres, et laissera moins de prise aux agitations et aux souffrances de ces héros et de ces héroïnes qui s'aiment tous à contre-temps. Cependant ce pauvre Astyanax, ce malheureux fils d'Hector, ne paraît jamais dans la pièce que comme un accessoire, comme un moyen. On voit bien qu'il faut, pour que les affaires des amoureux se brouillent ou s'arrangent, que le sort de l'enfant soit décidé : mais ce n'est que relativement à l'intrigue amoureuse qu'il est question de lui, excepté lorsque c'est Andromaque qui en parle. Ainsi Oreste ne désire pas, il est vrai, d'obtenir Astyanax pour le livrer à ses bourreaux; mais c'est parce qu'il entre dans le plan de son amour que Pyrrhus le lui refuse :

> Je viens voir si l'on peut arracher de ses bras
> Cet enfant dont la vie alarme tant d'États ;

Heureux si je pouvais, dans l'ardeur qui me presse,
Au lieu d'Astyanax lui ravir ma princesse !

Ainsi encore, lorsque Pyrrhus refuse l'innocente victime, c'est bien la pitié qu'il donne pour motif de son refus; mais le spectateur ne s'y méprend pas : il voit clairement que le vrai motif de Pyrrhus est de ne pas blesser à jamais le cœur d'Andromaque, et de ménager une chance favorable à son amour. Cela est si vrai que, lorsque Andromaque rejette ses vœux, il lui déclare qu'il va livrer Astyanax; et l'on voit alors, d'un côté, une femme à genoux qui s'écrie : N'égorgez pas mon enfant; et, de l'autre, un amant qui dit et redit à cette femme que son enfant sera livré pour la punir de son indifférence pour lui Pyrrhus. Le sentiment le plus simple, le plus vif, le plus commun de la nature, Pyrrhus ne le suppose pas; il ne lui vient jamais à l'esprit qu'Andromaque puisse aimer son fils indépendamment de l'amour ou de la haine qu'elle peut avoir pour un homme qui la recherche.

Non, vous me haïssez, et, dans le fond de l'âme,
Vous craignez de devoir quelque chose à ma flamme.
Ce fils, ce même fils, objet de tant de soins,
Si je l'avais sauvé, vous l'en aimeriez moins.

Observera-t-on que Pyrrhus, lorsqu'il a une fois résolu d'abandonner Astyanax aux bourreaux qui le réclament, montre quelques regrets sur le sort de cet enfant? oui; mais c'est à cause d'Andromaque : il voit la douleur et les larmes où la perte d'un fils adoré va plonger la femme qu'il aime; voilà ce qui le préoccupe, et non la lâcheté dont il se rend coupable, en accédant à un acte inhumain de politique. Mais quoi ! l'amour le fascine au point qu'il va jusqu'à douter un moment si, après avoir perdu son fils, Andromaque ne sera pas un peu piquée de voir celui qui l'a livré devenir l'époux d'une autre femme :

Crois-tu, si je l'épouse,
Qu'Andromaque en son cœur n'en sera pas jalouse ?

Enfin rien ne fait mieux sentir que la mort d'Astyanax

n'est qu'un accessoire dans la pièce que la manière dont Phœnix en est affecté. Il n'est pas amoureux celui-là; il n'a point d'intérêt personnel à cette persécution d'un enfant par la Grèce entière; et il y aurait calomnie à le traiter de méchant homme. Il ne manque même pas de ce genre de bonté, pour ainsi dire toute philosophique, que l'on ne rencontre guère que dans les confidents vertueux de tragédie, et qui ne laisse pas d'avoir sa singularité. En effet, ces personnages se mêlent de tout, et n'agissent jamais dans des vues personnelles : ils tiennent de près à l'action tragique, mais ils n'y tiennent par aucun motif qui leur soit propre; ils ont fait leurs affaires et leurs passions des affaires et des passions d'autrui. Parfaitement désintéressés, et cependant pleins de zèle, inaccessibles à la corruption, à la tentation même, ce sont des courtisans d'une espèce nouvelle, qui s'oublient, qui ne sont rien dans le monde et n'y veulent rien être : ce sont de purs esprits, qui semblent n'avoir pris momentanément un corps que pour faire aller une tragédie. Aussi n'est-il pas rare de les voir montrer la plus haute sagesse au milieu des passions les plus folles, et un sang-froid admirable dans les plus horribles dangers. Et c'est peut-être ce calme imperturbable, ce désintéressement absolu, qui ont donné à quelques critiques l'idée un peu bizarre de comparer les confidents de la tragédie française aux chœurs des Grecs.

Mais revenons à Phœnix. Eh bien ! Phœnix louant Pyrrhus du parti qu'il a pris enfin de livrer Astyanax n'a pas l'air de soupçonner qu'il y ait dans ce parti rien de lâche et de barbare. Il y a un moment où l'on pourrait espérer qu'il va laisser percer quelque scrupule là-dessus; on écoute, et c'est pour l'entendre dire :

Oui, je bénis, seigneur, l'heureuse cruauté
Qui vous rend...

Et Dieu sait ce qu'il allait ajouter, si Pyrrhus ne lui eût coupé un peu brusquement la parole sur un exorde si expressif!

Je n'ai rien dit d'Hermione; mais qu'y a-t-il à en dire sous le rapport que je considère? Ivre du bonheur de voir Pyrrhus rendu à son amour, peut-il lui venir dans l'idée que la mort d'un enfant troyen va être le gage de ce bonheur? Cependant elle est bien obligée d'y songer un instant, lorsqu'Andromaque vient, en suppliante, la conjurer de fléchir Pyrrhus; mais du reste elle se dispense de se rendre à la prière de cette mère désolée, sous le prétexte d'un *devoir austère*, et se contente de dire :

> S'il faut fléchir Pyrrhus, qui le peut mieux que vous
> Vos yeux assez longtemps ont régné sur son âme.
> Faites-le prononcer, j'y souscrirai, madame,

c'est-à-dire je n'insisterai pas pour que votre fils soit égorgé.

Il sera vrai, si l'on veut, que d'abominables préjugés, de fausses institutions, des passions effrénées, aient porté un homme, quelques hommes, tout un peuple, au degré de férocité que supposeraient de telles mœurs; j'admettrai que cette férocité puisse se trouver combinée avec l'amour le plus tendre et le plus raffiné; j'irai plus loin, s'il le faut, je croirai qu'il n'est pas impossible que ce soit cet amour lui-même qui ait engendré un oubli si complet des sentiments les plus universels de l'humanité. Ce qui m'étonne, ce que je voudrais savoir et n'ose presque demander, c'est comment il arrive que là où l'on représente de telles mœurs, cet oubli même de l'humanité et de la nature ne soit pas, pour le spectateur, la partie dominante et la plus terrible du spectacle? J'ai peine à comprendre comment, en présence de phénomènes moraux aussi étranges, aussi monstrueux que ceux dont il s'agit, l'on peut se prendre d'un intérêt sérieux pour des incertitudes et des querelles d'amour? comment la curiosité ne se porte pas plutôt à démêler dans le cœur et dans l'esprit de ces étonnants personnages offerts à sa contemplation les sentiments et les idées qui en ont fait des exceptions à la nature humaine? Que si ces sentiments, ces idées ont été ceux d'un

peuple et d'une époque, il n'est que plus important d'en observer tous les indices, de savoir comment ils se produisent, et d'apprécier ce qui en résulte. J'ai surtout de la peine, je le répète, à concevoir que, dans le choc de passions de Pyrrhus, d'Oreste et d'Hermione, Astyanax ne soit pas l'objet essentiel de l'anxiété du spectateur; que celui-ci puisse être frappé des soupirs et des fureurs des trois amants, par un motif plus pressant que celui de savoir si le malheureux enfant leur sera ou non sacrifié!

Mais peut-être, dans le système dramatique où l'amour domine, est-on obligé de considérer tout le reste comme accessoire: et Racine, à ce qu'il paraît, en a ainsi jugé, puisque la tragédie d'*Andromaque* se termine sans que le sort d'Astyanax soit décidé. Il est, pour le moment, en sûreté avec sa mère: le peuple les a pris tous les deux sous sa protection; mais le projet conçu par la Grèce entière d'immoler le fils d'Hector subsiste, la vie de cet enfant est toujours en danger; car ses ennemis sont toujours les plus forts, et les motifs qu'ils ont pu avoir de l'immoler sont plutôt renforcés qu'affaiblis depuis que sa mère semble avoir trouvé un parti dans la Grèce même. L'observation que je fais ici relativement à *Andromaque* trouverait son application dans une foule d'autres tragédies dont l'intérêt roule de même sur l'amour, et où il est tellement principal, qu'une fois les personnages contents ou morts, il ne reste plus dans l'action aucun sujet d'incertitude ou de curiosité ; où tout ce qui n'est pas l'amour se rapporte encore à l'amour, et n'excite d'attention que comme moyen offert ou comme obstacle opposé aux flammes des amants. Il y a, par exemple, dans *Andromaque* même, l'énoncé d'un fait qui, si on allait le scruter de trop près, pourrait bien produire une impression fort contraire au sentiment que le poëte veut inspirer pour la veuve d'Hector. Il s'agit de ce qu'Oreste dit, dès la première scène, à propos d'Astyanax :

J'apprends que, pour ravir son enfance au supplice,
Andromaque trompa l'ingénieux Ulysse ;
Tandis qu'un autre enfant arraché de ses bras
Sous le nom de son fils fut conduit au trépas.

Si le spectateur, dis-je, prenait cela au sérieux, et voulait régler ses sentiments pour Andromaque sur ce que le poëte raconte d'elle, il y a beaucoup d'apparence que la pitié pour cette héroïne serait un peu affaiblie par le souvenir d'une action si cruelle : car enfin ce n'est ni à Andromaque ni à Astyanax, c'est à une mère et à un enfant que le spectateur s'intéresse ; et, s'il se rencontre une mère qui ait pu livrer l'enfant d'un autre à la mort, on n'éprouvera jamais pour elle une sympathie entière et pure, lorsqu'elle sera en danger de voir périr le sien. Je crois que, pour prendre un intérêt complet aux malheurs d'un personnage quelconque, le spectateur a besoin de lui trouver des sentiments d'humanité. Un être humain qui pour connaître la pitié aurait attendu d'en avoir besoin, qui l'invoquerait sans l'avoir jamais sentie, courrait beaucoup de risque de n'inspirer qu'un faible intérêt. Tout ce qu'on lui devrait, ou du moins tout ce qu'on pourrait lui accorder, serait un pénible mélange de commisération et d'horreur; et Andromaque elle-même, s'il était vrai qu'elle eût commis une cruauté pour prévenir une infortune, nous toucherait bien moins quand cette infortune vient à l'accabler : ses douleurs auraient l'air d'une punition du ciel ; ses larmes auraient, pour ainsi dire, été souillées dans leur source même, elles auraient perdu ce qu'ont de plus puissant et de plus sacré les larmes d'une mère qui supplie pour la vie de son enfant.

Un critique qui, il faut bien le croire, a été quelque temps une autorité en littérature [1], a paru soupçonner que l'idée du sacrifice d'Astyanax pouvait produire un sentiment nuisible à l'effet de la tragédie de Racine, et voici comme il aplanit la difficulté : « Si Pyrrhus, dit-il, « n'obtient pas la main d'Andromaque, il livrera le fils de « cette princesse aux Grecs qui le lui demandent. Ils ont « des droits sur leur victime; et il ne peut refuser à ses « alliés le sang de leur ennemi commun, à moins qu'il ne « puisse leur dire : Sa mère est ma femme, et son fils est

1. La Harpe, *Cours de littérature.*

« devenu le mien. Voilà des motifs suffisants, bien conçus « et bien dignes de la tragédie. » Des droits! le droit de tuer un enfant, parce qu'il est le fils d'un ennemi! Le critique ne le pensait pas : aussi ajoute-t-il de suite ces paroles non moins étonnantes : « Quoique ce sacrifice d'un « enfant *puisse nous paraître tenir de la cruauté,* les mœurs « connues de ces temps, les maximes de la politique et les « droits de la victoire l'autorisent suffisamment. » Cela peut être : mais, dans ce cas, ce sont ces mœurs, ces maximes de politique, et cette manière de concevoir les droits de la victoire, c'est l'horrible puissance qu'on leur attribue de porter les hommes à sacrifier un enfant, qui est le côté le plus terrible et le plus dramatique du sujet, c'est le sujet tout entier, si je ne me trompe; car l'amour devient, pour ainsi dire, une passion de luxe, une frivolité, si on le rapproche d'une idée si grave. Mais, me dira-t-on sans doute, ne doit-on pas admirer l'art du poëte qui a su si pleinement nous captiver pour des intérêts amoureux, en présence et, pour ainsi dire, en dépit des intérêts les plus simples et les plus sacrés de l'humanité? Oui, certes, on doit l'admirer; mais n'est-il pas permis aussi de trouver quelque chose à redire à un système dans lequel un des plus heureux génies poétiques qui aient jamais existé emploie toutes ses ressources à faire prédominer une impression qui n'est que secondaire, pour le genre et le degré de sympathie qu'elle peut produire, sur une impression aussi pure, aussi religieuse, aussi éminemment poétique, que la pitié pour un enfant que des hommes veulent égorger, en vertu des prétendus droits de la victoire et de la politique? N'y a-t-il rien à regretter dans un système qui oblige ou qui expose incessamment le poëte à faire taire la voix de l'humanité, pour ne laisser entendre que celle de l'amour?

Je n'ai pas prétendu indiquer, bien s'en faut, tous les effets des règles arbitraires sur le poëme dramatique ; il faudrait pour cela examiner, dans tous ses développements, la tragédie telle qu'elle est résultée de l'observance de ces règles. Si, comme il me semble démontré, elles in-

troduisent dans l'art des éléments étrangers, si elles imposent aux sujets dramatiques une forme indépendante de leur nature, il est bien clair que la tragédie n'a pu les admettre sans se ressentir désavantageusement, et dans toutes ses parties, de leur influence; et l'on peut en dire autant de toutes les règles factices dans tous les genres de poésie.

Remarquez, je vous prie, Monsieur, sur quels principes on s'est fondé pour les établir ces règles. C'est de la pratique qu'on les a toujours prises. Ainsi, dans le poëme épique, on est parti de l'*Iliade* pour trouver les règles; et le raisonnement que l'on a fait, pour prouver qu'elles s'y trouvaient, est assurément un des plus curieux qui soient jamais tombés dans l'esprit des hommes. On a dit que puisque Homère avait atteint la perfection en remplissant telles et telles conditions, ces conditions devaient être regardées comme nécessaires partout, pour tout et pour toujours. On n'a oublié en cela qu'un des caractères les plus essentiels de la poésie et de l'esprit humain : on n'a pas vu que tout poëte, digne de ce nom, saisit précisément dans le sujet qu'il traite les conditions et les caractères qui lui sont propres; et qu'à un but déterminé et spécial il ne manque jamais d'approprier des moyens également spéciaux. Aussi les règles générales que l'on a tirées, Dieu sait comment, de l'*Iliade* pour les imposer à tout poëme sérieux de longue haleine, se sont trouvées non-seulement gratuites, mais inapplicables relativement à beaucoup de productions du premier ordre, par la raison que les auteurs de celles-ci ont vu dans leur sujet, ainsi qu'Homère dans le sien, ce que ce sujet avait de propre et d'individuel; par la raison que, comme Homère, ils se sont conformés, dans l'exécution, à cette vue première, à cette perception rapide et simultanée des moyens qui convenaient à leur but. Il a dû arriver de la sorte aux théoristes de trouver, dans bien des poëmes épiques, des choses qu'ils n'avaient ni prévues ni soupçonnées, puisqu'elles n'étaient pas dans l'*Iliade*. Mais les théoristes de l'épopée ont l'air d'avoir été plus accommodants que ceux du drame : ils

ont admis des exceptions aux règles déduites de l'*Iliade*, pour les sujets qui ne se prêtaient pas à ces règles; et comme ces exceptions ne laissent pas d'être nombreuses, sont même plus nombreuses que les cas réguliers, il y a vraiment lieu à se féliciter de cette condescendance de la part des régulateurs de l'épopée.

Parmi les ouvrages modernes qui approchent le plus de l'idéal convenu pour le poëme épique, et qui sont regardés comme classiques dans l'Europe entière, il y en a trois, je crois, où l'on est parvenu, tant bien que mal, à trouver l'application des règles homériques, et le vrai type du genre : ce sont la *Jérusalem délivrée*, la *Lusiade* et la *Henriade*: mais pour la *Divine Comédie* et le *Roland furieux*, pour le *Paradis perdu*, la *Messiade* et tant d'autres poëmes, les critiques ont eu beau se tourmenter à leur faire une case dans leurs théories, ils n'ont pu en venir à bout; ces poëmes leur ont toujours échappé par quelque côté. Dans le premier, on a cherché en vain une certaine unité conforme à l'idée générale que l'on s'en était faite: dans le second, on n'a pas su au juste quel était le protagoniste ; dans l'autre, enfin, les événements n'étaient pas du genre épique proprement dit : si bien que l'on a fini par ne plus savoir de quel titre qualifier ces compositions indociles; tout ce dont on est convenu à leur égard, c'est qu'elles n'avaient pas moins d'agréments ou moins de beautés que les modèles auxquels elles ne ressemblaient pas. Le plus plaisant est que les critiques, au lieu de se donner tant de peine pour essayer de ranger sous la dénomination commune tant de poëmes divers, ne se soient jamais avisés de réfléchir que cette dénomination n'existait pas *à priori*, et que le vrai titre de chacun de ces poëmes était celui que lui avait donné son auteur. Mais cela était trop complexe, trop opposé à l'idée commode de l'unité; il fallait à la théorie, pour la mettre à son aise, un nom de genre pour les poëmes épiques. Mais il eût fallu pour cela que la théorie devançât la pratique: alors plus d'exceptions obligées, et partant plus de difficultés, plus d'embarras.

Forcés de reconnaître des exceptions, les critiques épi-

ques ont du moins essayé de les limiter et de les restreindre, combattant encore ainsi pour l'honneur des règles, alors même qu'ils semblaient les sacrifier : ils ont déclaré qu'ils voulaient accorder le privilége de violer ces règles, mais qu'ils ne voulaient l'accorder qu'à de grands génies? Y pensaient-ils bien? Si ce sont les grands génies qui violent les règles, quelle raison restera-t-il de présumer qu'elles sont fondées sur la nature, et qu'elles sont bonnes à quelque chose?

Il est impossible de tromper un homme de goût sur l'unité de lieu, et difficile de le tromper sur celle de temps. Aussitôt que, dans votre pièce, une décoration change, il vous prend en flagrant délit, et il est prouvé dès lors que vous ne connaissez pas les premiers éléments de l'art.

Et par respect pour qui supporterait-on à perpétuité cette gêne? Par respect pour quelques commentateurs d'Aristote? Ah! si Aristote le savait! Mais n'est-il pas bien démontré aujourd'hui qu'il n'a jamais songé à prescrire à la tragédie les règles qui lui ont été imposées en son nom, et que l'on a abusé de son autorité pour établir un déplorable despotisme? Si ce philosophe revenait, et qu'on lui présentât nos axiomes dramatiques comme issus de lui, ne leur ferait-il pas le même accueil que fait M. de Pourceaugnac à ces jeunes Languedociens et à ces jeunes Picards dont on veut à toute force qu'il se déclare le père? Voyez, Monsieur, par quelles voies ces règles se sont glissées dans le théâtre français. C'est d'Aubignac qui le premier en France s'avisa de croire que l'on n'aurait jamais de tragédie à moins de les adopter; c'est Mairet qui le premier les mit en pratique; c'est Chapelain qui fut chargé des négociations auxquelles il fallut recourir pour vaincre la répugnance des comédiens à jouer une pièce où ces règles étaient observées. Ce sont ces règles qui, à peine nées, ont donné à Scudéri le pouvoir de faire passer de mauvaises nuits à ce bon et grand Corneille. Corneille s'est débattu quelque temps sous le joug, et ne l'a, à la fin, subi qu'en frémissant; Racine l'a porté dans toute sa rigueur : car braver une erreur qui est dans la vigueur de la jeunesse,

cela ne vient à la tête de personne. Les esprits les plus éclairés et les plus indépendants sont les derniers à lutter contre un préjugé qui va s'établir; ils sont les premiers à s'élever contre un préjugé qui a longtemps régné; il ne leur est pas donné de faire plus. Racine a donc porté le joug; mais on ne voit pas qu'il l'ait aimé. Et quelle raison aurait-il eue de l'aimer? quelle obligation a-t-il aux règles de d'Aubignac? quelles beautés leur doit-il? Il serait plus facile de dire en quoi elles ont contrarié et gêné son admirable talent que de faire voir comment elles l'ont aidé. On ne soutiendra pas peut-être que ce talent, si complet et si sûr, se serait égaré en s'exerçant dans un champ plus vaste. Il y aurait, je pense, plus de justice à présumer que, plus libre dans son art, Racine n'eût pas pour cela abusé des heureux dons de la nature; qu'en traitant des sujets plus relevés et plus graves, il n'aurait rien perdu de cette rectitude de jugement, de cette délicatesse de goût, qui lui font toujours trouver ce qu'il y a de plus fort dans le vrai, de plus exquis dans le naturel. Il est permis de croire que l'amour n'était pas l'unique passion qu'il pût faire parler avec éloquence; qu'avec plus de moyens de pénétrer dans les profondeurs de l'histoire, et de suivre la marche franche et naturelle des événements tragiques, il n'aurait pas oublié le secret de ce style enchanteur, où l'art se cache dans la perfection, où l'élégance est toujours au profit de la justesse, où l'on reconnaît à chaque trait le reflet d'un sentiment profond qui démêle toutes les nuances des idées et des objets, avec le don de s'arrêter constamment aux plus poétiques.

Mais Racine, entend-on dire tous les jours, Racine et bien d'autres poëtes qui, pour n'être pas ses égaux, ne sont cependant pas des écrivains vulgaires, ont examiné les règles dont il s'agit, ils s'y sont soumis; et n'y a-t-il pas un orgueil intolérable à croire que l'on voit plus juste et plus loin qu'eux, que de tels hommes se sont laissé garrotter par des liens que le moindre effort de leur raison aurait dû briser? Eh non, il n'y a pas d'orgueil à se croire, en certaines choses, plus éclairé que les grands hommes qui nous ont précédés. Chaque erreur a son temps, et,

pour ainsi dire, son règne, pendant lequel elle subjugue les esprits les plus élevés ; des hommes supérieurs ont cru pendant des siècles aux sorciers, il n'y a assurément aujourd'hui d'orgueil pour personne à se prétendre plus éclairé qu'eux sur le point de la sorcellerie.

Une fois ces règles adoptées, voyez, Monsieur, tout ce qu'il a fallu faire pour les soutenir ; que de nouveaux arguments on a dû chercher à chaque nouvelle attaque ! comme on a été obligé de trouver de nouveaux étais pour soutenir un édifice toujours chancelant sur ses bases ! A quelles concessions arbitraires il a fallu en venir de temps à autre dans la théorie, sans avantage décisif pour la pratique. Vous-même, Monsieur, en voulant raisonner sur ces règles plus exactement qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, vous avez été obligé d'en altérer un peu la formule sacramentelle. Vous avez substitué le terme d'*unité de jour* à celui d'*unité de temps*, et j'ose présumer que c'est pour avoir senti l'absurdité d'un terme qui ne signifie rien, s'il exprime autre chose que la conformité entre le temps réel de la représentation et le temps fictif que l'on attribue à l'action. Dans ce cas même, ce terme baroque d'unité de temps ne rend pas l'idée d'une manière précise. Vous avez donc bien fait de l'abandonner ; mais celui que vous y substituez, en exprimant une idée fort nette, ne laisse que mieux voir ce qu'il y a d'arbitraire dans la règle énoncée. On comprend fort bien ce que veut dire unité de jour, mais on est de suite tenté de s'écrier pourquoi justement un jour ? J'ose même vous annoncer qu'il vous faudra changer aussi le terme d'unité de lieu ; car il ne peut signifier que la permanence de l'action dans le lieu où l'on a une fois introduit le spectateur. Mais si vous admettez, Monsieur, que l'on puisse transporter le lieu de l'action, au moins à de petites distances, il faut trouver un terme qui exprime quelque autre chose que la stricte unité de lieu, puisque celle-là vous l'avez sacrifiée. Ce n'est pas ici une dispute sur les mots ; car le défaut de l'expression et la difficulté d'en trouver une qui soit claire et précise viennent de l'arbitraire, du vague et de l'oscillation de l'idée même que l'on cherche à exprimer.

Vous paraissez, Monsieur, effrayé pour moi de la témérité qu'il y a dans le projet de faire supporter, dans ma patrie, des tragédies qui ne soient pas soumises à la règle des deux unités. « Qu'on juge après cela, dites-vous, du « projet d'introduire une pareille innovation en Italie! » Ce n'est pas sûrement à moi à vous dire de quelle manière l'essai dramatique, dont vous avez eu la bonté de parler, a pu être accueilli par mes compatriotes; mais, en thèse générale, je puis vous assurer que les idées romantiques ne sont pas si discréditées en Italie que vous paraissez le croire. Elles y sont fort débattues, et c'est déjà un présage de triomphe pour le côté de la raison. Quelques écrivains, dégoûtés de la pédanterie et du faux qui dominent dans les théories reçues de la poésie et de la littérature en général, frappés des vérités éparses dans quelques écrits français, allemands, anglais et italiens sur les doctrines du beau, ont donné une attention particulière à ces questions. Sans adopter aucun des divers systèmes proposés par des littérateurs philosophes, ils ont recueilli de toutes parts les idées qui leur ont paru vraies, en ont séparé ce qui, à leur sens, tenait à des circonstances locales, à des systèmes particuliers de philosophie, ou même à des préjugés nationaux, et se sont ralliés à un principe général qu'ils ont exposé, enrichi de nouvelles preuves, et agrandi, ce me semble, en laissant au principe et aux doctrines le nom de romantiques, bien que ce nom ne représente pas pour eux le même ensemble d'idées auquel il a été appliqué chez d'autres nations.

J'irais au delà de la vérité si je vous disais que leurs efforts ont obtenu un plein succès. L'erreur ne se laisse nulle part, et dans aucun genre, détruire en un jour. La torture a duré longtemps encore après l'immortel traité *des Délits et des Peines*; cela reconnu, il faudrait être bien impatient et bien égoïste pour se plaindre de la ténacité des préjugés littéraires. Mais parmi les défenseurs de ces doctrines, dont je suis fâché de ne pouvoir faire ici qu'une mention collective et rapide, il se trouve des hommes particulièrement voués aux études philosophiques, et accoutumés à

porter dans toute discussion les lumières qui résultent d'un grand ensemble de connaissances; il s'y trouve des poëtes dont le talent n'est pas contesté même par ceux qui ne partagent pas encore leurs principes littéraires : des poëtes, dont les uns ont fait valoir ce talent pour populariser leur doctrine poétique, et dont d'autres l'ont déjà justifiée par d'heureux essais. On a vu d'excellents esprits, prévenus d'abord contre ces doctrines, finir par les adopter. L'erreur est déjà troublée dans sa possession, avec le temps elle sera dépossédée, et puisqu'il est assez ordinaire aux hommes qui abandonnent de guerre lasse les vieilles erreurs, d'outrer les vérités nouvelles qu'ils sont forcés d'adopter, et de les interpréter avec une rigueur pédantesque, comme pour se donner l'air de ne pas arriver trop tard à leur secours, je ne désespère pas de voir le jour où les romantiques actuels de l'Italie s'entendront reprocher de n'être pas assez romantiques.

Le règne des erreurs grandes et petites me semble avoir deux périodes bien distinctes. Dans la première, c'est comme étant la vérité qu'elles triomphent; elles sont admises sans discussion, prêchées avec assurance; on les affirme, on les impose, on en fait des règles, et l'on se contente de rappeler, sans aucun raisonnement, à l'observance de ces règles ceux qui s'en écartent dans la pratique. S'il se rencontre quelqu'un d'assez hardi pour les rejeter, pour les attaquer, on dit sèchement qu'il ne mérite pas de réponse, et l'on s'en tient là. Mais peu à peu ces hommes qui ne méritent pas de réponse augmentent en nombre; ils en réclament, ils en exigent une, et font tant de bruit qu'on ne peut plus faire semblant de ne pas les entendre; on est forcé de croire à leur existence, et il n'est plus permis de dire qu'on les a confondus, quand on les a appelés des hommes à paradoxe. Alors il paraît des écrivains (et, par je ne sais quelle fatalité, ce sont toujours des hommes d'esprit) qui, par des arguments auxquels personne n'avait songé, prennent à tâche de prouver que la chose dont on conteste la vérité est d'une incontestable utilité; qu'il ne faut pas en examiner le principe à la ri-

gueur; que, dans la guerre qu'on lui fait, il y a quelque chose de léger, de puéril même; que les raisons que l'on entasse pour en démontrer la fausseté sont d'une évidence tout à fait vulgaire, presque niaises. Ils vous disent qu'il ne faut pas s'arrêter à l'apparence, mais bien chercher dans la durée de cette opinion les raisons de sa convenance et la preuve de son utilité dans l'heureuse application qu'en ont faite des hommes qui étaient bien d'autres génies que les hommes d'à présent.

Quand elles en sont à cette seconde époque, les erreurs ont peu de temps à vivre : une fois dépostées de leurs premiers retranchements, elles ne peuvent plus s'y rétablir. Or, je ne serais pas loin de croire que la règle des deux unités en est à sa seconde période; on ne prétend plus la fonder sur l'idée de l'illusion et de la vraisemblance, idée absolue, et avec laquelle il n'y aurait pas lieu à transiger; mais cette idée n'est pas soutenable, la fausseté en est reconnue. Il faut donc prouver que les règles n'étant pas nécessaires par elles-mêmes, le sont du moins pour obtenir certains effets réputés avantageux, et qui dépendent de leur observance. Elles se trouvent dès lors dans une position nouvelle, qui paraît encore assez bonne; elles y sont défendues par des hommes habiles, je le sais : mais dans ce changement de position, je ne puis voir qu'un pas, et même un grand pas, de l'erreur à la vérité.

Oserai-je vous dire, Monsieur, qu'en France même, où les règles dont nous parlons paraissent si affermies, où l'on est accoutumé à les voir appliquées à des chefs-d'œuvre hors de toute comparaison, dans le système suivant lequel ils ont été conçus, et qui ne périront jamais, oserai-je vous dire que l'époque de leur décadence n'est probablement pas bien éloignée? Ce qui me porte à le croire, c'est la tendance historique que le théâtre français semble prendre depuis quelque temps. Des essais isolés, et suivis quelquefois d'un succès éphémère, avaient bien paru à d'autres époques; mais jamais la tendance n'avait été décidée, et les causes en sont bien connues et seraient bien aisées à dire. Mais, de nos jours, nous avons des tragédies histo-

riques auxquelles des succès soutenus et brillants ont déjà promis le suffrage de la postérité; aujourd'hui, de beaux talents sont entrés dans cette carrière, et semblent avoir ouvert à l'art dramatique une période nouvelle, qui ne sera pas moins glorieuse que la précédente. Or, je m'abuse fort, ou, à mesure que l'art théâtral fera de nouveaux pas dans le vaste champ de l'histoire, on n'aura plus d'occasions de constater les inconvénients de la règle des deux unités; et les hommes nés avec du génie en viendront à la fin à s'indigner des entraves qui les empêcheraient de rendre fidèlement les conceptions où ils verraient leur gloire et les progrès de l'art. Ils sentiront l'étrange duperie qu'il y aurait, pour eux, à renoncer aux matériaux tragiques si imposants, si variés, qui leur sont donnés par la nature et la réalité, pour en forger de romanesques. Dans tous les temps, dans tous les pays, ils trouveront des hommes que l'énergie de leur caractère a poussés hors de la sphère commune, qui ont échoué ou réussi dans de grandes choses, et donné les mesures des forces humaines. Ces heureux talents se demanderont avec impartialité si les poëtes dramatiques qui ont méprisé les règles, et les nations qui admirent ces poëtes, sont effectivement, comme on l'a tant dit, des poëtes et des nations barbares. Ils examineront cette loi qui aura tyrannisé leurs devanciers; ils remonteront à son origine; ils verront quels hommes l'ont rendue, pour quels motifs elle l'a été, et s'indigneront de la proposition de continuer à y obéir. Si général que puisse être le préjugé dominant, il leur faudra moins de courage pour s'y soustraire, quand ils songeront que la plupart des poëtes, dont les ouvrages leur ont survécu, ont eu aussi quelque préjugé à vaincre, et ne sont devenus immortels qu'en bravant leur siècle en quelque chose.

Il est d'ailleurs impossible que ce préjugé ne s'affaiblisse pas de jour en jour; le goût toujours croissant des études historiques finira par modifier aussi les idées des spectateurs, et par rendre rares et difficiles les succès de théâtre qui ne sont fondés que sur l'ignorance du parterre. L'histoire paraît enfin devenir une science; on la refait de tous

côtés; on s'aperçoit que ce que l'on a pris jusqu'ici pour elle n'a guère été qu'une abstraction systématique, qu'une suite de tentatives pour démontrer des idées fausses ou vraies, par des faits toujours plus ou moins dénaturés par l'intention partielle à laquelle on a voulu les faire servir. Dans le jugement du passé, dans l'appréciation des anciennes mœurs, des anciennes lois et des anciens peuples, de même que dans les théories des arts, ce sont les idées de convention, et la prétention vaniteuse d'atteindre un but exclusif et isolé, qui ont dominé et faussé l'esprit humain.

A mesure que le public verra plus clair dans l'histoire, il s'y affectionnera davantage et sera plus disposé à la préférer aux fictions individuelles. Accoutumé à trouver, dans la connaissance des événements, des causes simples, vraies et variées à l'infini, il ne demandera pas mieux que de les voir développer sur la scène; il finira même, je crois, par s'étonner et par murmurer si, assistant à une tragédie dont le sujet lui est connu, il s'aperçoit que, pour ne pas heurter un préjugé, on a négligé les incidents les plus frappants et les plus relevés de ce sujet. Déjà des tentatives hardies ont été faites sur la scène française pour transporter l'action des bornes de la règle à celles de la nature; et ces tentatives, repoussées avec une colère qui aurait bien voulu être du mépris, ont du moins manifesté un commencement de volonté de secouer le joug. Mais des transgressions plus prudentes n'ont reçu que des applaudissements; et pour peu que les écrivains qui se les sont permises veuillent et sachent mettre à profit l'ascendant que donnent des succès obtenus pour en obtenir d'autres, je crois qu'il ne tient qu'à eux d'arriver à détruire la loi à force d'amendements. Mais si cela arrive, où s'arrêtera-t-on? On n'ira pas trop loin; la nature y a pourvu; elle a posé des bornes, et l'art du poëte consiste à les connaître. Ces bornes sont la faiblesse même de l'homme; sa vie est trop courte; l'influence de sa volonté est trop facilement resserrée par les obstacles les plus prochains; l'énergie de ses facultés, la force même de sa conception, diminuent trop à mesure qu'elles agissent sur des objets plus éloi-

gnés et plus épars, pour qu'une action humaine puisse jamais s'étendre et se prolonger au delà de certaines limites. Ainsi, tout poëte qui aura bien compris l'unité d'action verra dans chaque sujet la mesure de temps et de lieu qui lui est propre; et après avoir reçu de l'histoire une idée dramatique, il s'efforcera de la rendre fidèlement, et pourra dès lors en faire ressortir l'effet moral. N'étant plus obligé de faire jouer violemment et brusquement les faits entre eux, il aura le moyen de montrer dans chacun la véritable part des passions. Sûr d'intéresser à l'aide de la vérité, il ne se croira plus dans la nécessité d'inspirer des passions au spectateur pour le captiver; et il ne tiendra qu'à lui de conserver ainsi à l'histoire son caractère le plus grave et le plus poétique, l'impartialité.

Ce n'est pas, il faut le dire, en partageant le délire et les angoisses, les désirs et l'orgueil des personnages tragiques, que l'on éprouve le plus haut degré d'émotion; c'est au-dessus de cette sphère étroite et agitée, c'est dans les pures régions de la contemplation désintéressée, qu'à la vue des souffrances inutiles et des vaines jouissances des hommes, on est plus vivement saisi de terreur et de pitié pour soi-même. Ce n'est pas en essayant de soulever dans des âmes calmes les orages des passions que le poëte exerce son plus grand pouvoir. En nous faisant descendre, il nous égare et nous attriste. A quoi bon tant de peine pour un tel effet? Ne lui demandons que d'être vrai, et de savoir que ce n'est pas en se communiquant à nous que les passions peuvent nous émouvoir d'une manière qui nous attache et nous plaise, mais en favorisant en nous le développement de la force morale à l'aide de laquelle on les domine et les juge. C'est de l'histoire que le poëte tragique peut faire ressortir sans contrainte des sentiments humains; ce sont toujours les plus nobles, et nous en avons tant besoin! C'est à la vue des passions qui ont tourmenté les hommes qu'il peut nous faire sentir ce fonds commun de misère et de faiblesse qui dispose à une indulgence, non de lassitude ou de mépris, mais de raison et d'amour. En nous faisant assister à des événements qui ne nous in-

téressent pas comme acteurs, où nous ne sommes que témoins, il peut nous aider à prendre l'habitude de fixer notre pensée sur ces idées calmes et grandes qui s'effacent et s'évanouissent par le choc des réalités journalières de la vie, et qui, plus soigneusement cultivées et plus présentes, assureraient sans doute mieux notre sagesse et notre dignité. Qu'il prétende, il le doit, s'il le peut, à toucher fortement les âmes; mais que ce soit en vivifiant, en développant l'idéal de justice et de bonté que chacune porte en elle, et non en les plongeant à l'étroit dans un idéal de passions factices; que ce soit en élevant notre raison, et non en l'offusquant, et non en exigeant d'elle d'humiliants sacrifices, au profit de notre mollesse et de nos préjugés!

Pour terminer cette lettre déjà si longue, permettez-moi, Monsieur, de vous exprimer un sentiment bien agréable que m'a fait éprouver l'article dans lequel vous avez combattu mes opinions littéraires.

En examinant le travail d'un étranger qui n'a pas l'honneur d'être connu personnellement de vous, vous y avez repris ce qui vous a paru contraire à l'idée que vous avez de la perfection dramatique; mais vos critiques, adoucies même par des encouragements flatteurs, ne sont conçues, pour ainsi dire, que dans l'intérêt universel de la littérature. On n'y voit aucune trace de cet esprit d'aversion et de dédain avec lequel on a traité trop souvent, dans tous les pays, les littératures étrangères. Vous combattez même, Monsieur, pour les foyers poétiques de l'Italie, en homme qui voudrait voir dans tous les pays la perfection de l'art, et qui la regarde, partout où elle se trouve, comme la richesse de tous, comme un patrimoine acquis à toute intelligence capable de l'apprécier. Je ne vous ferai pas le tort de vous louer de cette disposition qui se manifeste partout dans votre écrit, puisque la disposition contraire est injuste et absurde; mais je ne puis ni ne veux me défendre de l'impression heureuse que toute âme honnête éprouve sans doute, en voyant ce besoin de bienveillance et de justice devenir de jour en jour plus général en France et en Italie, et succéder à des haines littéraires que leur extrême

ridicule n'empêchait pas d'être affligeantes. Il n'y a pas longtemps encore que juger avec impartialité les génies étrangers attirait le reproche de manquer de patriotisme ; comme si ce noble sentiment pouvait être fondé sur la supposition absurde d'une perfection exclusive, et obliger, par conséquent, quelqu'un à prendre une jalousie stupide pour base de ses jugements ; comme si le cœur humain était si resserré pour les affections sympathiques qu'il ne pût fortement aimer sans haïr ; comme si les mêmes douleurs et la même espérance, le sentiment de la même dignité et de la même faiblesse, le lien universel de la vérité, ne devaient pas plus rapprocher les hommes, même sous les rapports littéraires, que ne peuvent les séparer la différence de langage et quelques degrés de latitude. C'est une considération pénible, mais vraie, que des écrivains distingués, que ceux-là mêmes qui auraient dû se servir de leur ascendant pour corriger le public de cet égoïsme prétendu national aient, au contraire, cherché à le renforcer ; mais le sens commun des peuples et un sentiment prépondérant de concorde ont vaincu les efforts et trompé les espérances de la haine. L'Italie a donné naguère un exemple consolant de cette disposition. Un homme célèbre, et qu'elle était accoutumée à écouter avec la plus grande déférence, avait annoncé qu'il laissait après lui un écrit où il avait consigné ses sentiments les plus intimes. Le *Misogallo* a paru, et la voix d'Alfieri, sa voix sortant du tombeau, n'a point eu d'éclat en Italie, parce qu'une voix plus puissante s'élevait, dans tous les cœurs, contre un ressentiment qui aspirait à fonder le patriotisme sur la haine. La haine pour la France ! pour cette France illustrée par tant de génie et par tant de vertus ! d'où sont sortis tant de vérités et tant d'exemples ! pour cette France que l'on ne peut voir sans éprouver une affection qui ressemble à l'amour de la patrie, et que l'on ne peut quitter sans qu'au souvenir de l'avoir habitée il ne se mêle quelque chose de mélancolique et de profond qui tient des impressions de l'exil !...

ADELGHIS

TRAGÉDIE

AVEC UN DISCOURS

SUR

QUELQUES POINTS DE L'HISTOIRE DES LOMBARDS EN ITALIE

A SA TRÈS-CHÈRE ET VÉNÉRÉE FEMME

HENRIETTE-LOUISE BLONDEL

QUI AUX SENTIMENTS D'UNE ÉPOUSE, A LA SAGESSE D'UNE MÈRE,
SAIT ALLIER LA CANDEUR D'UNE AME VIRGINALE

L'AUTEUR

CONSACRE CET ADELGHIS

AVEC LE REGRET
DE NE POUVOIR A UN MONUMENT PLUS ÉCLATANT ET PLUS DURABLE
ATTACHER UN NOM SI CHER
ET LE SOUVENIR DE TANT DE VERTUS.

NOTICES HISTORIQUES

FAITS ANTÉRIEURS A L'ACTION COMPRISE DANS LA TRAGÉDIE.

En l'année 568, la nation lombarde, sous la conduite d'Alboin, sortit de la Pannonie qu'elle abandonna aux Avares, et, grossie de vingt mille Saxons et d'autres hommes des races du Nord, descendit en Italie, alors gouvernée par les empereurs grecs ; elle en envahit une partie, s'y établit en souveraine et y fonda un royaume dont Pavie, plus tard, fut la capitale [1]. Avec le temps, cette nation étendit, à plusieurs reprises, ses possessions en Italie soit en reculant les frontières du royaume, soit en fondant des duchés plus ou moins indépendants de son roi. Au milieu du VIIIe siècle, le continent italique était occupé par les Lombards, sauf quelques établissements vénitiens en terre ferme, l'exarchat de Ravenne encore soumis à l'empire, comme aussi certaines cités maritimes de la Grande Grèce. Rome avec son duché n'avait pas non plus cessé d'appartenir en titre aux empereurs; mais leur autorité allait de jour en jour s'y resserrant et s'y affaiblissant, tout au contraire de celle des pontifes qui s'y fortifiait [2]. Les Lombards firent, en divers temps, des incursions sur quelques points de ce territoire ; ils tentèrent même de le soumettre à une domination durable.

754.

Astolphe, roi des Lombards, envahit en partie et en partie menace les terres du duché de Rome. Le pape Étienne II se rend

1. Paul Diac. *De Gestis Langob.*, lib. II.

2. Une description plus circonstanciée des divisions de l'Italie à cette époque nous conduirait à des questions embrouillées et qui ne sont pas de notre sujet. V. Murat., *Antich. Ital.*, diss. II.

à Paris, où il implore le secours de Pepin qu'il sacre roi des Francs. Pepin descend en Italie, chasse Astolphe jusque dans Pavie, l'y assiége, et, par la médiation du pape, conclut avec lui un traité dans lequel Astolphe s'engage, sous la foi du serment, à évacuer les villes dont il s'est emparé.

755.

Après le départ des Francs, Astolphe, loin de tenir ses engagements, met le siége devant Rome, et en ravage les environs. Étienne, de nouveau, a recours à Pepin; de nouveau celui-ci se met en marche. Astolphe court en hâte aux débouchés des Alpes. Pepin les franchit, et rejette Astolphe dans Pavie. Sous les murs de cette ville se présentèrent à Pepin deux envoyés de l'empereur Constantin Copronyme, pour le prier de remettre à l'empire les villes de l'exarchat, que les armes des Francs venaient d'arracher aux Lombards. Mais Pepin, pour toute réponse, jura qu'il avait combattu pour l'amour de saint Pierre et pour la rémission de ses péchés; que jamais il n'eût voulu se mettre en campagne pour autre chose, et que pour rien au monde il ne donnerait à d'autres ce que déjà il avait offert à saint Pierre[1]. Ainsi par le fait fut tranchée, en peu de mots, cette question curieuse sur laquelle on a tant disputé, même encore de nos jours : tant l'esprit humain se complaît dans une question mal posée. Astolphe, assiégé dans Pavie, se vit de nouveau réduit à traiter, et confirma les premières conventions. Pepin s'en retourna en France, et envoya au pape la donation écrite.

756.

Astolphe meurt ; Didier, noble de Brescia [2] et duc lombard, aspire à lui succéder, réunit les Lombards de la Toscane, où Astolphe l'avait envoyé [3], et se fait par eux nommer roi. Ratghis,

1. Affirmans etiam sub juramento, quod per nullius hominis favorem sese certamini sæpius dedisset, nisi pro amore beati Petri, et venia delictorum; asserens et hoc, quod nulla eum thesauri copia suadere valeret, ut quod semel beato Petro obtulit, auferret. — Anast. *Biblioth. Rer. It.*, t. III, p. 171.

2. Cujus (*Brixiæ*) ipse Desiderius nobilis erat. — Ridolf. *Hist. ap. Biemmi, Ist. di Brescia, del secolo XI.* — *Rer. It.*, t. VII, p. 577, et autres auteurs.

3. Anast., 172.

ce frère d'Astolphe qui, roi avant lui, avait, pour se faire moine, abandonné la couronne, y aspire de nouveau, sort du cloître, lève des hommes, et marche contre Didier. Celui-ci se tourne vers le pape qui; après lui avoir fait promettre qu'il remettra les villes autrefois prises par Astolphe, mais jamais encore restituées, consent à le favoriser, et conseille à Ratghis de s'en retourner au Mont-Cassin [1]. Ratghis se rend aux avis du pape, et Didier demeure roi des Lombards.

On ne sait pas au juste en quelle année, mais ce fut certainement dans l'une des premières de son règne, que Didier fonda à Brescia, de concert avec sa femme Ansa, le monastère de Saint-Sauveur qui prit ensuite le nom de Sainte-Julie. Ansberghe ou Anselperghe, fille de Didier, en fut la première abbesse [2].

758.

Les ducs de Bénévent et de Spolette se révoltèrent contre Didier, en se plaçant sous la protection de Pepin : Didier les attaque, les défait, prend Alboin dans Spolette, et chasse Luitprand de Bénévent [3]. Cette même année ou la suivante, Didier se donna pour collègue sur le trône son fils qui, dans les lettres du pape et dans les chroniques, est appelé Adelgise, Atalgise ou même Algise, mais dans les actes publics ADELGHIS.

Pepin mourut en 768. Le royaume des Francs fut partagé entre Charles et Carloman, ses fils. Les lettres qu'adressent à Pepin Paul Ier et Étienne III, successeurs d'Étienne II, sont remplies de plaintes et de réclamations contre Didier, qui ne rendait pas les villes promises, et faisait au contraire de nouvelles invasions.

770.

Bertrade, veuve de Pepin, désirant former des liens d'amitié entre sa maison et celle de Didier, passe en Italie, et propose deux

1. Sub jurejurando pollicitus est restituendum B. Petro civitates reliquas, Faventiam, Imolam, Ferrariam, cum earum finibus, etc. — Step. *Ep. ad Pipin*. Cod. Car. 8.

2. Anselperga sacrata Deo abbatissa monasterii Domini Salvatoris, quod fundatum est in civitate Brixia, quam dominus Desiderius excellentissimus rex, et Ansa præcellentissima regina, genitores ejus, a fundamentis ædificaverunt... — Dipl. an. 761 apud Murat. *Antiquit. Ital.* Dissert. 66. T. V, p. 499.

3. Paul. *Ep. ad Pipin*. Cod. Cor. 15.

mariages, celui de Désirée ou Hermengarde [1], fille de Didier, avec l'un de ses fils, et celui de Gisla, sa propre fille, avec Adelghis. Étienne III, à la nouvelle de ce traité, écrit aux rois des Francs cette fameuse lettre, où il leur interdit une semblable alliance [2]. Bertrade n'en ramena pas moins Hermengarde en France, où Charles, appelé depuis Charlemagne, la prit pour femme [3]. Le mariage de Gisla avec Adelghis ne se conclut pas.

771.

Charles, pour une raison qu'on ne sait pas, répudie Hermengarde, et épouse Hildegarde, Suève de nation [4].

La mère de Charles blâma ce divorce, et c'est ce qui causa le seul dissentiment qui se soit jamais élevé entre eux [5]. Carloman meurt. Charles court à Carbonac, dans la forêt des Ardennes, aux confins des deux royaumes, obtient les suffrages des Francs, est nommé roi à la place de son frère, et réunit ainsi les États divisés à la mort de Pepin. Gerberghe, veuve de Carloman, s'enfuit avec ses deux fils et quelques leudes des principaux, et se retire auprès de Didier. Charles fut très-irrité de cette fuite, qu'il prit pour un outrage [6].

772.

A Étienne III succède Adrien. Didier lui envoie une ambassade pour lui demander son amitié. Le nouveau pape répond qu'il désire vivre en bonne intelligence avec ce roi comme avec tous les chrétiens ; mais qu'il ne peut avoir confiance en un homme qui, après avoir juré de rendre à l'Église ce qui lui appartient, persiste néanmoins à le retenir. Didier ravage de nouveau quelques terres de la donation [7].

1. Les chroniques de ce temps varient jusque dans les noms, quand toutefois elles les donnent.

2. Cod. Car. *Epist.* 45.

3. Berta duxit filiam Desiderii, regis Langobardorum, in Franciam. — Annal. Nazar. ad h. an. *Rer. Fr.*, t. V, p. 11.

4. Cum, matris hortatu, filiam Desiderii, regis Langobardorum, duxisset uxorem, incertum qua de causa, post annum repudiavit, et Hildegardem, de gente Suevorum, præcipuæ nobilitatis feminam, in matrimonium accepit. — *Karol. M. Vita* per Eginh. 18 (écrivain contemporain).

5. Ita ut nulla invicem sit exorta discordia, præter in divortio filiæ regis Desiderii, quam, illa suadente, acceperat. — Eginh. in *Vita Karol.* 18.

6. Rex autem hanc eorum profectionem, quasi supervacuam, impatienter tulit. — Egin. *Annal.* ad h. ann.

7. Anast., 180.

FAITS COMPRIS DANS L'ACTION DE LA TRAGÉDIE.

772-774.

Pendant que Charles faisait la guerre aux Saxons, auxquels il prit Heresburg (selon plusieurs [1] Stadtberg en Westphalie), Didier, pour se venger de lui, et en même temps pour le brouiller avec le pape, propose à ce dernier de sacrer rois des Francs les deux fils de Gerberghe. Pour un roi barbare et en des temps barbares, l'idée avait bien son mérite ; mais Didier n'était pas un ami assez important ni un ennemi assez redoutable pour obtenir une telle faveur, et il essuya un refus déclaré [2]. Alors il envoya une armée qui mit à feu et à sang le territoire des différentes villes romaines [3]. Dans ces extrémités, après d'inutiles ambassades et d'inutiles prières, Adrien eut recours à Charles [4]. Celui-ci, avant de recevoir le dernier envoyé du pape, avait lui-même député à Rome trois ambassadeurs, Albin, son confident [5], l'évêque George et l'abbé Wulfard, avec ordre de s'assurer par leurs yeux si les villes occupées par les Lombards avaient été restituées, comme Didier le prétendait. Les ambassadeurs, éclaircis du contraire et revenant en France, s'arrêtèrent auprès de Didier, et l'exhortèrent, au nom de Charles, à rendre à saint Pierre ce qui lui était dû. Le Lombard répondit que pour chose au monde il ne le ferait [6]. Avec cette réponse, ils allèrent retrouver Charles qui passait l'hiver à Thionville. En même temps et avec eux arrivait Pierre, le légat du pape, pour solliciter des secours [7].

Vers le même temps les Lombards, étant divisés de partis et de volontés, quelques-uns des principaux s'entendirent avec

1. Hegewisch. *Hist. de Charlem.*, trad. de l'allem., p. 116.
2. Anast., 181.
3. *Id.*, 182.
4. *Id.*, 183.
5. Albinus deliciosus ipsius regis. — Anast., 184. V. Murat., *Ant. It.*, diss. 4.
6. Asserens se minime quidquam redditurum. Anast., *ibid.*
7. Annal. Tiliani, Loiseliani, Chron. Moissiacens., et autres, dans le tome V des *Rer. Fr.* — En général, les chroniqueurs de ces temps, que nous appelons barbares, savent fort bien se copier les uns les autres, exactement comme des érudits modernes ; mais, en revanche, ils s'accordent merveilleusement à taire ce que l'on voudrait savoir.

Charles, l'invitèrent, par des messagers, à descendre en Italie avec une puissante armée, et à s'emparer du royaume, promettant de lui livrer Didier et ses trésors [1].

Charles tint l'assemblée des Francs, ou le champ, à Genève, et la guerre y fut résolue [2]. Aussitôt il se mit en marche avec son armée et arriva aux barrières de l'Italie. C'était une ligne de murs, de forts et de tours destinée à fermer le débouché du val de Suze, à l'endroit qui conserve encore le nom de Cluse. Didier avait restauré et fortifié cette enceinte [3], et il accourut avec une armée pour la défendre. L'armée des Francs, arrêtée devant les Cluses, en fit comme le siége et y éprouva une vive résistance [4]. Le moine de la Novalèse, qu'on a cité tout à l'heure, raconte qu'Adelghis, qui était doué dès sa jeunesse d'une vigueur prodigieuse et qui avait coutume de porter au combat une massue de fer, guettait les Francs du haut des Cluses, et tombant sur eux à l'improviste avec les siens, frappe à droite et à gauche de sa massue, et fait un grand carnage de l'ennemi [5]. Charles, désespérant de franchir les Cluses, et ne soupçonnant pas une autre route pour pénétrer en Italie, avait déjà résolu de s'en retourner [6],

1. Sed dum iniqua cupiditate Langobardi inter se consurgerent, quidam ex proceribus Langobardis talem legationem mittunt Carolo, Francorum regi, quatenus veniret cum valido exercitu, et regnum Italiæ sub sua ditione obtineret, asserentes, quia istum Desiderium tyrannum sub potestate ejus traderent vinctum, et opes multas, etc... Quod ille prædictus rex Carolus cognoscens, cum... ingenti multitudine Italiam properavit. — Anonim. Salernit. Chron. C. IX, *Rer. Ital.*, t. II, p. 180. — Il écrivait au xe siècle.

2. Eginh. *Annal.*, ad ann. 773.

3. Anast., p. 184. — Chron. Novaliense, lib. III, ch. IX, *Rer. Ital.*, t. II, part. II, p. 717. Le moine, auteur anonyme de cette chronique, vivait, suivant les conjectures de Muratori, vers le milieu du XIe siècle.

4. Firmis qui (DESIDERIUS) fabricis præcludens limina regni
Arcebat Francos aditu,

Ex Frodoard. de Pontif. Rom. *Rer. Fr.*, t. V, p. 463. — Frodoard, chanoine de Reims, vivait au xe siècle.

5. Erat enim Desiderio filius nomine Algisus a juventute sua fortis viribus. Hic baculum ferreum equitando solitus erat ferre tempore hostili... Cum autem hic juvenis dies et noctes observaret, et Francos quiescere cerneret, subito super ipsos irruens, percutiebat cum suis, a dextris et a sinistris, et maxima cæde eos prosternebat. — Chron. Nov., l. III, ch. x.

6. Claustrisque repulsi
In sua præcipitem meditantur regna regressum.
Una moram reditus tantum nox forte ferebat.

Frodoard, *ib.* — Dum vellent Franci alio die ad propria reverti. — Anast., p. 184.

lorsque le diacre Martin, envoyé par Léon, archevêque de Ravenne, arriva au camp des Francs [1], et enseigna à Charles un passage pour descendre en Italie. Ce Martin fut, depuis, archevêque de Ravenne.

Charles envoya par des sentiers escarpés un détachement d'élite de son armée qui vint prendre à dos et assaillir les Lombards. Ceux-ci, surpris d'un côté où ils n'avaient pas songé à se mettre sur leurs gardes et d'ailleurs mêlés de traîtres, se débandèrent. Charles alors put entrer avec le reste des siens dans les Cluses abandonnées [2]. Didier, avec une partie de ceux qui lui étaient restés fidèles, courut s'enfermer dans Pavie; Adelghis à Vérone où il emmena Gerberghe et ses fils[3]. Beaucoup des Lombards dispersés retournèrent dans leurs villes, dont quelques-unes se rendirent à Charles; d'autres fermèrent leurs portes et se mirent en défense. De ces dernières fut Brescia qui avait pour duc le neveu de Didier, Poto, dont le nom, par une altération légère et conforme aux modifications usitées en Italie pour écrire les noms germaniques, est devenu Baude dans cette tragédie. Ce dernier avec Answald, son frère, évêque aussi de Brescia, se mit à la tête de plusieurs nobles, et résista au comte Ismond que Charles avait envoyé pour soumettre la ville. Au bout de quelque temps, le peuple, effrayé des cruautés d'Ismond envers ceux qui tombaient entre ses mains après lui avoir résisté, contraignit les deux frères à se rendre [4].

Charles mit le siége devant Pavie, fit venir dans son camp sa nouvelle épouse Hildegarde, et voyant que la défense traînait en longueur, se porta vers Rome, avec quelques troupes, pour visiter le tombeau des Apôtres, et Adrien qui l'accueillit comme un fils

1. Hic (*Leo*) primus Francis Italiæ iter ostendit per Martinum diaconum suum, qui post eum quartus Ecclesiæ regimen tenuit, et ab eo Karolus rex invitatus Italiam venit. — Agnel. Raven. Pontif. *Rer. Ital.*, t. II, part. I, p. 177. — Agnello écrivait dans la première moitié du IXe siècle, et avait connu Martin, dont il décrit la haute stature et les formes athlétiques. — *Ibid.*, p. 182.

2. Misit autem (*Karolus*) per difficilem ascensum montis legionem ex probatissimis pugnatoribus, qui, transcenso monte, Langobardos cum Desiderio, rege eorum... in fugam converterunt. Karolus vero rex, cum exercitu suo, per apertas Clusas intravit. — Chron. Moissiac. *Rer. Fr.*, t. V, p. 69. — Cette chronique, dont l'auteur est incertain, s'arrête à l'année 818.

3. Anast., 184.

4. Ridolfi Notarii Histor. apud Biemmi, Istoria di Brescia, t. II. — Du XIe siècle.

et comme un libérateur [1]. Le siége de Pavie dura une partie de l'année 773 et de la suivante; je crois qu'on ne pourrait en marquer les termes plus distinctement sans rencontrer des contradictions entre les chroniqueurs, et sans tomber dans des questions inutiles à notre sujet et peut-être insolubles. Charles étant retourné à son camp sous Pavie, les Lombards, fatigués du siége, lui ouvrirent les portes de la ville [2]. Didier fut livré par ses fidèles à son ennemi[3] qui l'emmena prisonnier en France, et le fit enfermer dans le monastère de Corbie [4]. Les Lombards accoururent de tous côtés pour se soumettre [5]. Le royaume des Lombards fut conservé, et Charles en prit le titre. On ne sait à quelle époque il se présenta sous Vérone. A son approche, Gerberghe sortit au-devant de lui avec ses fils et se remit entre ses mains. Adelghis abandonna Vérone qui se rendit. Il se réfugia à Constantinople où il fut accueilli honorablement, et où il resta pour solliciter des secours. Au bout de plusieurs années, il obtint le commandement de quelques troupes grecques, débarqua en Italie [6], livra bataille aux Francs, et fut tué [7].

Dans la tragédie, la fin d'Adelghis a été transportée à l'époque où il sortit de Vérone. Cet anachronisme et celui d'avoir supposé Ansa déjà morte au moment où commence l'action (tandis qu'en réalité cette reine fut menée avec son mari captive en France, où elle mourut) sont les seules altérations essentielles qu'aient subies les événements matériels et certains de l'histoire. Pour ce qui regarde la partie morale, on a cherché à conformer les discours des personnages à ce que l'on sait d'eux et aux circonstances où ils se sont trouvés. Toutefois, parmi ces personnages il en est un dont le caractère, tel qu'il est présenté dans cette tragédie, manque tout à fait de fondements historiques. Les desseins d'Adelghis, ses jugements sur les événements, ses inclinations,

1. Anast., 185 et suiv.
2. Langobardi obsidione perstanti civitate cum Desiderio rege egrediuntur ad regem. — Annal. Lambec. *Rer. Fr.*, 5, 64.
3. Desiderius a suis quippe, ut diximus, fidelibus callide est ei traditus. — Anon. Salern., 179.
4. *Rer. Fr.*, t. V, p. 385.
5. Ibique venientes undique Langobardi de singulis civitatibus Italiæ subdiderunt se dominio et regimini gloriosi regis Karoli. — Chron. Moissiac., *Rer. Fr.*, V, 70.
6. *Hadriani Epist. ad Karolum* Cod. Carol., 88 et 90.
7. Ex *Sigeberti Chron. Rer. Pr.*, V, 377.

tout le caractère enfin est de pure invention, et son air emprunté parmi les caractères historiques au milieu desquels il est si malheureusement introduit aurait peine à frapper le lecteur le plus difficile et le plus malveillant aussi vivement que l'auteur lui-même l'a senti.

USAGES CARACTÉRISTIQUES AUXQUELS IL EST FAIT ALLUSION DANS LA TRAGÉDIE.

ACTE I, SCÈNE II, v. 149.

Le signe de l'élection des rois lombards était une lance qu'on leur plaçait dans la main [1].

SCÈNE III, v. 212.

On coupait les cheveux aux jeunes filles lombardes, quand on les mariait : en devenant nubiles, elles prenaient dans les lois le nom de *filles en cheveux* [2]. On croit aussi qu'on les appelait *intonses,* et que de là est venu le mot *tosa*, encore en usage chez le peuple, dans quelques cantons de la Lombardie [3].

SCÈNE V, v. 335.

Tous les Lombards en état de porter les armes, et possédant un cheval, étaient tenus de marcher. Le juge ne pouvait en dispenser qu'un très-petit nombre [4].

ACTE III, SCÈNE I, v. 78.

Dans les mœurs germaniques, dépendre personnellement des principaux était, déjà du temps de Tacite, une distinction recherchée [5]. Au moyen âge, cette dépendance comprenait le service

1. Cui (*Hildeprando*) dum contum, uti moris est, traderent. — Paul., l. VI, c. LV.

2. Si quis Langobardus, se vivente, suas filias nuptui tradiderit, et alias filias in capillo in casa reliquerit... — *Luitprandi Leg.*, lib. I, cap. II.

3. Voyez la note jointe au passage cité. — *Rer. It.*, t. I, part. II, p. 51.

4. De omnibus judicibus, quomodo in exercitu ambulandi causa necessitas fuerit, non mittant alios homines, nisi tantummodo qui unum caballum habeant, id est homines quinque, etc. — *Luitprandi Leg.*, l. V, cap. XXIX.

5. Insignis nobilitas, aut magna patrum merita principis dignationem

domestique et militaire, et était un mélange de sujétion honorable et de dévouement affectueux. Ceux qui vivaient dans cette condition étaient, chez les Lombards, appelés *Gasindi* : dans les siècles postérieurs ils s'appelaient *domicelli*, d'où *donzello*, qui, sans application aux usages actuels, est resté toutefois dans la partie historique de la langue. Cette dépendance, tout à fait différente de la condition servile, se rencontre également dans les âges héroïques, et c'est là un des traits nombreux de la ressemblance qui existe entre ces âges et ceux que Vico a nommés les temps de la *seconde barbarie* [1]. Patrocle, encore adolescent, ayant tué, au jeu, dans un mouvement de colère, le fils d'Amphidamas, est placé, par son père, sous la protection de Pélée qui l'élève dans son palais, et le met au service de son fils Achille [2].

Scène IV, v. 221.

L'hommage, chez les Francs, se rendait à genoux, et en mettant ses mains dans celles du nouveau seigneur [3].

Scène IV, v. 221.

Une des formalités du serment chez les Lombards consistait à poser les mains sur les armes bénies auparavant par un prêtre [4].

Dans le chœur, St. VII.

Charles, comme tous les hommes de sa nation, s'exerçait souvent à la chasse [5]. Un poëte anonyme, son contemporain, studieux imitateur de Virgile, comme on pouvait l'être au IXe siècle, décrit longuement une chasse de Charles, et les femmes de la famille royale qui le regardaient d'une hauteur [6].

etiam adolescentulis assignant : ceteri robustioribus ac jampridem probatis aggregantur : nec rubor inter comites aspici. — Tacit. *German.*, 13.

1. Voir la belle traduction de la *Science nouvelle*, par notre grand historien M. Michelet. (*N. du Trad.*)

2. Hom., *Iliad.*, ch. XXIII, v. 90.

3. Tassilo, dux Bajoariorum... more francico in manus regis in vassalicum manibus suis semetipsum commendavit. — Eginh. *Annal. Rer. Fr.*, t. V, p. 198.

4. Juret ad arma sacrata. — *Rotharis Leg.*, 364. V. Murat. *Ant. It.*, dissert. 38.

5. Assidue exercebatur equitando ac venando, quod illi gentilitium erat. Eginh. *Vit. Kar.*, 22.

6. *Rer. Fr.*, t. V, p. 388.

Même chœur, St. X.

Charles prenait grand plaisir à se baigner dans les eaux thermales, et c'est pour cela que fut bâti le palais d'Aix-la-Chapelle [1].

Le mot *fidèle*, qui revient souvent dans cette tragédie, y est toujours employé avec le sens qu'il avait dans les siècles barbares, sens qu'il a tout à fait perdu dans l'usage commun de la langue moderne. Dans celle-ci, et appliqué aux relations politiques, il désigne l'homme qui garde sa foi. Au moyen-âge, c'était le titre de celui qui l'avait engagée, de quelque façon qu'il la gardât ensuite. N'en trouvant pas d'autre à mettre à la place, tout ce qu'on a pu faire, pour éviter l'équivoque, ç'a été de le distinguer par une grande initiale. Le mot *drudo*, qui avait la même signification, et qui est évidemment d'origine germanique [2], sonnerait encore plus mal, étant plus exclusif encore dans sa signification. En français, le *fidèle* des barbares, devenu, en l'altérant, *féal*, est resté dans la langue. Les raisons de la fortune diverse de ce mot dans les deux langues se trouvent dans l'histoire des deux peuples; et, en ceci comme en mainte autre chose, il serait difficile de dire lequel des deux doit porter envie à l'autre. Les Français ont conservé ce mot dans leur idiome à force de larmes et d sang, et à force de sang et de larmes il s'est effacé du nôtre.

1. Delectabatur etiam vaporibus aquarum naturaliter calentium... Ob hoc etiam Aquisgrani regiam extruxit. — Eginh. *Vit. Kar.*, 22.
2. *Treu*, fidèle.

ADELGHIS

PERSONNAGES[1].

LOMBARDS.

DIDIER, roi des Lombards.
ADELGHIS, son fils, aussi roi des Lombards.
HERMENGARDE, fille de Didier.
HANSBERGHE, fille de Didier et abbesse.
VEREMOND, écuyer de Didier.
ANFRID, TEUDIS, } écuyers d'Adelghis.
BAUDE, duc de Brescia.
GHISELBERT, duc de Vérone.
HIDELGHIS, INDULPHE, FARVALD, HERVIG, GUNTIS, } ducs.
AMRI, écuyer de Guntis.
SIVART, soldat.

FRANCS.

CHARLES, roi des Francs.
ALBIN, son envoyé.
ROLAND, ARVIN, } comtes.

LATINS.

PIERRE, légat du pape Adrien.
MARTIN, diacre de Ravenne.

Ducs, écuyer, soldats lombards, jeunes dames, religieuses du monastère d'Hansberghe; comtes francs, un héraut.

1. Pour la restitution de ceux de ces noms qui sont d'origine germanique, nous ne pouvions avoir un meilleur guide que Fauriel. (NOTE DU TRAD.)

ACTE PREMIER

SCÈNE PREMIÈRE

Le palais des rois, à Pavie.

DIDIER, ADELGHIS, VÉRÉMOND.

VÉRÉMOND.

O Didier, ô mon roi, et toi, son noble collègue à l'empire, Adelghis, la haute et douloureuse mission que vous avez confiée à notre zèle est achevée. Comme vous l'aviez ordonné, nous nous sommes rendus au mur inexpugnable qui ferme le val de Suze, et qui sépare du royaume des Francs la domination lombarde; là, entourée d'écuyers et de jeunes filles franques, est venue l'auguste Hermengarde; elle s'est séparée de cette escorte pour se placer sous notre fidèle sauvegarde. Les adieux longs et respectueux du cortége qui l'avait accompagnée, les pleurs que tous les yeux cherchaient en vain à retenir, montraient ouvertement qu'ils étaient dignes de l'avoir toujours pour reine, et que, parmi les Francs, aucun dans sa pensée n'était complice de Charles et de ce renvoi injurieux; qu'elle avait triomphé de tous les cœurs, un seul excepté. Nous avons alors repris le chemin de Pavie. La dame royale s'est arrêtée un moment dans le bois qui couronne la vallée

occidentale, et je l'ai devancée pour vous porter la nouvelle de son approche.

DIDIER.

Tombent la colère du ciel, et l'exécration de la terre, et l'épée vengeresse, sur la tête de l'homme injuste qui prit ma fille belle et pure dans les bras de sa mère, et qui me la rend aujourd'hui, marquée au front de l'ignominie d'une répudiation ! Honte à ce Charles, à ce déloyal, par qui c'est un malheur pour l'âme d'un père de s'entendre annoncer que sa fille est arrivée ! Oh ! que ce jour lui soit payé ! Oh ! qu'il tombe dans un abîme si profond que le plus misérable, le dernier de ses sujets, se soulève de sa poussière, l'aborde et puisse lui dire sans crainte : Tu as été un lâche, quand tu as outragé une innocente.

ADELGHIS.

O mon père, laisse-moi courir au-devant d'elle et l'amener dans tes bras. L'infortunée ! vainement, hélas ! elle cherchera le regard de sa mère ! Douleur sur douleur ! Sur le seuil de ce palais, hélas ! trop de souvenirs amers s'élèveront en foule autour de cette âme blessée. Condamnée à recevoir un coup si terrible, qu'elle y soit du moins préparée, et qu'auparavant elle entende une parole amie qui la console.

DIDIER.

Non, demeure, mon fils. Et toi, fidèle Vérémond, retourne auprès de ma fille; dis-lui que les bras des siens sont ouverts pour la recevoir, de ceux du moins que le ciel lui laisse encore en ce monde. Puis ramène à un père, à un frère, ce visage tant désiré ! Deux femmes de confiance et Anfrid avec toi, c'est assez pour l'accompagner; prenez, pour venir au palais, le chemin détourné, et, autant que possible, ne vous lais-

sez point voir; divise en plusieurs groupes le reste de son cortége, et que par des sentiers différents ils rentrent dans Pavie.

(Vérémond s'éloigne.)

SCÈNE II

DIDIER, ADELGHIS.

DIDIER.

Adelghis, quelle pensée était la tienne? Voulais-tu donc Pavie tout entière pour témoin de notre honte, et comme à une fête inviter la multitude perverse au spectacle de nos douleurs? Ils vivent encore, l'as-tu donc oublié? Ils nous entourent, ceux qui soutenaient le parti de Ratghis, quand il osa me disputer le trône. Ennemis cachés, jadis ennemis déclarés, ils sont là, et l'abattement de nos fronts est leur consolation et leur vengeance.

ADELGHIS.

O prix amer d'une couronne! ô condition des rois plus triste que celle des sujets! s'il nous faut craindre jusqu'à leur regard, cacher notre front de peur de rougir, et s'il ne nous est pas permis d'honorer, à la face du soleil, l'infortune d'une créature adorée!

DIDIER.

Quand le châtiment aura égalé l'outrage, quand la tache aura été lavée avec le sang, alors, dépouillant les vêtements de sa douleur, ma fille sortira de l'ombre; vraiment alors fille et sœur de roi, elle lèvera au-dessus de la foule idolâtre son front beau de gloire et de vengeance, — et ce jour n'est pas loin; l'arme qui doit le frapper, je la tiens, et c'est Charles lui-même qui

l'a mise en ma main : la veuve infortunée de ce frère, dont ses artifices iniques l'ont fait le successeur, cette Gerberghe qui nous a demandé un asile et qui s'est réfugiée avec ses fils à l'ombre de notre trône. Ces fils, nous les conduirons aux bords du Tibre, et pour cortége ils auront une armée. Nous commanderons au souverain pontife de sacrer ces têtes innocentes, et de prononcer sur elles les paroles qui donnent un roi aux Francs. Ensuite nous les porterons sur la terre franque où leur père fut roi, où ils ont une foule de partisans, où dans mille cœurs sommeille, mais n'est pas éteinte, la haine contre l'injuste usurpateur.

ADELGHIS.

Mais la réponse d'Adrien peut-elle être douteuse, de cet Adrien qui, uni à Charles par tant de nœuds, ne lui fait entendre que la voix flatteuse des louanges, la voix d'un père qui bénit? La victoire, l'empire, la gloire, la haute faveur de saint Pierre, il lui promet tout, pour lui demande tout au ciel. En ce moment même, il accueille ses envoyés, et contre nous sans doute il implore son secours; ne va-t-il pas étourdir encore le sanctuaire et le monde de ses plaintes contre nous, au sujet de ces villes enlevées?

DIDIER.

Eh bien ! qu'il refuse, par là il se déclare notre ennemi; alors finit cette éternelle et fastidieuse guerre de reproches, de messages et d'intrigues, et commence enfin celle des épées; qui pourrait alors douter de la victoire? Ce jour, après lequel nos pères ont en vain soupiré, c'est à nous qu'il est réservé; Rome est à nous; et, se ravisant trop tard, suppliant, mais en vain, désarmé pour toujours du glaive terrestre, Adrien retournera à ses saintes études; roi de la prière, seigneur

du sacrifice, il va nous abandonner un sceptre qui lui pèse.

ADELGHIS.

Vainqueur des Grecs et la terreur des rebelles, accoutumé à ne jamais revenir que triomphant, deux fois devant la tombe de l'apôtre, Astolphe reploya ses bannières et s'enfuit; deux fois il repoussa la main du vieux pontife qui lui offrait la paix, et resta sourd à sa plainte impuissante; de l'autre côté des Alpes cette plainte fut entendue; deux fois, pour le venger, Pepin franchit cette barrière. Ces Francs, tant de fois secourus et vaincus par nous, dictèrent ici des traités. Je vois de ce palais la plaine avilie où se dressaient leurs tentes abhorrées, où s'imprimait dans la poussière le pied des coursiers francs.

DIDIER.

Que me parles-tu là d'Astolphe et de Pepin? Ils dorment l'un et l'autre sous la terre; ce sont d'autres rois qui règnent, d'autres temps qui courent, d'autres épées qui sortent du fourreau. Quoi donc! si le guerrier qui, le premier, offrit sa tête au danger, et, le premier, escalada la muraille, tombe et meurt, faudra-t-il que les autres s'enfuient et désespèrent? Sont-ce là les conseils de mon fils? Ce fils, où est-il, ce fier Adelghis qu'à peine adolescent Spolette vit s'avancer pour sa perte, s'élancer comme un jeune épervier sur sa proie, se plonger aveuglément dans le carnage et briller sur la foule des combattants, comme l'époux au banquet nuptial? Il revenait vainqueur, et traînant avec lui le duc révolté; je le demandai sur le champ de bataille pour partager ma royauté; un cri s'éleva pour approuver et applaudir, et dans sa main, — qu'on redoutait alors, — la lance royale fut placée. Et c'est ce même

Adelghis qui ne sait prévoir aujourd'hui que des obstacles et des malheurs! Même après une défaite, tu ne devrais pas me parler ainsi. Oh! ciel! Mais que les pensées de Charles ressemblent à celles que je vois à mon fils, qui me l'eût dit m'eût comblé de joie.

ADELGHIS.

Ah! que lui-même n'est-il ici? Que ne puis-je, en champ clos, me trouver face à face avec lui, moi seul, moi, le frère d'Hermengarde! et, devant toi, m'en remettre au jugement de Dieu, à mon épée, du soin de venger notre affront, te faire dire, enfin, que, trop prompte, ô mon père, une parole est sortie de ta bouche!

DIDIER.

Je reconnais la voix d'Adelghis. Eh bien! le jour que tu désires, je saurai le hâter.

ADELGHIS.

O mon père, je vois un autre jour s'approcher. Au cri faible, mais révéré d'Adrien, je vois Charles venir avec tous ses Francs, et ce sera le jour des successeurs d'Astolphe contre le fils de Pepin. Rappelle-toi sur qui nous régnons; songe que, dans nos rangs, bien des ennemis sont mêlés à nos amis, qu'ils sont peut-être les plus nombreux, et que l'aspect d'une bannière étrangère te fait un traître de chaque ennemi. Pour mourir, ô mon père, il ne faut que du cœur; mais la victoire, mais l'empire est pour l'heureux mortel qui commande à des sujets unis. Je hais l'aurore qui m'annonce le jour de la bataille, et la lance pèse à mon bras, si, dans le combat, il me faut méfier de l'homme qui combat à mon côté.

DIDIER.

Eh! qui jamais régna sans ennemis? Qu'importe ce

qui se passe au fond des cœurs? Est-ce donc en vain que nous sommes rois, et devrons-nous attendre, pour tirer l'épée du fourreau, que toute haine soit éteinte? attendre, immobiles sur le trône, qu'un bras se lève et nous frappe? Est-il une autre voie de salut que l'audace? Mais toi, que proposes-tu enfin?

ADELGHIS.

Ce que je proposerais en un jour de victoire et à la tête d'un peuple invincible et fidèle. Retirons-nous des terres de Rome; soyons les amis d'Adrien : il le désire lui-même.

DIDIER.

Plutôt mourir, mourir sur le trône ou dans la poussière, que de souffrir un tel affront! Qu'un semblable conseil ne s'échappe plus de tes lèvres : c'est ton père qui te le défend.

SCÈNE III

LES PRÉCÉDENTS; VÉRÉMOND PRÉCÉDANT HERMENGARDE, FEMMES QUI L'ACCOMPAGNENT.

VÉRÉMOND.

O roi, voici Hermengarde.

DIDIER.

Viens, ma fille, et prends courage.

(Vérémond sort; les femmes s'éloignent.)

ADELGHIS.

Te voilà dans les bras de ton frère, en présence de ton père, au milieu de tes anciens, de tes fidèles amis; tu es dans le palais des rois, dans le tien, plus révérée et plus chère que le jour où tu le quittas.

HERMENGARDE.

O voix bénie des miens! mon père, mon frère, que

le ciel vous récompense de ces douces paroles! Que le ciel soit toujours pour vous ce que vous êtes pour l'infortunée qui vous appartient! Oh! s'il pouvait encore y avoir pour moi un beau jour, ce serait celui-ci, celui où je vous revois. — O ma tendre mère! c'est ici que je te quittai; je n'ai pas entendu tes dernières paroles; ici tu as cessé de vivre, — et moi... Ah! sans doute, du haut du ciel, tu nous regardes à présent! Oh! vois ta fille, cette Hermengarde qu'en ce jour tu parais de tes mains, avec tant de joie, avec tant d'amour, de qui toi-même, en ce jour, tu voulus couper la chevelure virginale: vois comme elle revient! et bénis ceux qui te furent chers d'accueillir ainsi la pauvre répudiée.

ADELGHIS.

Ah! ta douleur est notre douleur, ton outrage est le nôtre.

DIDIER.

Et à nous aussi appartient le soin de te venger.

HERMENGARDE.

O mon père, ma douleur ne demande pas tant: je ne désire que l'oubli, et le monde l'accorde volontiers aux malheureux. Oh! c'est assez; que mon infortune finisse avec moi. Je devais être le signe heureux de la réconciliation et de la paix; le ciel ne l'a pas voulu! Ah! que du moins on ne dise pas que j'ai porté avec moi la discorde et le désespoir, partout où j'ai paru, à tous ceux pour qui je devais être le gage du bonheur!

DIDIER.

Quoi donc? éprouverais-tu quelque peine à voir le châtiment de ce perfide? Aimerais-tu encore l'infâme?

HERMENGARDE.

Mon père, que vas-tu chercher au fond de ce cœur? Ah! rien ne peut en sortir qui ne t'afflige. Je crains

moi-même de l'interroger. Non, pour moi, ce qui n'est plus n'a jamais été[1]. Mon père, j'implore de toi une dernière faveur. Dans cette cour, où je grandis sur le sein de cette mère, parée des illusions de l'espérance, que ferais-je maintenant ? guirlande un moment regardée avec complaisance, posée, un jour de fête et comme en jouant, sur un front glorieux, pour être jetée presque aussitôt sous le pied des passants ! Dans ce saint asile de paix et de religion, élevé jadis par les mains, — hélas ! peut-être prévoyantes, — de ta vénérable épouse, où, plus heureuse que moi, ma sœur chérie a donné sa foi à ce divin époux qui ne répudie jamais, laisse, ô mon père, que je me retire. Enchaînée par d'autres nœuds, il ne m'est plus permis d'aspirer à ces noces pures ; mais je puis, cachée à tous les yeux, y terminer mes jours dans le repos.

ADELGHIS.

Que les vents emportent ce triste présage ! tu vivras. Le ciel n'abandonne pas ainsi la vie des meilleurs au caprice des méchants. Il n'est pas en leur pouvoir de dessécher toute espérance, de tarir toute joie en ce monde.

HERMENGARDE.

Oh ! plût au ciel que Bertrade n'eût jamais vu les rives du Tessin ! Que jamais la sainte femme n'eût désiré donner à son fils une fille du sang lombard, et que jamais ses regards ne se fussent tournés vers moi !

1. On se rappellera ici ce vers de Lamartine :

Quoi donc ! ce qui n'est plus a-t-il jamais été !

Cette pensée se retrouve encore ailleurs dans notre grand poëte ; on sait combien la poésie italienne lui était familière. (*N. du T.*)

DIDIER.

Vengeance, que tu auras été lente à venir !

HERMENGARDE.

Ma prière a-t-elle trouvé grâce à tes yeux ?

DIDIER.

La douleur fut toujours une conseillère plus impatiente que fidèle, et le temps qui a ses retours apporte bien souvent des pensées qu'on n'attendait pas. S'il ne change rien à ta résolution, je ne veux rien refuser à ma fille.

SCÈNE IV

LES PRÉCÉDENTS, ANFRID.

DIDIER.

Quelle nouvelle, Anfrid ?

ANFRID.

Seigneur, un envoyé est dans le palais et demande la permission de paraître devant les rois.

DIDIER.

D'où vient-il ? et qui l'envoie ?

ANFRID.

Il vient de Rome, mais il est l'envoyé d'un roi.

HERMENGARDE.

Mon père, permets que je me retire.

DIDIER.

Femmes, conduisez ma fille à ses appartements ; je vous destine à la servir. Qu'elle ait le titre et les honneurs d'une reine. (*Hermengarde sort avec ses femmes.*) L'envoyé d'un roi, as-tu dit, Anfrid ? L'envoyé... de Charles ?

ANFRID.

Tu l'as dit, ô roi.

DIDIER.

Eh ! que prétend cet homme ? Quelles paroles pouvons-nous encore échanger ensemble ? Quel pacte conclure qui ne soit pas un pacte de mort ?

ANFRID.

Il se dit porteur d'un message important; en attendant, il s'entretient avec les comtes, avec tout ce qu'il rencontre dans le palais, et leur adresse de caressantes paroles.

DIDIER.

Je connais les artifices de Charles.

ADELGHIS.

Ne laissons pas à son instrument le loisir de les mettre en œuvre.

DIDIER.

Anfrid, rassemble à l'instant nos Fidèles, amène-les ici et l'ambassadeur avec eux. (*Anfrid sort.*) Le jour de l'épreuve est arrivé; mon fils, es-tu avec moi?

ADELGHIS.

Quand ai-je pu, ô mon père, mériter une question si dure ?

DIDIER.

Le jour est venu qui réclame de nous une seule volonté, un seul cœur. Parle, en est-il ainsi ? Que penses-tu faire ?

ADELGHIS.

Que le passé réponde pour moi. Ce que je pense faire ? attendre tes ordres et les exécuter.

DIDIER.

Et s'ils étaient contraires à tes desseins ?

ADELGHIS.

O mon père ! un ennemi se montre, et tu me demandes ce que je ferai ! Je ne suis plus qu'un glaive dans

ta main. Voici l'envoyé : mon devoir sera écrit dans ta réponse.

SCÈNE V

DIDIER, ADELGHIS, ALBIN, FIDÈLES LOMBARDS.

DIDIER.

Ducs et Fidèles, c'est toujours avec joie que vos princes vous comptent autour d'eux dans leurs conseils comme sur le champ de bataille. Ambassadeur, que nous veux-tu ?

ALBIN.

Charles, le roi des Francs, chéri de Dieu, adresse par ma bouche ces paroles au roi des Lombards : Voulez-vous, enfin, abandonner les terres dont l'illustre Pepin a fait don à Pierre ?

DIDIER.

Hommes lombards, je vous appelle en témoignage de ceci devant le peuple tout entier. Si j'ai reçu l'envoyé de l'homme que celui-ci a nommé et que moi je ne veux pas nommer, si j'ai écouté ses propositions, je ne me suis fait une telle violence que pour obéir au devoir impérieux de la royauté. — Maintenant, étranger, à ton tour écoute-moi. Ce que tu demandes est chose grave. C'est le secret des rois. Notre coutume, sache-le bien, est de ne le confier qu'aux premiers de la nation, à ceux-là seulement de qui nous attendons un conseil loyal, à ceux enfin que tu vois réunis autour de nous ; aux étrangers, jamais ! Aussi n'est-il qu'une digne réponse à faire à ta question, c'est de n'en faire aucune.

ALBIN.

Mais cette réponse c'est la guerre. Je vous la déclare

au nom de Charles, à vous, Didier et Adelghis, à vous qui avez porté les mains sur l'héritage de Dieu, et contristé son apôtre. Mon maître ne vient pas ici en ennemi de ce peuple illustre. Champion de Dieu, appelé par Dieu, c'est à Dieu qu'il consacre son bras, et il le tournerait à regret contre ceux qui se feraient les complices de votre iniquité.

DIDIER.

Retourne à ton roi, dépouille ce manteau qui te rend si téméraire, prends une épée, viens, et tu verras si Dieu choisit un traître pour champion. Fidèles ! répondez à cet étranger.

PLUSIEURS FIDÈLES.

La guerre !

ALBIN.

Et vous l'aurez bientôt, ici même. L'ange de Dieu, qui deux fois a marché devant le destrier de Pepin, ce guide qui jamais ne regarde en arrière, déjà se remet en chemin.

DIDIER.

Que chaque duc déploie sa bannière, que chaque juge dénonce le ban de la guerre et rassemble l'armée; que tout homme qui nourrit un cheval le monte et accoure à l'appel de ses rois. Le rendez-vous, aux barrières des Alpes. (*A l'envoyé.*) Reporte au roi des Francs l'invitation que tu viens d'entendre.

ADELGHIS.

Dis-lui encore que le Dieu de tous, le Dieu qui écoute les serments jurés aux faibles, et qui en garantit l'accomplissement ou la vengeance, le Dieu à qui parfois se vante le plus d'être cher celui qui a le plus mérité son courroux, jette souvent dans le cœur du coupable une démence qui le fait courir au-devant

du châtiment. Dis-lui qu'il est mal conseillé, celui qui s'en vient chercher les glaives lombards, après qu'il a outragé une femme lombarde.

(Les rois se retirent d'un côté avec la plupart de leurs Fidèles, et l'envoyé de l'autre.)

SCÈNE VI

PLUSIEURS DUCS QUI N'ONT PAS SUIVI LES ROIS.

INDULPHE.

La guerre, a-t-il dit?

FARVALD.

Et cette guerre décidera du sort de l'État.

INDULPHE.

Et du nôtre.

HERVIG.

Et nous resterions ici à l'attendre?

HILDEGHIS.

Amis, ce n'est pas ici le lieu convenable pour délibérer. Retirons-nous, et que chacun prenne un chemin différent pour se rendre à la demeure de Sivart.

SCÈNE VII

La maison de Sivart.

SIVART.

Un envoyé des Francs! je ne sais quel événement se prépare, mais quelque chose se forme. Mon nom gît au fond de l'urne, enseveli sous mille autres. Si l'urne n'est pas agitée, il y restera éternellement, et il me faudra mourir dans mon obscurité, sans que pas

un sache seulement que je brûlais d'en sortir. — Je ne suis rien. Si les grands se réunissent parfois dans ma demeure, ceux auxquels il est permis de s'attaquer aux rois, s'il m'est donné de pénétrer leurs secrets, c'est parce que, moi, je ne suis rien. Qui donc songe à Sivart? Qui prend la peine de remarquer quel pied se tourne vers le seuil de cette maison? Qui me hait? Qui me craint? — Oh! si l'audace donnait les honneurs! Si le sort n'avait pas prononcé d'avance! et si l'empire se disputait avec l'épée, vous verriez, ducs superbes, qui de nous alors l'emporterait. S'il appartenait au plus habile!... Je lis dans votre cœur à tous, mais le mien vous est fermé. Oh! quelle serait votre stupeur, votre indignation, si jamais vous vous doutiez qu'un seul désir me lie à vous tous, un seul espoir, l'espoir d'être un jour votre égal! — Vous croyez me satisfaire avec de l'or! L'or! ah! le jeter aux pieds de ses inférieurs, c'est là une destinée; mais tendre, pour le recevoir, la main humble et désarmée du mendiant...

SCÈNE VIII

SIVART, HILDEGHIS, ET AUTRES LOMBARDS QUI ARRIVENT SUCCESSIVEMENT.

HILDEGHIS.

Le ciel te garde, Sivart! personne encore ici?

SIVART.

Personne. Quelles nouvelles, duc?

HILDEGHIS.

De graves. Nous avons la guerre avec les Francs. Sivart, le nœud s'embrouille; il faudra le trancher avec

le fer. Le jour s'approche où chacun, je l'espère, aura sa récompense.

SIVART.

Je n'attends la mienne que de vous.

HILDEGHIS, à Farvald qui entre.

Farvald, aucun des nôtres ne te suit?

FARVALD.

Indulphe est sur mes pas.

HILDEGHIS.

Le voici.

INDULPHE.

Amis, je vous salue.

HILDEGHIS, à d'autres qui entrent.

Voilà Hervig; frères, salut! Eh bien! c'est le moment suprême, vous le voyez. La guerre éclate, et quel que soit le vainqueur, nous serons les vaincus, si nous ne prenons un grand parti. La fortune sourit-elle aux deux rois, ils lèvent le masque et tombent sur nous. Si Charles triomphe, le royaume conquis, quel poste nous reste? Il faut nous déclarer pour l'un des combattants. — Croyez-vous que, dans le cœur, ces deux rois aient pardonné à ceux qui en voulaient un troisième?

INDULPHE.

Nulle paix à attendre d'eux.

AUTRES DUCS.

Aucune!

HILDEGHIS.

C'est donc avec Charles qu'il faut traiter.

FARVALD.

Son envoyé...

HERVIG.

Est entouré par les amis des rois. J'ai vu Anfrid se placer à ses côtés; le conseil est venu d'Adelghis.

HILDEGHIS.

Eh bien! donc, que l'un de nous parte, qu'il porte à Charles nos promesses et revienne avec les siennes, ou nous les renvoie.

INDULPHE.

A la bonne heure!

HILDEGHIS.

Mais qui se chargera de l'entreprise?

SIVART.

Ce sera moi. Ducs, écoutez-moi. Si l'un de vous disparaît d'ici, tous les regards s'attacheront à le chercher, et le soupçon suivra sa piste jusqu'à ce qu'il l'ait découverte. Mais qu'un simple cavalier, que Sivart manque, que sera-ce aux yeux du monde? un buisson de moins dans la forêt. Si mon nom vient à l'appel, et que l'on demande : « Où est-il? » un de vous dira : — « Sivart, je l'ai vu courir le long du Tésin; son cheval s'est emporté, lui a fait perdre l'étrier et l'a jeté dans l'eau : il était tout armé, et n'a plus reparu. » — « Pauvre Sivart! dira-t-on; et tout sera dit sur Sivart. Vous ne pouvez, vous, marcher inaperçus; mais qui songera à regarder mon visage? Au bruit des pas de mon cheval allant seul par le chemin, quelque Latin à peine se retournera, puis s'écartera brusquement pour me laisser le passage libre.

HILDEGHIS.

Sivart, je ne te savais pas si habile.

SIVART.

La nécessité rend le zèle inventif; d'ailleurs, pour porter un message, que faut-il? de la célérité.

HILDEGHIS.

Amis, partira-t-il?

LES DUCS.

Qu'il parte!

HILDEGHIS.

Sois donc prêt au jour naissant, Sivart; nos ordres aussi seront prêts.

ACTE DEUXIÈME

SCÈNE PREMIÈRE

Le camp des Francs, dans le Val de Suze.

CHARLES, PIERRE.

PIERRE.

Invincible Charles, qu'ai-je entendu? Tu n'as pas encore touché le sol où le Seigneur te destine un second royaume, et par tout le camp on parle de retour! Oh! puisse un mot de ta bouche royale démentir sur-le-champ et faire tomber cette rumeur impie! L'âge futur dira-t-il que, dès son début, languit abandonnée une entreprise résolue dans le ciel et adoptée par toi? Ah! que je ne retourne pas auprès du saint pontife pour lui dire : Le glaive que Dieu avait suscité pour ta défense est retombé dans le fourreau : ton glorieux fils a voulu, il a voulu un moment, puis il a désespéré.

CHARLES.

Tout ce que j'ai fait pour sauver ce père vénéré, homme de Dieu, tu l'as vu; le monde entier le voit et en rendra témoignage; pour ce qui reste à faire, je ne prendrai pas conseil de mon désir, quand la nécessité m'a fait entendre le sien. Il n'est qu'un Tout-Puissant.

Lorsque le cri du Pasteur menacé est venu frapper mon oreille, j'étais occupé à poursuivre sur ses idoles brisées le Saxon infidèle ! et vaincu, et sa fuite me frayait la route. Je m'arrêtai au milieu de la victoire, et je traitai là où, trois jours plus tard, je pouvais commander. Je rassemblai mon camp dans Genève : toute volonté plia devant ma volonté; la France n'eut plus qu'une affaire; elle se leva tout entière; elle s'élança résolûment vers la frontière de l'Italie, comme elle eût fait pour reconquérir son propre territoire. Tu vois où maintenant nous en sommes. Le passage est fermé. Oh ! si entre les Francs et leur proie il n'y avait que des hommes, jamais le roi des Francs aurait-il pu prononcer une telle parole : Le passage est fermé ? Mais la nature elle-même a préparé le camp de mon ennemi : pour fossés, elle a autour de lui creusé des abîmes; et ces monts sortis de la main du Seigneur sont ses bastions et ses tours. Le plus étroit passage est clos d'une muraille derrière laquelle dix hommes pourraient en braver mille, et les femmes insulter aux guerriers. — J'ai déjà perdu trop de braves dans une entreprise où la valeur ne suffit pas; trop souvent déjà, usant de ses avantages, le fier Adelghis a teint son épée du sang des miens. Avec l'audace du lion devant sa tanière, il s'élance, frappe et disparaît. Hélas ! maintes fois moi-même, lorsque dans la nuit profonde je faisais la ronde du camp, m'arrêtant auprès des tentes, j'ai entendu ce nom prononcé avec terreur. Je ne veux pas laisser mon peuple plus longtemps à une école de terreur. Si j'avais pu me voir face à face avec l'ennemi sur un champ de bataille, oh ! alors la querelle était courte, la victoire assurée,... trop sûre peut-être pour la gloire. Et Sivart, un soldat sans nom, un fugitif, l'eût partagée

avec moi, lui qui m'a livré, vaincus déjà avant de combattre, un si grand nombre d'ennemis. Il ne fallait qu'un jour, moins qu'un jour : Dieu me le refuse; qu'il n'en soit plus parlé.

PIERRE.

Tu ne voudrais pas, ô roi, interdire même les prières à l'humble serviteur de celui qui, en te choisissant, a mis le sceptre dans ta maison. Songe en quelles mains tu abandonnes celui que tu nommes un père. Déjà tu avais provoqué son ennemi au combat, déjà tu descendais en armes, et encore ivre de fureur plus que de crainte, le cruel vieillard envoyait signifier au saint Pasteur qu'il eût à donner aux Francs d'autres rois. — Tu le connais. Voici la réponse qu'il fit reporter à ce tyran : « Que cette main demeure à jamais immobile; que l'huile sainte se dessèche sur l'autel du Seigneur avant que, versée par moi, elle devienne contre mon fils bien-aimé une semence de guerre. » — « Appelle-le donc à ton aide, ce fils bien-aimé, » lui fit répondre Didier; mais prends bien garde que s'il te manque un jour, c'est entre nous deux que se terminera la querelle.

CHARLES.

Pourquoi toucher encore à cette plaie? Veux-tu que je me perde aussi en lamentations vaines? ou penses-tu que Charles ait besoin de sentir l'aiguillon? — Adrien est en péril; Charles aurait-il besoin qu'on l'en fît souvenir? Je le vois, je le sens; et il n'est parole humaine qui puisse ajouter au tourment que mon cœur en éprouve. Mais franchir ces remparts pour voler à son secours... le roi des Francs ne le peut pas. Je te l'ai dit, et je n'aime pas à répéter de telles paroles: — Jusqu'ici j'ai tout obtenu de mes Francs, parce qu'en

exigeant d'eux de grandes choses, je ne leur demandais que des choses possibles. L'homme qui se tient en dehors des événements et les considère de loin regarde quelquefois comme plus difficile ce qui est aisé, quelquefois comme aisé ce qui excède les forces humaines; mais celui qui lutte avec les choses et qui ne peut atteindre à son but que par l'action, celui-là connaît les moments. —Eh! que pouvais-je tenter de plus? J'ai offert la paix à l'ennemi, à la seule condition qu'il se retirerait des terres de Rome. Je lui ai offert de l'or en échange de la paix, et il a refusé l'or! O honte! J'irai la réparer sur le Véser.

SCÈNE II

LES PRÉCÉDENTS, ARVIN.

ARVIN.

O roi, un Latin vient d'arriver dans le camp, et il demande à paraître devant toi.

PIERRE.

Un Latin!

CHARLES.

D'où vient-il? Comment a-t-il franchi les Cluses?

ARVIN.

Il les a tournées, et par des chemins inconnus il est arrivé jusqu'à nous; il te porte, dit-il, un avis précieux.

CHARLES.

Je veux l'entendre. (*Arvin sort.*) Et tu l'entendras avec moi. Je ne veux rien négliger pour secourir Adrien, et je t'appelle en témoignage de mes efforts.

SCÈNE III

LES PRÉCÉDENTS, MARTIN INTRODUIT PAR ARVIN.

(Arvin se retire.)

CHARLES.

Tu es un Latin, et tu es ici? dans mon camp? et aucun ennemi ne t'a maltraité, ne t'a vu?

MARTIN.

Glorieux espoir du saint bercail et de son pasteur, enfin je te vois! c'est l'ample récompense de mes fatigues et de mes dangers; mais ce n'est pas la seule. Salut! toi que Dieu a choisi pour exterminer les impies! Moi, je viens t'enseigner la voie.

CHARLES.

Quelle voie?

MARTIN.

Celle que j'ai frayée moi-même.

CHARLES.

Comment es-tu venu jusqu'à nous? Qui es-tu? D'où t'est venue cette pensée hardie?

MARTIN.

Je suis attaché à l'ordre sacré des Diacres; Ravenne m'a vu naître. Léon, son pasteur, est celui qui m'envoie. — « Va, me dit-il, auprès du sauveur de Rome; trouve-le; que Dieu soit avec toi, et s'il te juge digne d'une si haute mission, sois le guide du roi; porte-lui les gémissements de Rome et d'Adrien. »

CHARLES.

Tu vois ici son légat.

PIERRE.

Laisse-moi te serrer la main, ô mon vaillant compatriote; ta présence est pour nous celle d'un ange de joie.

MARTIN.

Je ne suis qu'un pécheur; mais cette joie vous vient du ciel, et elle ne sera pas vaine.

CHARLES.

Courageux Latin, ce que tu as vu, ce que tu as souffert, le chemin que tu as suivi, les dangers que tu as courus, parle, je veux tout entendre.

MARTIN.

Sur l'ordre de Léon, je me dirigeai vers ton camp. J'ai traversé la belle contrée qui est devenue la demeure des Lombards et qui s'appelle de leur nom. J'ai parcouru des cités et des hameaux qui ne sont peuplés que de Romains; il n'y reste de la race impie, ton ennemie et la nôtre, que les épouses orgueilleuses des tyrans, leurs mères, des enfants qui s'exercent aux armes, des vieillards fatigués, laissés à la garde des laboureurs asservis, rares pasteurs d'un troupeau innombrable. J'arrivai ainsi près des Cluses. Là se pressent en foule les chevaux et les soldats; là se tient ramassé tout un peuple, afin que ton bras le puisse exterminer d'un coup.

CHARLES.

Tu as pénétré dans leur camp? Comment est-il? Que font-ils?

MARTIN.

Tranquilles du côté qui regarde l'Italie, ils n'ont là ni fossé, ni rempart, et s'y tiennent sans ordre. Ils ne sont en garde que de ce côté, par où ils craignent que tu puisses les atteindre. Venir jusqu'à toi à travers le camp ennemi, c'est ce que je ne pouvais faire, et je ne l'essayai pas. Ce côté est fortifié comme une citadelle; et mille fois d'ailleurs ils auraient en moi reconnu un

ennemi à ma courte chevelure, à mon menton rasé, à mon costume, à l'air de ma figure, à mon langage romain. Étranger et ennemi, j'aurais pu rencontrer une mort inutile. Revenir sans t'avoir vu m'était plus amer que la mort. Je songeai que de l'aspect libérateur de Charles un court espace me séparait. Je résolus de chercher un chemin qui me menât à lui, et je le trouvai.

CHARLES.

Et comment l'as-tu découvert? Comment a-t-il échappé à l'ennemi?

MARTIN.

Dieu l'aveuglait, Dieu a été mon guide. Je sortis du camp, sans être vu; je repris la voie que j'avais foulée un peu auparavant, puis j'inclinai à droite, vers le nord, et abandonnant les sentiers battus, je m'enfonçai dans une étroite et sombre vallée; mais plus j'avançais, plus elle s'élargissait à mon regard. Je n'y aperçus que des cabanes et des troupeaux errants; j'avais atteint la dernière région habitée par des hommes. J'entrai chez un berger, je lui demandai l'hospitalité, et je passai la nuit sur des peaux revêtues de leur toison. Levé dès l'aurore, je demandai au bon pâtre le chemin du pays des Francs. — « Au delà de ces monts, me dit-il, sont d'autres monts, et d'autres encore, et loin, bien loin, c'est le pays des Francs; mais de route, il n'y en a pas, et ces montagnes sont sans nombre, toutes escarpées, nues, effrayantes, uniquement hantées par des esprits, et jamais pied de l'homme ne les a franchies. » — « Les voies de Dieu sont nombreuses, plus nombreuses que celles de l'homme, répondis-je, et c'est Dieu qui m'envoie. » — « Qu'il te conduise donc, » dit le pâtre. Puis des pains

qu'il avait en réserve, il en prit tout ce que peut emporter un pèlerin. Il en remplit un sac grossier dont il chargea mes épaules. Je priai le ciel de l'en récompenser, et me remis en marche. J'arrivai au fond de la vallée, je gravis une colline et, me confiant en Dieu, je la laissai derrière moi; là nulle trace d'homme; des forêts de pins vierges, des fleuves inconnus, des vallées sans chemins : tout se taisait; je n'entendais que le bruit de mes pas, et de loin en loin le bouillonnement des torrents, le cri imprévu du faucon, ou le frémissement des ailes de l'aigle qui, le matin, sortait brusquement de son aire, et passait au-dessus de ma tête, ou encore vers midi, les pins sauvages dont les cônes craquaient sous les rayons du soleil. J'allai ainsi pendant trois jours; et pendant trois nuits je dormis sous les arbres ou dans la profondeur des ravins. Le soleil était mon guide; je me levais avec lui; je voyageais avec lui, les yeux tournés vers son couchant. Je cheminais de la sorte, incertain de ma route, passant toujours de vallée en vallée; ou si parfois je voyais surgir devant moi quelque montagne d'une pente accessible et que j'en atteignisse la cîme, devant moi, autour de moi, c'étaient d'autres cimes plus hautes qui se dressaient encore, les unes blanches de neige du sommet à la base, et pareilles à des pavillons aigus et droits, attachés à la terre; les autres brunâtres, élevées à pic, comme des murailles infranchissables. — Le troisième jour était sur son déclin, quand j'aperçus une grande montagne qui élevait son front au-dessus des autres; la pente en était toute verdoyante, la crête couronnée d'arbres. Je dirigeai aussitôt mes pas de ce côté. — C'est le revers oriental de cette même montagne, à laquelle, ô roi, ton camp

s'appuie au couchant. — Les ténèbres me surprirent que je montais encore. Les feuilles sèches et glissantes des pins, dont le sol était jonché, me servirent de lit, et je me couchai entre leurs troncs antiques. A l'aurore, un riant espoir m'éveilla, et plein d'une vigueur nouvelle, je poursuivis ma route vers le sommet. Je l'atteignais à peine, que mon oreille fut frappée de je ne sais quel bourdonnement lointain, profond, incessant. Je m'arrêtai tout à coup, et immobile, j'écoutai. Ce n'était pas le bruit des eaux qui se brisent en tombant des rochers; ce n'était pas le vent qui assiégeait les forêts et qui courait en sifflant, de l'une à l'autre. C'était bien une rumeur de vivants, un murmure confus de voix, le bruissement d'une foule éloignée qui s'empresse à son œuvre, le mouvement immense de tout un peuple qui s'agite. Mon cœur battit, et je hâtai le pas. Sur ce mont, ô roi, dont la cime aiguë et longue semble d'ici fendre le ciel, comme une cognée tranchante, s'étend une vaste plaine, où croissent de hautes herbes que jamais pied ne foula. Je pris pour la traverser le chemin le plus court; à chaque instant, le bruit se rapprochait; je dévorai le peu d'espace qui m'en séparait encore. J'arrive au bord du versant opposé, je plonge mon regard au fond de la vallée, et je vois.... oh! je vois les tentes d'Israël, les pavillons désirés de Jacob; prosterné sur la terre, je rendis grâce à Dieu, je le bénis et descendis.

CHARLES.

Oh! qu'il serait impie celui qui ne voudrait pas reconnaître ici la droite du Très-Haut!

PIERRE.

Et combien plus manifeste encore elle apparaîtra dans l'œuvre à laquelle le Très-Haut te destine!

CHARLES.

Je saurai l'accomplir. (*A Martin.*) Réfléchis, ô Latin, et me donne une réponse précise : le chemin que tu as parcouru peut-il donner passage à des cavaliers?

MARTIN.

Sans aucun doute. Et pourquoi le ciel l'eût-il frayé lui-même? pourquoi donc, ô roi? pour qu'un obscur mortel vînt raconter au roi des Francs un prodige inutile?

CHARLES.

Tu te reposeras aujourd'hui dans ma tente. Au point du jour, tu guideras sur ce chemin une élite de mes soldats. — Songe, ô valeureux Latin, que je te confie la fleur des guerriers francs.

MARTIN.

Je serai avec eux, et je t'offre ma tête pour garant de mes promesses.

CHARLES.

Si je puis enfin me dégager de ces Alpes; si le ciel me conduit vainqueur au saint tombeau de Pierre et dans les bras d'Adrien, ce père vénéré, et si ma prière trouve grâce devant ses yeux, le bandeau pastoral ceindra un jour ce front, et attestera combien Charles l'honore. — Arvin! (*Arvin entre*) les comtes et les prêtres! (*Arvin sort.*) — (*Au légat et à Martin.*) Et vous, élevez les mains vers le ciel, et que vos actions de grâces soient une prière qui nous obtienne de nouvelles faveurs.

(Le légat et Arvin se retirent.)

SCENE IV

CHARLES.

Ainsi Charles revenait. Il avait devant les yeux le rire amer de son ennemi et celui de la postérité; mais il l'avait juré, il revenait dans son royaume. — Lequel de mes braves, lequel de mes fidèles, par conseil ou prière, m'eût fait changer ma résolution? et un seul homme, un homme de paix, un étranger m'apporte des pensées nouvelles! Non, celui qui a fait renaître le courage dans le cœur de Charles, ce n'est pas cet homme. L'étoile qui brillait au ciel à mon départ, un moment cachée sous la nue, je la revois. C'était un vain fantôme qui semblait me repousser de l'Italie; une voix menteuse, la voix intérieure qui me disait: — « Non, non, jamais tu ne régneras sur la terre où naquit Hermengarde. » — Oh! je suis pur de ton sang; tu vis, pourquoi donc t'obstiner ainsi à te tenir devant moi silencieuse et dans l'attitude du reproche, désolée, pâle, et comme sortie du tombeau? Dieu a réprouvé ta maison. Devais-je lui rester uni? Hildegarde plut à mes yeux, il est vrai; mais l'intérêt de l'État ne l'appelait-il point à partager ma couche? Si ton faible cœur de femme est au-dessous des événements, que puis-je donc y faire? Comment jamais agirait-il, celui qui, avant d'agir, voudrait prévoir toutes les douleurs? Un roi ne saurait parcourir sa glorieuse carrière que quelqu'un ne tombe sous ses pieds. Spectre né du silence, grandi dans l'ombre, le soleil se lève, les trompettes sonnent, va-t-en.

SCÈNE V

CHARLES, COMTES ET ÉVÊQUES.

CHARLES.

(*Aux comtes.*) Je vous ai mis à une rude épreuve, ô mes guerriers ! Je vous ai tenus exposés à des dangers stériles, à des souffrances qui pouvaient paraître sans honneur. Mais vous avez eu confiance en votre roi, vous lui avez obéi, comme en un jour de bataille. Aujourd'hui, l'épreuve est achevée, et les Francs vont en recevoir une récompense digne d'eux. Au soleil levant, une troupe des nôtres se mettra en marche. — Ekhart, tu la conduiras. — Ils iront chercher l'ennemi, et bientôt ils le joindront là où il s'y attend le moins. — Ekhart, je te donnerai des ordres plus précis. Je compte beaucoup d'amis dans le camp des Lombards. On te dira à quels traits tu dois les reconnaître, et comment te servir d'eux. Il vous sera aisé d'attirer le reste hors des Cluses; alors nous y entrerons sans coup férir, et tous ensemble nous nous reverrons en pleine campagne. — Amis, plus de murailles, plus de tours, plus de flèches sorties des créneaux, plus d'ennemi qui nous raille derrière son rempart, ou qui fonde sur nous à l'improviste; mais des enseignes déployées au vent, cavalier contre cavalier, des adversaires épars dans la plaine, et entre nous et leurs poitrines la simple longueur d'une lance. Dites-le à mes soldats, dites-leur que vous avez vu votre roi joyeux, comme au jour où, dans Heresbourg, il vous prédit la victoire; qu'ils soient prêts à combattre; que du retour, on en parlera après la conquête, et quand on aura partagé le

butin. Trois jours, et ensuite le combat, et la victoire; puis le repos, là, au sein de la belle Italie, dans ces campagnes ondoyantes d'épis, sous ces arbres chargés de fruits inconnus à nos pères, au milieu de ces temples antiques et de ces palais, sur cette terre que réjouissent des chants mélodieux, que chérit le soleil, dont le sein garde la cendre des maîtres du monde et des martyrs du Seigneur; où le pontife suprême lève les mains au ciel pour bénir nos enseignes; où nous n'avons pour ennemi qu'une petite nation, et celle-ci encore divisée, et qui m'appartient à demi; le même peuple que deux fois déjà mon glorieux père a châtié, un peuple en dissolution. Tout le reste est pour nous, le reste nous attend. — Du haut de ses vigies, l'ennemi va s'étonner de voir notre camp se mouvoir; qu'il s'en réjouisse, s'il veut. Qu'il rêve notre fuite, qu'il rêve la conquête impie, la dévastation du sanctuaire, et esclave dans sa main, le souverain pontife, notre père commun, notre ami; jusqu'à ce que, fondant sur lui à l'improviste, Eckart enfin le réveille. — Et vous, saints évêques, prêtres vénérables, ordonnez au camp de se mettre en prières. Consacrez à Dieu cette entreprise qui est sienne. Plus mes Francs abaisseront leurs fronts devant LUI, plus devant eux l'ennemi courbera la tête, sur le champ de bataille.

ACTE TROISIÈME

SCÈNE PREMIÈRE

Le camp des Lombards. — Une place devant la tente d'Adelghis.

ADELGHIS, ANFRID.

ANFRID, survenant.

Seigneur!

ADELGHIS.

Hé bien! cher Anfrid, que font les Francs? Se sont-ils enfin décidés à plier le reste de leurs tentes?

ANFRID.

Pas encore; ils se tiennent immobiles, comme tu les as vus, au lever du jour, comme ils sont depuis trois jours qu'une partie de leurs troupes a commencé la retraite. J'ai parcouru, en les examinant, une longue étendue de notre retranchement; je suis monté sur une tour pour mieux voir: je les ai vus serrés en bon ordre, sur leurs gardes, dans l'attitude de gens qui ne songent pas à attaquer, qui craignent de l'être, qui se gardent d'autant mieux, qu'ils se sentent plus dénués de forces; qui voudraient, en un mot, se retirer sans perte, et qui en épient le moment.

ADELGHIS.

Ils ne le feront que trop! Il partira donc celui qui

a lâchement outragé Hermengarde, celui qui a juré d'exterminer ma race, et je ne pourrai lancer mon coursier après lui, l'arrêter, le combattre, et me reposer sur ses armes! Je ne le pourrai pas! Nous ne pourrons nous voir face à face sur quelque champ de bataille! à l'abri de ce rempart, la foi du petit nombre à qui j'en ai confié la garde, le cœur de ceux que je prenais autrefois pour me suivre dans mes sorties ont pu suffire pour le salut du royaume : les traîtres restaient loin du combat, inutiles, mais contenus. En pleine campagne, ils m'eussent laissé presque seul aux prises avec les Francs, et pour le moins abandonné! ô rage! certes, il m'annoncera une bonne nouvelle, le messager qui me dira : Charles est parti, et ma joie sera grande de le voir échapper à mon glaive!

ANFRID.

O mon bien-aimé seigneur, que cette gloire te suffise. Comme un vainqueur sur une proie, Charles est descendu sur ce royaume, il s'en retourne vaincu. Il s'est confessé vaincu, quand il a imploré la paix, quand il a offert de l'or en échange, et c'est toi qui l'as repoussé. Ton père en éprouve des transports de joie; tout le camp le proclame; tes Fidèles sont fiers de ta gloire, fiers de la partager avec toi; et les lâches qui se condamnèrent à ne pas t'aimer vont désormais te craindre plus que jamais.

ADELGHIS.

La gloire? mon sort est de soupirer après elle, et de mourir sans l'avoir goûtée. Oh! non, cher Anfrid, ce n'est pas encore là de la gloire. Mon ennemi s'en retourne impuni; il court à de nouvelles entreprises. Vaincu ici, il peut aller ailleurs chercher la victoire. Il règne sur un peuple qui n'a qu'une volonté, un peuple

ferme et compacte comme le fer de son épée, et comme son épée il le tient en sa main. Et moi je ne puis assouvir ma vengeance sur l'infâme qui m'a blessé au cœur, et qui, pour toute réparation, s'en vient assaillir mon royaume! Une entreprise encore se prépare, qui a toujours attristé ma pensée, qui n'est ni juste ni glorieuse, et qui sera facile et assurée.

ANFRID.

Le roi songe-t-il encore à ses anciens desseins?

ADELGHIS.

En douterais-tu? Tranquille du côté des Francs, bientôt il va tourner ses armes contre le souverain pontife; nous entraînerons sur la rive du Tibre la Lombardie entière, toujours prête, unie contre les faibles, et fidèle quand on la mène à une proie sûre et facile. Quelle guerre, ô Anfrid! et quel ennemi! Nous allons encore entasser des ruines sur des ruines. Avons-nous jamais su faire autre chose? porter la flamme dans les palais et sous le chaume, égorger les chefs des peuples, les maîtres du sol, et tout ce qui se rencontre sous nos haches, et le reste sera réduit en esclavage, divisé entre nous; et le plus craint, le plus déloyal aura le meilleur du butin. — Oh! il me semblait pourtant, il me semblait que j'étais né pour autre chose que pour commander à des brigands; que le ciel me donnerait sur cette terre autre chose à faire que de la dévaster sans péril et sans honneur. — O mon ami, ô l'unique compagnon de mes premiers jours, de mes jeux, plus tard de mes dangers dans la guerre et de mes plaisirs, le frère de mon choix, c'est devant toi seulement que ma pensée tout entière vole sur mes lèvres. Mon cœur se tourmente, ô Anfrid! il me commande de nobles et généreuses actions, et la

fortune me condamne à n'en faire que de misérables et d'iniques. Je me sens entraîné dans une voie que je n'ai pas choisie; une voie obscure et sans but, où mon cœur se dessèche, comme le germe tombé sur une terre ingrate, et livré au caprice du vent.

ANFRID.

Sublime infortuné! ô mon royal ami! ton Fidèle t'admire et te plaint. Si je ne puis t'enlever ton glorieux souci, je puis du moins en sentir avec toi la généreuse amertume. Dire au cœur d'Adelghis qu'il se contente d'hommages, de puissance et de trésors, le puis-je, moi? lui donner la paix des lâches, est-ce que je le puis? et si je le pouvais, le voudrais-je? — Souffre et sois grand. Tel a été ton sort jusqu'à ce jour; souffre, mais espère; ta grande carrière est à peine commencée; et qui saurait dire quels temps et quelles œuvres le ciel te prépare? ce ciel qui t'a fait roi, et t'a fait présent d'un tel cœur!

(Anfrid se retire.)

SCÈNE II

ADELGHIS, DIDIER.

DIDIER.

Mon fils, tu es roi comme ton père, et il ne lui est plus permis de te prodiguer les honneurs. Te faire plus grand, aucun mortel ne le peut; mais la récompense la plus chère à ton amour, c'est, je le sais, la joie et les hautes louanges d'un père. Sauveur du royaume, c'est maintenant que ta gloire commence, et je veux lui ouvrir un champ plus vaste et moins rude. Les doutes et la crainte que naguère encore tu opposais à mes desseins, ton bras les a fait disparaître; ta valeur

ne te laisse plus aucune excuse. Vainqueur des Francs, je te salue conquérant de Rome. Le glorieux diadème qui a déjà passé, mais incomplet, sur la tête de vingt rois, attend de ta main son dernier fleuron et le plus beau.

ADELGHIS.

Quelle que soit l'entreprise, je suis ton soldat, ô mon père, et tu me trouveras docile à te suivre.

DIDIER.

Et cette brillante conquête, seule, ô mon fils, c'est l'obéissance qui t'y pousse?

ADELGHIS.

Elle dépend du moins de moi; et aussi longtemps que je vivrai, tu l'auras tout entière.

DIDIER.

Et tu obéirais, même en désapprouvant?

ADELGHIS.

J'obéirais.

DIDIER.

Gloire et tourment de ma vieillesse, le bras de ton père dans la bataille et son obstacle dans les conseils; en sera-t-il toujours ainsi? Sera-t-il toujours besoin de te traîner de force à la victoire?

SCÈNE III

Les précédents, un ÉCUYER effaré et hors d'haleine.

L'ÉCUYER.

Les Francs! les Francs!

DIDIER.

Insensé, que dis-tu?

UN AUTRE ÉCUYER.

Les Francs, ô roi!

DIDIER.

Mais quels Francs? (*La scène se remplit de Lombards fugitifs.*)

(Entre Baude.)

ADELGHIS, s'élançant.

Baude, qu'est-ce donc?

BAUDE.

Mort et malheur! le camp est envahi de tous côtés, les Francs fondent sur nous et nous prennent à dos.

DIDIER.

Les Francs! Mais par où viennent-ils?

BAUDE.

Qui le sait?

ADELGHIS.

Courons; c'est quelque troupe débandée?

BAUDE.

C'est une armée entière; et les débandés, c'est nous; tout est perdu.

DIDIER.

Tout est perdu?

ADELGHIS.

Hé bien, compagnons, ce sont les Francs! N'étions-nous pas ici pour les attendre? Marchons; que nous importe par où ils sont venus? Nous avons nos glaives pour les recevoir. Allons, l'épée au poing! Ils en connaissent le tranchant. Ce n'est qu'une bataille de plus; il n'y a pas de surprise pour le guerrier; retournez sur vos pas; allons, Lombards, suivez-moi. Où courez-vous, au nom du ciel? Le chemin que vous avez pris est celui de l'infamie; l'ennemi est de ce côté; suivez Adelghis! Anfrid!

ANFRID, entrant.

O mon roi, je suis avec toi.

ADELGHIS, prêt à partir.

Cours, ô mon père, et veille aux Cluses.

(Il sort, suivi d'Anfrid, de Baude et de plusieurs Lombards.)

DIDIER, aux fuyards qui traversent la scène.

Misérables! suivez-moi du moins aux clôtures, si vous tenez à votre vie, il y a là des tours et des murailles où elle sera en sûreté.

(D'autres fuyards surviennent du côté opposé à celui par où Adelghis est parti.)

UN SOLDAT, fugitif.

Toi ici, ô roi? fuis, ah! fuis.

(Il traverse la scène.)

DIDIER.

Infâme! à ton roi un si lâche conseil? et vous, devant qui fuyez-vous? et c'est ainsi que vous abandonnez les clôtures? Qu'est-ce donc? la peur vous a ôté la raison. (*Les soldats continuent à fuir. Didier met la pointe de son épée sur la poitrine de l'un d'eux et l'arrête.*) Soldat sans cœur, si c'est le fer qui te fait fuir, voilà aussi du fer, et il tue comme celui des Francs. Réponds à ton roi; pourquoi désertez-vous les clôtures?

LE SOLDAT.

Les Francs ont surpris le camp par l'autre côté; nous les avons vus du haut des tours. Les nôtres sont dispersés.

DIDIER.

Tu mens. Mon fils les a ralliés, et les mène contre ce petit nombre d'ennemis. Revenez sur vos pas.

LE SOLDAT.

Il n'est plus temps, ô roi! ce n'est pas un petit nombre; ils arrivent; plus de salut; ils viennent en bon ordre; et les nôtres jettent leurs armes et s'en-

fuient de tous côtés. Adelghis n'a rallié personne; nous sommes trahis.

DIDIER, aux fuyards dont le nombre augmente.

Oh! lâches! sauvons-nous sous les Cluses; il y a moyen de s'y défendre.

UN SOLDAT.

Elles sont désertes; les Francs ont passé outre, et nous voici entre deux ennemis. Il reste à peine un petit passage pour fuir, et dans un instant il sera fermé.

DIDIER.

Eh bien! mourons ici en soldats.

UN AUTRE SOLDAT.

Nous sommes trahis; nous sommes vendus pour être égorgés.

UN AUTRE.

Nous voulons mourir, mais dans une guerre loyale, et comme il convient à des soldats, non pas égorgés traîtreusement.

UN AUTRE.

Les Francs!

PLUSIEURS SOLDATS.

Fuyons!

DIDIER.

Eh bien! fuyez donc; je fuirai aussi avec vous : c'est le sort de qui commande à des lâches.

(Il part avec les fugitifs.)

SCÈNE IV

Une partie du camp abandonné par les Lombards, sous les Cluses.

CHARLES, ENTOURÉ DES COMTES FRANCS, SIVART.

CHARLES.

Les voilà donc franchies, ces terribles Cluses! que

tout l'honneur en soit à Dieu! Terre d'Italie, je plante dans ton sein cette lance, et te déclare ma conquête. C'est une victoire sans combat. Ekhart seul a tout fait. (*A l'un des comtes.*) Monte sur cette colline, regarde si tu vois sa troupe, et reviens aussitôt m'en donner avis.

(Le comte sort.)

SCÈNE V

ROLAND, LES PRÉCÉDENTS.

CHARLES.

Eh quoi! Roland, revenu du combat?

ROLAND.

O roi, je te prends à témoin, et vous aussi, nobles comtes, que, dans ce jour de honte, je n'ai pas même tiré l'épée : frappe aujourd'hui qui voudra : un troupeau de fuyards épouvantés, je ne poursuis pas cela.

CHARLES.

Et tu n'as trouvé personne qui t'ait fait face?

ROLAND.

J'ai vu venir à moi une troupe de Lombards, avec plusieurs ducs à la tête; j'ai couru sur eux; mais ils ont aussitôt abaissé leurs étendards, en faisant des signes de paix, et criant qu'ils étaient nos amis. — Amis? ah! nous l'étions bien plus, quand nous nous rencontrions sous les Cluses. — Ils ont demandé le roi; je leur ai tourné le dos; tu vas sans doute les voir. Non, si j'avais su quel ennemi on venait chercher ici, certes, je n'eusse pas bougé du pays des Francs.

CHARLES.

Calme-toi, brave entre mes braves. Il est toujours beau de gagner un royaume, de quelque façon qu'on

le gagne. Tu le vois, ceci ne traînera pas longtemps; et ne crains point que la besogne manque : les Saxons ne sont pas encore domptés.

(Le comte envoyé par Charles revient.)

LE COMTE.

Ekhart est dans le camp, et il s'avance vers nous; il marche en ordre de bataille. Les Lombards, pris entre notre camp et sa troupe, se débandent en foule, et fuient à droite et à gauche; la plaine qui nous sépare de lui sera bien vite balayée.

CHARLES.

Il devait en être ainsi.

LE COMTE.

J'ai vu un détachement se rendre aux nôtres, et accourir de ce côté.

UN AUTRE COMTE.

Il est ici.

CHARLES.

Sivart, seraient-ce ceux que tu m'as annoncés?

SIVART.

Ce sont eux. — Compagnons!

SCÈNE VI

LES PRÉCÉDENTS, HILDEGHIS ET AUTRES DUCS, JUGES ET SOLDATS LOMBARDS.

HILDEGHIS.

Sivart! Le roi?

CHARLES.

C'est moi.

HILDEGHIS. (Il met un genou en terre et place ses mains dans celles de Charles.)

O roi des Francs et le nôtre! reçois dans ta main

victorieuse cette main qui t'est dévouée; accepte de la bouche de tes Lombards l'hommage qui t'est promis depuis longtemps.

CHARLES.

Sivart, comte de Suze!...

SIVART.

Quelle faveur, ô roi!...

CHARLES.

Dis-moi le nom de mes fidèles Lombards.

SIVART.

Le duc de Trente, Hildeghis; le duc de Crémone, Hervig; celui de Milan, Hermengilde; Indulphe de Pise; Vila de Plaisance; ceux-ci sont des juges, ceux-là des guerriers.

CHARLES.

Levez-vous, mes fidèles juges et ducs, et que chacun d'abord conserve son titre. Mes premiers instants de loisir, je les emploierai à reconnaître vos services; maintenant c'est le moment d'agir. Braves Fidèles, retournez près de vos concitoyens, vers ceux qui ne savent pas encore que Dieu a élevé son humble serviteur au trône des Lombards, et qui pourraient, sans le vouloir, les malheureux, résister à leur roi sur le champ de bataille. Dites-leur que, chef d'une armée de Germains, je n'apporte pas la guerre à une nation de Germanie. Je viens chasser du trône une famille réprouvée du ciel, indigne de régner. Il n'y aura dans votre royaume de changé que le roi. Vous voyez ce soleil? quiconque, avant qu'il descende sous l'horizon, sera venu prêter hommage entre mes mains, dans celles de mes fidèles Francs ou dans les vôtres, maintenu dans son grade, deviendra mon Fidèle. Celui qui amènera devant moi les deux hommes qui furent vos

rois peut compter sur une récompense proportionnée à l'œuvre. (*Les Lombards se retirent. A part à Roland.*) Roland, est-ce que j'ai donné à ces gens-là le nom de braves?

ROLAND.

Que trop, hélas!

CHARLES.

La langue de ton roi s'est trompée; car c'est un titre qui appartient à mes Francs, et que je garde pour leur récompense. Oubliez tous que je l'ai tout à l'heure donné à ces Lombards.

(Il sort.)

SCÈNE VII

LES PRÉCÉDENTS, ANFRID, BLESSÉ ET PORTÉ PAR DEUX FRANCS.

ROLAND.

Voici un ennemi, où combat-on?

UN FRANC.

C'est le seul qui ait combattu.

CHARLES.

Le seul?

LE FRANC.

La plupart jettent leurs armes et se rendent; d'autres s'enfuient par bandes. Celui-ci se retirait lentement et seul; à ses armes et aux bardes de son cheval, il nous a paru de haute condition. Nous nous détachons quatre de notre troupe, et nous lançons à toute bride sur ses traces, à travers champs. Lui, se voyant poursuivi, ne daigne pas hâter sa course, et quand nous sommes sur lui, il se retourne. — « Rends-toi, » lui crions-nous. Loin de se rendre, il

renverse d'un coup celui qui le serre de plus près, retire sa lance, renverse encore le second, mais comme il frappait, frappé lui-même par les nôtres, il tombe. Quand il a été à terre, il a tendu vers nous des mains suppliantes, et nous a conjurés de déposer tout ressentiment, et de le porter sur nos lances loin du tumulte, en un lieu où il pût mourir en paix. Roi invincible, il n'y avait rien de mieux à faire, et nous nous sommes rendus à sa prière.

CHARLES.

Et vous avez bien fait. Gardez votre colère pour ceux qui résistent. (*A Sivart.*) Le reconnais-tu?

SIVART.

C'est Anfrid, l'écuyer d'Adelghis.

CHARLES.

Et seul, ô Anfrid, tu as osé leur tenir tête?

ANFRID.

Est-il besoin de compagnons pour mourir?

CHARLES.

Roland! voici un brave. (*A Anfrid.*) Guerrier, pourquoi rejeter ainsi une vie si belle? ne savais-tu pas qu'elle nous appartenait, et qu'en te rendant tu devenais le soldat et non le prisonnier de Charles?

ANFRID.

Moi, vivre ton soldat, quand je pouvais mourir celui d'Adelghis? Adelghis, ô roi, est chéri du ciel. Le ciel saura, j'espère, le sauver de ce jour d'opprobre, et voudra le garder pour un jour meilleur. Mais si jamais... Souviens-toi que, sur le trône ou tombé du trône, outrager Adelghis, c'est outrager le Dieu du ciel dans sa plus pure image. Tu as pu le vaincre en bonheur et en puissance; mais en grandeur d'âme, aucun ne le vaincra : un homme qui meurt te le dit.

CHARLES, aux comtes,

Voilà comment doit aimer un Fidèle. (*A Anfrid.*) Tu emportes avec toi notre estime. C'est le roi des Francs qui te serre la main, en signe d'honneur et d'amitié. Sur la terre des braves, brave, ton nom vivra; les femmes du pays des Francs vont l'apprendre de notre bouche; elles le répéteront avec vénération et regret, et prieront pour le repos de ton âme. — Fuldrad, rends les derniers devoirs à ce digne guerrier. (*Aux soldats qui restent.*) Voyez en lui un ami de votre roi. Comtes, allons au-devant d'Ekhart; nous lui devons de le recevoir avec honneur.

SCÈNE VIII

Un bois solitaire.

DIDIER, VÉRÉMOND, AUTRES LOMBARDS QUI FUIENT EN DÉSORDRE.

VÉRÉMOND.

Nous sommes en sûreté, ô mon roi, descends et repose un moment sur cette herbe tes vieux et vénérables membres. O mon seigneur, reprends tes esprits abattus. Nous voilà loin du champ de bataille, et hors de toute route battue. L'infâme rumeur n'arrive plus à notre oreille; tu n'es entouré ici que de loyaux serviteurs.

DIDIER.

Et Adelghis?

VÉRÉMOND.

Il sera tout à l'heure ici, je l'espère. J'ai envoyé sur ses traces plus d'un homme sûr, qui saura l'arracher au danger et à la trahison, le conserver pour des com-

bats plus heureux, et l'amener à ce rendez-vous de la fidélité.

DIDIER.

Cher Vérémond, le vieux roi est las, — las de fuir.

VÉRÉMOND.

Oh ! les traîtres !

DIDIER.

Les lâches ! ils ont traîné dans la fange les cheveux blancs de leur roi; il l'ont contraint à fuir, comme un lâche ! — Fuir ! et je ne me lèverai d'ici que pour fuir de nouveau? à quoi bon? pourquoi fuir? pour trouver, après tout, une tombe sans honneur? et comment? fuir pour échapper aux Francs? non; que celui qui m'a ravi mon royaume me prenne aussi la vie. Eh bien ! quand je serai sous la terre, que pourra me faire ce Charles?

VÉRÉMOND.

O notre roi, toujours notre roi, reprends courage; tu as beaucoup de serviteurs dévoués. La surprise les a dispersés; l'honneur va les rallier autour de toi. Il te reste tant de places fortes, et Adelghis vit encore, je l'espère.

DIDIER.

Maudit soit le jour où Alboin gravit le sommet de la montagne, abaissa son regard sur l'Italie, et s'écria : Cette terre est à moi ! une terre infidèle, qui devait s'entr'ouvrir sous les pieds de ses successeurs et les dévorer ! maudit soit le jour où il y conduisit un peuple qui devait la garder ainsi ! où il y fondait un royaume, pour être détruit dans une heure d'opprobre et d'abomination !

VÉRÉMOND.

Le roi !

DIDIER.

O mon fils, c'est bien toi?

SCÈNE IX

Les précédents, ADELGHIS.

ADELGHIS.

Mon père, je te retrouve!

(Ils s'embrassent.)

DIDIER.

Ah! si je t'eusse écouté!

ADELGHIS.

Oh! que me rappelles-tu? tu vis, ô mon père; un noble but est encore réservé à mes jours; je puis les immoler pour ta défense. Mais, ô mon seigneur, comment te trouves-tu?

DIDIER.

Hélas! pour la première fois je sens le poids des ans et de la fatigue. J'en ai souffert bien d'autres; mais alors ce n'était pas pour fuir devant un ennemi.

ADELGHIS, aux Lombards.

Guerriers, voici notre roi!

UN LOMBARD.

Nous mourrons pour lui!

PLUSIEURS LOMBARDS.

Nous mourrons tous.

ADELGHIS.

S'il en est ainsi, peut-être pourrons-nous encore lui sauver plus que la vie. — Et à cette cause, aujourd'hui compromise, mais toujours sacrée, accablée, mais non perdue, vous garderiez encore votre foi?

UN LOMBARD.

Adelghis, épargne à tes guerriers les serments; ils

siéent mal aujourd'hui à des lèvres lombardes, ô roi ; ils ressemblent trop au parjure. Demande-nous des actes; la fidélité désormais se reconnaîtra à cette marque.

ADELGHIS.

Il y a donc encore des Lombards! — Hé bien! retirons-nous sur Pavie; fuyons, sauvons d'abord notre vie, mais pour la vendre chèrement un jour : la livrer à la trahison, ce n'est pas là du courage. Nous rallierons, en chemin, autant que possible, tout ce qui se présentera de fuyards; mêlés avec nous, ils redeviendront des soldats. Tu pourras cependant, ô mon père, rester dans Pavie pour t'y reposer et la défendre. Pavie est entourée de bonnes murailles encore intactes, et pleine d'armes : deux fois Astolphe s'y renferma fugitif, et deux fois il en sortit roi. Moi, je me jette dans Vérone. — Maintenant, ô roi, choisis l'homme qui devra rester à tes côtés.

DIDIER.

Le duc d'Ivrée.

ADELGHIS, à Guntis qui s'avance.

Guntis, je te confie mon père. Le duc de Vérone, où est-il?

GISELBERT, s'avançant.

Parmi les Fidèles.

ADELGHIS.

Tu viendras avec moi, et nous emmenons Gerberghe. Honte à celui qui, dans son malheur, oublie les malheureux! — Baude, tu connais ton poste; enferme-toi dans Brescia; défends-y ton duché et Hermengarde; — et vous, Alaghis, Ansulde, Ibbas, Cunebert, Hansbrand (*il les désigne dans la foule*),

retournez au camp. Aujourd'hui les Lombards ne peuvent que trop bien se mêler aux Francs sans exciter de soupçon; examinez tout, observez les ducs, les comtes et les simples guerriers; distinguez des traîtres ceux qui se sont laissé surprendre, et si vous en voyez qui s'éveillent honteux et desespérés de cet horrible songe de la lâcheté, dites-leur qu'il n'est pas trop tard, que leurs rois sont vivants, que nous combattons, et que l'on peut encore mourir sans ignominie. Conduisez-les dans les places fortes; ils y seront invincibles. Le glaive du guerrier repentant est retrempé à mort. L'occasion, les fautes de l'ennemi, votre courage, nous donneront à l'improviste mille conseils inattendus. Le temps nous sauvera; le royaume est aujourd'hui en lambeaux, mais non anéanti.

(Ceux qu'Adelghis a désignés s'éloignent.)

DIDIER.

O mon fils! tu m'as rendu ma vigueur; partons.

ADELGHIS.

Mon père, je te confie à ces braves; bientôt moi-même je vais te rejoindre.

DIDIER.

Qui attends-tu donc?

ADELGHIS.

Anfrid; il a voulu se séparer de moi pour me suivre de loin, et se tenir plus près du danger, pour l'écarter de ma tête. Je n'ai pu triompher de sa volonté inflexible, et le détourner de sa pieuse fidélité. Inquiet sur la route que tu avais prise, je ne pouvais m'arrêter; mais te voilà sauvé, et je ne partirai pas d'ici qu'il ne m'ait rejoint.

DIDIER.

Je veux l'attendre avec toi.

ADELGHIS.

Mon père!... (*A un soldat qui survient.*) As-tu vu Anfrid?

LE SOLDAT.

O roi, que me demandes-tu?

ADELGHIS.

Parle, au nom du ciel!

LE SOLDAT.

Je l'ai vu tomber mort.

ADELGHIS.

Jour d'infamie et de colère! rien ne t'aura manqué! — O mon frère, tu es mort pour moi! tu as combattu,... et moi! cruel, pourquoi allais-tu sans moi affronter le danger? Ah! ce n'était pas là ce dont nous étions convenus! Oh! Dieu!... Dieu qui me laisses la vie, et qui m'imposes un si grand devoir, donne-moi la force de le remplir? — Allons!

LE CHŒUR.

Sous les portiques couverts de mousse, dans les forums croulants, sous les bois, sous les voûtes où siffle le feu des forges ardentes, au bord des sillons baignés d'une sueur servile, une multitude éparse tout à coup s'émeut. Elle dresse l'oreille, elle lève la tête, frappée d'une nouvelle et croissante rumeur.

Dans leurs regards mal assurés, sur leurs visages craintifs, comme un rayon de soleil à travers les nuées épaisses, perce encore le fier courage de leurs pères. Dans leurs regards, sur leurs visages, incertain et confus se confond et lutte, avec le sentiment de l'outrage souffert, le misérable orgueil d'un temps qui n'est plus.

Ils s'accostent impatients, ils se séparent tremblants ; par les sentiers détournés, marchant au hasard, partagés entre la crainte et le désir, ils s'avancent et s'arrêtent. Ils regardent et voient avec étonnement, découragée et confuse, la foule dispersée de leurs tyrans cruels fuir en désordre devant les épées qui ne leur laissent aucun repos.

Ils les voient, éperdus, effarouchés comme des bêtes fauves, leurs rouges crinières hérissées de frayeur, chercher les retraites connues de leurs tanières ; et là, pâles et quittant l'air accoutumé de la menace, leurs superbes épouses regarder, pensives, leurs enfants pensifs.

Et de droite et de gauche, sur les pas des fuyards, pareils à des chiens lâchés, qui quêtent et qui courent, armés de l'épée avide, des guerriers qui s'élancent ; ils les voient, et ravis d'un contentement inconnu, sur l'aile agile de l'espérance, ils devancent l'événement, et rêvent la fin de leur dur servage.

Écoutez ! ces braves, qui tiennent la campagne, qui ne laissent aucun refuge à vos tyrans, ils sont venus de loin, par de rudes sentiers ; ils ont suspendu les délices de leurs joyeux festins, ils se sont levés brusquement, ils ont renoncé aux douceurs du repos, pour répondre au soudain appel des trompettes guerrières.

Ils ont laissé dans les salles du toit paternel leurs femmes éplorées, mais bientôt revenues aux adieux, aux prières, aux conseils, d'abord entrecoupés par les larmes. Ils ont chargé leurs fronts de leurs cimiers

hachés par le fer, ils ont jeté les selles sur leurs noirs coursiers; ils ont franchi le pont dont l'arche profonde a retenti.

Ils ont passé par bandes de pays en pays, chantant de joyeuses chansons de guerre, mais dans le cœur, songeant à leurs doux châteaux; dans les vallées pierreuses, au fond des ravins escarpés, ils ont veillé les nuits glacées, sous les armes, se rappelant leurs confiants entretiens d'amour.

Les obscurs dangers et l'ennui de ces gîtes affreux, les marches pénibles à travers des précipices sans chemin, l'âpreté du commandement, les détresses de la faim, ils ont tout enduré; ils ont vu les lances croisées sur leurs poitrines; à côté de leurs écus et le long de leurs casques ils ont entendu les flèches voler en sifflant.

Et le prix qu'ils attendent, la récompense promise à ces braves, serait, ô crédules que vous êtes, de changer le sort, de terminer les maux d'une multitude étrangère? Retournez à vos ruines superbes, aux lâches travaux des forges ardentes, à vos sillons baignés d'une sueur servile.

Le vainqueur se mêle à l'ennemi vaincu; avec le nouveau maître l'ancien demeure : l'un et l'autre peuple met le pied sur notre sol; ils se partagent les esclaves; ils se partagent les troupeaux; ils s'établissent ensemble sur les champs ensanglantés d'une multitude éparse et qui n'a plus de nom.

ACTE QUATRIÈME

SCÈNE PREMIÈRE

Un jardin dans le monastère de Saint-Sauveur, à Brescia.

HERMENGARDE soutenue par deux femmes
HANSBERGHE.

HERMENGARDE.

Ici, sous ce tilleul, ici (*Elle se place sur un siége*). Comme il est doux ce rayon d'avril! comme il glisse sur les feuilles naissantes! ah! je comprends à cette heure pourquoi il recherche tant le soleil, celui qui, chargé d'années, sent la vie lui échapper! (*A ses femmes.*) Grâces vous soient rendues, à vous qui, soutenant mes membres défaillants, m'avez aidée à satisfaire le désir qui m'a pris aujourd'hui de m'entourer, de me rassasier encore de ce grand air du Mella que je respirai en naissant; de m'asseoir sous le ciel de ma patrie, de le voir une fois encore tout entier, jusqu'où mon regard peut atteindre. Chère sœur, pieuse Hansberghe, la mère consacrée à Dieu de ces jeunes vierges (*Elle lui tend la main; les femmes se retirent; Hansberghe s'assied*). Je sens s'approcher le terme de tes soins et de mes souffrances. Oh! le Seigneur les dispense avec mesure. Je sens une paix mêlée

d'accablement, avant-coureur de la tombe. Cette jeunesse domptée ne lutte plus contre l'heure de Dieu, et plus doucement que je ne l'aurais espéré, mon âme, vieillie dans la douleur, se dégage de ses liens. Maintenant je te demande une grâce dernière; écoute les paroles suprêmes, accueille les vœux de la mourante, conserve-les dans ton cœur, et reporte-les un jour fidèlement à ceux que je laisse sur la terre. — Ne te trouble pas, ma sœur bien-aimée! oh! ne me regarde pas avec cet air désolé! C'est Dieu, ne le vois-tu pas? qui a pitié de moi. Voudrais-tu qu'il me laissât sur la terre pour le jour où ils attaqueront Brescia? où s'approchera l'ennemi que tu sais?... qu'il me réservât ici à ce dernier, à cet indicible outrage?

HANSBERGHE.

Chère infortunée, ne crains rien; la guerre est encore loin de nous : l'impie n'a pas trop de toutes ses forces contre Pavie, contre Vérone, l'asile des rois et de leurs Fidèles : et Dieu m'en donne l'espoir, elles ne suffiront pas. L'intrépide Baude, notre noble cousin, le saint évêque Answald ont rassemblé autour de ces murailles les guerriers du Benac et de ses vallées, et ils se tiennent prêts à nous défendre jusqu'à la mort. Vérone et Pavie tombées, que Dieu en détourne l'augure! une nouvelle lutte, une lutte acharnée.....

HERMENGARDE.

Je ne la verrai pas : libre alors de toute crainte, de tout amour terrestre, j'aurai renoncé à tout espoir décevant. Je prierai pour mon père, pour ce cher Adelghis, pour toi, pour ceux qui souffrent, pour ceux qui font souffrir, pour tous. — Écoute maintenant ma volonté dernière. Hansberghe, tu diras à mon père et à mon frère, quand tu les verras — (oh! que cette joie

du moins ne vous soit pas refusée!) — tu leur diras que sur le bord le plus avancé de la vie, à cette heure où tout s'oublie, j'ai conservé pieusement la mémoire de leur doux accueil, et le souvenir de ce jour où, quand j'arrivais craintive et toute tremblante, ils m'ont, sans hésiter, ouvert leurs bras miséricordieux, et n'ont pas rougi de la pauvre répudiée. Tu leur diras que ma prière ardente n'a cessé de monter vers le trône de Dieu, et d'implorer la victoire pour leurs armes; et que si Dieu ne l'exauce pas, c'est sans doute par le conseil impénétrable de sa profonde miséricorde; tu leur diras qu'en mourant je les ai bénis. — Enfin, ma sœur,... oh! ne me refuse pas cela!... cherche quelque Fidèle qui puisse, n'importe le lieu, n'importe le jour, aller trouver ce fier ennemi de ma race.....

HANSBERGHE.

Charles!

HERMENGARDE.

C'est toi qui l'as nommé; il lui dira : — « Hermengarde s'en va sans aucun ressentiment. Elle ne laisse sur la terre aucun sujet de haine, et bien qu'elle ait tant souffert, elle prie le Seigneur de n'en demander compte à personne, car elle a tout reçu de ses mains. » Qu'il lui dise cela, et... si cette parole n'est pas trop dure à son oreille superbe, il ajoutera que je lui pardonne. — Tu le feras?

HANSBERGHE.

Puisse le ciel recevoir un jour mes dernières paroles, comme les tiennes me sont sacrées!

HERMENGARDE.

Chère sœur! je t'adresse encore une prière. Tu fus prodigue de tes soins envers ce corps périssable, aussi

longtemps qu'un souffle l'anima; ne refuse pas de lui rendre le dernier de tous et de l'ensevelir en paix. Tu vois cet anneau à ma main gauche, qu'il descende avec moi dans la tombe; il me fut donné au pied de l'autel devant Dieu. Que cette tombe soit modeste. — Nous ne sommes tous que poussière; et moi, de quoi pourrais-je me glorifier? — Qu'elle porte néanmoins les insignes de la royauté: un nœud sacré me fit reine. Ce que Dieu a donné, personne, tu le sais, ne peut le ravir, et comme la vie, la mort doit l'attester.

HANSBERGHE.

Oh! loin de toi ces souvenirs douloureux! achève le sacrifice! — Écoute : passagère dans cet asile où Dieu t'a conduite, deviens-en citoyenne; qu'il soit le lieu de ton repos. Prends, avec nos vêtements sacrés, le sentiment qui nous les fit prendre, et l'oubli de toute chose humaine.

HERMENGARDE.

Que me proposes-tu, Hansberghe? de mentir au Seigneur? songe que je suis encore épouse devant lui, épouse sans tache, mais d'un mortel. — Ah! que vous êtes heureuses! heureuses toutes celles qui ont pu offrir au roi des rois un cœur exempt de souvenirs, et poser le saint voile sur leurs yeux, avant de les attacher sur le front d'un homme! Mais je ne m'appartiens plus.

HANSBERGHE.

Ah! plût à Dieu que tu n'eusses jamais appartenu à un autre!

HERMENGARDE.

Ah! plût à Dieu! mais la route où le ciel nous jette, il faut, quelle qu'elle soit, la parcourir tout entière, jusqu'au bout. — Et si, à la nouvelle de ma mort, une

pensée de regret et de compassion venait surprendre ce cœur? si, par une réparation tardive, mais douce encore, il réclamait ma froide dépouille comme son bien, et pour la déposer dans la tombe des rois? — Les morts, chère Hansberghe, ont quelquefois plus de pouvoir que les vivants.

HANSBERGHE.

Oh! il ne le fera pas.

HERMENGARDE.

Quoi! si pieuse, tu mets un frein injurieux à la bonté de celui qui touche les cœurs, et, dans sa miséricorde, aime à faire que celui-là répare le mal, qui a pu le commettre?

HANSBERGHE.

Non, infortunée, il ne le fera pas; — il ne le peut.

HERMENGARDE.

Comment? Pourquoi ne le pourrait-il plus?

HANSBERGHE.

O ma sœur bien-aimée, ne m'interroge pas davantage, oublie.

HERMENGARDE.

Parle, parle! ne me laisse pas emporter un pareil doute dans la tombe.

HANSBERGHE.

L'impie a mis le comble à son crime.

HERMENGARDE.

Achève!

HANSBERGHE.

Chasse-le tout à fait de ton cœur. Il s'est rendu coupable d'un nouvel hymen, d'un hymen impie. A la face de Dieu et des hommes, l'impudent traîne après lui dans son camp, et comme en triomphe, cette Hildegarde, sa.... (*Hermengarde s'évanouit.*)... Tu pâlis!

Hermengarde ! Tu ne m'entends plus? O ciel! mes sœurs, accourez, oh! qu'ai-je fait? (*Entrent les deux suivantes avec plusieurs sœurs.*) Comment la secourir? Sa douleur la tue.

PREMIÈRE SŒUR.

Reprends courage, elle respire.

SECONDE SŒUR.

O malheureuse ! si jeune encore, d'un sang si noble, et tant souffrir !

UNE DES DEUX SUIVANTES.

Ma douce maîtresse !

LA PREMIÈRE SŒUR.

Voici qu'elle ouvre les yeux.

HANSBERGHE.

Oh! quel regard ! Ciel, que va-t-il advenir?

HERMENGARDE, en délire.

Écuyers, chassez cette femme! ne voyez-vous pas avec quelle audace elle s'avance, et comme elle essaie de prendre la main du roi?

HANSBERGHE.

Réveille-toi ! ô mon Dieu ! Ne dis pas de ces choses : reviens à toi, écarte ces fantômes, invoque le saint nom de Dieu.

HERMENGARDE, encore en délire.

Charles ! ne le souffre pas; lance sur cette créature ton regard sévère. Oh ! qu'alors elle s'enfuira bien vite; moi-même, moi, ton épouse, qui ne fus jamais coupable même d'une pensée, je ne puis l'entrevoir, ce regard sévère, que je n'en sois troublée jusqu'au fond de l'âme. — Ciel ! que vois-je? Tu lui souris? oh ! non, cesse ce jeu cruel : il me déchire, je ne le puis soutenir. — Me faire mourir de douleur, ô Charles, tu le peux; mais quelle gloire t'en reviendra-t-il? Toi-

même, tu en serais affligé. — C'est un amour terrible que le mien ; tu ne le connais pas encore ; oh ! je ne te l'ai pas encore laissé voir tout entier; tu étais à moi : dans la sécurité de ma joie, je me taisais, et jamais cette lèvre pudique n'eût osé te dire la secrète ivresse de mon cœur. — Chasse-la par pitié ! Vois, je la crains comme un serpent : son regard me tue. — Je suis seule et faible. N'es-tu pas mon unique ami? Ah! si je fus à toi, si tu as trouvé quelque douceur près de moi... Oh! ne me force pas à supplier ainsi devant cette foule qui se rit de moi... O ciel! il fuit dans ses bras... je meurs !...

HANSBERGHE.

Ah! tu me feras mourir avec toi!

HERMENGARDE, toujours en délire.

Où est Bertrade? Je veux voir cette douce, cette sainte femme. Bertrade! dis-moi, le sais-tu? Toi, de cette race la première que je vis, la première que j'aimai, le sais-tu? Parle à cette infortunée : toute voix d'homme m'est odieuse; mais à ton aspect compatissant, mais dans tes bras je sens une vie, une joie amère qui ressemble à l'amour. — Laisse que je te regarde, et que je m'asseye ici près de toi; je suis si fatiguée! Je veux rester près de toi; je veux dans ton sein cacher mon visage et pleurer : avec toi du moins je puis pleurer. Oh ! ne t'éloigne pas ! Promets-moi de ne pas me fuir, que je ne me sois levée, enivrée de mes larmes. Oh! tu n'as plus longtemps à me supporter, et tu m'as tant aimée! Oh! que de jours riants nous avons passés ensemble! T'en souvient-il? Nous traversions les montagnes, les fleuves, les forêts, et chaque matin c'était une joie nouvelle de s'éveiller. O jours heureux!... Non, par pitié, ne m'en parle pas. Le ciel

sait si je croyais qu'en un cœur mortel il pût entrer jamais tant de joie, tant de douleur! Tu pleures avec moi! Oh! tu veux me consoler? Appelle-moi ta fille : à ce nom, je le sens, une plénitude d'affliction m'inonde le cœur et le plonge dans l'oubli. (*Elle retombe.*)

HANSBERGHE.

Il y a un moment, hélas! elle mourait tranquille!

HERMENGARDE, toujours en délire.

Si c'était un songe! Si l'aurore allait le dissiper en vapeur! Si, m'éveillant trempée de larmes et désespérée, Charles m'en demandait la cause, et en souriant me reprochait mon peu de confiance!

(Elle retombe en léthargie.)

HANSBERGHE.

O reine du ciel, viens au secours de cette affligée!

LA PREMIÈRE SŒUR.

Oh! voyez, la paix renaît sur son visage; son cœur ne bat plus sous ma main avec la même violence.

HANSBERGHE.

O ma sœur! Hermengarde! Hermengarde!

HERMENGARDE, revenant à elle.

Oh! qui m'appelle?

HANSBERGHE.

Regarde-moi : je suis Hansberghe; et autour de toi, ce sont tes femmes et nos pieuses sœurs qui prient pour ton repos.

HERMENGARDE.

Que le ciel vous bénisse! — Oh, oui! ces visages respirent la bienveillance et la paix. — Je sors d'un songe terrible.

HANSBERGHE.

Malheureuse! un repos si troublé t'aura apporté moins de calme que de fatigue.

HERMENGARDE.

Il est vrai : toute ma force est anéantie. Soutiens-moi, chère sœur; et vous, mes aimables compagnes, ramenez-moi à mon humble couche; c'est la dernière fois que je vous donne cette peine; mais là-haut toutes sont comptées. Je veux mourir en paix. Parlez-moi de Dieu : je le sens venir.

LE CHŒUR.

Les tresses de sa molle chevelure éparses sur sa poitrine oppressée, ses mains défaillantes, et son blanc visage humide des sueurs de la mort, la pieuse Hermengarde est là sur sa couche, cherchant le ciel de son regard tremblant.

Les gémissements cessent, de tous les cœurs une prière s'élève : suspendue sur son front glacé, une main légère étend le dernier voile sur l'azur de ses yeux.

Écarte, ô belle âme, écarte, âme inquiète, les terrestres ardeurs; élève vers l'Éternel une pensée détachée de ce monde, offre-lui tes tourments et meurs; hors de cette vie est le terme de ton long martyre.

Telle était ici-bas l'immuable destinée de l'infortunée; toujours demander un oubli qui devait lui être refusé, et monter vers le Dieu des saints, sainte par la souffrance.

Hélas! durant les nuits sans sommeil, par les cloîtres solitaires, au milieu du chant des vierges, au pied des autels embrassés, toujours à sa pensée revenait l'image des jours à jamais écoulés;

De ces jours où, encore chère et ne prévoyant pas un avenir trompeur, elle respirait avec ivresse l'air vivace du rivage des Francs, et parmi les brus saliennes, enviée, elle apparut;

Où, de quelque cime aérienne, ses blonds cheveux semés de pierres précieuses, elle voyait dans la plaine courir la chasse animée, et courbé sur ses rênes flottantes passer le roi chevelu;

Et sur ses pas, l'élan fougueux des chevaux fumants, le brusque départ et le retour rapide des lévriers haletants, et provoqué dans ses halliers, le sanglier qui sort hérissé;

Frappé par l'épieu royal, il arrose de son sang la poussière foulée; alors la tendre Hermengarde détournait tout à coup son visage vers ses femmes, pâle d'une aimable frayeur.

O détours errants de la Meuse! Oh! tièdes sources d'Aix, où, déposant sa rude armure, le guerrier souverain venait essuyer la noble sueur des champs de bataille!

Comme la rosée, sur l'herbe flétrie par le soleil, fait refluer une vie nouvelle dans les tiges languissantes qui, vertes encore, se relèvent à la douce fraîcheur du matin,

Ainsi, dans cette âme qui succombe sous le terrible pouvoir de l'amour, descend le baume rafraîchissant d'une parole amie, qui détourne son cœur vers les paisibles joies d'un autre amour.

Mais de même aussi qu'à son retour, quand il remonte dans le ciel enflammé, et de son ardeur croissante embrase l'air immobile, le soleil brûle de nouveau sur la terre les frêles tiges à peine renaissantes,

De même, échappé au léger oubli qui le tenait endormi, l'amour revient, immortel, assaillir cette âme effrayée, et ramène au sentiment de la douleur accoutumée ces pensers qui s'en écartaient.

Écarte, ô belle âme, écarte, âme inquiète, les terrestres ardeurs; élève vers l'Éternel une pensée détachée de ce monde; offre-lui tes tourments et meurs. Dans la terre qui doit recouvrir ta tendre dépouille,

Dorment, hélas! d'autres infortunées que la douleur a consumées : des épouses, veuves par le glaive, et des vierges vainement fiancées; des mères qui ont vu pâlir leurs fils, transpercés par le fer.

Descendue de la race odieuse des oppresseurs à qui le nombre tient lieu de courage, l'offense de raison, le sang de droit, et dont la gloire fut de ne connaitre pas la pitié,

L'infortune prévoyante marqua ta place parmi les opprimés; meurs tranquille et pleurée; descends reposer avec eux; nul n'insultera à tes cendres innocentes.

Meurs et que la mort ramène la paix sur ton front inanimé; comme aux jours où, ne prévoyant pas un

avenir trompeur, tu n'y laissais briller que les légères pensées d'une vierge,

Ainsi des nuages déchirés se dégage le soleil couchant, ainsi, derrière la montagne, il revêt de sa pourpre l'occident inquiet; le pieux laboureur y lit l'espérance d'un jour plus serein.

SCÈNE II

La nuit. — Tourelle sur les murailles de Pavie. — Une armure au milieu.

GUNTIS, AMRI.

GUNTIS.

Amri, te souvient-il de Spolette?

AMRI.

Et comment l'oublierais-je, seigneur?

GUNTIS.

Le jour où, ton maître étant mort, tu restas seul, sans défense, environné des nôtres? La hache était levée sur ta tête qu'un furieux allait frapper; je retins son bras; tu tombas à mes pieds, et te donnas à moi; que me juras-tu?

AMRI.

Obéissance et fidélité jusqu'à la mort. — O mon maître, ai-je jamais faussé mon serment?

GUNTIS.

Non, mais l'instant est venu de me donner une preuve de ta sincérité.

AMRI.

Ordonne.

GUNTIS.

Touche ces armes consacrées, et jure que tu exécu-

teras mon commandement, et que jamais séduction ni crainte n'en feront sortir le secret de ta bouche.

AMRI, la main posée sur les armes.

Je le jure, et si jamais j'y manque, puissé-je aller mendiant, ne plus porter l'écu, devenir l'esclave d'un Romain!

GUNTIS.

Écoute. C'est à moi, tu le sais, que fut commise la garde de ces murailles. Ici je commande et n'obéis à nul autre qu'au roi. Je te mets en sentinelle sur ce glacis, dont j'ai à dessein éloigné tout autre guerrier. Prête l'oreille et guette, à la clarté de la lune. Quand la nuit sera au milieu de son cours, tu verras un guerrier s'approcher sans bruit de la muraille; ce sera Sivart... Pourquoi me regarder de cet air étonné? Oui, Sivart, un homme qui parmi nous était moins que toi, et qui aujourd'hui, chez les Francs, a un rang élevé, uniquement parce qu'il a su servir avec adresse et discrétion. Qu'il te suffise de savoir qu'il vient en ami visiter ton maître. Il frappera doucement sur son écu avec le pommeau de son épée : tu répéteras trois fois le même signal. Il appliquera une échelle au rempart; quand il l'aura placée, répète encore le signal; il y montera; conduis-le alors à cette tourelle, et fais sentinelle en dehors. Si tu entends marcher ou respirer, entre et avertis-nous.

AMRI.

Tout sera fait comme tu me l'ordonnes.

GUNTIS.

Tu sers un grand dessein, la récompense aussi sera grande.

(Amri s'éloigne.)

SCÈNE III

GUNTIS.

Fidélité! — Que l'imbécile ami d'un maître tombé, celui qui, s'obstinant dans l'espoir ou dans l'irrésolution, a jusqu'au bout suivi sa fortune et partagé sa chute, s'écrie : Fidélité! fidélité! et se console avec ce mot, à la bonne heure! Ce qui console, il le faut croire sans hésiter. — Mais quand il est temps encore de tout perdre ou de tout sauver; quand l'heureux, quand le héros pour qui Dieu se déclare, ce Charles consacré par la victoire m'envoie un messager, veut être mon ami, m'invite à ne pas périr, et s'empresse de séparer ma cause de celle du malheur... pourquoi, toujours repoussé, revient-il encore m'assaillir comme un importun, ce mot de fidélité? Pourquoi se jette-t-il toujours à travers mes pensées pour en troubler le concert? — Fidélité! avec elle tout destin est beau, la mort même est belle. — Qui dit cela? Ceux pour qui l'on meurt. — Mais, avec eux, l'univers le répète en chœur, et s'écrie que, dans la détresse et l'abandon, l'homme loyal est plus digne d'être honoré que le félon, parmi ses trésors et ses courtisans. — En vérité? Mais, s'il en est ainsi, pourquoi donc le laissez-vous, cet homme loyal, dans la détresse et l'abandon? et si vous l'admirez tant, que n'allez-vous le consoler, lui faire honneur, et réparer envers lui l'injustice du sort qui le poursuit? Levez-vous, et quittez ces heureux que vous méprisez, et montrez-vous là où l'honneur réside; alors, je vous croirai. Oh! sans doute, si je vous demandais conseil, je m'entendrais dire : « Rejette ces offres indignes; partage, qu'elle qu'elle soit, la fortune

de tes rois. » — Et pourquoi avez-vous tant à cœur de me voir fidèle? parce que, si je tombe, je vous ferai pitié; mais si, dans la ruine d'autrui, je demeure debout, si vous me voyez galoper aux côtés du vainqueur qui me sourit, alors peut-être je vous ferai envie, et vous aimez mieux éprouver la pitié que l'envie. Ah! ce n'est pas là un conseil désintéressé. — « Mais dans son cœur, Charles aussi te méprisera. » — Qui vous l'a dit? Méprise-t-il Sivart, un soldat obscur qu'il a élevé aux premiers grades? Quand ce puissant m'honore de la bouche et du regard, ce qui se passe dans son cœur, d'où le savez-vous? Qu'importe d'ailleurs? Ah! vous voulez répandre du fiel dans la coupe où vos lèvres ne peuvent atteindre. Ce qui vous plaît, c'est le spectacle des grandes chutes, les ombres des fortunes éteintes; pour en parler, pour en consoler votre obscurité : tel est au fond votre but. Le mien est plus riant, et vos vaines clameurs ne me détourneront pas d'y prétendre. Si, pour obtenir vos applaudissements, il suffit de rester ferme au sein du péril, hé bien! j'en affronte un terrible, et vous saurez un jour qu'à ce poste il fallait plus de courage qu'en un jour de bataille, au soleil; car si le roi, comme parfois il lui arrive, visitait les murailles, et qu'il me surprît ici à m'entretenir avec Sivart, Sivart, un de ceux qu'il appelle traîtres, et que Charles nomme fidèles... Oh! il n'est plus temps de regarder en arrière. Le sort veut que l'un de nous deux périsse. Je dois, ou je veux faire en sorte que ce ne soit pas moi.

SCÈNE IV

GUNTIS, SIVART, CONDUIT PAR AMRI.

SIVART.

Guntis!

GUNTIS.

Sivart! (*A Amri.*) Tu n'as rencontré personne?

AMRI.

Personne.

GUNTIS.

Veille ici autour.

(Amri sort.)

SCÈNE V

GUNTIS, SIVART.

SIVART.

Guntis, me voici; je confie ma tête à ta foi.

GUNTIS.

Et n'en as-tu pas un gage? Nous courons le même danger.

SIVART.

Et il dépend de toi d'en tirer un prix immense. Veux-tu fixer la destinée d'un peuple et la tienne?

GUNTIS.

Quand ce Franc, amené prisonnier dans Pavie, demanda à me parler en secret, se fit connaître à moi comme l'envoyé de Charles, et me dit en son nom qu'il était prêt à changer le ressentiment d'un ennemi en royale faveur; qu'il fondait sur moi un grand espoir; qu'il me rendrait en roi tout ce que je pourrais perdre; que tu viendrais traiter avec moi, j'y ai consenti.

Il a demandé un gage de ma foi; aussitôt j'envoyai mon fils dans le camp des Francs comme messager, et en même temps comme ôtage, et tu n'es pas encore assez sûr de ma résolution? Charles est-il aussi invariable dans la sienne?

SIVART.

Pourrais-tu en douter?

GUNTIS.

Sachons d'abord ce qu'il désire et ce qu'il promet. Il s'est emparé de ma ville, et l'a donnée à un autre; il ne m'en reste à moi qu'un vain titre.

SIVART.

Il est bon que l'on te croie dépouillé, et partant l'implacable ennemi de Charles. Mais apprends une chose; le rang que tu as tenu, tu ne l'as perdu que pour monter plus haut. Avec tes pareils, Charles ne promet pas, il donne. Tu as perdu Ivrée, mais lis (*Il lui présente un diplôme*) : te voilà comte de Pavie.

GUNTIS.

Dès ce moment, j'en exerce les fonctions; mon maître va s'en apercevoir à mes actes. Sivart, quels sont ses ordres?

SIVART.

Il veut Pavie, et que le roi soit remis entre ses mains : l'entreprise alors touche à sa fin, Vérone a grand'peine à tenir ses portes fermées; à l'exception d'un petit nombre, chacun brûle d'en sortir et de se dire vaincu : Adelghis seul les retient. Mais quand Charles arrivera, vainqueur de Pavie, qui parlera de résistance? Les autres villes qui tiennent encore dans leur isolement, et qui comptent sur le temps, succombent toutes en un jour, membres épars d'une tête coupée. Les rois tombés, plus de scrupules à opposer;

pour qui cette dure obstination dans l'obéissance, quand nul ne commande? Charles règne, il n'y a plus de guerre.

GUNTIS.

Oui, sans doute, il lui faut Pavie, et il l'aura; demain, pas plus tard, il l'aura. Qu'il avance avec quelques troupes vers la porte occidentale, et simule un assaut; celle-ci, qui est opposée à l'autre, restera dégarnie, et je n'y laisserai qu'un petit nombre de mes affidés. Une fois la mèche allumée là-bas, qu'il accoure de ce côté, il trouvera la porte ouverte. — Mais surprendre le roi pour le livrer à son ennemi, que Charles ne me le demande pas. Je fus le vassal de Didier en ses jours de prospérité, et ce serait souiller mon nom d'une tache inutile : entouré d'ailleurs, pressé de tous côtés, l'infortuné ne pourra s'échapper.

SIVART.

Heureux Sivart, d'avoir à porter à Charles de telles nouvelles! plus heureux toi-même de pouvoir lui rendre de tels services! Mais encore un mot : que pense-t-on dans Pavie? ceux qui ont résolu de sauver la fortune du vieux roi, ou de se perdre avec lui, sont-ils encore nombreux? ou si les regards et les vœux commencent enfin à se tourner vers l'astre triomphant de Charles? Cette dernière victoire sera-t-elle aussi aisée que le fut l'autre?

GUNTIS.

Las et découragés pour la plupart, c'est l'habitude seule qui les retient sous leurs enseignes; toutes leurs pensées les avertissent d'abandonner celui que Dieu a depuis longtemps abandonné; mais devant chacune de leurs pensées se dresse un mot qui les épouvante : trahison. Je leur ferai entendre une parole plus sen-

sée, le salut du royaume, et ils seront à nous, ils le sont déjà. Les autres, inébranlables dans leur amour, n'espérant d'ailleurs rien de Charles....

SIVART.

Eh bien! promets toujours, gagne-les tous.

GUNTIS.

C'est courir des risques inutiles. Périsse qui voudra périr : tout se peut achever sans eux.

SIVART.

Écoute-moi, Guntis. C'est un Fidèle du roi des Francs qui parle ici à un autre de ses Fidèles; mais c'est aussi un Lombard qui s'adresse à un Lombard. Charles, je n'en doute pas, tiendra ses engagements; mais mieux vaut encore nous entourer d'amis, d'une foule d'hommes que nous aurons sauvés.

GUNTIS.

Je te dois confiance pour confiance, Sivart. Le jour où Charles régnera sans ombrage, que pas un glaive ne restera qui ne lui soit dévoué... prenons bien garde à ce jour-là! mais si un ennemi lui échappe, dont la vie menace son nouveau royaume, ne crains pas qu'il néglige ceux qui auront mis ce royaume dans sa main.

SIVART.

C'est parler en homme sincère et prudent. — Écoute : il n'y avait pour nous de salut que dans la voie que nous avons prise; mais elle est semée d'obstacles et de piéges, tu le verras. Malheur à qui voudrait la parcourir seul! — Puisque la fortune nous rassemble ici dans cette heure suprême, puisqu'elle nous a choisis pour nous unir dans l'œuvre et le danger de cette nuit, qui jamais certes ne sera oubliée, lions-nous l'un à l'autre, et pour toujours. Je te promets de

veiller sur ta destinée : tes ennemis seront les miens.

GUNTIS.

Je reçois ta parole, ô Sivart! et je t'engage la mienne.

SIVART.

A la vie et à la mort.

GUNTIS.

Ta main pour gage. (*Il tend la main à Sivart qui la serre dans la sienne.*) Ami, va porter mon hommage au roi des Francs.

SIVART.

Demain!

GUNTIS.

Demain. Amri! (*Amri paraît.*) Personne sur le glacis?

AMRI.

Pas une ombre, tout se tait au loin.

GUNTIS, à Amri, en lui désignant Sivart.

Reconduis-le.

SIVART.

Adieu!

ACTE CINQUIÈME

SCÈNE PREMIÈRE

Le palais du roi, à Vérone.

ADELGHIS, GISELBERT, duc de Vérone.

GISELBERT.

C'est contraint par la force que je viens, ô roi, t'annoncer la volonté de l'armée entière. Chefs et soldats demandent à se rendre. Aucun n'ignore, et vainement le voudrait-on cacher, que Pavie a ouvert ses portes aux Francs; que le vainqueur marche en toute hâte sur Vérone, traînant, hélas! le roi Didier captif. Déjà Gerberghe avec ses fils est sortie pour aller au-devant de Charles, espérant plus de la clémence d'un maître sévère, que de la protection d'un impuissant ami. Vérone, anéantie par un long siége, épuisée d'hommes et de ressources, déjà trop faible contre l'ennemi qui la serre, ne pourra soutenir le choc d'une nouvelle armée; moins encore, ô roi, ceux qui l'ont défendue jusqu'à ce jour veulent-ils, à l'exception d'un petit nombre, courir la chance d'un combat inégal et d'un assaut sans quartier. Tant qu'il leur a été permis d'attendre quelque fruit de la lutte et de la souffrance, ils ont lutté, ils ont souffert; ce que l'honneur, ce que le

devoir exigeait, ils l'ont fait jusqu'au bout. Ils veulent une fin à des maux désormais sans but.

ADELGHIS.

Sors; tu auras bientôt ma réponse.

SCÈNE II

ADELGHIS.

Va, vis, vieillis en paix; reste un des premiers de ta nation, tu le mérites; va, ne crains rien, tu auras un maître; le temps appartient à tes pareils. — Mais s'entendre signifier la volonté des lâches, et recevoir la loi de ceux qui tremblent! Ah! c'en est trop. Ils ont résolu, ils veulent, parce qu'ils sont des lâches; et la peur leur enseigne la menace, et ils ne souffriront pas qu'un seul fasse obstacle à cette rage de couardise, qu'il reste un homme parmi eux! — O ciel! mon père dans les serres de Charles! ses derniers jours, il les achèvera sous le joug d'autrui, forcé d'obéir à un signe de cette main qu'il n'eût pas daigné serrer en ami; mangeant le pain de qui l'a outragé, de qui l'a méprisé! Et aucun moyen de le tirer du fond de l'abîme où il se débat seul et trahi, et d'où vainement il appelle une main qui le sauve! aucun! — Brescia est tombée, et ce cher, ce généreux Baude, il s'est vu, lui aussi, forcé d'en ouvrir les portes par ceux qui ne veulent pas mourir. Oh! Hermengarde, tu fus plus heureuse que nous tous! oh! jours! oh! maison de Didier, où c'est mourir digne d'envie que de mourir de douleur! — Au dehors, cet orgueilleux qui s'avance, et qui tout à l'heure viendra me sommer d'achever son triomphe; ici la lâcheté qui lui répond et qui ose me presser :

— c'en est trop à la fois! Jusqu'à ce jour, du moins, si l'on n'espérait plus, on pouvait agir encore; chaque jour avait son lendemain; la dernière extrémité laissait un parti à prendre. Et maintenant... maintenant si dans le sein des lâches je n'ai pu faire entrer un cœur, les lâches pourront-ils empêcher que le brave périsse en brave? Tous enfin ne sont pas des lâches; quelqu'un m'entendra, je trouverai plus d'un compagnon, si je crie : « Sortons au-devant de l'ennemi; il n'est pas vrai, prouvons-le, que les Lombards préfèrent la vie à tout; et... si nous ne pouvons autre chose, mourons! » Mais à quoi penses-tu? pourquoi entraîner ces braves dans ta chute? s'il ne te reste rien à faire ici-bas, ne peux-tu mourir seul? ne le peux-tu? Je sens que mon âme enfin se repose dans cette pensée; elle me sourit comme l'ami dont le visage porte une heureuse nouvelle. Échapper à cette foule ignoble qui m'assiége, ne pas voir le rire moqueur de l'ennemi, et ce fardeau de colère, de doute et de pitié, le jeter loin de moi!... Toi, mon épée, qui tant de fois as décidé du destin des autres, et toi mon bras si sûr et si accoutumé à la manier... et en un moment tout est fini! — Tout? Ah! malheureux! pourquoi te mentir à toi-même? Le bourdonnement de ces vermisseaux t'étourdit; la seule idée de comparaître devant un vainqueur a triomphé de toute ta vertu. L'anxiété de cette heure brise ta force et te fait crier : « C'en est trop! » Et tu pourrais affronter Dieu, et lui dire : « Je viens sans attendre que tu m'appelles; le poste que tu m'as assigné était trop difficile, et je l'ai déserté! » — Impie! fuir! et cependant laisser ce souvenir à ton père, pour qu'il le suive jusqu'au tombeau; lui léguer ce dernier soupir d'un cœur désespéré! Loin de moi, pensée

sacrilége! — Reprends ton âme, ô Adelghis! sois homme. Que cherches-tu? que veux-tu? qu'à l'instant même tes peines finissent? Mais ne vois-tu pas que ta volonté n'y peut rien? L'empereur grec t'offre un asile: oui, c'est Dieu lui-même qui te l'offre par sa bouche; accepte-le avec reconnaissance, c'est là le seul parti sage, le seul digne de toi. Conserve à ton père sa dernière espérance; que du moins, au lieu de te voir mourir désespéré et couvert de ton sang, il puisse rêver que tu reviens, que tu triomphes, que tu brises ses fers; — et peut-être ne sera-ce pas un songe. On a vu des infortunés sortir d'un plus profond abîme: tout change, et la fortune ne fait de pacte avec personne. Theudis!

SCÈNE III

ADELGHIS, THEUDIS.

THEUDIS.

Mon roi.

ADELGHIS.

Un roi tombé a-t-il encore des amis?

THEUDIS.

Oui, ceux qui furent les amis d'Adelghis.

ADELGHIS.

Et quel parti ont-ils pris?

THEUDIS.

Ils attendent le tien.

ADELGHIS.

Où sont-ils?

THEUDIS.

Ici, dans ton palais, loin des infâmes auxquels il tarde d'être vaincus tout à fait.

ADELGHIS.

Theudis, je plains des braves disséminés parmi des lâches! — Je prendrai ces héros pour m'accompagner dans ma fuite, c'est tout ce que je puis en faire; et pour moi tout ce qu'ils peuvent, c'est de me suivre à Byzance. Si l'un d'eux conçoit un dessein plus noble, par pitié, qu'il me le dise. Mais de toi, cher Theudis, je veux un service plus intime, je l'attends de ton amitié fidèle. Reste encore ici, et fais que mon père ait de moi cette nouvelle : que j'ai pris la fuite, mais pour lui; que je vis pour le délivrer un jour; qu'il ne désespère pas. Viens, et embrasse-moi : à des jours plus heureux! — Tu diras au duc de Vérone qu'il n'attende plus aucun ordre de moi. — Theudis, je me repose sur ta foi!

THEUDIS.

Oh! que le ciel la seconde!

(Ils sortent par les deux côtés opposés.)

SCÈNE IV

Une tente dans le camp de Charles, sous Vérone.

CHARLES, UN HÉRAUT, ARVIN, COMTES.

CHARLES.

Héraut, va-t'en à Vérone, et porte ces paroles au duc et à tous ses guerriers : « Le roi Charles est devant vos portes; ouvrez-les, et il entre en gracieux souverain ; sinon, il entrera plus tard, mais non moins sûrement, et ses conditions seront telles qu'il appartient à un maître de les dicter, à un maître courroucé. »

(Le héraut part.)

ARVIN.

Le roi vaincu demande à te parler, ô mon roi.

CHARLES.

Que veut-il?

ARVIN.

Il ne le dit pas, mais il prie avec instance.

CHARLES.

Qu'il vienne. (*Arvin s'éloigne.*) Voyons celui qui destinait à un autre front la couronne de Charles. — (*Aux comtes.*) Allez, redoublez la garde autour des murailles; qu'à chaque issue on soit sous les armes, et que personne ne m'échappe.

SCÈNE V

CHARLES, DIDIER.

CHARLES.

Que viens-tu faire ici, infortuné? quelles paroles pouvons-nous échanger ensemble? Le ciel a prononcé dans notre querelle, et ce n'est plus matière à discourir. Répandre misérablement devant un vainqueur des plaintes et des larmes, cela sied mal à qui fut roi, et je ne voudrais pas davantage exhaler en paroles amères un vieux reste de haine, ni te laisser lire sur mon visage cette joie superbe qui s'élève au fond de mon cœur : j'aurais peur que Dieu irrité ne se repentît, et ne m'abandonnât encore au milieu de la victoire. Tu n'attends pas non plus de moi de vaines paroles de consolation. Que te dirais-je? Ce qui t'afflige fait ma joie, et je ne puis déplorer une destinée que je ne veux pas changer. Tel est ici-bas le sort des mortels; lorsque deux d'entre eux sont aux prises, il faut bien

que l'un ou l'autre se retire en gémissant du champ de bataille. Je te laisse la vie, Charles n'a pas d'autre présent à te faire.

DIDIER.

Roi de mon royaume, persécuteur de mon sang, ce que c'est que la vie pour un roi détrôné, le sais-tu? Et crois-tu donc que, vaincu, traîné dans la poussière, je ne pourrais pas une fois encore m'enivrer d'une joie profonde? répandre sur ton triomphe l'amertume du venin qui me ronge le cœur? te dire des paroles que tu n'oublierais pas, et mourir vengé à demi? Mais j'adore en toi la vengeance du ciel; je m'incline devant qui Dieu m'a incliné; je viens te supplier, et tu m'écouteras, car la prière des affligés est pour qui la dédaigne une sentence de mort.

CHARLES.

Parle.

DIDIER.

C'est pour la défense d'Adrien que tu as tiré l'épée contre moi?

CHARLES.

Pourquoi me demandes-tu ce que tu sais?

DIDIER.

Sache donc, à ton tour, qu'Adrien n'eut d'ennemi que moi, qu'Adelghis, — et Dieu m'entend, ce Dieu qui n'abandonne pas les malheureux, — Adelghis n'a cessé d'opposer à ma fureur, prières, conseils, et même reproches, autant que le permettait la piété filiale; toujours en vain.

CHARLES.

Eh bien?

DIDIER.

Ton entreprise est achevée; ton Romain n'a plus

d'ennemis; il a toute sécurité, et sa vengeance est telle que la peut désirer le plus faible et le plus irascible des cœurs. C'est pour cela que tu as franchi les Alpes, et c'est toi qui l'as dit; et tu as dès lors marqué le terme de ta colère. C'était la cause de Dieu, disais-tu. Elle l'emporte, et Dieu ne te demande plus rien.

CHARLES.

Tu imposes des lois au vainqueur?

DIDIER.

Des lois? Oh! ne va pas chercher dans mes paroles un orgueil qui te dispense de les écouter. O Charles! le ciel a fait beaucoup pour toi; tu vois ton ennemi à tes genoux, et ses lèvres te font entendre la voix timide et suppliante de la prière. Tu règnes sur la terre où il te combattait; ah! que cela te suffise; songe que le ciel abhorre les désirs immodérés.

CHARLES.

Assez!

DIDIER.

Oh! écoute-moi; un jour aussi tu pourrais bien toi-même essayer du malheur, et avoir besoin d'une pensée amie qui te console. Alors serait doux à ton cœur le souvenir du jour où tu aurais eu pitié de moi. Souviens-toi que devant le trône de l'Éternel, un jour, tu attendras en tremblant une réponse qui sera ta récompense ou ton châtiment, comme aujourd'hui je l'attends de ta bouche. Déjà peut-être, hélas! mon fils est-il vendu. Oh! s'il faut que cette âme indomptable, ardente, se consume aussi dans tes fers! mais non, considère qu'il n'est coupable de rien, lui; il a défendu son père, et maintenant il ne le peut même plus. Que peux-tu craindre? Pour nous plus de glaive qui frappe : ceux qui furent mes vassaux sont aujour-

d'hui les tiens; ils ne te trahiront pas. Tout est fidèle au fort. L'Italie est à toi, gouverne-la en paix; mais qu'il te suffise d'un roi prisonnier. Permets que vers des bords étrangers mon fils...

CHARLES.

N'achève pas. Tu me demandes, toi! une chose que Bertrade n'obtiendrait pas de moi.

DIDIER.

Et j'ai pu te prier! moi qui avais si bien appris à te connaître! Refuse donc; amasse sur ta tête le trésor de la vengeance. La fraude t'a donné la victoire; que la victoire te rende superbe, impitoyable; foule aux pieds ceux qui sont à terre, et passe outre; irrite le ciel...

CHARLES.

Tais-toi, tu es le vaincu. Quoi donc? Hier encore tu rêvais ma mort, et maintenant te voilà sollicitant les grâces que tu pourrais me demander, si je me levais joyeux de ta table, et dans le facile abandon d'un entretien hospitalier! et parce que ma réponse n'est ni favorable, ni conforme à ton désir, tu vas jusqu'à t'emporter contre moi, comme un mendiant qui se voit rebuté. Mais ce que tu me réservais,... et Adelghis était alors avec toi,... tu ne m'en parles pas. Moi je t'en parlerai. Gerberghe me fuyait, moi, le frère de son époux; elle entraînait avec elle ses fils, les fils de mon frère, et on pouvait suivre sa trace à ses plaintes, comme l'oiseau qui dérobe ses petits à la serre de l'épervier. Terreur menteuse que la sienne; il n'y avait de vrai dans son cœur que le tourment de ne pas régner; et cependant une rumeur infâme faisait de moi un parricide, un monstre qui dévore les enfants. Je souffrais et je me taisais. Vous vous êtes empressés

d'accueillir cette femme en démence, de vous faire les échos de ses ridicules clameurs. Vous, les hôtes des neveux de Charles ! vous, les défenseurs de mon sang contre moi-même ! Gerberghe, si tu l'ignores, a fini par revenir auprès de celui que jamais elle n'aurait dû quitter; elle ramène ses fils dans les bras de ce tuteur terrible; c'est à cette main qu'elle commet leurs chères vies. Mais qu'est-ce que la vie ? Vous destiniez à mes neveux un don plus magnifique. Vous avez demandé au sacré pontife, et la prière cachait mal vos armes, de se parjurer, et de répandre l'huile sainte sur la chevelure de ces enfants, qui n'avait point encore senti le poids du casque. Vous avez choisi un poignard, vous l'avez aiguisé, et vous avez voulu le mettre dans la main de mon ami le plus cher, afin qu'il me le plantât dans le cœur. Et tandis qu'entre le Veser infidèle et les bords sauvages de l'Elbe, je me serais épuisé à dompter les ennemis du ciel, vous ruer, vous autres, sur la France, lever enseigne contre enseigne, opposer sacre à sacre, et me jeter dans un lit d'épines, perfides ! c'était là pourtant le plus doux de vos rêves. Le ciel en a décidé autrement. Vous avez préparé pour mes lèvres un calice d'amertume; il vous est resté, videz-le. Tu me parles de Dieu ; mais si je ne le craignais, crois-tu donc que je conduirais prisonnier chez les Francs le téméraire qui a tant osé ? Cueille maintenant la fleur que tu as semée, et tais-toi. Le malheur est inépuisable en plaintes folles; mais l'oreille d'un vainqueur offensé est moins patiente et se lasse plus vite.

SCÈNE VI

CHARLES, DIDIER, ARVIN.

ARVIN.

Vive le roi Charles! aux paroles du héraut, les enseignes s'abaissent des remparts, les bannières ennemies tombent à terre à grand bruit ; la foule se presse aux portes ouvertes, et accourt pour te rendre hommage.

DIDIER.

Ah! malheureux! qu'entends-je? et que me reste-t-il à entendre?

CHARLES.

Et personne n'y manque ?

ARVIN.

Personne. Quelques-uns prenaient la fuite; mais ayant vu les nôtres leur barrer le passage, ils ont combattu en braves : bravoure inutile, tous sont restés sur la place, ceux-ci morts, ceux-là achevant de mourir.

CHARLES.

Et quels sont-ils ?

ARVIN.

Tel est ici présent qui aura trop à souffrir, si je dis tout.

DIDIER.

O messager de mort, n'as-tu pas tout dit ?

CHARLES.

Adelghis a donc péri ?

DIDIER, à Arvin.

Parle, ô cruel, parle à son père.

ARVIN.

Il voit encore le jour, mais pour peu d'instants; atteint d'un coup sans remède, il demande son père; il veut aussi te voir, ô roi.

DIDIER.

Et me refuseras-tu encore cela ?

CHARLES.

Non, infortuné. — Arvin, qu'il soit apporté dans ma tente, et dis-lui qu'il n'a plus d'ennemis.

SCÈNE VII

CHARLES, DIDIER.

DIDIER.

Oh ! comme tu t'es appesantie sur ma vieille tête, main du Seigneur ! En quel état tu me renvoies mon fils ! Mon fils, ma seule gloire, je me consume ici dans ma douleur, et je crains de te voir. Je verrai donc la blessure de ton corps, moi qui devais être pleuré par toi ? Malheureux ! c'est moi seul qui t'ai entraîné à cela. Père aveugle dans ma tendresse, pour te faire un trône plus beau, j'ai creusé la tombe sous tes pas ! Si encore tu étais tombé en un jour de victoire, au milieu des chants des guerriers ! Si du moins je t'eusse fermé les yeux sur ta couche royale, parmi les sanglots des tiens, entouré de leur vénération et de leurs pieux regrets.... Ah ! c'eût été encore là une douleur ineffable ! Mais mourir détrôné, délaissé, prisonnier de ton ennemi, n'emportant avec toi que les gémissements de ton père, et qu'il lui faut répandre devant un homme qui triomphe de les écouter !

CHARLES.

Vieillard, la douleur t'égare. Je ne triomphe pas,

c'est avec de sérieuses pensées que je regarde s'accomplir la destinée d'un brave et d'un roi. Je fus l'ennemi d'Adelghis; il était le mien, et si redoutable, que, sur mon nouveau trône, il ne pouvait y avoir de repos pour moi, lui vivant et hors de mes mains. Maintenant, il est dans celles de Dieu; la haine d'un chrétien ne va pas jusque là.

DIDIER.

Présent funeste que ta pitié, si jamais elle ne descend que sur des malheureux tombés, sans espoir, au fond de l'abîme; si tu ne retiens ton bras que quand il ne trouve plus de place où frapper !

SCÈNE VIII

CHARLES, DIDIER, ADELGHIS, BLESSÉ A MORT ET PORTÉ PAR DES SOLDATS.

DIDIER.

Ah! mon fils!

ADELGHIS.

O mon père, je te revois! Approche, touche la main de ton fils.

DIDIER.

Il m'est affreux de te voir ainsi.

ADELGHIS.

Tant d'autres tombèrent ainsi sur le champ de bataille et par ma main.

DIDIER.

Cette plaie, ô mon bien-aimé, elle est donc sans remède?

ADELGHIS.

Sans remède.

DIDIER.

Ah ! malheureux que je suis ! Ah ! guerre atroce! c'est moi, cruel, qui l'ai voulue; c'est moi qui te tue.

ADELGHIS.

Ce n'est ni toi, ni lui, c'est votre maître à tous deux.

DIDIER.

Oh ! le désir de mes yeux! oh ! que j'ai souffert loin de toi! Et une seule pensée me soutenait dans ma détresse : l'espoir de te la raconter un jour, dans une heure de paix et de sécurité.

ADELGHIS.

Cette heure de paix, elle est venue pour moi, crois-le, ô mon père; ah! pourvu seulement que je ne te laisse point ici-bas vaincu par la douleur.

DIDIER.

Oh ! front intrépide et serein ! ô main vaillante ! regard qui respirait la terreur !

ADELGHIS.

Cesse tes plaintes, ô mon père, cesse-les, au nom de Dieu! N'était-il pas temps de mourir ? Mais toi qui dois vivre captif, après avoir vécu dans un palais, écoute : La vie est un grand secret, et, seule, la dernière heure le comprend. Tu as perdu un royaume, mais crois-moi, ne le pleure pas. Lorsque tu approcheras toi-même de l'heure où me voici arrivé, tu verras se rassembler, joyeuses, devant ta pensée, les années où tu n'auras pas été roi, où pas une larme n'aura été notée au ciel contre toi, où ton nom n'y sera pas monté avec les imprécations du malheur. Réjouis-toi de ne plus régner; réjouis-toi de ce que toute voie d'agir t'est fermée; ici-bas il n'y a plus place pour les actions généreuses ou même innocentes; il ne reste plus qu'à faire le mal ou à le subir. Une force cruelle

possède le monde et usurpe le nom de droit; la main sanglante des aïeux a semé l'iniquité; les pères l'ont cultivée avec le sang, et la terre ne porte plus d'autre moisson. Il est triste d'avoir à gouverner des hommes pervers; tu l'as éprouvé, et, en eût-il été autrement, ne fallait-il pas en venir là? Cet heureux vainqueur, que ma mort affermit sur le trône, à qui tout sourit, que tout applaudit et seconde, c'est un homme qui mourra.

DIDIER.

Mais quand c'est toi que je perds, ô mon fils, qui me consolera de ma perte?

ADELGHIS.

Le Dieu qui console de tout. (*Il se tourne vers Charles.*) Et toi, mon superbe ennemi....

CHARLES.

Ne m'appelle plus de ce nom, ô Adelghis; je le fus, mais envers les tombeaux la haine est sacrilége et basse; et cette haine, crois-le, n'entre pas dans le cœur de Charles.

ADELGHIS.

Ma parole aussi sera exempte de haine, suppliante, libre de tout souvenir amer à tous deux, et à cet infortuné pour qui je t'implore, pour qui je place ma main mourante dans la tienne. Que tu remettes en liberté une si grande proie... je ne te le demande pas; ma prière, je le vois, serait vaine, et vaine aussi celle de tout autre mortel. Ta volonté est immuable, et ta clémence n'arrive pas jusque là. Mais ce que je te demande, tu ne saurais me le refuser sans te montrer cruel. Que la captivité de ce vieillard soit douce, autant qu'elle peut l'être, à l'abri de l'insulte, et telle que tu l'implorerais pour ton père, si le ciel te condamnait à la douleur de le laisser aux mains d'un

étranger. Défends de toute injure sa tête vénérable ; il y a toujours tant de forts contre un malheureux ; daigne enfin lui épargner la vue cruelle de ceux qui furent ses vassaux et qui l'ont trahi.

CHARLES.

Emporte dans la tombe cette consolante certitude ; Adelghis, j'en prends ici le ciel à témoin ; ta prière est la parole de Charles.

ADELGHIS.

Celui qui fut ton ennemi prie pour toi en mourant.

SCÈNE IX

ARVIN, CHARLES, DIDIER, ADELGHIS.

ARVIN.

Roi invincible, les ducs et les soldats attendent, impatients, la permission de paraître devant toi.

ADELGHIS.

Charles !

CHARLES.

Que nul n'ose approcher de cette tente. Adelghis est ici le maître. Seuls le père d'Adelghis et le pieux ministre du pardon céleste ont le droit d'y entrer.

(Il sort avec Arvin.)

SCÈNE X

DIDIER, ADELGHIS.

DIDIER.

O mon fils bien-aimé !

ADELGHIS.

O mon père, la lumière s'obscurcit à mes yeux.

DIDIER.

Non, Adelghis, non, ne me quitte pas.

ADELGHIS.

O roi des rois, trahi par un de tes Fidèles, abandonné des autres, je viens me reposer en toi, accueille mon âme fatiguée.

DIDIER.

Il t'exauce : ô ciel ! Tu expires ! et moi... je reste dans les fers à te pleurer.

FIN DE LA TRAGÉDIE.

DISCOURS

SUR

QUELQUES POINTS DE L'HISTOIRE DES LOMBARDS

EN ITALIE

Les *notices historiques* placées au-devant de la tragédie qu'on vient de lire ne sont qu'une suite toute nue de faits choisis dans les chroniques et dans les mémoires de tout genre qui nous restent de l'époque représentée dans cette tragédie. On a dit *choisis*, parce que, dans ces chroniques et ces mémoires, les faits sont rapportés de tant de manières et avec de telles contradictions, qu'il résulte de leur lecture tout autre chose qu'une même pensée historique. Si l'on veut se former une opinion, il faut choisir entre les relations d'écrivains peu d'accord entre eux, tantôt crédules, tantôt trompés, tantôt passionnés et souvent fort éloignés de la date des événements; il faut choisir, disons-nous, ce qui a surtout le caractère de la vraisemblance, et ce qui se concilie le mieux avec certains faits principaux généralement affirmés par tous. Celui qui écrit a travaillé de son mieux à établir cette distinction, et *les notices historiques* sont le résultat de sa dernière conviction. Mais il ne pouvait y faire entrer les raisons de la préférence qu'il donne à un témoignage sur l'autre; il n'a pas dit un mot du désaccord des chroniqueurs; il a passé sous silence les opinions des historiens modernes, contraires à la sienne; il y a suivi enfin la méthode affirmative, comme étant la plus courte. Mais s'il est des lecteurs que n'effraient pas quelques pages de recherches historiques, ceux-là trouveront dans le premier chapitre de

ce Discours les motifs de l'opinion que j'ai suivie dans les *notices* sur quelques points plus controversés; et en même temps un certain nombre d'éclaircissements et de réflexions sur les faits qui s'y trouvent exposés avec une sèche précision.

Mais une suite de faits matériels et extérieurs, pour ainsi dire, fût-elle même exempte de toute erreur et libre de toute incertitude, ce n'est pas encore l'histoire, ni matière qui suffise à la conception dramatique d'un événement historique. Les circonstances de lois, de coutumes, d'opinions, au sein desquelles se sont trouvés les personnages du drame; leurs intentions et leurs tendances; la justice ou l'iniquité de ces tendances et de ces intentions, indépendamment des conventions humaines suivant lesquelles ou contre lesquelles ils ont agi; les désirs, les craintes, les souffrances, la situation commune de cette immense foule d'hommes qui n'eurent point une part active dans les événements, mais qui en ressentirent les effets; ces choses et beaucoup d'autres d'une égale, c'est-à-dire d'une souveraine importance, ne se manifestent guère le plus souvent dans les faits eux-mêmes, et sont toutefois la mesure du jugement que l'on doit en porter. De la lecture attentive et répétée des mémoires qui peuvent servir à faire connaître le trait d'histoire sur lequel est fondée cette tragédie, est résulté pour l'auteur une manière de le concevoir opposée, en beaucoup de points que j'indiquerai tout à l'heure, à l'opinion qu'en ont eue et laissée des historiens d'une grande réputation. Quelque défiance qu'il dût avoir et qu'il ait eue en effet de son propre jugement, et si porté qu'il fût à croire le leur plus réfléchi, il n'a pu toutefois se soumettre à des opinions qui, examinées de plus près, lui ont paru contraires à l'évidence. Aussi le sens historique de son drame est-il, sur nombre de points, entièrement opposé à celui qui ressort, pour ainsi dire, des histoires modernes les plus en renom, et partant à l'opinion de la plupart des lecteurs. Les autres chapitres sont consacrés à ceux qui désireraient connaître les raisons de ce dissentiment.

Mais on ne s'est pas proposé uniquement de justifier la pensée historique de la tragédie qui précède ce discours; telle n'est pas même la première intention de l'auteur. Il comprend à merveille ce qu'il y aurait de vain et de puéril à dépenser tant de paroles pour un si mince objet.

Signaler dans l'histoire du moyen âge certains sujets éminents d'investigations philosophiques; montrer que de ces sujets, les uns, jusqu'ici, n'ont pas été pris en considération; que sur les autres ont été données et généralement acceptées des opinions dépourvues de toute espèce de fondement: indiquer sommairement combien cette histoire est importante et à quel point elle est encore à écrire; exciter ainsi quelque ami de la vérité à en faire une étude sévère, à porter dans ce travail des vues nouvelles et plus sûres, et à l'entreprendre avec les ressources plus étendues et plus fécondes que présente le progrès actuel de toutes les idées relatives à l'histoire, et avec une défiance sage et réfléchie, laquelle ne diminue en rien le respect et la reconnaissance que l'on doit à ceux qui firent les premiers pas, tel est le but principal de ce discours. Si l'on atteint ce but, une tragédie, quelle que soit d'ailleurs sa valeur intrinsèque, aura été, après tout, une heureuse occasion.

CHAPITRE I

ÉCLAIRCISSEMENTS SUR QUELQUES FAITS RAPPORTÉS DANS LES NOTICES HISTORIQUES.

§ I.

Du mariage d'Adelghis et de Ghiselle.

Le seul document que nous ayons, à ma connaissance, de la proposition de ce mariage, c'est la lettre par laquelle le pape Étienne dissuade les deux rois francs, Charles et Carloman, de toute alliance de parenté avec la maison de Didier; de ce qui s'ensuivit, aucun chroniqueur n'en parle. D'où plusieurs ont cru que ce point d'histoire était resté

dans le doute. « Ce mariage entre Adelghis et Ghiselle « eut-il lieu en effet? dit un moderne. Bien que certains « l'assurent, je n'oserais pourtant l'affirmer [1]. » Mais on peut, sans témérité, affirmer le contraire. Ghiselle, née en 787 [2], avait treize ans quand le mariage fut proposé, et quatorze à l'époque où la répudiation d'Hermengarde coupa court à toute amitié entre les deux familles. Eginard, écrivain du temps, et familier de la maison de Ghiselle, rapporte que, dès sa première jeunesse, elle fut vouée à la vie religieuse [3]. Nous avons encore plusieurs lettres que lui écrivait Alcuin, comme abbesse de Chelles [4], et la charte d'une donation qu'elle fit au monastère de Saint-Denis, dans l'année 799 [5].

§ II.

De la répudiation d'Hermengarde.

Le moine de Saint-Gall, auteur anonyme de deux livres des gestes de Charlemagne, affirme qu'Hermengarde fut répudiée de l'avis de saints prêtres, comme stérile et maladive [6]. Basnage, le troisième éditeur de ces livres, met à ce passage la note suivante : « Remarquez ici la cause du « divorce de Charlemagne d'avec la fille de Didier, cause « qui n'est indiquée, que je sache, par aucun des anciens « historiens. » Mais, en vérité, il n'y a rien à remarquer dans cette méchante chronique, écrite, comme le prouve Basnage lui-même, plus d'un siècle après l'événement, et dont l'auteur paraît avoir été un des premiers hableurs qui, à ce petit nombre de traditions authentiques que l'on conservait encore, substituèrent des fables incohérentes,

1. Antichita longobardico-milanesi. — Dissert. 1, t. I, p. 86.
2. 757 *Nativitas Gislanæ.* — Annal. Petav. *Rer. Fr.*, t. V, p. 13.
3. A puellaribus annis religiosæ conversationi mancipata. — *In Vita Kar.*, 18.
4. *Rer. Fr.*, t. V, p. 615.
5. *Rer. Fr.*, t. V, p. 760.
6. Quia esset clinica et ad propagandam prolem inhabilis, judicio sanctissimorum sacerdotum, relicta velut mortua. — *De Reb. bell. Kar. M.*, lib. II, cap. XXVI. *Rer. Fr.*, t. V, p. 131. — C'est là que se trouve la note de Basnage.

où l'on voit le germe de ces folles aventures de chevalerie qui furent ensuite, pendant des siècles, répandues et accueillies comme l'unique histoire de ces âges reculés, et qui en étouffèrent la véritable pensée, laquelle avait cependant son importance. Nous avons cité cette fausse opinion parce qu'elle a trouvé créance chez beaucoup d'historiens, et chez Fleury lui-même [1]; mais à l'époque où écrivait cet auteur recommandable, la critique historique était encore plus légère que de nos jours. Muratori repousse avec toute raison l'autorité de l'anonyme, et pour prouver que la répudiation d'Hermengarde et le nouveau mariage de Charles ne furent point approuvés, il cite ce fait du cousin de Charles, saint Adélard, lequel, voyant avec douleur qu'après avoir renvoyé l'épouse innocente, le roi avait contracté une union illicite, se fit moine, pour ne plus être mêlé à de telles indignités [2].

§ III.

De la succession de Charles au trône de son frère.

La plupart des modernes la représentent comme une usurpation. Écoutons Muratori : « Les historiens francs « glissent d'un air dégagé sur cette action de Charles, « comme si ce n'était rien d'avoir usurpé sur ses neveux « un royaume qui leur appartenait selon toutes les lois di- « vines et humaines, comme aussi de les avoir ensuite per- « sécutés [3]. » Ce peu de mots d'un écrivain si exact et si sensé offre un éclatant exemple de cette habitude qu'ont un si grand nombre d'historiens de prendre pour mesure les conventions modernes, quand ils ont à prononcer sur des faits arrivés à une époque où ces conventions n'étaient pas même soupçonnées. Parmi les lois divines, en con-

1. *Hist. Eccl.*, liv. XLIII, c. LIX.
2. Gemebat puer beatæ indolis quod... rex inlicito uteretur thoro, propria, sine aliquo crimine, reprobata uxore. — Presso Murat., *Annal.*, ann. 771.
3. *Annal. d'Ital.*, ann. 771.

naît-on une qui assurât aux fils de Carloman la succession du royaume de leur père ? Pour ce qui est ensuite des lois humaines, le savant Muratori ignorait moins que personne que chez les peuples du Nord la collation du pouvoir royal était régie non par des lois écrites, mais par la coutume, et que la coutume des Francs, à cette époque, était de choisir dans la famille du roi mort celui qui paraissait le plus propre à remplir sa place. Mais l'habitude dont nous avons parlé a entraîné Muratori à ce jugement, qui, au surplus, malheureusement, n'est pas chez lui le seul de cette force.

§ IV.

Des justices de saint Pierre.

Ce mot, dans les lettres des papes aux rois francs et dans les chroniques, signifie généralement le sujet des restitutions que les papes prétendaient des rois lombards; mais le sens précis de ce mot, clair pour ceux qui l'employaient, n'est pas si évident pour nous que nous n'ayons besoin, pour l'éclaircir, de recourir à des inductions. Aucune de celles qui ont été mises en avant jusqu'à ce jour ne nous paraît de nature à expliquer l'origine de ce mot et à en donner la raison.

Muratori [1], copié ensuite par l'auteur des *Antiquités lombardo-milanaises* [2], définit ces justices : « Allodiaux, re« venus et droits qui appartenaient à l'église romaine dans « le royaume des Lombards. » M. de Sismondi propose une conjecture plus raisonnable : « Les villes royales, dit-il, « ou celles qui étaient du domaine de la couronne étaient « gouvernées en France par des juges; il est donc pro« bable que, dans les donations faites à saint Pierre, elles « avaient été désignées par le nom de *justices* [3]. » Nous ne pouvons toutefois nous arrêter à cette conjecture, parce

1. *Id.*, ann. 769.
2. Dissert. I, p. 83.
3. *Hist. des Fr.*, t. II, p. 281.

que jamais, que je sache, le mot *justices* ne se trouve avec ce sens dans les annales ou dans les lois des Francs ; il y est employé, au contraire, dans un tout autre sens, qui nous donne la clé de ce que l'on entendait par les *justices* de saint Pierre. Dans les capitulaires de Charlemagne, il y a un châtiment établi pour le comte qui n'aura pas fait les *justices* [1]. Il est enjoint de protéger *les justices* des églises, des veuves, des orphelins, des pupilles [2] ; il est prescrit que les faibles de toute nature obtiennent leurs *justices* [3]. Ajoutons que dans les lettres des papes, comme dans Anastase et dans les chroniqueurs francs, se rencontrent indifféremment les phrases : *rendre ou faire les justices*, quelquefois même *la justice* de saint Pierre [4]. Le second de ces deux verbes ne pourrait s'appliquer au mot *justices*, si celui-ci signifiait matériellement la chose en litige.

En outre, remarquons-le bien, les invasions que faisaient les Lombards, dans une partie du territoire romain, étaient tellement répétées, si différentes l'une de l'autre, si souvent traversées, pour ainsi dire, par des restitutions partielles et des retraites momentanées, que les papes, pour exprimer aux Francs l'objet de leurs réclamations, ont dû se servir d'un terme très-général. Je croirais donc que ce mot *justices*, dans son application la plus étendue, signifiait tout ce qui était dû à l'église ; et que l'on disait indifféremment *rendre ou faire les justices*, comme on dit aujourd'hui : *rendre le devoir*, *faire son devoir*.

Notons, en preuve, que Paul Ier, dans l'une de ses lettres, semble avoir voulu définir ce mot : « Les justices de « saint Pierre, écrit-il, c'est-à-dire tous les patrimoines,

1. Si comes in suo ministerio justitias non fecerit. — Capitul. ann. 779, p. 21.

2. De justitiis ecclesiarum Dei, viduarum, orphanorum et pupillorum ut in publicis judiciis non despiciantur clamantes. — Capitul. ann. 805, p. 2.

3. Minus potentes .. eorum justitias adquirant. — Capitul. ann. 806, p. 3.

4. Omnes justitia se spondet nobis esse facturum. — *Cod. Kar.*, 21. — Pro justitiis sanctæ Dei Ecclesiæ faciendis. — Anast. in Hadr. 180. — Ad Domnum regem invitandum pro justitia S. Petri super Desiderium regem. — *Annal. Til.*, ann. 773, *et alibi passim.*

« les droits, les lieux, les confins, les territoires des diver-
« ses cités de la république des Romains[1]. » Cette définition s'accorde parfaitement avec l'interprétation que nous avons proposée.

Quant à la source d'où ce mot s'est répandu dans le latin barbare, ce pourrait bien avoir été la vulgate, d'où sont dérivés tant d'autres mots des langues modernes. Dans la vulgate, *justitiæ* a un grand nombre de significations légèrement distinctes et analogues. Tantôt il veut dire *préceptes*, tantôt *actes conformes à la loi*, tantôt *droits*. « C'est à moi « qu'appartiennent les justices et l'empire, » dit le Seigneur dans Isaïe[2]. Tobie recommande à ses fils d'inculquer aux leurs de faire les justices et l'aumône[3]; nous nous bornons à ces exemples.

§ V.

De la trahison de plusieurs Lombards.

L'assertion de l'anonyme de Salerne, citée dans les *notices historiques*, et d'où il résulterait que plusieurs Lombards s'entendirent avec Charles et trahirent Didier, est isolée dans l'histoire; mais les chroniques sont si vides, mais le petit nombre des écrivains du temps montre en faveur de Charles une partialité si grande; mais ces pratiques s'arrangent si bien avec le reste des faits, et en donnent une explication si naturelle, que l'on ne peut lire les mémoires[4] de cette guerre, sans être tenté d'en croire l'anonyme. Ratghis, le compétiteur de Didier au trône, avait eu un parti puissant, et Didier ne sut le désarmer qu'en persuadant à son rival, par l'entremise du pape, de renoncer à sa prétention et de cesser de donner un chef aux mécontents. La querelle s'apaisa de cette manière : Didier fut roi; mais le parti ne fut pas détruit. En outre, la prompte sou-

1. *Cod. Karol.* 21.
2. Meæ sunt justitiæ et imperium. — Isaïe, 45, 25.
3. Et filiis vestris mandate, ut faciant justitias et eleemosynas. — Tob. 14, 11.
4. Ici et dans ce qui suit, il ne faut pas prendre le mot *mémoires* au sens restreint qu'il a dans notre langue. (*Note du trad.*)

mission d'un grand nombre de Lombards, et le maintien de l'empire dans la nation rendent assez vraisemblable une intelligence antérieure.

§ VI.

De la descente des Francs en Italie.

Impossibilité de franchir les Cluses, résistance opiniâtre des Lombards, découragement de Charles, sa résolution de s'en retourner en France sans avoir rien fait; puis, tout à coup, les Cluses abandonnées, les Lombards en fuite, Charles triomphant: voilà ce que nous apprennent çà et là, et avec leur laconisme habituel, presque tous les chroniqueurs de cette époque, sans prendre la peine d'indiquer les faits qui lient ces deux extrêmes et qui expliquent un si grand revirement de fortune. Dans leur récit, ce changement tient du miracle. Anastase, en effet, avec la témérité ordinaire aux écrivains de parti, affirme que Dieu, voyant l'inique perfidie et l'intolérable perversité de Didier, jeta dans son cœur, dans le cœur de son fils et de toute l'armée, une épouvante qui leur fit à tous prendre la fuite, sans attendre même qu'ils fussent attaqués[1] : comme si un homme pouvait deviner quand Dieu met quelque chose dans le cœur d'un autre.

Mais tout, suivant nous, se concilie et s'explique au moyen de trois faits que nous avons rapportés dans les *Notices historiques*, et qui sont : chez les Lombards un parti vendu à Charles, et qui avait besoin d'une occasion pour agir en sa faveur; la révélation faite à Charles d'un passage inconnu pour descendre en Italie; enfin la résolution qu'il prit d'envoyer une partie de son armée pour surprendre les Lombards et les attaquer par derrière. Le premier fait a été jusqu'à nos jours matière à discussion. Quant au second, la venue du diacre Martin au camp de Charles pour lui enseigner la route, nous paraît un des faits les plus au-

1. Anast. in vita Hadr. *Rer. It.*, t. III, p. 184.

thentiques de l'histoire de ces temps-là; le contemporain qui le rapporte avait connu Martin lui-même. Le moine anonyme, auteur de la *Chronique de la Novalèse*, auquel nous reviendrons tout à l'heure, raconte que ce fut un saltimbanque qui se présenta à Charles, lequel ayant établi son camp dans le val de Suze, désespérait de trouver un passage, et qui s'offrit à lui en montrer un; et qu'en effet cet homme conduisit l'armée des Francs par des lieux sans chemins frayés jusque sur les derrières des Lombards. L'assertion de cet écrivain, postérieur d'environ trois siècles à l'événement, et insigne fabricateur de fables, n'a pas un bien grand poids, quand elle contredit l'autorité d'Agnello de Ravennes; mais encore est-ce une tradition et une trace de ce fait, qu'un chemin fut découvert à Charles, au moment où il s'y attendait le moins.

De cette élite de soldats détachée de l'armée, qui dut passer par ces difficiles descentes, le souvenir n'en a été conservé que par la chronique de Moissac que nous avons citée dans les *Notices historiques*. Mais la chose est si vraisemblable, et elle explique si bien le passage des Cluses, tout à la fois authentique et obscur, que l'on ne voit pas pourquoi on hésiterait à l'admettre.

Eginard dit un mot des fatigues qu'éprouvèrent les Francs pour franchir ces montagnes sans chemin, ces rochers escarpés, ces pics dressés vers le ciel; mais on ne distingue pas s'il l'entend de ce dernier passage, ou de la route que se fraya l'armée entière pour arriver jusques aux Cluses[1].

Relativement enfin à la situation des Cluses et à l'expédition de ce détachement, quelques indications nous sont fournies par le moine de la Novalèse qui, si légère que soit son autorité, est néanmoins curieux à entendre, quand il parle de positions à lui connues et de choses dont il assure avoir été le témoin. Il dit donc que les fondations des Cluses

1. Italiam intranti quam difficilis Alpium transitus fuerit, quantoque Francorum labore invia montium juga, et eminentes in cœlum scopuli, et asperæ cautes superatæ sint, hoc loco describerem, nisi, etc. — *Kar. Vita*, 6. — Il eût pourtant bien fait de le décrire.

subsistaient encore de son temps depuis le mont Porcariano (probablement les Alpes de la Porzia) jusqu'au bourg de Cabrio[1]. Chiavrie est située sur la gauche de la petite Dore, vers l'entrée du val de Suze. Sur l'autre rive et presque en face de Chiavrie, est le lieu qu'on appelle encore *la Cluse*. Le nom de cette terre est déjà un puissant indice que là étaient anciennement les Cluses, et cet indice devient à peu près une certitude, quand on réfléchit que les anciennes Cluses étaient précisément à l'entrée du val de Suze; comme il est aisé d'en juger par la charte, que fit Charlemagne, de la division de l'empire des Francs, où l'on voit qu'au nombre des territoires assignés à son fils Louis, il comprend la vallée de Suze jusqu'aux Cluses[2]. Au surplus, le moine raconte que Charles, ne pouvant forcer les Cluses, occupa toute la vallée de Suze; il assure qu'il s'établit dans le monastère de la Novalèse, où bientôt il ne resta plus rien des provisions des moines, ce qui est très-vraisemblable, même quand c'est un romancier qui le dit.

Quant au détour que prit le détachement des Francs, le moine en dit peu de chose et en termes obscurs. Le saltimbanque, suivant lui, abandonnant tous les sentiers connus, guidait les Francs par les fentes d'une montagne. Un endroit où ils passèrent portait encore, au temps du moine, le nom de *Chemin des Francs*[3]. Cette indication est peut-être inutile pour nous, car le lieu peut avoir perdu ce nom : Villa-Franca, dans la vallée d'Aoste, est si loin du mont Cenis et des Cluses, que cette ressemblance de nom ne suffit pas pour faire soupçonner que les Francs aient passé par là. Le lieu où ils se mirent en bataille est expressément indiqué par le moine, et s'accorde fort bien avec les autres positions connues : « Ils arrivèrent, dit-il, et se

1. Nam usque in præsentem diem murorum fundamenta apparent, quemadmodum faciunt de monte Porcariano usque ad Vicum Cabrium. — Lib. III, cap. 9. *Rer. It.*, t. II, p. 2 , col. 717.

2. Vallem Segusianam usque ad Clusas. — Chart. Divis. *Rer. Fr.* t. V, page 722.

3. In quo, usque in hodiernum diem, Via Francorum dicitur. — *Rer. It.*, col. 719.

« réunirent au bourg de Gave[1]. » Et, en effet, Giaveno est situé au delà et à peu de distance de la Cluse; d'où il suit que les Francs seraient descendus par la vallée de Viu. Mais le cours entier du chemin qu'ils suivirent ne se peut ni deviner, ni marquer exactement sur la carte; une visite aux lieux mêmes conduirait peut-être à une découverte plus concluante. Il serait à souhaiter que l'un de ces hommes qui se divertissent à tourmenter leur prochain, et dont le monde ne manquera jamais, prît à cœur cette découverte; et laissant, pour s'y dévouer entièrement, ses occupations ordinaires, se transportât sur les lieux, et employât beaucoup de temps à cette intéressante recherche.

§ VII.

De la résistance de Poton et d'Answald à Brescia.

Il n'en est parlé, à notre connaissance, que dans la petite chronique de Rodolphe, le notaire, publiée dans le second volume de l'*Histoire de Brescia*, par Biemmi, 1749. Mais ce document, bien que soupçonné d'appartenir au XIe siècle, est digne d'une attention particulière, pour le ton historique et simple dont il est écrit. Et ce qui contribue à lui mériter encore plus de confiance, c'est qu'on y trouve plusieurs personnages de l'époque de Charlemagne, dont l'existence est certainement historique et qui ne pouvaient être connus du chroniqueur que par des mémoires de leurs contemporains: par exemple, le comte Arvin, et Anselme, abbé de Nonantola.

§ VIII.

Du sort des fils de Carloman.

« Ce qui advint ensuite de ces princes, l'histoire ne le « dit pas, sans doute pour ne pas révéler un fait qui tour-

1. Devenerunt in planitiem Vici, cui nomen erat Gavensis; ibique se adunantes struebant aciem contra Desiderium. *Ibid.*

« nait au désavantage de Charles, c'est-à-dire son peu « d'humanité envers ses innocents neveux[1]. » Ainsi parle Muratori, et avant et depuis lui, beaucoup d'autres écrivains ont donné à entendre que, sous ce silence de l'histoire, ils entrevoyaient quelque chose d'atroce et de mystérieux. Mais ce silence des chroniqueurs, même à l'égard des personnages les plus importants, est chose trop fréquente et trop commune pour avoir une sérieuse signification; qui le voudrait toujours interpréter aurait beaucoup à faire; ils ont tu tant et de si grandes choses! Que si, dans ce dernier cas, ils avaient eu l'intention de dissimuler un fait peu honorable pour Charles, pourquoi rappeler alors la livraison de Gerberghe et de ses deux fils? Ils n'étaient point assez barbares pour ne pas sentir que le meilleur moyen de laisser oublier quelqu'un est de ne pas le nommer du tout.

CHAPITRE II

SI A L'ÉPOQUE DE L'INVASION DE CHARLEMAGNE LES LOMBARDS ET LES ITALIENS FORMAIENT UN MÊME PEUPLE.

Deux et quelquefois plusieurs nations vivant sur le même sol, et divisées d'intérêts, de langage, de mœurs et en partie de lois, tel est le phénomène que présenta presque toute l'Europe après les invasions et les établissements des barbares. Tant que la conquête ne fut pas pleinement consommée, les indigènes et les agresseurs vivaient entre eux dans l'état de guerre; mais lorsque la guerre proprement dite fut terminée par l'assujettissement des premiers, les relations entre les deux peuples durent prendre, de toute nécessité, un caractère permanent, et même légal en un certain sens. Ces relations, fondées en tout lieu sur un fait identique, la conquête, et en même temps diversement modifiées par une foule de circonstances locales, ne

1. Murat. An. 774,—Giannone, *Ist. civ.*, lib.V, cap. 4.—*Carli Antich. It.* p. III, pag. 224.—Zanetti, *del Regno de' Longobardi*, lib. VI, p. 68. *Antich. Longob.-mil.* Diss. I, par. 57 et d'autres auteurs.

pouvaient manquer de produire un large développement de la nature humaine, nouveau, varié, caractéristique, et de donner au cours de la société un mouvement particulier et digne d'attention ; partant ces relations devraient être une source féconde de découvertes et de connaissances. Et c'est là, cependant, un des points les plus obscurs, les plus ignorés, les plus négligés de l'histoire. La plupart des chroniqueurs du moyen âge ne racontent que les événements principaux et les plus apparents, se bornent à donner l'histoire du peuple conquérant, quelquefois même celle des rois de ce peuple. De ses relations avec les indigènes, de l'état de ces derniers, ils n'en parlent guère jamais qu'indirectement, et quand ils le font par occasion, ils se servent presque toujours de formules rapides, originales, spéciales ; on voit qu'elles avaient une signification claire, généralement reçue alors, mais qui pour nous s'est perdue, et elles sont plus propres à fournir un sujet de discussion qu'un éclaircissement. Et pour comble, de tous les mémoires du moyen âge les plus laconiques et ceux qui se taisent le plus sur tout ce qui regarde la population conquise, ce sont peut-être ceux qui nous restent sur la domination des Lombards en Italie.

Malgré cette indigence de données, il n'en existe pas moins sur les relations des deux peuples, du moins pendant une certaine période de leur vie commune, une opinion expresse, fortement accréditée par les écrivains les plus renommés, adoptée avec confiance de la plupart de ceux qui tiennent plus ou moins à avoir une opinion sur les époques importantes de l'histoire. La voici : C'est que déjà, avant la conquête de Charlemagne, les Lombards et les Italiens étaient fondus en un seul peuple. Cette opinion, on se propose de l'examiner.

Le premier qui, à notre connaissance, l'ait mise en lumière, c'est Machiavel : « Les Lombards avaient séjourné « deux cent vingt-deux ans en Italie, où ils n'avaient plus « d'étranger que le nom [1]. » D'un ton non moins assuré,

1. *Ist. fior.*, lib. I.

et avec plus de précision, à ce qu'il semble, Muratori écrit : « Les Romains et les Lombards étant devenus un seul « peuple, etc. [1]. » Enfin, pour ne pas citer tout le monde, un écrivain plus moderne a résumé cette opinion en des termes plus absolus encore. Voici ses paroles : « On peut « regarder comme plus heureuse qu'à plaindre la condi- « tion des habitants des villes, Lombards ou Italiens, qui « formaient avec les premiers un même corps de cité, une « même république [2]. »

Dans ces assertions toutes générales, se trouvent affirmés beaucoup de faits, et spécialement ceux-ci : qu'aucun des deux peuples n'avait de droits politiques refusés à l'autre ; que l'un ne pouvait agir indépendamment de l'autre ; que s'il existait des distinctions héréditaires ou personnelles de grade, de titres, d'autorité, ces distinctions se trouvaient réparties dans des familles ou entre des personnes appartenant aux deux nations ; mais qu'appartenir à l'une des deux nations plutôt qu'à l'autre n'était pas en soi une distinction politique.

Un tel état de choses, à cette époque, serait certainement un des plus singuliers phénomènes de l'histoire ; mais c'est précisément cette singularité qui, pour être admise, a besoin d'être appuyée de preuves évidentes. Voyons celles que l'on donne.

Plusieurs ont trouvé le fait assez naturel pour croire qu'il n'avait pas besoin de preuves ; si d'autres en ont apporté

1. Muratori, *Antich. It.*, diss. 21. Il ne faut qu'une légère connaissance de l'histoire du moyen âge, pour savoir qu'en Italie, comme dans les Gaules, les peuples conquis portaient le nom de Romains : il était naturel que les conquérants les désignassent par le nom du gouvernement qu'ils avaient vaincus et sur qui ils les avaient pris. Ce nom, devenu nécessaire pour distinguer les indigènes des nouveaux-venus, est resté aux premiers dans les lois et dans les chroniques. Dans cette partie de l'ancien empire romain, où les conquérants sont encore tout à fait séparés nationalement et politiquement, partie occupée par les Turcs, les indigènes conservent encore le nom de Romeliotes. Dans la suite de ce discours, on emploiera indifféremment les noms d'Italiens, de Romains, et même de Latins, pour indiquer les indigènes de la partie de l'Italie possédée par les Lombards.

2. *Antich. longobardico-milanesi*, diss. I, parag. 71. L'un et l'autre écrivain parle des temps qui précédèrent la conquête de Charlemagne.

quelques-unes, ils n'ont guère fait que les indiquer au lieu de les discuter. Il en est deux qui, au premier abord, peuvent paraître spécieuses; examinons-les : ce sont la longue durée de l'occupation et les mariages.

La première, à dire vrai, n'a aucune valeur, puisqu'elle repose sur une supposition absolument arbitraire, à savoir que deux nations ne peuvent longtemps habiter le même sol, et rester tout à fait distinctes politiquement. En bonne logique, on ne voit pas sur quoi serait fondée cette impossibilité. Une nation armée en subjugue une autre, et se rend maîtresse de son territoire; elle s'y établit avec des possessions et des priviléges particuliers, qu'elle regarde comme les fruits de la conquête; elle maintient ou crée pour elle seule des dignités spéciales destinées à conserver sa puissance et ses priviléges, elle transmet ces dignités de génération en génération, et apporte tous ses soins à éviter la confusion et le mélange, qui équivalent à la perte de ces priviléges mêmes. Où est la raison qui empêche qu'un tel état de choses ne dure trois, quatre et dix siècles? pour qu'il cesse, il faudra que ceux qui en ont tout l'avantage ou y renoncent ou en soient dépossédés; mais c'est à quoi ne suffit pas le temps qui ne fait rien par lui-même.

En fait, la supposition dont on a parlé est en contradiction manifeste avec ce que l'histoire nous apprend être arrivé en d'autres lieux. Les Maures ne sont pas devenus Espagnols, les Turs ne sont pas devenus Grecs dans le terme de leurs occupations, bien autrement longues que ne l'a été celle des Lombards à la fin du huitième siècle. Ceux donc qui fondent la nécessité du mélange des Italiens et des Lombards, sur leur longue cohabitation du même territoire, raisonnent à peu près comme ceux qui diraient : « Ce geôlier habite depuis tant d'années les « prisons, que l'on peut à juste titre l'appeler un prison- « nier. »

Muratori semble apporter en preuve les mariages, dans le passage ou, avant d'affirmer « que les Romains et les « Lombards étaient devenus un seul peuple, » il assure

également que ces derniers « s'allièrent aux Romains, « c'est-à-dire aux anciens habitants de l'Italie [1]. » Mais cet excellent écrivain, pour qui l'exactitude, l'importance, le nombre de ses découvertes seront toujours un titre à la reconnaissance, et une excuse plus que suffisante pour les inadvertances dans lesquelles il est tombé, cet excellent écrivain ne se souvient donc pas que les Lombards, prévoyant la confusion des deux races qui pouvait naître de ces mariages, avaient pensé à la prévenir, et que la preuve de cette prévoyance et de cette pensée se trouve dans leurs lois, qu'il a lui-même réimprimées et commentées? « Si un Romain épouse une Lombarde........ celle-« ci devient Romaine, et les enfants qui naîtront de ce « mariage seront également Romains et suivront la loi du « père [2] ».

Au surplus, quand les preuves que nous venons de discuter en peu de mots ne seraient pas si faibles en elles-mêmes, elles seraient encore insuffisantes à démontrer la vérité de l'opinion dont on traite: ce sont des preuves de pure induction ; dans le cas dont il s'agit, il faut des preuves positives, des preuves de fait, et la raison en est évidente. Il y a dans l'histoire un fait qu'on ne saurait contester, et qui jamais ne l'a été : c'est que Italiens et Lombards ont été un temps séparés. Partant, pour établir que dans un autre temps ils ne formèrent plus qu'une seule nation, il faut montrer comment et quand ce premier fait a cessé d'être, il faut montrer le passage d'une situation à la situation contraire. A l'époque où ils envahirent l'Italie, les Lombards avaient une organisation quelconque, des lois, des distinctions, des coutumes qui leur étaient propres, et qui attribuaient aux diverses personnes les offices, les priviléges, les obligations. Pour former avec les Italiens une seule masse politique, ils ont dû ou renoncer à ces distinctions et recevoir celles des peuples conquis

1. *Antich. It.*, diss. 21.

2. Si Romanus homo mulierem langobardam tulerit, et mundium ex eâ fecerit.... Romana effecta est, et filii qui de eo matrimonio nascuntur secundum legem patris Romani sint. — *Luitp. Leg.*, lib. VI, 74.

par eux, ou appeler les Italiens au partage des leurs. Montrez-nous donc, dans l'histoire des Lombards, avant Charlemagne, un indice quelconque de l'une ou de l'autre de ces transactions, et vous aurez alors commencé à nous prouver ce mélange tant affirmé par vous. Mais l'admettre sans trouver nulle part un acte précis qui l'ait produit, en vérité c'est trop. Si le mélange veut dire que Lombard et Romain, c'est-à-dire vainqueur et vaincu, étaient devenus des noms synonymes, il s'ensuit que les premiers étaient entrés avec les seconds en communauté d'avantages et d'influence. Qu'on nous dise s'ils l'ont fait par amour de la justice, ou par force ou par inadvertance. La cause et le mode d'un tel événement seront pour nous sans doute l'objet d'une perpétuelle attention ; mais qu'on nous dise avant tout d'où l'on conclut qu'il a eu lieu, et notre reconnaissance, ou notre joie, ou notre étonnement, pourront du moins être raisonnés.

En démontrant jusqu'ici que l'opinion dont on traite est destituée de preuves historiques, on a démontré aussi qu'elle est arbitraire. Effleurons maintenant en peu de mots quelques-unes des nombreuses considérations qui peuvent faire voir combien elle est fausse, en contradiction perpétuelle avec l'histoire, et démentie par tous les documents du temps.

I. — Depuis Rotaris jusqu'à Astolphe, le premier et le dernier des rois lombards qui aient promulgué des lois, il n'en est pas un qui, en tête de ces lois, ne s'intitule toujours *roi de la nation des Lombards*[1]. On demande si leur dénomination comprenait tous les habitants de l'Italie ou la seule nation conquise. Si elle s'étendait à tous, pourquoi donc la loi elle-même distingue-t-elle le Romain du Lombard? Si elle n'embrassait que la race conquise, quel témoignage plus authentique, plus solennel, plus irrécusable,

1. Grimoald, Luitprand, Astolphe, usent de ce terme : Rex gentis Langobardorum. Ratghis dit la même chose avec une périphrase : Dum cum gentis nostræ, id est Langobardorum judicibus.... considerassem, *etc.*

peut-on chercher encore de la distinction politique des deux nations, que celui des rois qui s'intitulent exclusivement chefs de l'une d'elles, de ces rois que les partisans de l'unité nous représentent comme l'anneau qui unissait les deux peuples?

II. — Tous les rois qui ont promulgué des lois parlent ensuite de l'intervention des juges ou des Fidèles lombards, ou même de tout le peuple, le peuple lombard, bien entendu. Comment peut-on dire que deux populations forment un même corps d'État, une seule république, quand l'une, en masse ou par fractions, concourt à l'établissement des lois, et que l'autre en est entièrement exclue? A cela on va répondre, mais cette réponse vient précisément fournir une preuve nouvelle à notre assertion : on répondra donc que les lois promulguées par les rois, avec l'intervention des Lombards, obligeaient seulement ces derniers; que les Romains avaient leur loi, et qu'on ne leur faisait aucun tort, en ne les appelant point à ce qui ne les regardait pas. Il y a plus, cette permission, accordée aux Romains, de vivre selon leurs lois, on la cite comme une preuve de la clémence des vainqueurs[1]. Laissons de côté pour un moment cette clémence dont il sera parlé autre part, et bornons-nous à remarquer que le fait rappelé dans cette réponse achève de démontrer notre thèse, c'est-à-dire la distinction politique des deux nations. Nous avions déjà deux races d'hommes séparées par leurs divers noms nationaux : nous les trouvons maintenanl séparées aussi par leurs lois; que faut-il de plus, pour qu'on les regarde comme deux nations? Prétendre que Lombards et Romains formaient une seule nation, et dans le même temps parler de la clémence des Lombards envers les Romains, c'est reconnaître aux premiers deux mérites incompatibles; quelque bonne volonté que l'on se sente pour eux, force est bien pourtant de choisir entre les deux systèmes de louange.

1. Clementi quippe, simulque prudenti consilio usi. — In Leges Langobardor. Præfat. L. A. Muratorii, *Rer. Ital.*, t. I, page 2, et ailleurs.

Notons ici en passant que si un premier commencement de vie politique pour les indigènes se laisse sentir quelque part, il semble que ce soit dans les préambules des lois établies par les rois de la race franque; c'est là, en effet, que pour la première fois il est fait mention de l'assistance des évêques et des abbés. Il n'y est pas dit expressément s'il faut l'entendre de tous ceux qui, en Italie, étaient en possession de ces dignités, ou seulement des évêques et des abbés d'origine franque ou lombarde. Mais si, par d'autres documents, on parvenait à établir la première de ces deux hypothèses, on commencerait alors à voir quelques Italiens intervenir dans un acte politique.

III. — A-t-on jamais cité, je ne dis pas parmi les rois, mais parmi les ducs, parmi les juges, parmi les simples vassaux, parmi les officiers quelconques du royaume lombard, le nom d'un personnage latin? Dans cet amas informe de traditions vraies, fausses ou douteuses qui, en bloc, s'appelle l'histoire des Francs, on trouve du moins un Romain élu roi, Égidius[1]. Et cet exemple a pu servir de point d'appui aux écrivains systématiques qui ont prétendu prouver que les Francs, en s'emparant des Gaules, n'avaient pas exclusivement concentré dans leur nation l'exercice du pouvoir; mais dans les offices, dans les délibérations, dans les entreprises, en un mot dans les actes nationaux des Lombards, avant Charlemagne, rencontre-t-on jamais un personnage italien, même imaginaire?

IV. — Une des choses qui d'une multitude d'hommes font une seule et même république, c'est assurément la communauté de la défense et de l'attaque, l'unité des rapports de guerre ou d'alliance avec les populations régies par un autre gouvernement. Or, à plusieurs reprises, les papes se plaignirent aux Francs des vexations des Lombards. Voulons-nous dire qu'ils entendissent parler de tous les habitants du royaume lombard? Lors même que cette manière de l'interpréter ne serait pas en contradiction

1. Gregor. Turon. *Hist. Franc.*, lib. II, c. 12. Ce passage ne se trouve pas toutefois dans tous les manuscrits.

manifeste avec l'histoire, il suffirait, pour en faire justice, des lettres mêmes des papes où on les voit, pour ainsi dire, continuellement occupés du soin de faire sentir qu'ils parlaient seulement de la race lombarde. « La nation perfide « et pestiférée des Lombards, dit Étienne IV, cette race que « l'on ne compte pas parmi les nations, et d'où il est cer- « tain qu'est venue la race des lépreux[1]. »

A ces observations on pourrait encore en ajouter beaucoup d'autres que nous omettons, pensant que si l'on souffre à s'arrêter longuement dans le doute, longuement s'arrêter sur l'évidence produit cette espèce de souffrance qu'on appelle l'ennui.

Il est donc démontré que l'opinion de l'unité des deux peuples est arbitraire, parce qu'elle est dénuée de preuves, et qu'en examinant de près plusieurs faits qui semblaient de nature à en servir, loin de là, il se trouve que ces faits prouvent le contraire. Remarquons maintenant que cette opinion est même si peu précise et si équivoque, que l'on ne peut pas l'appeler une erreur absolue, si toutefois il en est de telles : et par le fait, quelle idée claire, en définitive, vous représente cette phrase : deux masses d'hommes, séparées longtemps en deux nations, de plus, conservant chacune leur nom particulier, ayant des lois diverses, formaient-elles néanmoins un seul peuple, une seule république? Assurément, les défenseurs de l'unité ne donnaient

1. Cum perfida ac fœtentissimâ Langobardorum gente.... quæ in numero gentium nequaquam computatur, de cujus natione et leprosorum genus oriri certum est. — *Cod. Kar.* Ep. 43. Ce reproche a paru à Muratori (année 770) si étrange et si fort empreint d'ignorance, qu'il a cru pouvoir mettre en doute l'authenticité de cette lettre. Il est aisé toutefois de donner à cette expression d'Etienne un sens raisonnable. On connaissait chez les Lombards une maladie appelée la lèpre, quelle que fût d'ailleurs sa nature. C'est ce que démontrent leurs lois, et spécialement la 170e de Rotaris, par laquelle le lépreux, chassé de la cité, est déclaré mort civilement, et n'obtient que par charité la permission de vivre à ses frais. Cette maladie, inconnue en Italie avant l'arrivée des Lombards, fut par eux sans doute communiquée aux indigènes, et Étienne aura voulu dire que la race des lépreux de son temps était venue des Lombards. Il a parlé comme un Grec qui, n'ignorant pas que la peste a bien des fois désolé son pays avant que les Turcs en fussent les maîtres, prétendrait cependant que les Turcs y ont porté la peste, c'est-à-dire celle qui y règne actuellement.

pas à ces derniers mots le sens qu'ils ont dans l'acception générale, laquelle sans doute comprend dans l'unité l'identité du nom et des lois. Il semblerait donc qu'ils aient eu une idée fort originale, éloignée de la manière commune d'observer les choses, fondée sur quelque distinction subtile, et dont on n'aurait point parlé d'abord; mais cette idée, quelle est-elle? Chacun peut, à son gré, choisir ou créer la formule qui lui paraît la plus propre à exprimer sa découverte, mais à la condition, toutefois, d'indiquer le sens précis qu'il entend donner à cette formule: l'ont-ils fait? Non. L'abbé Dubos, qui a prétendu établir une opinion à peu près semblable sur la fusion des Francs avec les Romains dans les Gaules, a du moins composé un système, et cette méthode a de grands avantages[1]. L'auteur a dû examiner beaucoup de faits, se proposer et travailler à résoudre beaucoup de difficultés, chercher à concilier beaucoup de contradictions. Dans une longue discussion, il est presque impossible d'éviter toujours la question et de cacher le côté faible de l'opinion que l'on veut défendre. Mais nos adversaires, en ne faisant jamais de ce point d'histoire l'objet principal de leur examen, se sont bornés à le définir en passant; ils présentent leur paradoxe sans explication et sans preuves; les faits qui contredisent leur opinion, ils les rapportent, mais ailleurs; les mettre en face de cette opinion, les débattre, les concilier, c'est un soin qu'ils ont laissé aux lecteurs.

Mais sur toute chose, la formule en discussion (et c'est là son caractère le plus digne d'être observé, comme aussi sa conséquence la plus grave), cette formule porte en soi une sentence de stérilité contre toute l'histoire du moyen âge. En feignant de choisir ou de prévenir les questions les plus importantes, elle détourne l'esprit de se les proposer soi-même et de les envisager; elle vous fait traverser sans curiosité et sans vous donner le temps de faire une demande ou une remarque, des siècles entiers d'un caractère à part,

1. Hist. critique de l'Établissement de la monarchie française dans les Gaules.

et pleins de graves problèmes : institutions, faits, caractères, révolutions; elle ôte à tout sa raison d'être et sa signification sérieuse, à tout elle attribue des causes vulgaires et fausses; et ce vaste assemblage, qui pouvait être un sujet de découvertes profondes, évidentes, continuelles, dans le champ de la nature humaine, ou tout au moins de recherches raisonnées, elle ne le laisse plus apparaître que comme une accumulation d'accidents isolés, de combinaisons fortuites, de résolutions provenues d'une impulsion sans desseins. En précipitant, par un anachronisme téméraire, le résultat de plusieurs causes qui ont agi dans une longue succession d'années, elle vous empêche d'observer ces causes, d'en signaler la première origine, de les suivre dans leurs développements, et de connaître ainsi une partie essentielle des évolutions de la société; et en effet, durant le moment historique où la fusion s'opère, où de nouvelles forces, de nouveaux intérêts, de nouvelles idées commencent à ruiner l'antique muraille qui sépare les deux nations, que pourra-t-on observer si l'on pense que depuis longtemps ces deux nations n'en formaient qu'une seule? Ainsi, après vous avoir empêché de comprendre ces institutions et ces actes qui avaient pour but de maintenir la division, comme un droit de propriété, cette formule ennemie de toute réflexion ne vous laisse même rien découvrir des lents efforts de la justice, pour s'introduire en quelque coin des choses humaines, rien des ingénieuses découvertes que font les passions pour se servir contre d'autres passions du sentiment de la justice. Elle vous donne les résultats les plus merveilleux, et ne prend pas la peine de vous dire comment on y est arrivée; elle vous annonce la paix conclue entre le spoliateur et le dépouillé, entre le violent et le faible, entre le loup et l'agneau, et vous laisse ignorer toutes les petites trêves qui ont pu conduire à cette paix; elle vous montre une certaine équité établie tout d'un coup, une sorte de justice venue au monde dans un enfantement sans douleur, et cela à une époque où toute la force d'un côté, et toute la faiblesse de l'autre faisaient de l'injustice la chose la plus fa-

cile et la plus naturelle. La distinction entre les conquérants et le peuple conquis est un fil qui non-seulement conduit l'observateur dans le dédale des institutions au moyen-âge, mais qui sert encore à rattacher cette époque aux autres époques plus importantes de l'histoire et qui ressemblent le moins à celle-ci. Si l'on prend garde à ce fait, pour ainsi dire dominant, les indications les plus légères, les traditions les plus succinctes des siècles antérieurs à l'invasion, contribuent quelquefois à éclairer l'histoire des temps barbares, et cette histoire, à son tour, devient un commentaire de l'antiquité. En un mot, des coutumes, des cérémonies, des institutions encore en vigueur par toute l'Europe, et très-obscures en elles-mêmes, reçoivent aussitôt un sens et une dérivation logiques, dès qu'on les ramène à ce fait. La formule qui le nie tranche tous ces liens de l'histoire et de la philosophie. Grâce enfin à cette formule, on a vu les historiens, je parle des plus graves, affirmer et répandre les opinions les moins fondées, et en même temps se créer des obstacles dans les passages de l'histoire où le chemin est le plus uni. Je ne citerai qu'un exemple pour chacune de ces deux conséquences, et je le tire de préférence des ouvrages de Muratori, et à cause de son autorité, et parce qu'on éprouve moins de peine à combattre les opinions de ces écrivains de qui on veut parler avec un grand respect, même en les réfutant. « Là même où, dans les premiers temps de ce « nouveau royaume, les Romains, au dire de Paul diacre, « devaient *tertiam partem suarum frugum Langobardis per-* « *solvere*[1], avec le progrès des temps disparut cette di- « versité de traitement, et, Romains et Lombards deve- « nus un seul peuple, le tribut fut également réparti sur chacun[2]. — Ainsi, un fait si capital, si extraordinaire, un fait qui, au temps même de Muratori, était bien loin d'être universel en Europe, l'égalité des impôts, le voilà ici

1. Payer en contribution aux Lombards le tiers de leurs revenus. — Paul Diac., lib. II, c. 32.
2. *Antich. It.* Diss. 21.

affirmé par lui comme un fait du VIIe ou du VIIIe siècle, affirmé contre l'usage de ce soigneux écrivain, sans documents, et comme une simple conséquence du principe arbitraire de l'unité.

Le second exemple nous est fourni par Muratori dans sa vingt-sixième dissertation, où, après avoir montré, par les lois des Lombards, quel petit nombre, parmi les hommes aptes à porter les armes, était exempt de se rendre à l'armée, il se pose entre autres cette difficulté : « Mais qui avait-on pour cultiver les campagnes? Que si « l'Italie alors avait été aussi peuplée qu'elle l'est aujour- « d'hui, une si grande multitude dans un camp n'eût pas « manqué d'y porter plus de confusion et de dommage « que de profit. » Ces difficultés viennent de la supposition que tous les habitants de l'Italie étaient enrôlés dans l'armée conquérante. Mais cette supposition, où l'a-t-on prise? Qui a dit à ce bon Muratori que les Lombards avaient discipliné les vaincus, en avaient fait des cavaliers, les avaient mêlés dans leurs rangs? en a-t-il trouvé quelque trace dans leur histoire? et si, au contraire, il se fût arrêté à cette pensée que les vaincus pouvaient cultiver les campagnes, n'échappait-il pas à la fois à cette double difficulté : les campagnes désertes, et la multitude trop nombreuse dans les camps.

De ce qui a été dit jusqu'à présent, on peut hardiment conclure (ce qui certes est peu de chose) que l'opinion de l'unité politique des Romains et des Lombards, avant la conquête des Francs, est tout à fait arbitraire, et ne laisse aucune voie pour rechercher et connaître les véritables relations qui ont existé entre les deux peuples.

Mais quelles étaient ces relations?

Ici devrait commencer l'histoire positive, l'histoire vraie, l'histoire importante; ici on sent bien vite que la découverte de cette erreur est moins une connaissance réelle qu'une source de curiosité pour ceux qui aiment, dans l'histoire, à considérer les divers développements et les métamorphoses de la nature humaine, suivant la marche de la société, de cet état si naturel à l'homme et si violent,

si obstinément voulu et si plein de douleurs, qui éveille tant d'idées dont il rend l'accomplissement impossible, qui supporte tous les maux et tous les remèdes plutôt que de s'arrêter un moment; de cet état qui est un mystère, un abîme de contradictions, où l'esprit se perd, s'il ne l'envisage comme un état de préparation à une autre existence.

Une fois le fait admis de la distinction des deux peuples, mille questions se présentent; nous en indiquerons ici quelques-unes pour montrer l'importance de ce que l'on ignore encore, prenant soin toutefois d'avertir en commençant que nous ne sommes pas en mesure d'en résoudre une seule.

Quel était, pendant les deux siècles de la domination lombarde, l'état politique de la masse des Italiens, certainement supérieurs en nombre et de beaucoup à la nation conquérante? Étaient-ils, comme le dit Maffei[1], *réellement esclaves ?* Mais alors dans quelle mesure? Avaient-ils une représentation quelconque, un moyen de communiquer de peuple sujet à peuple maître, de traiter avec les principaux de ce peuple ou avec le roi? Existait-il une institution qui protégeât la vie et les propriétés des indigènes, et laquelle? Quelles étaient les bornes et les conditions de leur asservissement aux vainqueurs? Les Lombards se regardaient-ils comme les héritiers de l'autorité que les empereurs grecs avaient exercée sur les peuples de l'Italie? Conservèrent-ils cette autorité dans ses formes et dans ses limites? A quelles mains la confièrent-ils? Ou bien cette autorité cessa-t-elle, et, dans ce cas, quel fut le nouveau mode d'action et de répression dont ils usèrent envers ces peuples, ou, si l'on veut, cette multitude? Nous savons bien ou mal, peu ou beaucoup, quelles étaient les attributions des rois, des ducs, des juges lombards dans leurs rapports avec leur propre nation; mais qu'étaient tous ces chefs de la conquête dans leurs rapports avec les Italiens, parmi lesquels, sur lesquels ils vivaient?

1. *Verona illustrata*, lib. X, col. 273.

Voici quelques-unes des innombrables choses que nous ignorons relativement à l'état de nos aïeux, dans le cours de deux siècles. On peut assurément se résigner à ne les savoir pas; on peut même traiter de frivole et de pédantesque le désir de les savoir; mais alors il ne faut pas se persuader que l'on possède l'histoire de son pays. Et lors même que l'on connaîtrait et la brusque invasion, et l'atroce banquet d'Alboin, et la trahison qui mit fin à ses jours, et les galanteries d'Autharis, et les aventures de Bertharide, et la révolte d'Alaghis, et le rétablissement de Cunibert, et les guerres de Luitprand et d'Astolphe, et la ruine de Didier, il faut confesser que l'on ne connaît guère qu'une partie de l'histoire, pour ainsi dire domestique, d'une petite nation établie en Italie, mais non l'histoire de l'Italie elle-même.

Quand verrons-nous donc quelque génie hardi et persévérant se vouer à la noble tâche de retrouver l'histoire nationale de cette époque; examiner les mémoires qui nous en restent avec des vues neuves, plus vastes et plus étendues, rechercher dans les chroniques, dans les lois, dans les lettres, dans les chartes des particuliers, tous les signes de vie qu'a pu donner la population italienne? Les historiens, en petit nombre, qui ont écrit à cette époque, ou peu de temps après, n'ont pas voulu, n'ont pas pu distinguer dans ce qui passait sous leurs yeux les points essentiellement historiques, et ce qu'il importait surtout de transmettre à la postérité. Ils ont pris note de quelques faits; mais les institutions et les mœurs, mais l'état général des nations, ce qui pour nous eût été le plus nouveau, le plus curieux à savoir, était à leurs yeux la chose la plus naturelle, la plus simple, celle qui méritait le moins qu'on prît la peine de la raconter. Il est cependant un art de saisir au passage, et avec certitude, les révélations plus importantes, échappées à l'écrivain, qui n'avait pas l'intention d'en faire, et, par des inductions fondées, d'en tirer encore quelques connaissances positives. Cet art qui, depuis quelques années, est de la part de plusieurs étran-

gers[1] l'objet d'études plus sérieuses, et dont ils produisent de temps à autre des monuments dignes d'une grande attention, cet art, si je ne me trompe, est de nos jours peu cultivé parmi nous. Et cependant on ne peut nier, je crois, qu'il n'ait eu son commencement en Italie, où il fit même d'assez grands progrès. Deux hommes, assurément fort remarquables, ouvrirent en Italie deux routes qui semblent peut-être éloignées l'une de l'autre, et même divergentes, à qui ne regarde qu'au point de départ, mais qui, au bout de quelques pas, se rejoignent dans la seule voie qui puisse mener à quelque vérité importante sur l'histoire du moyen âge.

L'un d'eux, l'immortel Muratori, se dévoua au long et pénible labeur, labeur intelligent toutefois, de recueillir, en les discutant, les monuments historiques de cette époque; chercheur infatigable, mais qui sait choisir avec réserve, éditeur très-libéral de mémoires de tout genre, annaliste toujours soigneux et souvent habile à découvrir les faits qui ont un caractère historique, à rejeter les fables que ses contemporains prenaient pour l'histoire; collecteur attentif des traits épars dans les documents du moyen âge, et qui peuvent servir à donner une idée des mœurs et des institutions qui étaient en vigueur à cette époque, il a résolu tant de questions, il en a tant posé, il en a tant écarté d'inutiles et de frivoles, il a frayé le chemin à tant d'autres, que son nom, comme ses découvertes, se trouve et devait se trouver à chaque page dans les écrits qui, après lui, ont traité de cette matière.

Contemporain de Muratori, mais dans une sphère plus élevée, plus périlleuse, moins fréquentée, Jean-Baptiste Vico se mettait en quête des principes généraux *relatifs à la commune nature des nations*. Il ne s'était pas donné pour but d'illustrer telle ou telle époque de l'histoire, en particulier, mais de signaler la marche régulière et universelle de la société dans ses époques les plus obscures, pendant

1. M. Manzoni fait ici allusion au grand et beau travail de M. Fauriel, peut-être encore à celui de M. Aug. Thierry. Quelques années plus tard, il eût sans doute pensé aussi à M. Michelet. (*Note du Trad.*)

celles où les mémoires sont plus rares, les traditions plus mystérieuses. Voulant surtout traiter des âges qui n'eurent pas d'historiens, profondément convaincu qu'à l'époque où les écrivains parurent, les institutions, les croyances sociales étaient déjà tellement modifiées, les traditions de ces siècles reculés tellement défigurées par les nouveaux faits eux-mêmes, qu'elles ne pouvaient être comprises ni fidèlement transmises par ces écrivains; mais en même temps persuadé que leurs idées, filles pour la plupart des doctrines et des événements antérieurs, devaient en avoir gardé quelques traits importans et caractéristiques, il regarda ces écrivains comme des témoins en partie imbus de préjugés, incertains en partie dans leurs idées, en partie peu sûrs de leur mémoire, mais toujours cependant comme les témoins de faits généraux d'une suprême importance; et, comme tels, il prit à tâche de les examiner. Accueillant d'ordinaire avec peu d'estime et de confiance les idées qu'ils donnent comme leur propre jugement, il chercha une vérité dans celles qu'ils semblent transmettre comme procédant d'une origine plus haute, et rejetant leurs conclusions, il établit des règles pour en tirer d'autres plus fondées de leurs révélations, pour ainsi dire involontaires. Ces règles, il prétendit les dériver des propriétés de l'esprit humain et de l'expérience des faits mieux connus; et, si elles sont systématiques, ce qui n'arrive que trop souvent, jamais du moins elles ne le sont par une surprise vulgaire. S'efforçant de rapprocher des époques séparées par de très-longs intervalles, des mœurs en apparence tout à fait contraires, il y recueillit un certain nombre d'éléments qui se retrouvent les mêmes dans les points principaux de la vie sociale. Parfois d'une pénétration merveilleuse, il fut aussi parfois trop facile dans le choix de ces éléments, entraîné alors par cette unité de ses vues sur le développement de la nature humaine. Des siècles héroïques et de ceux du moyen âge, des lois et des poésies, des symboles et des monuments, de certaines étymologies, souvent ingénieuses et qui sont autant de découvertes, souvent arbitraires et démenties par des notions posté-

rieures, des rites religieux, des formules de jurisprudence et des doctrines philosophiques, en un mot de faits, de temps et de pensées, éparpillés, pour ainsi dire, dans la vie du genre humain, il tire çà et là un indice qui, à dire vrai, dans ses idées, devient trop vite une certitude. Mais lorsque, après avoir démontré l'incertitude, la fausseté, la contradiction des idées communes, relativement à l'état de la société durant une époque importante et restée obscure, il apporte à son tour une idée nouvelle, fondée sur une nouvelle observation de cette époque et du petit nombre de faits que nous en connaissons, combien d'erreurs il détruit en un moment! quel faisceau de vérités il nous présente tout à coup dans l'une de ces splendides et puissantes formules qui sont comme la récompense des longues méditations du génie! Et quand même il arrive que le manque de notions positives, ou la passion exclusive de quelques principes généraux, ou cette confiance naturelle aux génies accoutumés à découvrir, le transporte et le retient dans des opinions évidemment fausses, ou d'une obscurité continuelle et inextricable, parce qu'elle provient d'inexactitude dans ses idées, et par suite dans son langage, il excite encore un sentiment d'admiration, et donne, pour ainsi dire, encore l'exemple d'une audace qui pouvait être heureuse avec quelques conditions de plus. Même quand il ne vous démontre point la vérité, il ne laisse pas que de vous faire sentir qu'il vous a conduit dans les seules régions où l'on peut espérer de la trouver.

Lorsque j'envisage dans leur ensemble les travaux de Muratori et ceux de Vico, il me semble voir, et avec une admiration qui n'est pas sans un mélange de déplaisir, deux grandes forces séparées, et entrevoir le puissant effet qui résulterait de leur union. Dans cette foule de notions positives et de jugements quelquefois exacts, mais toujours restreints, au sein desquels le premier vous place, comme on regrette les vues générales du second, et ce regard plus rapide, plus étendu, plus pénétrant, à l'aide duquel on pourrait embrasser d'un coup d'œil les grandes masses, saisir par un sentiment lucide l'unité de toutes ces parties

que, isolées, on croirait petites et obscures, transformer en doctrine vivante, en science positive et durable, tant de connaissances sans principes arrêtés et sans conséquences! Et quand on suit Vico dans ses classifications hardies et trop souvent hypothétiques, comme on voudrait, en avançant, se sentir appuyé sur des faits nombreux et sévèrement discutés, pour goûter ce plaisir élevé de l'intelligence que les révélations du génie ne peuvent donner qu'au moyen de l'évidence! Mais depuis ces deux écrivains, aucun, que je sache, n'est parti du point où se rejoignent les deux routes qu'ils ont frayées pour marcher à de plus importantes découvertes, dans l'histoire des temps obscurs du moyen âge. Reste donc un grand moyen, et c'est le seul, de découvrir dans ces temps les vérités que tiennent en réserve les documents que nous en avons; et ce moyen, pourquoi n'espérer pas qu'il se rencontrera quelqu'un pour le tenter? Certes, l'admiration pour les glorieux travaux du génie est un sentiment doux et noble; une force déraisonnable peut-être, mais universelle, nous fait trouver dans ce sentiment une jouissance plus vive encore, quand les génies qui le font naître sont nos concitoyens. Mais l'admiration ne doit jamais être un prétexte pour la paresse; je veux dire qu'elle ne doit jamais porter avec soi l'idée d'une perfection qui ne laisse plus rien à désirer ni à faire. Aucun esprit n'est assez vaste pour enfermer en soi toute la suite des idées sur une matière; et de même que dans les œuvres de la production matérielle, ainsi dans celles de l'intelligence, toute génération doit vivre de son labeur, et regarder ce qui a été fait avant elle comme un capital à faire valoir avec ce qui a été nouvellement acquis, et non comme une richesse qui dispense du travail.

Les recherches les plus philosophiques et les plus consciencieuses sur l'état de la population italienne pendant la domination des Lombards ne mèneraient qu'à désespérer de pouvoir jamais le connaître, que cette démonstration même serait encore une des plus graves et des plus fécondes pour la pensée que l'histoire pût nous offrir. Une immense multitude d'hommes, une suite de généra-

tions qui sur la terre, la terre qui leur appartient, passent inaperçues sans y laisser trace, c'est là un triste, mais prodigieux phénomène; et les causes d'un tel silence peuvent donner lieu à des recherches encore plus importantes que bien des découvertes de faits.

CHAPITRE III

PROBLÈMES SUR LA CONCESSION FAITE AUX ITALIENS DE VIVRE SELON LA LOI ROMAINE.

Muratori, comme on l'a déjà dit, et plusieurs avec lui, ont vu dans cette concession un beau trait de clémence, et une preuve, entre beaucoup d'autres, de la douceur et de la sagesse des conquérants lombards. Et cette opinion paraît la plus universellement accréditée auprès de ceux qui tiennent à en avoir une sur les choses de cette époque.

Que des écrivains qui ne se lassent pas d'admirer l'équité, la sagesse, la prévoyance, en un mot l'esprit progressif des lois des Lombards, regardent ensuite comme un acte de leur clémence de n'avoir point appelé les vaincus à partager le bénéfice de ces lois, c'est une chose qui ne se comprend pas aussi facilement. Peut-être dira-t-on que les Italiens n'en voulaient pas, et qu'il parut trop injuste à ces vainqueurs débonnaires de les contraindre à recevoir même un bienfait? Mais pourquoi les vaincus repoussaient-ils ces lois si parfaites et si attentives à défendre toute personne et tout droit? Était-ce attachement aveugle à l'ancienne législation, orgueil national? ou si c'est que les lois nouvelles n'étaient point en harmonie avec leurs habitudes, et ne s'appliquaient pas aux cas ordinaires de leur manière de vivre, de sorte que, parfaitement bonnes pour le peuple conquérant, elles étaient pour eux incomplètes, superflues, dénuées de proportion et d'opportunité? Mais ces mêmes écrivains ne nous ont-ils pas dit qu'Italiens et Lombards étaient un seul et même peuple? Et s'ils admettent les hypothèses que nous avons posées, leur assertion à cet

égard ne devient-elle pas de plus en plus inexplicable, et j'oserais dire extravagante?

Remarquez bien d'ailleurs que cet usage de laisser aux vaincus la loi romaine n'est pas particulier aux Lombards. Une constitution de Clotaire Ier la conserve également aux Gallo-Romains qui vivaient sous les Francs[1]; les lois des Bourguignons, celles des Ripuaires[2] établissent les cas et les personnes qui seront jugés selon la loi romaine; et pour en finir, tous les conquérants barbares de l'empire romain eurent une législation à eux, et en même temps permirent aux vaincus de conserver l'ancienne loi. A un fait si général, il convient donc de chercher un principe qui le soit aussi; et c'est ce qu'a voulu faire l'immortel Montesquieu. La cause de tant de lois diverses dans un même état, il la trouve, lui, dans la réunion de peuples divers, qui voulurent en s'unissant et purent conserver leur indépendance et leurs coutumes[3]. Cette cause explique à merveille pourquoi diverses nations joignirent leurs armes pour conquérir un pays, et après la conquête, établies ensemble sur le sol conquis, conservèrent leurs lois particulières; car ces nations étant égales entre elles, il n'y avait pas de motifs pour que l'une dût recevoir la loi de l'autre; mais on ne saurait l'appliquer aux vaincus. Ceux-ci ne traitaient pas, ne stipulaient pas, ne marchandaient pas, pour ainsi dire, les conditions d'une alliance; si la loi romaine leur fut laissée, il faut donc en chercher la cause dans la simple volonté des vainqueurs. Nous hasarderons sur ce point une conjecture, et je crains bien que ce ne soit la seule conclusion de ce discours. Pour le moment, si quelqu'un s'obstine à voir cette cause dans un effort de clémence, qu'il se souvienne du moins que l'honneur n'en revient pas tout entier aux Lombards; cette clémence, il faudrait en supposer l'instinct, l'habitude, l'esprit, chez tous les barbares qui vinrent se partager l'empire romain.

1. Inter Romanos negotia causarum romanis legibus præcipimus terminari. *Chlot. Constit. generalis. Rer. Fr.*, t. IV, p. 116.

2. Lex Burgund. cap. 55, p. 2. — Lex Ripuar. tit. 58, 1.

3. *Esprit des lois*, liv. XXVIII, c. 2.

Au reste, cette supposition ne sera pas la plus neuve qui ait été faite sur cette époque.

Mais pour apprécier dans notre cas spécial jusqu'où s'étend la clémence lombarde, il nous manque une donnée très-essentielle : c'est de savoir précisément en quoi consistait le bienfait; en d'autres termes, de savoir ce qu'on entendait par ces mots : *Vivre selon la loi romaine*. Le premier sens qui se présente est inadmissible, pris dans son entier ; il faut donc en trouver un modifié et qui se puisse concilier avec les faits incontestables de la domination lombarde : ce sens, on ne l'a, que je sache, ni donné ni cherché jusqu'à présent.

Vivre selon la loi romaine : cette phrase avait certainement pour les Italiens, à l'époque où ils vivaient sous les empereurs, une signification qu'elle n'a pu conserver entière depuis l'invasion des Lombards. Cette loi établissait des offices et des attributions qui durent cesser par le fait même de la conquête; elle réglait des rapports politiques, complétement détruits par cette même conquête. Force est donc de restreindre le sens de cette phrase, quand on l'applique à l'époque dont nous parlons. Mais jusqu'où le restreindre? sur quelle donnée le circonscrire?

En second lieu, comment se réglaient les nouveaux rapports inévitables entre les Lombards, établis en maîtres sur le territoire, et les anciens habitants, rapports qu'assurément n'avait pas prévus la loi ancienne.

Troisièmement, pour connaître avec quelque précision jusqu'à quel degré la faculté de vivre selon cette loi, ou les débris qui en restaient, était un privilége, une franchise, un don, il faut savoir à qui était commis le soin de réformer la loi elle-même, de la développer ou de l'iuterpréter; car enfin, comment supposer une loi qui ait vie sans un législateur, des règlements inflexibles et des résolutions immuables, des prescriptions soustraites à toute interven tion de la souveraineté? Ce serait un état de choses ab surde et qui offrirait tant de considérations diverses et de problèmes à résoudre, que la clémence, s'il y en avait, serait assurément une des dernières conditions qui méri-

tassent de nous occuper. Pour expliquer une situation pareille, vainement pourrait-on citer, comme un fait analogue, l'histoire ou l'historiette de Lycurgue, qui fit jurer aux Spartiates que jamais ils ne toucheraient aux lois qu'il avait établies. Les lois de Lycurgue établissaient des pouvoirs avec des attributions générales, et désignaient les personnes qui les devaient exercer : c'étaient de simples lois constitutives, qui donnaient les moyens et les formes pour créer toutes les autres lois dont avait besoin l'action journalière du gouvernement; mais dans le cas des Italiens sous les Lombards, la loi conservée n'eût laissé aucune voie pour établir de nouvelles règles, si indispensables qu'elles fussent. Mais s'il y avait au-dessus de cette loi un pouvoir législatif, quel en était le ministre?

Quatrièmement, de quelle nation étaient les juges qui appliquaient cette loi?

Chacun sent combien ces conditions devaient avoir d'influence sur l'exécution de la loi elle-même; et partant chacun voit combien il est nécessaire de connaître ces conditions dans le cas dont il s'agit.

Pour satisfaire notre curiosité à cet égard, nous n'avons, dans tous les actes publics, depuis Alboin jusqu'à la conquête de Charlemagne, qu'une seule prescription sur la manière d'appliquer la loi romaine : c'est une loi où Luitprand prescrit aux notaires qui ont à dresser un acte, ou selon la loi lombarde, ou selon la loi romaine, de s'en tenir à l'une ou l'autre des deux lois. Il condamne au *guidrigilt* (l'amende, la compensation) ceux qui, par ignorance, stipulent des choses contraires à la loi suivie par les contractants, sauf les cas où les contractants eux-mêmes renonceraient à la loi, ponr tout ou en partie[1]. Cet unique,

1. De scribis hoc prospeximus, ut qui chartam scripserit, sive ad legem Langobardorum, quæ apertissima et pene omnibus nota est, sive ad legem Romanorum, non aliter faciant, nisi quomodo in illis legibus continetur. Nam contra Langobardorum legem, aut Romanorum non scribant. Quia si nesciverint, interrogent alios; et si non potuerint ipsas leges plene scire, non scribant ipsas chartas. Et qui aliter præsumpserit facere, componat guidrigilt suum, excepto si aliquid inter conlibertos convenerit. Et si unusquisque de lege suâ descendere voluerit, et pactiones, atque conventiones

pauvre et maigre document ne sert qu'à faire ressortir davantage l'obscurité particulière de l'époque lombarde, dans tout ce qui regarde les indigènes conquis. Dans tout le reste des lois barbares, les Romains sont souvent nommés, quelquefois avec des distinctions de grades, la plupart du temps dans des circonstances qui sont d'un grand secours à qui est en quête de notions fondamentales et applicables à nombre de cas de leur état politique et civil; mais dans les actes publics, mais dans l'histoire des Lombards, la population italienne est tellement dissimulée, inaperçue, effacée, pour ainsi dire, que les recherches ne conduisent souvent qu'à de nouveaux problèmes.

Résumons maintenant ces questions, et voyons quelles lumières, pour les résoudre, se peuvent tirer de la loi de Luitprand, qui vient d'être citée, et où cette loi n'en fournit aucune; voyons enfin s'il est possible d'arriver à quelque conclusion un peu plus positive sur la loi laissée aux Italiens, et par suite sur les causes de cette concession.

1° Quelle part de la loi romaine fut laissée aux indigènes?

2° Cette loi était-elle pour eux la seule obligatoire?

3° Quel en était le législateur vivant?

4° Quels étaient les juges qui l'appliquaient?

Ceux qui voudraient faire abstraction de ces recherches devront du moins tenir pour certain que ces mots : *Les Italiens conservèrent leurs lois sous la domination des Lombards*, n'enferment pas une idée nette, mais sont de ces paroles courtoises qui ne manquent jamais, comme disait Méphistophélès, de se présenter à point nommé, précisément quand c'est cette idée qui manque.

I. — La loi de Luitprand que l'on a citée, semble ne supposer l'intervention de la loi romaine que dans de simples cas civils : il n'y est parlé, en effet, que de contrats et de successions. Mais comme ce n'était pas le lieu de rappeler ses autres applications possibles, ce silence ne suffit pas

inter se fecerint, et ambæ partes consenserint, istud non reputetur contra legem, quod ambæ partes volontariæ faciunt. — *Luiprandi Leg.*, lib. VI, 37.

pour établir que la loi romaine fût abrogée dans toutes ses dispositions d'un autre genre. Dans les causes criminelles, cette loi était-elle en vigueur pour les Italiens, ou s'ils étaient jugés selon les lois lombardes? Et dans les causes criminelles entre personnes de nation différente, comment procédait-on? Des recherches plus attentives et plus profondes que n'ont été les nôtres en conduiront peut-être un plus heureux à la solution de ce problème. Voyons cependant si une loi du fils de Charlemagne, de Pépin, roi, en Italie, des Francs et des Lombards, ne pourrait pas, bien que postérieure à la conquête de Charles, et passablement embrouillée, nous donner quelque lumière sur les temps dont nous parlons.

« Selon notre coutume, s'il arrive qu'un Lombard ou un « Romain ait une affaire en litige, nous ordonnons que « pour les Romains l'affaire se décide selon leur loi, qu'ils « fassent aussi leurs écritures et jurent selon cette loi : les « autres pareillement. Quant aux compositions (la com- « pensation pécuniaire des dommages et des offenses), « qu'ils les fassent selon la loi de celui qui a été lésé ; et « réciproquement les Lombards entre eux. Pour toutes les « autres causes, qu'on s'en tienne à la loi commune qui « fut ajoutée à l'édit par Charles, très-excellent seigneur, « et roi des Francs et des Lombards[1]. »

Quand Pépin dit : *Selon notre coutume*, on ne voit pas clairement s'il parle de la coutume de la nation à laquelle il appartenait par la naissance, ou de celle qu'il gouvernait; et par conséquent on ne peut savoir s'il s'agit ici

1. « Sicut consuetudo nostra est, ut Langobardus aut Romanus, si eve- « nerit quod causam inter se habeant, observamus, ut Romani succes- « sores juxta illorum legem habeant (var : *ut romanus populus succes- « sionem eorum juxta suam legem habeat*). Similiter et omnes scriptiones « secundum legem suam faciant. Et quando jurant, juxta legem suam ju- « rent. Et alii similiter. Et quando componunt, juxta legem ipsius cujus « malum fecerint, componant. Et Langobardos illos (var. : *Langobardus « ille*) convenit similiter componere. De ceteris vero causis communi lege « vivamus, quam domnus Carolus excellentissimus rex Francorum atque « Langobardorum in edictum adjunxit. » — *Pipini reg. Lex*, 46. *Rer. It.*, t. I, part. II, p. 124.

d'une ancienne coutume du royaume lombard, ou de l'une de celles que les Francs y introduisirent. Cette loi, déjà si confuse, présente encore une étrange difficulté : comment appliquer à la loi romaine la composition pécuniaire pour les offenses, qui est une coutume toute spéciale des barbares du Nord[1]? Les lois des Lombards, comme celles des Francs, descendent à cet égard dans des détails très-minutieux : tant de sols pour une blessure à la tête, à la poitrine, au bras; tant pour un œil crevé; tant pour un doigt, pour le nez coupé; tant pour un coup de poing; pour avoir insulté quelqu'un sur la voie publique[2]. Mais quand c'était un Romain qui avait reçu une de ces aubaines, comment l'offense se pouvait-elle racheter selon sa loi? Remarquons enfin que cette ordonnance de Pépin offre tant de variantes dans les divers manuscrits, qu'on ne peut en tirer même la certitude que le législateur ait eu la pensée d'y établir les rapports des Lombards avec les Romains. D'où il suit qu'on ne peut en attendre aucune lumière.

Dans la collection des lois des barbares[3] fut publié pour la première fois un code de lois romaines évidemment compilé sous une domination barbare. Il semble, au premier abord, que ce document devrait renfermer la solution complète de la question présente; mais, comme la plupart des documents de cet âge, celui-ci fait naître beaucoup plus de doutes qu'il n'en dissipe. Deux causes empêchent qu'on en tire aucune conséquence pour les deux siècles du règne des Lombards : 1° l'incertitude de l'époque à laquelle ce code fut écrit; 2° l'ignorance où nous sommes du degré

1. *Esprit des Lois*, liv. XXX, chap. 19, 20. — Le but du législateur, dans la composition, n'était pas, comme l'a dit ce spirituel écrivain, de *protéger le criminel contre celui qu'il avait offensé;* mais d'accorder à celui-ci une réparation de l'injure qu'il avait reçue, et ainsi de couper court à une inimitié qui aurait pu troubler la société; c'était peut-être aussi d'empêcher l'offense par la crainte de l'amende, peut-être encore d'infliger un châtiment. Montesquieu paraît avoir cru que l'idée de pénalité était tout à fait exclue des compositions; mais c'est une opinion qui est loin d'être démontrée.

2. Voyez les *Lois de Rotaris* et d'autres.

3. *Leg. Barbar.*, t. IV, p. 461.

d'authenticité qu'il peut avoir et de la partie du pays où il fut en vigueur [1]. Il contient d'ailleurs des prescriptions qui assurément n'avaient pas force de loi à l'époque dont nous parlons, celle, entre autres, qui défend sous peine de mort le mariage entre un barbare et une Romaine, et réciproquement [2]. Qu'un barbare pût encourir la peine de mort en vertu d'une loi romaine, c'est une supposition indigne de foi, et même de tout examen; sans parler de la loi de Luitprand qui traite des effets des mariages entre un Romain et une Lombarde [3]. Un autre titre contient des prescriptions pour les mariages des sénateurs [4]. Celui-là, certes, ferait une belle découverte, qui trouverait des sénateurs dans les contrées de l'Italie possédées par les Lombards.

Deux choses dans ce Code nous paraissent mériter une attention particulière : l'une, c'est qu'il n'y a point de textes de loi romaine, mais d'obscures interprétations; et encore sont-elles disposées dans un ordre peu rationnel, présentées au hasard, mutilées, défectueuses, tronquées dans les choses les plus essentielles, et en même temps toutes pleines de superfluités : de sorte que, pour comprendre qu'un peuple se gouvernât suivant ces lois, il le faut supposer dans un état complet d'anarchie. L'autre chose à relever, ce sont les termes barbares, de signification importante et légale, lesquels prouvent que même la partie conservée de la loi romaine a été altérée et modifiée par le contact de la domination barbare. Dans la préface placée au-devant de ce code par le premier éditeur, on en apporte plusieurs exemples, et nombre d'autres s'en peuvent remarquer dans le code lui-même. Le *fredo*, entre autres, y est nommé comme étant une coutume [5].

1. Voyez la docte et sage préface placée en tête de ce Code dans la collection.

2. Nullus Romanus Barbaram cujuslibet gentis uxorem habere presumat, nec Barbarus Romanam sibi in conjugio habere presumat; quod si fecerint, capitalem sententiam feriantur (*sic*). — Lib. III, cap. 14, pag. 479.

3. Si Romanus homo mulierem Langobardam tulerit, etc. — *Luitpr. Leg.*, lib. VI, 74.

4. Lib. XVIII, c. 3.

5. Salvum judices fretum (*sic*). Lib. IV, c. 19. *Freda* ou *fredos* (de

Peut-être un examen attentif de la langue de ce code, et de nouvelles observations sur le fond même, pourraient conduire à découvrir l'époque où il fut compilé; mais, par bonheur pour nous, il n'entre pas dans notre plan de nous aventurer dans un pareil labyrinthe. Contentons-nous, pour notre sujet, de pouvoir dire que de la loi romaine il ne resta en vigueur que des fragments, dans cette partie de l'Italie qui fut arrachée de l'empire par la conquête lombarde.

II. — Lors même que de l'édit de Pépin, quel qu'il soit d'ailleurs, et d'autres documents, s'il y en a, on voudrait conclure que la loi romaine n'avait pas cessé d'être en vigueur, même pour ce qui regarde le dommage et les injures, il en résulterait simplement qu'elle fut conservée dans les rapports civils et criminels des particuliers. Mais quant aux rapports de souveraineté, de domination, quel était le législateur? De documents qui puissent conduire à la solution de ce problème, nous n'en avons pas; mais en est-il besoin? Nous savons que les Lombards exigèrent comme tribut des Indigènes le tiers de leurs revenus; voilà certainement pour les Italiens une loi qui n'était pas dans le code théodosien. Dans les lois des Francs, à chaque pas, pour peu qu'on l'ignore, on acquiert la preuve que le vainqueur faisait, quand il le trouvait bon, des règlements pour le vaincu. Il est vrai que dans les lois lombardes on ne voit pas, comme dans celles des Francs, de dispositions pour les Romains; mais ce serait une folie véritable d'argumenter de ce silence pour conjecturer que les vaincus étaient libres. En joignant cette donnée à d'autres, il faudrait plutôt en conclure que les indigènes d'Italie, sous les Lombards, conservaient moins l'importance, retenaient moins l'apparence d'un peuple que les Gallo-Romains sous

friede, paix), le prix de la paix, le paiement de la sentence qui, en fixant la composition, faisait cesser la *faida* (*fhede*, l'état de guerre entre l'offenseur et l'offensé). On dirait maintenant *les épices*, *les vacations*. Dans aucune des lois lombardes, avant Charlemagne, jamais, autant que j'ai pu m'en apercevoir, il n'est parlé de *freda;* ce qui pourrait bien être un indice que ce code était d'un âge postérieur à la conquête.

les Francs. Il est certain que l'établissement d'une nation souveraine et armée en Italie créa entre elle et les premiers habitants (qui, après tout, ne furent pas tous exterminés) des rapports nouveaux et multiples, et ces rapports, de quelque façon qu'il le fît, le vainqueur seul les réglait. Quand donc on dit que les Italiens avaient leur loi particulière, faut-il entendre que cette loi était la limite de leur obéissance, et la sauvegarde de leur liberté? Non, sans doute; mais se dire qu'indépendamment de cette loi, ils en avaient une autre que leur avait imposée une partie intéressée. Si nous ne trouvons celle-ci écrite nulle part, si nous n'en savons rien, même par tradition, c'est apparemment que c'était une loi de fait, souverainement arbitraire et élastique dans son application, et en même temps terriblement simple dans son principe.

III. — Ensuite, que la loi romaine conservée fût soumise à l'autorité législative des rois lombards, c'est plutôt un fait à rappeler qu'un point à discuter. Au surplus, on n'a qu'à jeter les yeux sur la loi de Luitprand, que nous avons citée. Ce prince y règle l'usage de la loi romaine, et y ajoute une sanction pénale; par conséquent, d'accord avec ses juges et tous les autres Fidèles lombards, il exerce sur cette loi une action de souveraineté.

IV. — Quels étaient finalement les juges des Italiens? « Dans ces siècles, assure Muratori, la diversité des lois « amena aussi la diversité des juges; de façon qu'il y « avait des juges romains, c'est-à-dire instruits dans la « loi romaine, des juges lombards, des juges francs[1]. » On ne distingue pas ici clairement si Muratori entend que les juges pour la loi romaine étaient Romains de nation. Quoi qu'il en soit, du reste, le document qu'il invoque pour démontrer la diversité des juges, ne sert à rien dans le cas dont il s'agit. C'est un plaid du marquis Boniface, tenu en l'année 1015. Depuis la conquête de Charlemagne, il s'était déjà écoulé deux cent quarante et un ans pleins de révolutions, ou, pour mieux dire, d'une révolution con-

1. Præf. in Leg. Langob. — *Rer. Ital.*, t. I, part. II, p. 4.

tinuelle. A voir ce document rapporté comme unique preuve par un Muratori, nous pourrions, nous, en tirer une autre conséquence, savoir que, dans aucun autre document antérieur à 1015, il n'est fait mention de juges romains; et nous prenons, à cette occasion, la liberté de faire une remarque, c'est que ces mots, *dans ces siècles*, ou tels autres du même genre, reviennent trop souvent sous la plume de cet éminent écrivain. En comprenant dans ces mots, d'une signification trop large, le moyen âge tout entier, plusieurs fois il s'est fermé la route où il eût découvert ce qu'il y avait de plus important, c'est-à-dire précisément la distinction des différentes époques, et dans ces époques, le mouvement divers de la civilisation.

Un écrivain postérieur à Muratori, partant de ce fait que les Romains avaient conservé leur loi, en conclut d'une manière encore plus positive qu'ils avaient aussi des juges de leur nation : « Il devait donc y avoir, dit-il, et des tri« bunaux et des juges italiens pour rendre aux Italiens la « justice dans les causes qui s'offraient à examiner[1]. » Jamais, peut-être, un *donc* ne fut écrit avec autant de précipitation, et on ne peut le lire sans étonnement. En effet, depuis la publication de l'*Esprit des Lois*, il ne paraît pas qu'il soit permis de passer, pour ainsi dire, sans le remarquer, à côté de ce fait capital des dominations barbares, l'union de l'autorité militaire et du pouvoir judiciaire dans un seul office et chez les mêmes personnes[2]. Déjà Muratori avait prouvé jusqu'à l'évidence que, chez les Lombards, juge et comte étaient deux mots qui signifiaient une seule et même personne[3]; et l'on ne peut parcourir les chroniques barbares qu'on ne s'aperçoive bien vite que la faculté de juger était regardée comme l'exercice de l'un des droits les plus naturels, les plus incontestables et les plus importants de la conquête, de la souveraineté, de la possession, et partant comme un attribut des vainqueurs. Que si, dans quelque loi, dans quelque chronique contempo-

1. Tiraboschi, *Storia della lett.*, t. III, lib. II, c. 5.
2. *Esprit des Lois*, liv. XXX, c. 18 : *du Double service*, et ailleurs.
3. Antich. Dissert. 8.

raine de la domination lombarde, se rencontraient ces étonnantes paroles, *les juges romains*, ce serait un fait à approfondir, une anomalie à expliquer[1]; mais ce n'est pas là un fait qu'on puisse supposer sans aucune donnée, et tirer, simplement par induction, de la diversité des lois; ce n'est pas un fait qu'il faille supposer, en particulier, sous une domination qui, plus que toute autre, semble avoir pris à tâche de ravir aux vaincus jusqu'à l'ombre d'une existence politique. Un autre écrivain, plus moderne encore, a cru que Muratori s'était trompé en affirmant que les comtes avaient l'office de juges; et il a cru prouver l'erreur en prouvant que la charge de comte avait des attributions politiques et militaires[2]. Comme si, dans la manière de voir des Lombards, elles étaient incompatibles avec des attributions judiciaires; comme si, au contraire, les unes et les autres n'étaient pas, à leurs yeux, étroitement liées et confondues dans l'idée de souveraineté aristocratique et nationale.

L'erreur de cet écrivain est provenue d'une source féconde en erreurs, déjà signalée, mais trop souvent en vain, de Vico. Rapporter ici ses magnifiques paroles, c'est sortir un moment de la suite du raisonnement; mais quel lecteur songerait à nous en faire un reproche?

« C'est un autre caractère de l'esprit humain, que, s'il « ne peut se faire aucune idée des choses lointaines et « inconnues, il les juge d'après les choses connues et « présentes[3].

« Cet axiome est la source inépuisable des erreurs où « sont tombés toutes les nations, tous les savants, au su- « jet des commencements de l'*humanité*; les premières

1. On la trouve dans le préambule des lois des Bourguignons, lois dignes d'une attention particulière pour leur singulière tendance à établir l'égalité entre les conquérants et les indigènes.

2. Ant. Long. Mil. Diss. I, p. 64.

3. *Science nouvelle*. Liv. I, page 86, de l'édition de Milan, 1801, et dans la belle traduction de M. Michelet, tom. I, pag. 336, de l'édition de 1835. C'est à cette dernière traduction que nous avons emprunté le passage cité ici par Manzoni, heureux de saisir une nouvelle occasion de rendre hommage à notre ancien maître. (N. *du Trad.*)

« s'étant mises à observer, les seconds à raisonner sur ce « sujet et dans des siècles d'une brillante civilisation, ils « n'ont pas manqué de juger d'après leur temps des pre- « miers âges de l'humanité, qui, naturellement, ne de- « vaient être que grossièreté, faiblesse, obscurité. »

Bien qu'à dire vrai l'opinion de l'auteur des *Antiquités lombardo-milanaises* ne soit pas même fondée sur ce qui avait lieu dans son temps, elle l'est à peine sur l'idée que l'on avait de ce qui aurait dû être : le pays même où l'auteur écrivait, ce pays où sur la domination barbare avaient passé les républiques des siècles postérieurs, gardait encore une trace de cette première coutume du moyen âge dans ces prétures féodales, où le comte, le chevalier conservaient en titre l'autorité judiciaire, et la déléguaient pour être exercée en leur nom.

L'idée barbare de l'union des deux pouvoirs se retrouve, exprimée dans une formule remarquable d'une constitution de Clotaire Ier, roi des Francs : *pourvoie le courage de tous les juges*[1]. Le compilateur, d'ailleurs si instruit, des antiquités franques, a traduit ainsi cette formule : *tous nos juges auront soin*[2]. Il a fait parler Clotaire Ier comme Louis XV. Nouvel exemple de cette habitude, presque générale chez les modernes, de mesurer les choses anciennes sur celles de leur temps, et de leur ôter ainsi ce qu'elles ont de plus caractéristique et de plus instructif.

Mais, pour en finir avec les juges, c'est peu de ne pas s'égarer jusqu'à admettre ou que les Italiens avaient, sous les Lombards, des grades dans l'armée, ou qu'ils étaient regardés comme indépendants de leur juridiction souveraine (suppositions également prodigieuses), si l'on ne reste convaincu que les juges étaient tous de la nation conquérante. Les preuves matérielles nous manquent : mais, réduits que nous sommes à des arguments d'induction et aux conjectures, pourquoi ne pas nous en tenir à la seule qui soit en harmonie avec tout ce qu'on sait de la

1. Provideat ergo strenuitas universorum judicum. — *Rer. Franc.*, t. IV, p. 1, 6.

2. *Rer. Fr.*, t. II, præf., p. 49.

domination des Lombards, à celle qui s'explique si aisément par le reste de l'histoire, et qui sert à l'expliquer à son tour?

En résumant ce qui a été dit jusqu'ici, nous laissons établi : qu'une partie de la loi romaine tomba d'elle-même; que la partie qui en survécut n'affranchissait pas ceux qui la suivaient de toute autre juridiction du peuple souverain; que la loi même resta toujours sous l'autorité de ce peuple; enfin que les juges chargés de l'appliquer furent toujours pris dans les rangs des vainqueurs. Renfermée dans ces limites, cette concession de vivre suivant la loi romaine est de telle nature que, pour en trouver le motif, il n'est plus besoin de le chercher si loin et de recourir à la clémence. Il s'en peut donner une autre raison qui, par malheur, est plus naturelle.

Et finalement, voici sur ce point notre conjecture.

Tous les barbares qui, réunis en corps de nation, se jetèrent sur quelques parties de l'empire romain, avaient leurs lois à eux, lois non écrites, mais traditionnelles. Ces lois étaient le fruit de délibérations communes, mesurées sur les besoins, pesées par les volontés diverses, fondées sur les mœurs et sur les idées de ceux qui devaient s'y soumettre; idées et mœurs qui, en partie, subsistent encore, et qui sont si exactement décrites dans la *Germanie* de Tacite, que parfois on croirait qu'il parle du moyen âge, quelquefois même de notre temps. Les barbares portèrent ces lois sur le sol conquis, les accrurent, les accommodèrent aux nouveaux besoins, mais toujours selon les vues générales que nous avons dites. Or ces lois, qui étaient leur ouvrage, leur propriété, pourquoi les auraient-ils communiquées aux vaincus? Pour les maintenir dans l'obéissance? Mais ces lois n'avaient pas été faites dans ce but; ce n'était donc pas le moyen qu'on y employait. Elles ne réglaient pas les rapports de vainqueurs à vaincus, de peuple à peuple; mais, pour ainsi dire, de citoyen à citoyen, de citoyen à magistrat. Il fallait donc aux vaincus des lois, des prescriptions ou des coutumes diverses. Et voilà pourquoi les Lombards, comme les autres barbares,

ne forcèrent pas les Romains à recevoir leurs lois. Pourquoi ensuite ils leur laissèrent les anciennes, c'est ce qui me paraît également clair. Les priviléges de la conquête une fois à l'abri, les relations de sujet à sujet devenaient indifférentes aux maîtres. Que devaient-ils faire? Une loi pour les vaincus? Et pourquoi s'en donner l'embarras, descendre à un tel soin? Dans les temps modernes, l'exercice de la souveraineté est considéré comme une administration ayant pour but la justice et l'utilité publique. Mais ce n'était pas là l'idée des conquérants barbares : la souveraineté sur les vaincus était pour eux un droit de possession et non un ministère.

Telles sont, à mes yeux, les causes générales de la faculté laissée aux vaincus de suivre la loi romaine; les diverses circonstances dans lesquelles se trouvèrent les barbares sur les divers territoires occupés par eux donnent ensuite les raisons particulières des différentes modifications que subit cette concession.

CHAPITRE IV

D'UNE OPINION MODERNE SUR LA BONTÉ MORALE DES LOMBARDS.

Peu après le commencement du siècle dernier, quelques écrivains portèrent sur les barbares qui ont envahi l'empire romain un jugement beaucoup plus favorable que celui qui avait prévalu dans l'opinion commune; et les Lombards, en particulier, trouvèrent non-seulement des apologistes, mais des panégyristes célèbres. Le sentiment de ces derniers fut, dès lors, presque généralement suivi par les écrivains postérieurs, et devint une espèce de mode. Parmi les causes nombreuses de cette petite révolution d'idées, il faut certainement compter l'ennui insupportable qui devait finir un jour par naître de l'ancienne opinion, toujours admise sans examen et sans cesse répétée par

une foule de prosateurs qui, pour la force de l'argumentation, ne le cédaient en rien aux poëtes, et par une foule de poëtes qui, pour la ferveur de l'enthousiasme, ne le cédaient guère aux prosateurs : poëtes et prosateurs qui, depuis des siècles, déploraient de père en fils l'invasion des barbares, le sceptre du monde arraché de la main de la reine du Tibre, les arcs renversés, la civilisation détruite, et qui, à grands coups de pinceau, peignaient les barbares comme des êtres féroces, inhumains, grossiers, de vraies bêtes fauves. Quelques-uns de ces esprits, toujours peu nombreux, qui n'aiment pas les jugements sans discussion, les résultats sans analyse, se mirent alors à fouiller dans cette barbarie; et il est naturel qu'ils aient été disposés à en tirer une opinion nouvelle et à s'y arrêter, comme le malade longtemps couché sur le même côté cherche un moment de repos sur l'autre.

Quoi qu'il en soit, cette opinion de la bonté morale des Lombards et de leur douce manière de vivre et de laisser vivre autour d'eux a pour fondement principal le fameux passage de Paul de Warnefrid : « — Et il y avait, dit-il, « cela d'admirable dans le royaume des Lombards, qu'il « ne s'y commettait aucune sorte de violence, qu'on ne « dressait aucun piége, que nul n'y établissait d'impôts « arbitraires, que personne n'y dépouillait son prochain ; « point de vols, point de brigandages : chacun, tranquille « et sans crainte, s'en allait où bon lui semblait[1]. »

Giannone rapporte ce passage comme la déposition d'un témoin[2]. Muratori, qui le soutient contre une objection de Baronius, observe que les maux causés par les Lombards dans les pays ennemis ne prouvent rien contre l'assertion de Paul, que dans leur royaume on jouît de cette *enviable tranquillité*, et pour ne rien dire de beaucoup d'autres, Denina cite aussi ce passage comme une preuve; toutefois

1. Erat sane hoc mirabile in regno Langobardorum : nulla erat violentia, nullæ struebantur insidiæ, nemo aliquem injuste angariabat, nemo spoliabat, non erant furta neque latrocinia, unusquisque quod libebat, securus sine timore pergebat. — Paul Diac., lib. III, c. 16.

2. *Ist. civ.*, lib. V, c. 4, vers la fin.

il fait à Baronius cette légère concession, qu'il faut bien retrancher quelque chose de cet éloge venu d'un auteur partial[1].

Voici l'observation de Baronius : « — Ainsi parle Warnefrid; mais, Lombard lui-même, il a trop favorisé ses « compatriotes. Bien différent est le langage que tiennent « les autres écrivains du temps, et plus qu'aucun d'eux le « pape Grégoire, qui, à cause de leurs excès, appelle les « Lombards une nation criminelle, et en rapporte des « choses en tout opposées aux récits de Paul[2]. »

Mais puisque Baronius avait tant à cœur d'enlever toute autorité à ce témoignage, on ne voit pas pourquoi il a cru devoir chercher un argument dans la nationalité de l'écrivain, quand il en avait sous la main un autre plus pressant, si pressant même qu'il rend inutiles toutes les autres observations que l'on pourrait faire en grand nombre sur cette singulière description. Il était inutile de se rappeler que, suivant la narration de Paul lui-même, sous le règne des ducs, c'est-à-dire dans l'ère qui précéda immédiatement l'époque heureuse, beaucoup de patriciens romains furent mis à mort par cupidité et le reste condamné à payer tribut[3], et que ce passage si soudain et si étrange du mal au bien est un de ces faits que l'on ne croit pas, si l'on ne voit comment ils ont pu arriver. Inutile encore de remarquer que ce merveilleux éloge est précédé de certaines paroles assez obscures pour qu'on ne puisse, même en les traduisant, leur donner une signification précise[4],

1. *Rivol. d'Ital.*, lib. VII, cap. 9.

2. *Annal. Eccl.*, ad ann. 585.

3. His diebus, multi nobilium romanorum ob cupiditatem interfecti sunt; reliqui vero per hostes divisi... tributarii efficiuntur. — Paul. Diac., lib. II, c. 32.

4. Populi tamen aggravati per Langobardos hospites partiuntur. — « Il « semble vouloir dire, ajoute Muratori (année 584), que les peuples italiens « furent chargés d'entretenir les soldats lombards, et qu'ils les répartirent « entre eux. » A l'appui de cette interprétation, on peut trouver quelque chose d'analogue dans les lois des Bourguignons, où cette belle expression d'*hôtes* est employée dans le même sens. Mais le mode et les conditions de cette hospitalité lombarde sont restés inconnus, et il ne se trouve, que je

mais qui, si peu qu'on y pénètre, laissent entrevoir tout autre chose que bonheur et pitié. Ces réflexions et autres semblables étaient parfaitement inutiles; il suffisait de remarquer que Paul entend parler du règne d'Autharis, c'est-à-dire d'une époque antérieure d'environ deux siècles au temps où il a écrit. Cette observation faite, on sent bien vite que la description de l'historien n'exige ni réfutation ni commentaire, parce qu'elle n'a aucune espèce d'autorité, aucun caractère qui lui concilie la moindre confiance. C'est une de ces histoires tant de fois rêvées d'une ère fortunée, qui se rencontrent chez les peuples plus ou moins grossiers, que l'on raconte, que l'on croit, après laquelle on soupire, et que de temps en temps on reporte à une époque un peu moins éloignée, parce qu'on ne les veut pas trop anciennes, et je n'en saurais dire la raison. Pour la génération au sein de laquelle vivait Paul, le règne d'Autharis était *le bon vieux temps;* seulement, dans les traditions de notre vulgaire moderne, il y a quelque chose de plus particularisé, et qui sent moins l'âge d'or, quelque chose qui ressemble un peu plus à l'histoire que ces lignes du bon diacre.

Pour rendre suspecte la vérité d'un fait historique, sur-

sache, dans l'histoire, aucune donnée à l'aide de laquelle on puisse se former une idée distincte d'une pareille corvée.

Un autre écrivain a proposé, sur ces mots de Paul, une explication qui mérite d'être citée pour sa singularité. « La répartition dont parle ici l'historien ne devrait pas, à mon avis, regarder les personnes, mais les « charges de ces mêmes personnes, de telle sorte qu'à dater de cette « époque, elles fussent indifféremment réparties entre les Italiens et les « Lombards, qui commençaient dès lors à ne plus être que les citoyens « d'une même patrie ; et cela, d'après les principes de l'équité et de la justice distributive, qui, sous le règne d'Autharis, avec d'autres vertus non « moins belles, avaient heureusement pris racine dans le cœur de tous « les sujets, d'où il semblait que l'âge d'or fût revenu au monde. Telle du « moins Paul de Warnefrid nous représente cette époque. » (*Antich. Long. Mil.*, diss. I, § 66.)

Laissons de côté toutes les raisons de critique spéciale qui s'opposent de tout point à cette interprétation; oublions que Paul emploie tout à côté la même phrase (voyez la note précédente), pour signaler un fait accompli du temps des trente ducs, époque dans laquelle personne assurément ne rêve équité et justice distributive. Mais sur la foi de ce passage obscur, affirmer un fait si grave, si contraire à toutes les notions de conquête et d'établisse-

tout un fait qui remonte à des temps illettrés, il suffit d'ordinaire de ne le voir raconté que par des écrivains postérieurs à l'époque où il s'est passé. Et voilà, non pas un fait, mais un jugement sur tout un groupe de faits, un jugement en l'air, sans preuves et sans application, porté près de deux siècles après la mort des témoins; voilà un jugement pris comme texte à discuter, et pour fondement de l'opinion qu'on avait à se former d'une nation entière. Si chez les Lombards avait eu lieu en réalité cette belle et tranquille existence des citoyens, elle devait être le résultat de nombreuses et puissantes causes, d'institutions, d'idées, de circonstances singulières en tout genre, et n'eût pas manqué de produire des effets également singuliers dont se fût ressentie toute l'histoire de ce peuple; il n'en est trace ni dans Paul, ni nulle part ailleurs. Paul présente cet état de choses comme un point, pour ainsi dire, isolé dans l'histoire, et on l'a pris pour tel, ce qui peut servir de mesure à la confiance que méritent les écrivains modernes qui ont voulu donner une idée de l'état moral des Lombards. Voyez, par exemple, combien vaste, combien absolue, combien magnifique en paroles, mais vague et indéterminée dans le sens est celle qu'en a exprimée l'il-

ment barbare, et qui ne l'est aussi que trop à toutes celles de l'expérience; supposer que les forts aient renoncé à leurs priviléges, pris une part des charges, et cela sans guerre, sans menaces, sans autre impulsion que l'amour de l'équité!... Quand l'auteur que nous avons cité publiait sa conjecture (1792), bouillonnait alors dans une partie de l'Europe une immense révolution qui semblait avoir précisément pour but principal de contraindre les descendants de la race conquérante à consentir à la commune répartition de tous les impôts. Et au milieu de la rumeur de cette révolution, il supposait que ce qu'il y voyait disputer si violemment avait pu se faire tranquillement, spontanément, en Italie, douze siècles auparavant!

En vérité, quand on rencontre de ces raisonnements, on ne peut s'empêcher de regretter amèrement que ceux qui les imaginent, au lieu d'être les écrivains de l'histoire, n'en aient pas été les acteurs, car voyant si bien où était l'équité, et trouvant si naturel que tout allât suivant sa règle, ils n'eussent pas manqué d'amener les âges heureux que leur imagination a rêvés.

Si, chez les Lombards du sixième siècle, on avait pu faire usage de ces mots : *équité*, *justice distributive*, ils auraient voulu dire que les avantages devaient être également partagés entre les vainqueurs, et les charges distribuées entre les vaincus, de telle sorte qu'ils pussent continuer à les porter.

lustre Muratori : « — Retournons, dit-il, aux Lombards. « Dès que ceux-ci, après avoir abjuré l'arianisme, eurent « fait alliance avec l'Église catholique, alors plus que ja- « mais ils dépouillèrent leur antique rudesse, et luttèrent « à l'envi avec les autres nations catholiques, de mansué- « tude, de compassion, de clémence et de justice; de sorte « que sous leur règne ne manquaient point aux peuples « les rosées du contentement[1].» Les *rosées* du moyen âge, que Dieu en préserve les champs de nos ennemis!

Du reste, même avant d'examiner si une assertion de cette gravité repose sur quelque fondement, on sent dans les paroles mêmes qui l'expriment, comme en beaucoup d'autres sur le même sujet, quelque chose qui avertit qu'elles ne renferment pas une vérité nette et sentie. Ici on nous parle *de rosées, de mansuétude, de compassion, de clémence, de justice ;* ailleurs *des belles vertus qui avaient heureusement pris racine dans le cœur de tous les sujets.* Ce n'est pas là le style de la conviction qui vient à la suite d'une curiosité sincère, d'un doute scrupuleux, d'un examen attentif. Cette curiosité, ce doute, cet examen font trouver dans les choses une foule de restrictions et d'exceptions, et pour ainsi dire un caractère d'originalité, lequel se communique aux paroles de qui y a sérieusement regardé. La vérité ne va pas se cacher dans ces formules nées longtemps avant l'idée, et qui, dans mille cas, sont le milieu où se rencontrent l'écrivain peu soucieux d'être compris et un lecteur qui ne tient pas à comprendre. Si un amour consciencieux de la vérité, si une aversion décidée et toujours en garde contre tout ce qui est équivoque et superficiel, si le désir bien arrêté de ne rien omettre de ce qui est grave et certain, et d'exclure tout ce qui ne l'est pas, si une répugnance invincible à combler avec des paroles les lacunes des faits, à lier les découvertes importantes à des suppositions arbitraires ou approximatives, si ce vif sentiment des difficultés, qui naît de ce qu'on a vu beaucoup et fort avant dans les choses ; si toutes ces con-

1. *Annal. Ital.*, dissert. 23.

ditions, et d'autres encore, ne retardaient pas encore la publication des travaux d'un éminent étranger sur la civilisation politique et littéraire d'une grande époque du moyen âge, il serait bien doux à un ami de pouvoir citer ici un vivant modèle de ce style de l'histoire qui est le résultat des persévérantes contemplations d'une intelligence profonde [1].

Revenant à mon humble proposition, ce qui fait surtout que nous avons peu d'idées sur l'état des mœurs lombardes, c'est assurément le petit nombre des monuments qui nous ont été transmis. Mais l'opinion erronée du mélange des Lombards et des Italiens nous paraît avoir été cause que l'on n'a pas même cherché dans ces rares témoignages toutes les idées que l'on pouvait peut-être en tirer, et que sur cette matière il a été trop dit, et en même temps trop peu. Et cela surtout de deux manières que nous voulons à tout risque signaler à l'attention de qui voudrait encore découvrir sur cette question quelque chose de plus positif.

Premièrement, les Lombards étant les maîtres du sol, seuls législateurs, arbitres en grande partie et sans contestation du sort de la population indigène, le point le plus important de leur morale, la base du jugement que l'on doit en porter, ce doit être leur conduite envers la classe nombreuse des vaincus. La tentation d'être injuste devait être grande, en proportion de la facilité, de l'impunité et de l'intérêt qu'il y avait à l'être; et comme la nature humaine est partout la même, il était aisé de modeler sur ces circonstances non-seulement les actions, mais les idées et les théories morales. Pour décider si les Lombards étaient bons ou méchants, il faudrait donc chercher s'ils ont cédé à cette tentation, ou si l'amour de l'équité a prévalu, s'il a produit en eux une reconnaissance volontaire des principes éternels du juste. Mais supposant les deux nations fondues en un seul corps, les écrivains modernes ont retranché de leurs considérations l'examen de ces rapports, et ont ainsi laissé dans l'ombre le côté important et vaste de la question.

1. M. Fauriel.

Secondement, si l'on fait attention à la division des deux peuples, on verra sans aucun doute que ce fait peut servir de mesure pour apprécier la moralité des Lombards, même dans leurs rapports entre eux. Car, pour déclarer vertueux un sentiment, un acte quelconque, il ne suffit pas d'y reconnaître un certain caractère de sacrifice, ou d'austérité, ou de bienveillance; il faut s'assurer encore qu'il n'a rien de contraire aux devoirs de l'équité et de la charité universelles. Or, il y a telles circonstances où, pour maintenir une injustice, il est précisément besoin de quelques-unes de ces dispositions d'âme qu'on appelle généralement des vertus. Depuis la république de Sparte jusqu'aux bandes de voleurs, toutes les sociétés qui ont voulu jouir de certains biens et de certains avantages aux dépens de la société universelle des hommes n'ont pu maintenir dans leurs membres les liens nécessaires à l'union commune, que par le sacrifice des passions personnelles avec une équité rigoureusement observée entre eux, avec une sévérité, avec une confiance, avec un dévouement, quelquefois héroïque. Personne n'a le droit d'être injuste envers le genre humain tout entier, et sans un peu de vertu, il ne se fait rien dans ce monde.

Les Lombards étaient précisément dans une situation de ce genre. Lors donc qu'il se rencontre dans leurs lois des prescriptions qui supposent un souci délicat de tous les intérêts et de tous les droits des nationaux, lorsqu'il se trouve dans leur histoire des traits de générosité ou de modération, avant de se répandre en douceur et en admiration, avant d'éclater en applaudissements, il faut examiner si ces actes généreux, si ces dispositions vertueuses étaient l'effet d'un sentiment pieux du devoir, ou naquirent de l'esprit de corps, d'une spéculation qui peut-être n'avait rien d'hypocrite, mais qui n'était pas non plus inspirée par la vertu, dans le sens précis que l'on devrait toujours donner à ce mot.

Après tout, il ne faut pas se le dissimuler, cette opinion si favorable aux Lombards n'a pas été adoptée par tous les écrivains modernes. Mais aucun, que je sache, ne l'a

combattue en elle-même et avec l'intention d'en établir une plus fondée, et la plus complète qui se puisse tirer de l'étude du sujet dans toutes ses parties. Le chevalier Tiraboschi, sans réfuter directement le jugement de Muratori et de Denina, en parle toutefois avec une surprise et avec une défiance raisonnables. Mais ayant principalement pour objet la littérature, et l'enfermant elle-même dans des limites peut-être un peu étroites et peut-être un peu singulières[1], il n'a pu ni voulu s'étendre beaucoup sur cette question. Néanmoins les faits qu'il cite et les réflexions qu'il émet paraîtront, je crois, à tous ceux qui les liront, plus que suffisants pour détruire le jugement *qu'une singulière prédilection pour ces barbares*, comme il le dit très-bien, a dicté au bon Muratori. Tant il est vrai que ce jugement est en hostilité manifeste et permanente avec l'histoire !

L'illustre Maffei, au livre X de son *Histoire de Vérone*, a jugé aussi les Lombards avec une sévérité beaucoup plus sensée que les acclamations de leurs panégyristes : mais il ne s'est pas proposé davantage de traiter la question entière. Avec tout cela, cette demi-opinion qu'il s'en était faite et qu'il a exprimée dérive d'observations qui ne sont rien moins que superficielles et vulgaires. Il n'a pas pris la question comme ses devanciers l'avaient posée et mal posée ; il l'a refaite d'après les choses mêmes ; il a indiqué des principes qui, pour être reconnus comme des principes importants, n'auraient besoin peut-être que d'une application plus circonstanciée ; il n'a pas supposé l'étrange fusion des deux peuples ; et le premier, à ma connaissance, il a signalé plusieurs effets généraux et perma-

1. « Mais il faut ici que je fasse une remarque sur la situation de l'Ita-« lie à cette époque, non sous le rapport des différentes dominations qui « s'y formèrent, divisée qu'elle était en plusieurs Etats et soumise à divers « maîtres qui s'appelaient ducs, mais qui tous dépendaient en quelque fa-« çon du roi de la nation entière, dont la résidence était à Pavie, ni sous « le rapport du droit féodal, qui probablement commença dès lors à être « en usage, comme déjà nous l'avons observé, *toutes choses qui ne purent avoir aucune influence sur la littérature*, mais bien, etc. » — *Stor. della Letterat.*, t. III, lib. II, c. 1.

nents de la domination des Lombards sur la population possédée par eux; dans cette domination et dans ces lois, il a cherché l'origine de certaines habitudes et de certaines opinions qui ont régné pendant des siècles, qui régnaient encore de son temps. C'est une manière d'observer l'histoire qui n'est pas devenue commune depuis Maffei, mais qui avant lui était à peu près inconnue. Concluons que, pour avoir une idée positive de l'état moral des Lombards, il est nécessaire de faire un travail qui n'a pas encore été entrepris.

CHAPITRE V

DE LA PART QU'EURENT LES PAPES A LA CHUTE DE LA DYNASTIE LOMBARDE.

C'est là un des points de l'histoire qui ont donné lieu, sur les faits, sur les intentions et sur les personnes, aux jugements les plus contradictoires et les plus embrouillés, parce qu'il a presque toujours été traité par des écrivains de parti. Les renseignements qui nous en sont venus sont déjà suspects dans leur origine, parce qu'on ne les trouve guère que dans les lettres des papes eux-mêmes, c'est-à-dire de l'une des parties intéressées, ou dans les vies de ces papes, écrites par Anastase, ou tel autre que ce fût, avec une partialité manifeste. Quant aux modernes, plusieurs écrivant en haine de la religion, dans tout ce que les papes ont fait, voulu, dit et même souffert, n'ont vu qu'astuce et violence; d'autres, sans but irréligieux, mais enchaînés à la cause de quelque potentat qui était ou croyait être en contestation avec les papes sur je ne sais quels droits, ont cherché à mettre sans cesse du côté de ces pontifes l'usurpation et l'injustice. D'autre part, quelques-uns de leurs apologistes ont réfuté les accusations, en conservant la méthode des accusateurs. Quand ils semblent le plus emportés dans la discussion, ne croyez pas, au moins, qu'ils

aient pour but d'arriver à établir une opinion sur un point controversé d'histoire; nullement. On voit que c'était tout au plus un moyen. Ainsi, d'un côté comme de l'autre, questions mal posées, ou par hasard ou à dessein, dissimulation ou travestissement de ce qui pouvait nuire au parti de l'écrivain, discussions obscures et confuses d'érudition ou de principes, introduites tout exprès, et juste au moment où les choses pouvaient commencer à devenir claires; de façon que le lecteur qui s'attend à ce que ces écrivains lui aplanissent la route pour arriver à connaître certains faits, aussi clairement du moins qu'il est possible, s'aperçoit au contraire avec dépit qu'ils ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour pouvoir la lui rendre difficile et tortueuse.

D'autres écrivains laissent voir un esprit de parti, né de motifs et de dispositions plus honorables, mais toujours esprit de parti. Les uns pénétrés d'une pieuse et sincère vénération pour la dignité des souverains pontifes, indignés de la partialité haineuse avec laquelle on a traité beaucoup d'entre eux, ont presque tout défendu, presque tout justifié; les autres, au contraire, révoltés de l'abus violent que plusieurs papes ont fait de leur autorité, ne se sont plus donné la peine de distinguer les temps ni les personnes; ils ont vu dans toutes les actions de tous les papes le dessein profond, continuel, permanent, d'usurper et de dominer; et se sont laissés aller à représenter tous leurs ennemis comme autant de victimes, la plupart innocentes et douces, sous le couteau inexorable du prêtre. Et parfois l'on s'étonne que des écrivains d'ailleurs éclairés et droits, mais entraînés par l'esprit de parti, demandent des larmes à la postérité, non pour la mort douloureuse, non pour aucune de ces souffrances que tout homme déplore et dont chacun peut se sentir atteint, mais pour la perte du pouvoir, mais pour la ruine des projets ambitieux de tels hommes qui, de propos délibéré et comme à plaisir, en ont tant fait répandre.

Quand une question historique est devenue ainsi une querelle de parti, les lecteurs sont presque toujours dispo-

sés à supposer des vues de parti chez quiconque se hasarde à la traiter de nouveau. Et celui-là aura plus de peine encore à écarter de lui ce soupçon de partialité, dont l'opinion est entièrement favorable à l'une des deux parties. C'est le cas de celui qui écrit ce discours; et que faire dans ce cas? Dire bonnement la chose comme on la pense, et laisser chacun ensuite l'entendre à sa manière. Celui qui écrit déclare donc que le jugement qui s'est formé dans son esprit de l'étude attentive des faits sur les derniers débats des papes avec les Lombards est décidément favorable aux premiers, et qu'il se propose de donner les motifs de ce jugement, de prouver que la justice (non pas la justice absolue qu'il ne faut point chercher dans les choses humaines) était du côté d'Adrien, les torts du côté de Didier, et rien de plus. Que si on ne peut défendre un pape, sans passer pour l'apologiste de tout ce que tous les papes ont fait, ou de tout ce qui a été fait en leur nom; si plusieurs ne savent pas imaginer qu'on puisse vouloir prouver qu'un homme, qu'une société, ont eu raison, dans un cas donné, sans autre raison que de favoriser toute la cause et tout le système auquel cet homme et cette société se regardent comme liés, ce n'est pas la faute de l'auteur. Son but, en réalité, est de dire ce qui lui semble la vérité, et de la dire avec d'autant plus de décision qu'il l'a vue plus vivement combattue.

Dans la longue lutte qui s'établit entre les Lombards et les papes, ce dont il a été le plus parlé, ce sont les vues ambitieuses de ceux-ci, c'est le texte ordinaire de la question, le point autour duquel convergent les accusations et la défense. Mais l'importance accordée à ce point est un effet de l'étrange habitude où l'on est de ne voir autre chose dans l'histoire que deux ou trois personnages. Il ne s'agissait pas seulement ici de papes et de rois; et, dans une si grave discussion d'intérêts, l'ambition des uns ou des autres est un objet de considération fort secondaire. On sait que les hommes qui ont à traiter les affaires d'une partie du genre humain y portent aisément des intérêts particuliers de domination; trouver des personnages his-

toriques qui aient oublié ces intérêts, ou qui les aient relégués au second rang, ce serait une découverte à mériter qu'on s'y arrêtât pour réfléchir. Mais, dans ces débats entre deux forces, s'agitait le destin de plusieurs millions d'hommes. Laquelle de ces deux forces représentait de plus près le droit et le vœu de cette multitude de vivants? laquelle tendait à diminuer les maux, à mettre en ce monde un peu plus de justice? Voici, à notre sens, le vrai point de la discussion.

Pour en former un jugement, il faut bien se résoudre à jeter un coup d'œil sur les faits. Nous effleurerons les principaux avec toute la brièveté que comporte une certaine exactitude; assez cependant pour pouvoir décider à laquelle des deux causes doit appartenir le suffrage, je ne dirai pas de tout Italien, mais de tout ami de la justice.

Rome et les autres parties de l'Italie qui avaient échappé à la conquête lombarde, et qui relevaient encore des empereurs grecs, ou par la réalité du pouvoir, ou simplement par le titre, furent, au huitième siècle, envahies presque à chaque instant, ou ravagées, ou menacées par les Lombards. Leurs derniers rois, Luitprand et Hildebrand, Ratghis, Astolphe, Didier, firent, l'un une, l'autre deux, tel autre plusieurs expéditions sur le territoire romain, quelquefois même assiégeant Rome, et toujours pillant ou tuant sur leur passage. Que pouvaient pour leur défense les malheureux habitants? A peu près rien. L'empire souvent occupé ailleurs à d'autres guerres, qui, et à tout prendre, n'était guère plus fort, ni gouverné par des dispositions ou par des hommes plus habiles que ceux qui avaient laissé subjuguer l'autre partie de l'Italie, l'empire était impuissant à défendre le reste; et l'on voit un exemple insigne de sa faiblesse, à l'époque où Luitprand ayant porté la guerre sur le territoire de Ravennes, l'exarque Eutichius ne sut faire autre chose que prier le pape Zacharie d'intercéder auprès du roi des Lombards pour qu'il cessât les hostilités[1]. Les Romains étaient tels que les avaient façon-

1. Anast. in *Vitâ Zachariæ*, *Rer. It.*, t. III, p. 162.

nés de longue main l'orgueilleuse bassesse et l'irrésolution arrogante de leurs derniers empereurs, la succession et le retour périodique des irruptions barbares, le désarmement systématique et la pratique des arts de la mollesse où les condamnèrent les Goths, la domination grecque, qui n'avait de force que ce qu'il en fallait pour opprimer; ils étaient tels que les avaient faits des siècles à trembler et à se cacher, des siècles d'inertie sans repos, de souffrances sans dignité, de massacres sans batailles; des siècles où, pour faire que le nom romain devînt un titre de mépris et d'injure, ceux qui le portaient essuyèrent de plus rudes fatigues, des privations plus rigoureuses, se soumirent à une discipline plus inflexible, passèrent par des extrémités plus affreuses que leurs aïeux n'avaient fait pour rendre ce nom terrible et respectable à l'univers. Sans direction militaire et sans généraux, sans mémoires récents où puiser un peu de confiance, et privés de cette ardeur qui est en grande partie le fruit de toutes ces choses, comment auraient-ils pu résister au choc impétueux de ces bandes qui, dans les cités conquises, avaient gardé la discipline de leurs antiques forêts, qui avaient appris dès l'enfance tous les arts de la conquête, l'art d'épouvanter et de subjuguer les populations, et qui, depuis leur apparition en Italie, n'avaient pas, dans leurs traditions, le souvenir d'une victoire remportée sur eux par les Romains? Tout était donc pour ceux-ci découragement, angoisses, désespoir. Anastase, il est vrai, parle en diverses occasions de l'armée romaine; mais quelle était cette armée, et quelle était sa force? Pour en juger, il suffit de les voir, dans les conjonctures difficiles, ne fonder un reste de confiance que sur leur abaissement et leurs prières, ou sur le secours de l'étranger. Quand un peuple en est venu ou s'est laissé réduire à cette condition, il n'a plus rien à espérer, pas même la compassion et l'intérêt de la postérité. D'austères écrivains, tranquillement assis à leur foyer, les accusent devant elle amèrement et sans pitié. Et telle est leur aversion pour la lâcheté de ce peuple, que souvent ils excusent, ils louent même leurs persécuteurs, les regardent presque avec complaisance,

parce qu'il y a dans leur caractère quelque chose d'âpre et de résolu qui dénote une trempe énergique. Et cependant le plus vif sentiment d'aversion devrait être pour la volonté qui se propose le mal des hommes; et si profonde qu'ait été leur chute, un mouvement de joie devrait s'élever dans le cœur de tout mortel qui voit naître pour ses semblables l'espoir d'un adoucissement à leurs peines, sinon d'un retour à la vie.

Cette espérance, pour les Romains, résidait tout entière dans les pontifes. Rome, dépouillée de tout ce qui peut donner la considération, avait dans son sein un objet de vénération, de piété, souvent même de terreur pour ses ennemis; un personnage qui attirait sur elle, de presque toutes les parties du monde, un sentiment de respect et d'attente, et grâce à qui le nom romain était encore prononcé dans les occasions les plus graves. Et tandis qu'on eût vainement essayé de faire écouter et comprendre aux barbares, qui avaient leur système de droit public fondé sur la conquête, des motifs d'équité, de possession ancienne, de droit sur le sol, ce seul personnage, lui seul, pouvait prononcer des paroles qui devenaient un sujet d'attention et d'examen : c'était un Romain qui pouvait encore menacer et promettre. Vers cet homme devaient donc se tourner tous les vœux, tous les regards de ses concitoyens, et il en était ainsi. Témoins des tribulations de ce peuple infortuné, les papes demandaient ou force aux Grecs, ou pitié aux Lombards, ou aide aux Francs, selon que la condition des temps laissait espérer davantage de l'un ou de l'autre recours. Le dernier fut le meilleur. Mais pour voir si le résultat principal de l'intervention armée des Francs fut de satisfaire une ambition particulière des papes, ou de sauver toute une population, il suffit de regarder à la hâte en quelles occasions les Francs furent invoqués par les papes. Grégoire III écrit à Charles Martel pour implorer son secours, à l'époque où les armées des Lombards mettent à sac le territoire romain[1]. Étienne II a recours à Pépin,

1. *Epist. Greg. ad Car. Mart.* in *Cod. Car.* 1.

lorsque Astolphe, peu de temps après avoir conclu une trêve de quarante années, attaque Rome, signifie à ses habitants qu'ils aient à se reconnaître ses tributaires, et finalement menace les Romains de les passer tous au fil de l'épée, s'ils ne se soumettent à la domination lombarde[1].

Après la double fuite et les promesses réitérées d'Astolphe, et la donation de Pepin, les réclamations des papes aux Francs roulent sur la lenteur des Lombards à évacuer les terres données par Pepin, et en même temps sur de nouvelles incursions de ces barbares dans le territoire romain. Dans les premières plaintes, beaucoup ne voient qu'un ambitieux ressentiment des papes, et leur reprochent d'avoir remué ciel et terre dans l'unique intérêt de leur cause. Pour nous, et nous l'avons déjà dit, il nous est impossible de regarder comme une cause privée une contestation où il s'agissait de savoir si toute une population serait abandonnée aux Lombards comme leur conquête, ou échapperait à leur joug. Les calamités horribles de ces expéditions continuelles n'étaient pas, certes, une souffrance particulière des papes, et ce n'était pas pour lui seul que priait Paul Ier quand il implorait le secours de Pepin contre les Lombards, qui, en passant par les villes de la Pentapole, y avaient porté le fer et la flamme[2]; ni Adrien, quand les Lombards saccageaient, brûlaient, massacraient sur les territoires de Sinigaglia, d'Urbin, et de beaucoup d'autres villes romaines; lorsque, assaillant à l'improviste les habitants de Blera, paisiblement occupés à moissonner, ils égorgèrent tous les principaux habitants, entraînèrent un grand butin d'*hommes* et de troupeaux, et mirent le reste à feu et à sang[3].

Si l'on veut plus de faits, on les trouvera dans les lettres des papes et dans leurs vies. Nous en avons cité ce petit nombre comme exemple, et le dernier nous paraît mériter une attention particulière, à cause de ce massacre des premiers citoyens, qui est une répétition de ce que les Lombards

1. Anast. *Rer. It.* t. III, p. 166, et les lettres d'Etienne, *Cod. car.*
2. Pauli ad Pip. in *Cod. car.* 15.
3. Anast. pag. 182.

avaient fait dans leurs premières invasions. Nous sommes bien loin d'estimer qu'il suffise de ces deux faits pour supposer que le meurtre des principaux propriétaires entrât dans le système de la conquête lombarde. Mais si nous avions pour l'établir des données plus nombreuses, on ne saurait nier que par elles il ne fût possible de se rendre compte jusqu'à un certain point pourquoi, entre toutes les histoires des dominations barbares, l'histoire de la domination lombarde est celle où apparaît le moins la population indigène, et il serait alors plus facile de juger à quelle condition se trouvait réduite la partie que les vainqueurs en laissaient vivre.

On dira ici sans détour et fort à propos que, pour les faits qui concernent à la fois les Lombards et les Romains, il ne faut pas s'en tenir uniquement aux clameurs des papes[1], ni aux assertions d'Anastase; et assurément on peut croire qu'il y a exagération dans les unes comme dans autres. Toutefois remarquons-le, on pourra bien constater le plus ou le moins des violences et des iniquités cruelles commises par les Lombards sur les Romains; mais toujours (et c'est là le point principal de la question), toujours les iniquités et les violences sont du même parti; il n'est fait mention de l'autre que pour son épouvante, ses processions, et tout au plus pour quelques vains et misérables préparatifs de défense.

Voyez maintenant quelle grâce ont ces paroles de Giannone : « Les pontifes romains, et Adrien en particulier, « qui avaient peine à les supporter (les Lombards en « Italie) parce qu'ils trouvaient en eux un obstacle à tous « leurs desseins, les représentaient au monde comme des « peuples cruels, inhumains et barbares; d'où il arriva

1. Etienne II, dans ses lettres aux Francs, parle de Didier tantôt dans des termes de respect et de bienveillance, tantôt avec le dernier emportement, selon que ce roi était son ami ou son ennemi. Dans presque toutes les autres on rencontre souvent des expressions passionnées, furibondes ou adulatrices. Cette observation est parfaitement étrangère à la question, et déjà elle a été faite par tous les historiens, à l'exception de ceux qui n'ont écrit que pour défendre la cause des papes; mais on la répète ici pour ne pas encourir le reproche honteux d'une servile partialité.

« qu'auprès des indigènes et des écrivains des âges posté-« rieurs, ils passèrent pour incultes et cruels[1]. » Et en quoi consistaient finalement ces desseins des papes, auxquels les Lombards cherchaient à faire obstacle? A obtenir que les Romains ne fussent ni tributaires, ni sujets de ces barbares, ni exterminés par eux. — Mais ils avaient encore d'autres desseins? Quels donc? d'ailleurs qu'importe? Avaient-ils ou n'avaient-ils pas ceux que nous avons dit? et ceux-là étaient-ils justes ou injustes, frivoles ou importants? C'est ce que d'abord il faut décider; vous chercherez ensuite si les papes songèrent à profiter des revers d'un peuple infortuné et de l'amitié des rois francs pour acquérir un domaine; et s'il se trouve qu'il en fut ainsi, dites alors que le bien que firent ces papes aux Romains, leurs contemporains, ne venait pas d'un sentiment très-pur de vertu désintéressée; mais voilà tout. Toujours restera-t-il que leur ambition les a portés à sauver une multitude de leurs semblables des affreuses griffes de ces bêtes farouches, et à leur épargner les dernières souffrances. Lorsque l'ambition produit de pareils effets, on a coutume de la nommer une vertu; c'est un excès sans doute; mais pourquoi, quand c'est Adrien que l'on juge, se jeter dans l'excès opposé? Qu'en lisant la déplorable histoire des Romains de cet âge, on éprouve une pitié douloureuse pour un peuple placé entre ces deux conditions, c'est chose qui se comprend; mais que, dans la lutte des deux pouvoirs qui tendaient à s'emparer de ce peuple et à le gouverner,

1. *Ist. civ.*, lib. V, c. 4. — Giannone, à cause de son histoire, fut persécuté dans sa personne, sous le prétexte de défendre la religion. Une autre habitude des écrivains de parti, c'est, quand ils réfutent un écrivain sur quelque point, d'accepter tacitement comme bien dit et bien fait tout ce qui a été dit, tout ce qui a été fait contre cet écrivain. Celui qui écrit se hâte de déclarer qu'il regarde comme iniques et qu'il exècre toutes les persécutions dont ce malheureux auteur a été l'objet. Un des tristes et infaillibles effets des violences de ce genre est d'affermir nombre de gens dans cette opinion que la cause de la religion est telle qu'on ne peut la défendre qu'en baillonnant ceux qui l'attaquent. Mais cette conséquence, si détestable qu'elle soit, n'est pas encore le principal motif qui doive faire condamner les persécutions exercées au nom de la religion; ce motif principal et impérissable, c'est qu'elles le sont contre tout droit.

l'approbation et les vœux se tournent du côté des Lombards, voilà qui exciterait un étonnement profond, si, en fait de jugements sur l'histoire, on ne devait pas désormais être habitué à tout.

Qu'il nous soit permis de transcrire ici quelques passages de Giannone sur les causes des querelles d'Adrien et de Didier, et de donner ces passages comme un exemple solennel de l'étrangeté d'idées et d'expressions où mènent nécessairement une manière partiale d'envisager l'histoire et un sentiment unique appliqué à la variété multiple des faits qu'elle présente. « Sur ces entrefaites, dit-il, « Étienne étant mort, on avait élu à sa place, en 772, « Adrien Ier qui, au commencement de son pontificat, fit « un traité de paix avec Didier. Il fut convenu entre eux « qu'ils ne s'inquiéteraient pas l'un l'autre. C'est pourquoi « Didier, *croyant ce nouveau pontife animé d'autres senti-* « *ments que ses prédécesseurs,* eut l'idée, pour mieux faci- « liter ses desseins, de l'inviter à sacrer rois des Francs « les deux fils de Carloman. »

Adrien avait donc promis de ne pas inquiéter Didier; mais qu'on dût raisonnablement en conclure qu'il consentirait à la singulière demande du roi lombard, qu'il irait de lui-même, et sans qu'on l'en priât, s'embarrasser dans la succession des rois francs, susciter des rivaux à Charles, s'attirer son ressentiment, et s'arroger un droit de décision dans une chose qui ne le regardait en rien; c'est là une conséquence si fort étrange, qu'elle n'a pu tomber même dans la tête de Didier, tout roi lombard qu'il était, ambitieux, intéressé, irrité contre Charles. Comment un historien a pu se la mettre en tête, c'est ce qu'on ne saurait comprendre.

« — Mais Adrien, dit un peu plus bas Giannone, Adrien « qui *intérieurement couvait les mêmes maximes que ses pré-* « *décesseurs,* et qui, à leur exemple, tenait pour *suspecte* la « puissance des Lombards en Italie, ne voulut à aucun « prix éloigner de lui le roi Charles; et, continuellement « poussé par Didier, il demeura toujours impassible. »

Admettons que, sur la conduite d'Adrien, Giannone ait

pu se rendre compte de ses secrètes maximes; toutefois les donner ici pour la cause de son refus, c'est chose tout à fait hors de propos. Il n'était pas besoin de rien *couver* pour repousser une demande aussi injuste, aussi extravagante, aussi insidieuse que l'était celle de Didier qui, en effet, ne la soutenait point par des raisons, mais par des menaces, sachant bien que ce n'étaient pas là de ces choses auxquelles un homme raisonnable se rend sans qu'on l'y force.

« C'est pourquoi Didier, *indigné, perdit enfin toute pa-* « *tience*; et croyant gagner par la force ce à quoi ses « prières n'avaient pu atteindre, *envahit l'exarchat*, et « ayant coup sur coup pris *Ferrare*, *Comacchio* et *Faenza*, « fit mine d'aller mettre le siége devant Ravennes. Adrien « ne se faisait pas faute, au moyen de ses légats, de cher- « cher à l'apaiser et d'obtenir de lui la restitution de ces « villes; et Didier n'aurait eu aucune répugnance à le faire, « *pour peu* que le pontife eût voulu se rendre auprès de « lui, désirant l'entretenir et traiter avec lui de la paix. « Mais Adrien n'ayant point accepté l'invitation, et lui dé- « niant toute marque de déférence, *s'obstina* à ne jamais « vouloir comparaître devant lui, qu'il n'eût auparavant « restitué les places occupées. C'est ainsi que les pontifes « romains *commençaient insensiblement* à refuser aux rois « d'Italie ces respects et ces honneurs que jadis leurs pré- « décesseurs ne dédaignaient pas de leur rendre. Didier, « grandement irrité de ces *superbes manières* d'Adrien, « donna aussitôt à son armée l'ordre de marcher sur la « Pentalope, où il fit *dévaster Sinigaglia*, *Urbin et beau-* « *coup d'autres villes* du patrimoine de saint Pierre, jus- « qu'aux portes de Rome. »

Qu'un historien, nourri dans le palais de Didier, traitât le refus d'Adrien de hauteur, d'injustice, et même d'impiété, à la bonne heure, c'était dans l'ordre; mais que plus de neuf siècles après l'événement, quand il n'y avait plus de Lombards, un écrivain qui ne devait connaître d'autre parti que la vérité, d'autre intérêt que la justice, ait qualifié de superbes les manières d'Adrien dans cette

circonstance et d'obstination sa résolution de ne pas remuer, il y a de quoi s'étonner fort. Jamais Didier ne prit le titre de roi d'Italie, non plus que Charles ne se serait appelé roi des Gaules : l'un et l'autre étaient rois d'une nation, non d'un territoire; mais l'eût-il pris, comment pouvait-il en résulter pour Adrien le devoir d'obéir à ce roi? Si ce dernier l'avait prétendu comme son droit, en qualité de roi d'Italie, ce serait à l'historien de confondre cette prétention, mais ce roi ne l'eut jamais, et c'est pure imagination de l'historien. Choisissez entre tous les systèmes de droit public, il ne s'en trouvera pas un où il y ait un principe par lequel Adrien, qui habitait un pays où les Lombards n'avaient, ne rêvaient même aucun droit (car je ne pense pas qu'il suffît du désir pour en constituer un), un principe, dis-je, par lequel Adrien dût, sur leur invitation, se présenter devant eux.

Les écrivains d'histoires, en racontant et en jugeant les événements accomplis, irrévocables, n'exercent en fait aucune influence ; mais leur autorité sur ces événements a d'autant plus de poids et d'étendue qu'elle demeure oisive et stérile. Aucun intérêt, aucune considération, aucun obstacle ne devraient les empêcher d'être tout à fait justes dans leurs paroles. Et cependant l'esprit de parti est assez fort pour les faire renoncer même à cet unique, mais éclatant privilége; un historien consent à descendre de la sphère noble et désintéressée, où serait sa place naturelle; il se jette au milieu des passions et des fins secondes dont son heureuse condition le tenait éloigné, et souvent même il invente des sophismes plus raffinés et plus étranges que n'ont su en imaginer les passions, dans leur activité menaçante.

Il ne faut pas se dissimuler que la prédilection de la plupart pour la cause des Lombards est fondée sur une pensée d'utilité universelle, et sur le sentiment de cet amour de la patrie qui se répand sur le passé et dans l'avenir, et qui fait trouver dans les événements irrévocablement accomplis, dans les événements futurs et lointains sur lesquels nous n'avons qu'une certitude, c'est que nous ne les

verrons pas s'accomplir, un intérêt, non aussi vif, mais du même genre que celui qu'on trouve dans les événements contemporains. Depuis Machiavel, beaucoup d'historiens, de ceux mêmes qui ont une réputation de penseurs, ont dit ou fait entendre que la conquête du territoire romain au profit des Lombards aurait été avantageuse à tous les habitants de l'Italie, en la rendant forte et respectée par l'union et par l'extension du territoire. Mais cette opinion repose encore sur l'hypothèse que les Lombards auraient vécu en frères et en concitoyens avec les Italiens qui habitaient le territoire possédé par eux, et qu'ils auraient offert cette même communauté de vie à ceux des territoires qu'ils auraient envahis; qu'ils se seraient bornés à reculer les limites, non de leurs possessions, mais de leur gouvernement; et c'est une hypothèse sur laquelle j'espère avoir démontré qu'on ne saurait établir aucun raisonnement.

C'est une curieuse manière d'envisager l'histoire que de rêver les effets possibles d'un événement qui n'a pas eu lieu, au lieu d'examiner les effets réels des événements réellement arrivés; de prendre pour mesure, quand on juge une série de faits, les intérêts de la postérité et non ceux de la génération qui a subi ces faits; comme si l'on pouvait prévoir avec quelque certitude l'état qui, après longues années, sera résulté d'un ensemble de faits divers. Et quand on le pourrait, serait-il raisonnable, serait-il humain de considérer simplement une génération comme un moyen pour celles qui lui succéderont un jour. Ces écrivains voudront bien nous dire un peu clairement quelle eût été la condition du peuple romain, si les desseins d'Astolphe lui avaient réussi. Qu'ils nous donnent, je ne dirai pas une esquisse détaillée, mais un simple aperçu de l'administration qui attendait le peuple conquis. Qu'ils nous fassent voir quelle y eût été la part de la justice, de la sécurité, de la dignité, en un mot, de tous les biens sociaux vraiment dignes de ce nom, moins pour les avantages qu'ils apportent avec le temps que par le mérite qu'ils ont de rendre plus facile à chacun le devoir d'être juste. Avec ces informations, on pourra discuter et voir si la cause

qu'ils ont préférée mérite vraiment la préférence. Pour nous, en attendant, les moyens que les Lombards mettaient en œuvre pour devenir les maîtres, c'est-à-dire le fer et le feu, les notions générales que nous possédons sur le caractère des établissements des barbares au moyen âge, l'horreur manifeste des Romains pour le sort qui les menaçait, l'ignorance même où nous sommes de l'état des Italiens antérieurement soumis aux Lombards, sont des preuves plus que suffisantes pour croire que les papes, en détournant la conquête, écartèrent de ces peuples une indicible calamité. Et nous n'hésiterons pas à déclarer injuste et téméraire le reproche tant de fois adressé à la mémoire d'Adrien, d'avoir, en cette circonstance, appelé les étrangers en Italie : paroles qui, en exprimant une vérité matérielle, ont néanmoins le tort d'accréditer une erreur fort étrange, en faisant supposer qu'il les a appelés contre ses concitoyens, quand, au contraire, c'était pour eux qu'il les avait implorés. Qu'auraient dit, en entendant un pareil reproche, les Romains qui, accoutumés à trembler, à s'enfermer dans les temples, à hurler d'épouvante, dès qu'un roi lombard approchait, voyaient alors un roi des Francs, ce Charles vainqueur, dont le nom, prononcé depuis si peu de temps, avait déjà un son historique, le voyaient se présenter aux portes de Rome, en demander l'entrée avec douceur, serrer avec l'effusion d'un respect sincère et tendre la main au pontife suprême [1], et entrer avec lui, accompagné des juges francs et romains [2], en donnant par ces embrassements, cette confiance et cette confusion de personnes, un gage et un commencement de repos à ceux qui ne pouvaient espérer de le conquérir eux-mêmes? Repos sans gloire, dira-t-on. Sans gloire, assurément; mais pour qui donc y avait-il de la gloire en ce temps-là ? pour les diverses nations romaines vaincues, assujetties, désarmées, dissoutes, ou bien pour les barbares? Si quelques-

1. Lorsque fut annoncée à Charles la mort du pape Adrien, qu'il tenait singulièrement pour son ami, il pleura comme s'il eût perdu un frère ou un fils bien-aimé. — Egin., in *Vit. Kar.* 19.

2. Anast., pag. 185 et suiv.

uns qui croient qu'il y eût de la gloire à subjuguer des hommes qui ne savaient pas résister; à arracher les armes à des mains qui les laissaient tomber; à guerroyer sans avoir le prétexte de se défendre, et à opprimer sans péril, ceux-là, il n'y a rien à leur dire. En tous cas, c'était une gloire à laquelle les Romains ne pouvaient aspirer; ils obtinrent, par l'entremise des papes, une situation qui les garantissait des invasions barbares, et ce fut là un bienfait insigne.

CHAPITRE VI

DE LA CAUSE GÉNÉRALE QUI FACILITA LA CONQUÊTE DE CHARLEMAGNE.

Les raisons immédiates ont déjà été énumérées, et il est inutile de les reprendre ici. Mais les principales, telles que la trahison de plusieurs, le manque d'union dans la défense, les déroutes et les promptes soumissions du grand nombre, sont elles-mêmes les effets de causes plus profondes, qu'il faut rechercher dans l'état moral et politique, et dans la disposition du peuple qui donna un tel spectacle. Machiavel qui, le premier peut-être entre les modernes, rechercha les causes lointaines des grands événements historiques (méthode par laquelle on arrive à de grandes découvertes, quand on travaille sur le vrai, et à des erreurs non moins grandes, lorsque, trompé par le rapport que l'on croit apercevoir entre un fait capital et le cours des événements postérieurs, on néglige d'observer successivement et en soi le caractère et l'origine des événements pour les rattacher à ce seul fait), — Machiavel, disons-nous, attribue la ruine des Lombards, au huitième siècle, à une révolution qu'ils firent dans le sixième. On sait qu'après le meurtre de Cléfis, en 574, les Lombards n'élirent point d'autre roi, et que, pendant dix ans, ils furent gouvernés par trente ducs, « qui furent cause, dit « Machiavel, que les Lombards n'occupèrent jamais toute

« l'Italie, parce que, n'ayant point de roi, ils furent moins « prompts à la guerre, et parce qu'après s'en être de nou- « veau donné un, ils devinrent, pour avoir été libres un « temps, moins obéissants, et plus enclins à se diviser « entre eux ; ce qui d'abord retarda leur victoire, et en « dernier lieu les chassa d'Italie [1]. »

Sans rappeler que, précisément dans l'interrègne, l'Italie fut presque tout entière conquise par les Lombards [2], la cause, cette fois, est un peu trop éloignée, pour ce qui regarde la ruine, ou pour mieux dire le changement du royaume. Dans les deux siècles qui s'écoulèrent entre ces deux révolutions, les institutions furent si souvent altérées, tant de règnes belliqueux se succédèrent et tant de faits de tout genre, que vainement on chercherait de l'une à l'autre la relation de la cause à l'effet.

Un autre incline à croire que les Lombards, amollis comme les Goths et les Vandales par la possession des belles contrées qu'ils avaient conquises, devinrent par cela même la proie facile de leurs ennemis[3]. Mais les Romains qui jadis occupaient ces contrées furent-ils donc pendant tant de siècles une proie si facile? Mais il ne fallut aussi qu'une bataille pour faire perdre aux Saxons les contrées de la Bretagne, médiocrement célèbres pour cette beauté qui, au dire de tant d'écrivains, amollit les vainqueurs ; de la déroute d'Hastings et de ses effets si étendus et si rapides, on ne peut en vérité s'en prendre ni aux tièdes soleils, ni à la terre souriante. Etaient-ils donc enfin si amollis, ces Francs qui anéantirent les Lombards? et cependant une bonne partie d'entre eux avaient aussi quitté de belles et délicieuses contrées.

La première et véritable raison se trouve, à mon avis, non dans le fait allégué, mais dans le principe posé par Machiavel. *La liberté seigneuriale* des Lombards (pour me

1. *Ist.*, *Fior.*, lib. I.
2. Italia ex maximâ parte capta et à Langobardis subjecta est. — Paul. Diac., lib. II, cap. 32.
3. Hist. de l'Emp. Charlemagne, trad. libre de l'allemand, du professeur Hegewisch, p. 147.

servir d'une expression classique de Vico) fut en partie ce qui divisa, en partie brisa, en partie frappa leurs forces d'impuissance dans cette lutte avec les Francs; ce qui, par dessus tout, rendit à Charles plus faciles toutes les opérations de la conquête.

Mais pour quel motif le principal effet de cette liberté, la faiblesse dans la guerre, ne se fait-elle pas sentir à l'époque des ducs, c'est-à-dire en un temps où cette liberté était à son plus haut degré? et si cette liberté ne venait pas de ce que les Lombards avaient été dix années sans roi, par quelles circonstances fut-elle poussée à ce point que la faiblesse devait en naître?

Répondre en peu de mots à ces deux questions est la meilleure manière de montrer comment elle a si puissamment agi dans l'occasion qui nous occupe.

Pour que l'on comprenne d'abord comment la nation lombarde, divisée en duchés, et sans unité absolue de force et de commandement, subjugua une si grande partie de l'Italie, il faut faire une distinction essentielle dans les entreprises des peuples du Nord au moyen âge, distinguer celles qu'ils firent contre les diverses nations de l'empire romain de celles qui eurent lieu de barbares à barbares. Les nations de l'empire romain n'avaient plus depuis un long temps ni institutions militaires ni armée : leurs forces étaient presque toutes composées de barbares, et quand ces derniers s'aperçurent qu'étant les seuls valides et armés, ils pouvaient être les maîtres; qu'au lieu de recevoir une paye limitée, ils pouvaient piller autant que bon leur semblait; en un mot, quand les soldats se déclarèrent ennemis, que les armées se constituèrent en nations, alors l'empire se trouva, du même fait, exposé à l'attaque, et privé de la défense. Le caractère et la conduite des empereurs et des gouvernants étaient faibles comme l'État luimême, et il était naturel que cela fût, parce qu'une haute et permanente force morale, destituée de forces matérielles, est un prodige aussi rare qu'inutile. Sur de tels ennemis, les victoires devaient être et étaient en réalité faciles, sûres, décisives. Les Lombards, conduits par

trente ducs, n'avaient, il est vrai, ni un même dessein ni un seul capitaine, mais unité de but et de confiance dans leurs moyens. Pour ravir le bien de qui ne peut le défendre, il n'est besoin d'autre entente entre plusieurs que ce qu'il en faut pour se répartir la besogne. Toutes les opérations partielles conduisent au résultat général; la multiplicité et la divergence de ces opérations peuvent bien le retarder quelque peu, mais rarement elles le rendent impossible; les erreurs restent impunies, parce qu'il n'y a pas d'ennemi qui puisse en profiter. S'élevait-il des dissentiments entre les ducs? c'était un moment de répit pour les Italiens menacés de la conquête; mais quand les discordes finissaient, et de quelque façon qu'elles finissent, les barbares apaisés ou vainqueurs, ou même vaincus, pouvaient de nouveau courir sus aux indigènes; le torrent reprenait son cours; il se creusait librement un lit partout où il arrivait; aucune digue n'avait été élevée pendant le peu de temps où ses eaux avaient pris un autre chemin.

Mais de barbares à barbares, il n'y avait pas la même inégalité; les proportions étaient autres, et pour décider de la victoire il fallait d'autres moyens particuliers de supériorité. Ici chacun voit combien l'unité matérielle des forces, l'unité du commandement, la direction commune de l'action de tous vers un même but, devaient servir à la rendre facile et assurée; là, *la liberté seigneuriale* avec ses prétentions, avec ses divisions, avec ses conditions, avec son obéissance lente, inégale, restreinte, disputée, devait être cause que beaucoup de choses nécessaires au succès ne seraient pas même essayées, que d'autres tourneraient à mal; en un mot, devait amener une mollesse générale dans toutes les opérations. Cette inégalité se trouvait au plus haut degré entre l'armée des Francs et celle des Lombards, comme entre les deux nations, au temps de la guerre entre Charlemagne et Didier.

Mais cette inégalité (et nous voici à la seconde question), il faut, à mon avis, en chercher la raison non dans les institutions des deux peuples, mais dans les caractères des

deux chefs, ou pour mieux dire dans le caractère particulier de Charlemagne.

Les institutions des Francs et celles des Lombards, comme celles de presque tous les peuples du nord, avaient entre elles très-peu de différences, et aucune qui fût essentielle. Une nation conquérante, guerrière, maîtresse du sol; un roi électif, chef de l'armée, et faisant les lois de concert avec le peuple; des ducs ou des comtes avec des pouvoirs militaires et judiciaires; en un mot, les points cardinaux de l'État politique étaient les mêmes, parce que l'État primitif et les circonstances successives de ces peuples, les intentions de leurs lois étaient semblables dans les choses principales. Mais les institutions politiques de tous les temps produisent des effets divers, suivant le caractère des hommes qui sont gouvernés par elles et qui les gouvernent à leur tour. Vit-on jamais une mesure du pouvoir tellement précise, tellement applicable à tous les cas, à toutes les relations, qu'entre toutes les mains elle ait toujours été la même? Il y a toujours dans les lois générales je ne sais quelle élasticité qui seconde les volontés plus ou moins fortes de ceux qui agissent avec l'autorité de ces lois. Or, cette extension, cette faculté d'appliquer les lois de diverses manières, existait au plus haut degré chez les barbares du moyen âge. Chez eux, les lois qui attribuent les pouvoirs, celles que, de nos jours, on appellerait organiques, constitutionnelles, n'étaient ni écrites ni rédigées, que l'on sache, en formules traditionnelles, mais étaient des coutumes pratiques, nées de circonstances et de nécessités successives et compliquées. Ces lois, ou coutumes, ou traditions des faits antérieurs, ne pouvaient prévoir toutes les éventualités possibles, tous les conflits d'autorité, tous les doutes; il y avait donc une foule de cas où la marche à suivre ne devait pas se trouver dans les institutions, lors même que tous auraient voulu de bonne foi s'en tenir à ces institutions. Or, en ce cas, où était la mesure des résolutions? dans les volontés? Mais laquelle prévalait? la plus forte, celle qui, en se manifestant, décelait une détermination, une inflexibilité, une profondeur

de pensée et une passion telle que les autres s'apercevaient vite qu'elles n'en avaient pas autant à leur opposer. Charlemagne avait une de ces volontés, et par conséquent les facultés qui la font être telle et reconnue pour telle. Veut-on savoir au plus juste ce que signifiait ce mot *Roi* dans les siècles barbares? il ne faut pas le chercher dans des institutions qui n'existaient point, ou n'étaient pas obéies, mais dans les actions et dans le caractère de chacun de ces rois. On y verra que ce mot avait, dans les divers cas, une signification diverse : la couronne était un cercle de métal qui valait ce que valait la tête qui en était ceinte.

Quand un homme du caractère de Charlemagne est investi d'un pouvoir principal et en même temps limité, et qu'il est décidé à faire prévaloir sa volonté, tous les hommes, doués comme lui d'activité et d'une volonté forte, se trouvent à son égard dans des rapports de trois sortes, qui en forment comme trois classes. A la première appartiennent ceux qui obstinément attachés à leurs priviléges ou à leurs droits, se souvenant des coutumes et des faits antérieurs, et ne pouvant se persuader que les choses doivent changer parce qu'il y a une personne de changée, s'opposent ouvertement ou par trames secrètes à un pouvoir qu'ils regardent comme un outrage pour eux; et ceux-là sont perdus. La seconde classe est de ceux qui, avec les mêmes opinions que les premiers, n'ont pas la même résolution, et se contentent de gémir et de censurer; et ceux-là n'influent pas, puissamment du moins, sur les événements. La troisième et la plus nombreuse, est de ceux qui voulant agir, et s'apercevant que la manière la plus sûre, la plus expéditive et la moins périlleuse d'agir, consiste à se faire les instruments de cet homme, les uns par inclination, les autres par résignation, se font ses instruments. Cet homme alors, réunissant dans sa main la plus grande somme des forces, les dirige vers un but, gouverne les événements et en fait naître, comme on peut s'y attendre, d'éternellement mémorables. Tel était Charlemagne. Les hommes de la première classe par rapport à lui, c'étaient un Hunold,

duc d'Aquitaine, un Rodgaud, duc de Frioul, un Tassillon, duc des Bavarois, et d'autres encore; de la seconde, l'histoire n'en dit rien; mais qui pourrait douter qu'elle n'ait existé? La troisième se voit réunie tout entière dans ces assemblées où Charles faisait des propositions qui étaient des décrets; dans ces armées qu'il portait d'un bout de l'Europe à l'autre, et où l'on ne peut distinguer qu'une armée et un homme. L'aristocratie, sous le règne de Charles, était non pas abolie, mais inerte, mais impuissante, mais suspendue, pour ainsi dire, dans tous ses exercices de commandement indépendant et dans son droit de résistance; et tout ce qui lui restait de force n'était plus qu'un moyen puissant entre les mains du roi. Les hommes de ce caractère, quand ils se trouvent à la première place, ne s'épuisent pas à détruire toutes les institutions qui, en droit, pourraient mettre des bornes à leur pouvoir; ils sentent trop la grandeur et la complication de leur dessein, pour le rendre sans nécessité plus difficile encore et plus vaste. Souvent il leur arrive de créer eux-mêmes de ces institutions : le vulgaire peut croire, un moment, qu'ils se sont mis un frein; et ils n'ont fait, au contraire, que s'armer d'un instrument. Sous un tel homme, l'armée des Francs n'avait à penser à autre chose qu'à exécuter des ordres, et cette certitude qui affaiblissait peut-être dans les personnes le sentiment de leur dignité ajoutait encore à la confiance qui naît d'une grande unanimité. Chez les Lombards, au contraire, nul ne se sentait contraint par une impulsion prépondérante à faire en tout fléchir sa volonté. On restait libre en grande partie, mais on courait risque de rester seul ou avec un petit nombre de compagnons. Ces différences expliquent la conduite différente des deux armées. Si elles eussent fait échange de chef, tout autre eût été leur conduite. Les Lombards dirigés par Charles ne se seraient pas divisés en partis. Ceux qui avant son règne appartenaient au parti de son ennemi auraient cherché à le lui faire oublier, à force de dévouement et de servilité; et si les Francs avaient eu un roi qui ne fût pas doué de l'incontestable supériorité morale de Charlemagne, ce qui

était chez eux impétuosité d'obéissance serait aisément devenu une opposition décidée.

Éginard, dans la vie de Charles, qui, pour être si courte, n'en est pas moins le plus précieux monument de cette époque, observe la différence entre les expéditions de Pepin, en Italie, et celles de son fils et successeur. Le motif de la guerre, dit-il, était pareil ou plutôt le même; mais autre en fut l'issue. Pepin assiégea Astolphe dans Pavie, l'obligea à rendre aux Romains ce qu'il leur avait pris, reçut ses serments et des ôtages; mais Charles fit plus : la guerre une fois commencée, il ne se relâcha qu'après avoir d'abord conquis le pays de son ennemi, et ensuite assuré sa conquête. C'est la remarque d'Éginard, et dans un écrivain de ce temps-là, il est tout à fait digne d'attention qu'il ne se borne pas à indiquer la différence des deux expéditions, mais qu'il cherche et aperçoive la raison de cette différence. Il observe que Pepin entreprit la guerre avec de très-grandes difficultés, parce que beaucoup des principaux Francs, avec lesquels il tenait conseil, résistèrent à sa volonté, au point de déclarer hautement et librement qu'ils l'abandonneraient et s'en retourneraient sur leurs terres. La volonté de Pepin prévalut; mais la guerre fut faite en courant et la paix bien vite conclue; les conditions n'en furent dictées ni par l'ambition seule, ni par l'orgueil exalté d'un roi victorieux; le besoin qu'il sentait de sortir d'une guerre qui comptait de puissants adversaires parmi ceux qui la devaient faire avec lui introduisit dans le traité une modération qui laissa vivre le vaincu. Cette circonstance explique un fait qui sans cela pourrait paraître un mystère, c'est que Pepin, une première et une seconde fois, après avoir réduit l'ennemi à sa dernière ville, et l'avoir contraint à crier miséricorde, ait quitté l'Italie si précipitamment et comme un fugitif. Charles, au contraire, ayant habitué toutes les volontés à se conformer à la sienne et à en attendre la manifestation, ne se hâtait dans ses entreprises qu'autant qu'il le fallait pour les faire réussir.

On ne prétend pas conclure que la diversité entre les

Francs et les Lombards, dont on a parlé jusqu'ici, ait été la seule cause de la conquête ; mais on en a dit assez pour prouver que ce fut la principale, celle qui fortifia toutes les autres circonstances favorables, qui amortit l'effet des circonstances contraires. Et avec l'heureuse issue de cette expédition, aussi doit-on lui rapporter comme à la cause première le succès de tant d'autres entreprises, en mémoire desquelles la postérité attache au nom même de Charles le jugement de son admiration, et grâce auxquelles ce nom a obtenu une célébrité qui est restée populaire.

POÉSIES DIVERSES

HYMNES SACRÉS ET ODES

POÉSIES DIVERSES

SUR LA MORT DE CARLO IMBONATI[1]

VERS A GIULIA BECCARIA[2]

Si plus que la sainte fureur d'Euterpe et le soupir d'Erato, ô ma douce mère, le fin sourire de Thalie m'enchante, ce n'est pas que je suive le conseil d'un esprit malin; et je ne voudrais pas remuer la fange impure de mon siècle dépravé, si je voyais sur la terre un rayon de vertu auquel consacrer mes chants. Ainsi je te parlais souvent; mais depuis que, soupirant, comme on fait pour ce que l'on a aimé et perdu, je t'ai entendue raconter de quelles vertus s'était fait un temple le chaste cœur de celui que tu pleures : — Fau-

1. Si l'on en croyait le dernier éditeur de Florence, Manzoni, après avoir longtemps laissé imprimer ce morceau et le suivant dans le recueil de ses poésies, aurait fini par les en retrancher, les regardant sans doute comme indignes des autres ou trop différents de ton. Moins sévère que le poète, nous les maintenons dans notre traduction, et pour le mérite que nous aimons à y reconnaître, et parce qu'ils ont servi, le premier surtout, à éclairer d'une certaine lumière les premières impressions morales du poète. (*N. du Tr.*)

2. La mère de Manzoni.

dra-t-il, me disais-je, que d'un tel mérite toute mémoire périsse ? et que d'un si grand exemple aucune consolation ne renaisse pour le juste, aucune honte pour le méchant? C'était la nuit, et cette pensée s'était emparée de mes sens, lorsque, ouvrant les yeux, je crus le voir entouré d'une clarté limpide, s'avancer vers moi à pas silencieux. Son visage était tel que reproduit sur une toile menteuse, pour faire illusion par les yeux à l'âme gémissante, je t'ai vue souvent le contempler avec respect. Il avait l'aspect d'un malade dont les traits semblent plus amaigris par le mal long et cruel, quand il succombe au sommeil, mais qui, sous les sillons de la douleur, conserve toujours un air calme. Son front était ouvert, tel qu'il inspire encore la confiance même à ceux qui ne l'ont point connu, et semblait riche de hautes pensées. Son regard était serein et affable, et aisément ses lèvres s'entr'ouvraient au sourire. Après qu'il se fut rapproché de moi, il s'assit tranquillement sur le bord de mon lit. Moi, je brûlais de l'embrasser, de l'entretenir; mais paralysée par la crainte, par la stupeur, par la vénération, ma langue resta muette, et la main qui courait l'embrasser demeura toute tremblante. Il commença avec douceur : — « Cette vertu qui met l'amour entre deux
« êtres bons, et fait qu'ils se connaissent de cœur, si-
« non de visage, cette vertu m'amène vers toi. Tu sais
« si, quand mon cœur battait encore dans ma poi-
« trine, ce cœur fut plein de toi, et quelle fut ta part
« dans ses derniers mouvements. — Si maintenant il
« ne m'est plus permis, comme je l'avais désiré, de te
« guider par la main et pas à pas sur la route escarpée
« que j'ai parcourue avec effort, et que tu commences,
« j'ai voulu une fois du moins te fortifier de ma pré-

« sence. » Moi, d'une voix plus basse, et comme celui qui parle à son supérieur et pense à ce qu'il doit dire, et ne le dit toutefois qu'en hésitant, je répondis : « Quand je lisais ces notes affectueuses et sincères, « les premières que tu aies dictées pour moi, et qui « furent, hélas! les dernières, et que je ressentais la « douceur de vivre près de toi, qui m'eût dit que déjà « tu m'étais ravi ? Et quand je répandais les élans de « mon cœur dans un écrit brûlant, que tes yeux ne « le verraient pas ? tes yeux, hélas ! fermés pour tou- « jours! Ah! quelle fut alors l'amertume et la gran- « deur de mes regrets, je te le laisse à penser. Comme « le pèlerin qui, épris d'amour pour une cité qu'il n'a « point vue, prend la route qui doit l'y conduire ; et, « quand il espère que le terme de son voyage va le « payer des ennuis d'un chemin long et pénible, et « qu'attentif il observe s'il ne voit pas apparaître les « tours désirées, voit au contraire, en approchant, « les fondements renversés de fond en comble par un « tremblement de terre, et les portes abattues, et les « maisons et les places publiques, la ville entière con- « vertie en ruines inhospitalières, et, s'il interroge les « infortunés restés sur ces débris, écoute avec dou- « leur le récit des merveilles anéanties et la descrip- « tion des sites abolis : ainsi j'écoutais l'éloge de tes « vertus : quel tu fus, ton sens droit et vif, tes mœurs « irréprochables, l'élévation de tes désirs, toujours « égal, sincère, probe, et non fanfaron de probité ; « comment aujourd'hui, dans ce monde, nul à l'égal « de toi ne goûte la saveur du bienfait, ne s'afflige « du mal d'autrui. »

Il m'écoutait, et rien sur son visage ne marquait l'orgueil ou la modestie. Je pris courage, et pour-

suivis : — « Si le souci des vivants, si une pensée de « nous triomphe du tombeau, ah ! sans doute ont pé- « nétré jusqu'à toi le deuil et les larmes de celle que « tu as aimée, que tu aimes encore, qui, en te perdant, « a tout perdu. Si la puissance d'un regret compatis- « sant t'a ramené un instant parmi ceux qui te furent « chers, n'as-tu pas senti tomber les larmes de la dou- « leur sur le premier baiser maternel ? »

Je parlais encore lorsque, levant sa paupière humide et ses mains jointes vers le lieu d'où il était venu vers moi, il sourit tristement : — « Ah ! n'était que je « t'aime tant, reprit-il, je demanderais au ciel que « bientôt cette âme généreuse quittât ses membres « pour reposer ses ailes dans le sein de Celui dont la « grâce donne l'immortalité à ce qui lui ressemble ; « car, jusqu'à l'heure où je la reverrai où j'aurai la « certitude que plus jamais je ne la quitterai, non, il « ne sera pas pour moi d'entière félicité. »

A ces mots, nous inclinâmes nos fronts, et restâmes en silence ; mais notre cœur à tous deux parlait assez dans nos larmes. Après que les soupirs et les sanglots eurent livré passage à la voix, je repris : — « Quel « baume, quel lait je vais répandre sur ses plaies, en « lui racontant que j'ai joui du bonheur de ta douce « présence, en lui redisant tes paroles. Maintenant, « je t'en conjure en son nom, permets que je puisse « lui ôter un doute cruel. Quand tu fus au terme de « ta vie, l'agonie ou la défaillance des forces vitales « laissèrent-elles briller à tes yeux l'éclair du trait « qui te frappa ? Le trépas te fut-il aussi doux qu'im- « prévu ?

— « Comme sort des liens du sommeil, répondit-il, « celui qui n'est maîtrisé ni par le désir ni par la

« crainte, ainsi je me sentis doucement dégagé du
« mortel fardeau, et m'étant retourné pour chercher
« celle qui se tenait à mes côtés, je ne la vis plus. Que
« si même j'avais su le trépas si proche, je n'aurais
« pleuré que sur elle et sur toi. Quel autre regret
« pouvais-je encore éprouver ? peut-être de sortir de
« cette terre où c'est miracle que de faire le bien, où
« le plus grand mérite consiste à ne pas avoir fait le
« mal; où la parole ressemble toujours si peu à la
« pensée; où la vertu, hautement louée par toutes les
« bouches, est tournée en dérision dans les cœurs;
« où toute pudeur est morte; où l'usure habile se
« donne pour bienfait, et la luxure grossière s'appelle
« amour; où celui-là seul passe pour coupable qui ne
« sait pas commettre le crime; où il n'y a plus de
« honte pour le crime, s'il est heureux; où l'on ne
« cesse de voir les méchants sur le pinacle et les bons
« dans l'abîme. Dure, sache-le bien, est pour le juste
« solitaire; dure et trop inégale la guerre qu'il lui faut
« soutenir contre les pervers ligués et nombreux. Toi
« qui n'aimes pas, sur les sentiers battus, à coudoyer
« la foule qui court au plaisir, au faux honneur et à
« la fortune, et qui, au vide parlage des salons, à
« l'impertinent babillage du vulgaire opulent, pré-
« fères la société d'un petit nombre d'amis sûrs, et la
« compagnie paisible de ceux qui, morts, sont encore
« le charme et la leçon du monde, poursuis ton che-
« min, et de ton mâle dessein ne te détourne jamais,
« si tu le peux.

— « Quelle que soit, répondis-je, l'étincelle qui
« embrase mon âme, je l'ai de tout mon pouvoir
« gardée jusqu'à ce jour, et elle vit encore. Je ne te
« dirai pas comment, nourri dans l'impure étable

« d'un troupeau mercenaire, dédaignant les feuillages « arides et l'insipide nourriture du chaume, je m'é- « cartai de la crèche immonde, et m'abreuvai hardi- « ment aux sources de la fontaine d'Ascra ! Comment « d'abord, disciple de tel dont je rougirais d'avoir été « le maître, je me tournai vers les génies sublimes de « l'antiquité, et m'épris pour eux d'un si grand « amour, que je croyais les voir en réalité, et m'en- « tretenir avec eux. Je ne veux pas souiller ta sainte « oreille du nom des lâches qui, ne sortant de leur « oisiveté que pour mal faire, armèrent contre mon « nom l'infatigable calomnie. A leurs clameurs j'op- « posai le silence, et à leur haine le mépris. Je n'en « vois pas un dans le nombre qui soit digne de ma « colère ; aussi, le cœur léger, je retourne à mon che- « min, sans prendre garde à eux. Et maintenant dis- « moi, mais ne t'irrite pas, s'il est vrai, comme on « me l'a dit, que tu as eu peu d'estime pour la divine « harmonie des muses. »

Il sourit à demi, et répondit :

— « Quiconque a fait du bien aux hommes par de « nobles exemples ou par de sincères écrits a tou- « jours eu une haute place dans mon estime. Toujours « fut honoré par moi le nom de celui qui, le premier, « laissa dans les palais la profonde empreinte du co- « thurne italien ; qui, déchirant les manteaux d'or, « montra aux grands la plaie de leur cœur, et vengea « les petits[1] ; et celui encore qui, sur sa lyre sans « tache, chanta pour moi : *La rose recommence à* « *fleurir* [2]. De mon maître qu'il était il devint mon

1. Ces vers ne peuvent s'entendre que d'Alfieri. (*N. du Tr.*)

2. *Torna à Fiorir la Rosa,* etc. C'est le premier vers d'une petite ode de *Parini*, qui a pour titre L'ÉDUCATION. — Joseph

« ami, et toujours j'éprouvai une admiration mêlée de « respect et d'amour pour cette âme, l'école et l'arène « de la vertu. Mais je n'ai que mépris pour cette foule « que tu vois usurper un si beau nom, porter avec « elle sur le Pinde la fange du carrefour, son arro- « gance et ses vices; et que tu vois, avec sa renom- « mée perdue et son génie éteint, trafiquer honteuse- « ment de l'éloge et de l'outrage. Insensés! Recher- « chait-il l'ombre d'un ami puissant et des panégy- « ristes à gages, ce grand vieillard, à défaut d'yeux « doué d'un rayon divin d'intelligence, qui mendiait « par la Grèce en chantant? Seules, ses fidèles amies « d'Ascra s'exilaient avec lui, et guidaient d'une main « vigilante ses pas mal assurés; puis, dès qu'il a dis- « paru de la terre, Argos le dispute à Athènes, et « Rhodes à Smyrne; il ne connaît, lui, d'autre patrie « que le ciel. Mais vous qui survivez tant d'années à « vos ignobles écrits, tout ce qui vous attend, c'est « une obscure et honteuse vieillesse. »

Il se tut et secoua la tête, avec ce mouvement des lèvres et l'amère expression qui s'y grave, à la vue d'une chose qui nous inspire du dégoût. Son discours mit la joie dans mon âme et y réveilla une colère bien connue; et je répliquai : — « Daigne me montrer la « voie afin que je puisse atteindre à la cime, ou, si je « tombe sur la pente, que du moins l'on dise de moi : « il est tombé sur la route qu'il s'était frayée lui-même.

— « Sentir, me répondit-il, et méditer; te contenter « de peu; jamais ne détacher les yeux du but; con-

Parini, né en 1729, à Bosizio, dans le Milanais, et mort le 3 septembre 1799, est un poëte d'une exquise élégance. Son meilleur ouvrage est un petit poëme sur LE MATIN, auquel il ajouta depuis LE MIDI, LE SOIR et LA NUIT (*N. du Trad.*)

« server une âme et des mains pures ; n'essayer des « choses humaines que ce qu'il te faut pour ne plus « en prendre souci : ne t'asservir à personne, ne faire « aucun traité avec les lâches ; ne trahir jamais la « sainte vérité; ne proférer jamais une parole qui « ressemble à un encouragement pour le vice, à une « moquerie pour la vertu.

— « O maître, m'écriai-je, ô mon tendre guide, ne « m'abandonne pas; que la lumière de tes conseils « ne s'éteigne pas encore; reste pour me conduire, « pour éclairer cet esprit qu'aveuglent à la fois la na- « ture et la jeunesse, et sauve ma raison de mon cœur. »

Je parlais ainsi et je pleurais. Il eut pitié de ma douleur et reprit :

— « Ailleurs est la cité où nous devons être éter- « nellement réunis. Ici-bas, aime et écoute la noble « femme dont tu es le fils par le hasard de la nature « et l'ami par le choix de son cœur, et par ta ten- « dresse filiale adoucis l'amertume de ses longs en- « nuis. Elle n'est attentive, dis-lui que je le sais, qu'à « chercher, pour y poser le pied, la trace de mes « pas; les fleurs qu'elle répand sur ma cendre, dis-lui « que je les recueille pour les rendre immortelles, et « que j'en tresse une couronne qui ne craindra ni « soleil ni frimas, que je veux moi-même la placer « sur son front, encore arrosé de ses belles larmes. »

Une douce tristesse, l'amour, mille sentiments confus m'assaillirent, et me levant tout à coup, je voulais tendre les deux bras vers cette tête chérie. A cette secousse, je demeurai comme un homme que le sommeil vient de quitter. Et quand j'interrogeai l'espace du regard et de la main, je me vis seul ; mais je retrouvai sous ma paupière une larme encore tiède.

URANIE

PETIT POÈME

Sur les rives ornées de peupliers, dans la riche plaine où bondissent les cavales insubriennes, où ma cité natale élève ses glorieux remparts couronnés de forêts, je veux que cet hymne retentisse; et si toutefois notre muse daigne lui attacher des ailes ouvertes à un vol plus hardi, je prie les grâces, ô saintes collines, ô charmante épouse de l'Arno, de permettre qu'il trouve faveur auprès de vous. Car dès mes premiers pas dans le terrestre voyage, où le désir est le cruel compagnon de la vie, je brûlai de l'ardeur de voir un jour l'Italie m'accueillir dans le chœur sacré de ses poëtes, l'Italie, asile antique des muses. Lorsqu'elles fuyaient, ces déesses, loin des lauriers de la Grèce, elles ne fixèrent point ailleurs le siége de leur éternel exil, et lorsque la Dame latine subit le grand outrage encore sans vengeance, épouvantées des hurlements barbares, elles se turent, il est vrai, mais jamais ne quittèrent leur amie infortunée, et un jour enfin, promise à de hautes destinées, la poésie italienne, vierge belle, attendue, admirable, sortit de cet impur hymen avec les Huns. C'est de tes mains d'abord qu'elle reçut son voile et son manteau, et le premier tu la menas aux sources immaculées; dans tes stances immortelles, tu lui enseignas à égaler sa mère; tu appris le ressentiment à son cœur, le sourire à ses lèvres,

divin Alighieri[1]. Le monde languissait dans une longue nuit. Seul, tu brillas dans ces ténèbres, toi, notre inspiré, et tel que le soleil, lorsqu'il envoie son premier regard à la terre désolée. La vallée ignore encore sa venue, et n'aspire pas encore la douce et féconde rosée de la lumière, que déjà la montagne dresse une cime dorée. A ces gracieuses habitantes de l'Italie je tresse aujourd'hui une couronne de louanges nouvelles ; car j'entends murmurer dans la foule une odieuse parole qui, insultant aux divines sœurs, ose leur demander que sert le don du chant au mortel infortuné. Voilà d'où me jaillit au cœur le désir de chanter les bienfaits que les muses prodiguèrent jadis à l'ingrat. Uranie les chanta à son Pindare bien-aimé. Je dirai d'abord pourquoi et comment la déesse fit ce grand honneur au poëte sublime ; puis je redirai ses accents célestes, si, me regardant avec bonté, elle daigne m'inspirer.

On dit que, dans le combat du chant, Corinne, un jour, lui ravit la palme, Corinne qui n'était pas son égale. Malheureux ! il ne savait pas de quelle divinité puissante la colère le poursuivait. En visitant la fameuse Delphes, il avait gravi les côteaux d'Hélicon[2], salué la source du beau Permesse; mais il avait négligé le chemin sacré d'Orchomène, où les grâces ont

1. Il y a ici, et surtout dans tout le morceau qui précède, comme un reflet de la poésie de Dante, et c'est encore un des motifs qui nous ont fait conserver ces deux essais de la jeunesse du poëte; peut-être aussi était-ce pour cette raison que Manzoni qui, depuis, n'a imité personne, avait cru devoir les supprimer de son livre. (*N. du Tr.*)

2. Manzoni a oublié ici que c'est le Parnasse et non l'Hélicon qui est dans le voisinage de Delphes. (*N. du Tr.*)

un temple. Les immortelles virent de loin le superbe jeune homme se détourner avec dédain, et jurèrent de se venger. Déjà Pindare avait donné l'essor aux stances ailées de son hymne de victoire, quand, sous une forme aérienne, invisible au regard des mortels, les belles irritées vinrent prendre place, pour la seconder, à côté de Corinne. Sur sa joue virginale, Aglaé d'abord répandit l'éclat d'une lumière rose, et anima son front d'un suave rayon de joie. Mais ce parfum des fleurs de Castalie qui donne l'immortalité aux œuvres de l'esprit, c'est d'Euphrosine qu'elle le reçut; et toi, aimable Thalie, tu voulus enseigner à sa voix l'harmonie de la flûte amoureuse qui se lamente dans la nuit. Embellie de tous ces dons, Corinne s'avança dans la lice. La foule s'émerveillait au charme de son port et de son visage, à son touchant embarras, à sa noble rougeur, quand, tremblante encore, elle appuya sa lyre sur son sein, et que, son œil noir à demi voilé sous sa paupière, elle commença doucement. Autour d'elle volait la divine harmonie qui, de ses molles ailes caressant les oreilles avides, sollicitait les intelligences et chatouillait les cœurs d'un agréable frémissement. Ravi lui-même, son rival ne respirait pas, ne remuait pas le sourcil, et ne reprit l'empire de ses sens qu'en voyant verdoyer la couronne enviée sur les noires tresses de Corinne qui, au milieu du bruit des applaudissements, inclinait sa belle joue où la joie s'épanouissait, mêlée à la flamme de la pudeur. Pénétré de douleur et de honte, l'illustre vaincu se déroba aux yeux de la foule, et s'en alla, solitaire, vers ces bois d'oliviers d'où le Parnasse élève son front aérien. Là, il errait gémissant, lorsque, de la cime du Lycorée, a déesse Uranie l'aperçut, Uranie que le jeune homme

trouva toujours favorable à sa destinée, et aussitôt elle conçut la charitable pensée d'adoucir ses ennuis. Dans les profonds détours de la montagne sacrée, il est un bois solitaire et sombre, où parfois, sous l'ombre fraîche et mobile, exerçant leur pied d'ambroisie, les muses rajeunissent un gazon que la trace des mortels n'a point encore profané. A l'entrée de la forêt, et sous le bord du voile qu'étend l'ombre silencieuse, bondit l'Inspiration, la volupté des âmes brûlantes, et là, le front incliné sur sa main élevée, la Pensée médite, à côté du Silence dont la main s'unit à la sienne. Noble fille du Temps et de Minerve, là est la Gloire, le désir de tant d'amants : la cruelle les voit tous, et ne sourit qu'à un seul. C'est là que la déesse attira Pindare. A mesure qu'il avançait, qu'il respirait l'air sacré, l'heureux élu sentait un doux frisson arrêter son sang dans ses veines, et une flamme légère effleurer son front et envahir son esprit. Après que son pied, obéissant, sans le savoir, aux volontés de la déesse, eut pénétré avant dans la forêt, Uranie abandonna les hauteurs de son trône solitaire, et rejoignit son vaillant disciple dans le secret asile. Comme souvent il arrive, en songe, que l'on croit glisser sur toute une longue échelle, ou jusqu'au bas d'une pente douce, les pieds joints, et sans toucher le degré, sans effleurer le rocher; telle, effleurant dans son vol les cimes aériennes, descendait la déesse. Elle dépouille son front de ses rayons, ses épaules de leurs ailes, et sous des traits mortels dérobe la divinité; elle devient Myrthis, qui jadis avait enseigné à Pindare l'art de chanter sur la lyre[1]. Sous

1. Myrtho ou Myrthis; c'est le nom que plusieurs biographes donnent à la mère de Pindare. (*N. du Trad.*)

cette forme elle s'offre à lui tout à coup. Lui, rougissant et confus :

— « Pourquoi viens-tu ? dit-il. Sans doute pour voir « ma rougeur? O mère, pourquoi me berçais-tu du « vain espoir de tant d'honneurs? »

Comme une mère qui a vu tomber son petit enfant, tandis que, dans sa joie, il folâtrait à ses pieds : l'enfant ouvre des yeux effrayés, et déjà une petite larme se forme et brille au bord de sa paupière ; la mère dans son sein tremblant retient le cri prêt à s'échapper, et doucement sourit au visage de son fils pour qu'il ne pleure pas. Avec ce même et divin sourire, la muse répondit : — « Je viens te rendre le courage, « avec ces douces paroles. Pourquoi ton âme se laisse-« t-elle si aisément décourager ? Ce n'était pas sans « l'aveu des muses, ô mon fils, que j'attendais de toi « de si hautes merveilles. » — « Eh ! comment croi-« rais-je, répondit Pindare, que les muses aient souci « des poëtes ? Si jamais par son culte un homme « avait pu se rendre propice quelqu'un des immor-« tels, qui jamais, par des sacrifices et des louanges, « qui plus que moi, par des prières et un cœur pur, « a honoré les muses ? Mais si tu sympathises à ma « douleur, poursuivit-il, ne refuse pas à mon esprit « malade la consolation de tes chants. »

La bouche se tut, mais le visage priait encore, comme celui qui brûle d'entendre, et qui redoute, en parlant, de faire obstacle à la réponse. Alors ils prirent place sur le gazon ; Uranie saisit son archet, et lui récita cet hymne que mon chant vous répète dans un rhythme moins sonore.

« Parmi les coupes couronnées de la pourpre de « l'ambroisie, concitoyennes des immortels, les

« muses étaient la joie des banquets de leur père,
« dans les palais de l'Olympe, et ne daignaient
« pas encore visiter les vallées terrestres. Jupiter, le
« premier, leur ordonna de descendre sur la terre,
« pour y être l'école et la consolation de la vie. Jupi-
« ter, du haut du ciel, voyait, déjà pressés, les pas
« errants de l'homme sillonner la terre en tous sens,
« et, sous le poids de tous les maux, aller courbée et
« aveugle la pauvre race humaine. Il crut alors assez
« expié le larcin du feu céleste ; le temps avait
« émoussé les flèches aiguës de sa colère. Enfin, le
« père des dieux accueillit dans ses conseils éternels
« une résolution plus douce : — Assez et trop long-
« temps déjà les Furies, dit-il, ont fait peser sur la
« terre leur domination impie ; assez longtemps dans
« les poitrines humaines elles ont soufflé la haine et
« ont tourné au mal les desseins des mortels. — Une
« légion d'heureux génies couronnait le trône du
« Dieu ; une légion illustre de Vertus (c'est leur nom
« ici-bas). Le Dieu leur ordonna d'abord de parcourir
« l'univers et d'y poursuivre les cruelles ennemies de
« l'homme, et de ramener l'infortuné à de plus doux
« pensers. Les esprits obéissants descendirent dans
« ce bas monde que le jour partage avec les ténèbres,
« et le parcoururent tout entier, mais en vain ; le re-
« gard des mortels ne se leva pas vers cette grande
« lumière, et la volonté de Jupiter ne s'accomplissait
« pas ; néanmoins la volonté du Dieu ne fléchit pas.
« L'obstacle est un frein pour l'impuissance, un ai-
« guillon pour l'audace. Il fit naître dans la pensée
« de Jupiter l'idée d'une nouvelle expérience. A la
« table du dieu tonnant, les Muses unissaient dans
« leurs chants l'essor de leurs voix mélodieuses. Ivres

« d'harmonie se taisaient les âmes des Dieux. Jupiter « fit un signe de sa droite, et le flot croissant de « l'hymne élancé s'arrêta tout à coup. Le père des « dieux fit luire sur les vierges inspirées la majesté « de son regard apaisé, et leur adressa ce comman- « dement, tempéré par l'amour : — Mes filles, la vo- « lonté de votre père vous choisit aujourd'hui pour « être les ministres d'une œuvre sainte. Vous voyez « les Vertus errer, encore inconnues, parmi les fils « aveugles de Pyrrha. Vainement jusqu'ici elles ont « essayé d'allumer dans ces rudes poitrines le feu d'un « généreux amour; vainement elles ont essayé d'ouvrir « la porte de ces âmes dures ; il n'y a plus que la séduc- « tion de votre art qui le puisse aujourd'hui. Descen- « dez donc sur la terre ; les grâces y suivront vos « pas, et sans vous moins brillant, déjà l'Olympe « attend votre retour. Alors le fils de Saturne se tut, « et en achevant ces dernières paroles, il sourit dou- « cement du regard et des lèvres. A ce mouvement « du dieu la voûte céleste tressaillit, et l'Olympe « soudain rayonna de toute sa blonde lumière. Cepen- « dant les Muses, en jetant les yeux sur le monde, « avaient vu la longue détresse des Vertus négligées. « Mais quelle fut la première qui, par ses soins pro- « pices, s'efforça d'accomplir les saintes volontés de « Jupiter ? Ce fut Calliope, qui, entre tous les mortels, « eut l'heureuse pensée de choisir Orphée, et le ché- « rit assez pour ne lui pas refuser le nom de fils. In- « visible à ses yeux, la déesse se tenait près de son « oreille, et faisait entendre au cœur de son nourris- « son l'harmonieuse voix d'où son nom lui est venu. « Le beau dessein de Calliope fut imité par toutes ses « sœurs; et chacune, à son exemple, devenue l'insti-

« tutrice d'un mortel élu entre tous, elles allaient at-
« tirant les cœurs par le chant dont la grâce apaisait
« la colère dans ces âmes d'airain. Ainsi les Muses
« commencèrent à détourner du sang et de l'instinct
« farouche les hommes encore peu nombreux. Leur
« regard qu'auparavant ils tenaient attaché à la
« terre, ce regard qui rend l'avenir esclave du passé,
« se releva, animé d'une force nouvelle. Les hommes
« alors regardèrent autour d'eux, et virent tous ces
« divins étrangers qui faisaient la guerre aux Furies.
« Où la Cruauté, ce monstre horrible qui frappe et
« rit, avait coutume de déchaîner sa rage, ils virent
« la Pitié qui, agitant les cœurs d'un tendre frémisse-
« ment, sollicitait leur sympathie pour les maux dont
« ils étaient les témoins, la Pitié, sourire des infortu-
« nés, déesse aimable. Ils virent l'Offense, stupide et
« féroce, marcher le front levé, provoquant les es-
« prits, et partout un doux génie s'opposer à cette Fu-
« rie ; le Pardon volontaire, qui, de sa droite, efface
« l'injure, dans sa gauche porte le bienfait, et oublie
« l'un et l'autre ; il s'avance avec calme au-devant de
« la Furie ; compagne lente, mais sûre, Némésis suit
« la trace du Pardon, et si elle le voit repoussé, elle
« ne remue pas, elle attend. Un jour enfin, dé-
« sarmée, l'Offense, dans ses courses, apparaît
« devant Némésis ; celle-ci, alors, sur son arc
« silencieux pose la flèche ailée ; la pointe inat-
« tendue arrive aux flancs du monstre, et ralentit sa
« course impie. Ils virent le Travail sans honneur
« montrer en vain les champs déserts auxquels le fer
« paresseux ne demandait pas encore le tribut né-
« cessaire des moissons dorées ; l'Honneur se joignit
« au Travail, dans l'espoir que peut-être le Dieu utile

« en deviendrait plus cher aux yeux éclairés des « mortels. Ils virent la Foi, gardienne inébranlable « des serments, et le Génie souriant de l'Hospitalité « qui serre, entre des hommes qui ne se connaissaient « pas, le nœud d'une amitié fraternelle; ils virent « enfin cette troupe divine s'empresser tout entière à « son œuvre. Ils le virent, et un sentiment nouveau « d'amour et de pitié s'éveilla dans leurs âmes éton- « nées et les subjugua en les embrasant. Tranquilles, « dans le cœur, sur l'avenir de ces germes heureux, « les Muses donnèrent la lyre à leurs fils, et leur en- « seignèrent l'art sacré des vers : les Grâces y joi- « gnirent le charme et la persuasion puissante. Ils « allaient donc à la foule de leurs frères errants chan- « tant les beautés entrevues. Au premier son qui se « répandit dans l'air, la terre dépouilla son aspect « sauvage et sourit. Et toi, quel devins-tu, ô mortel! « et qu'éprouvas-tu, le jour où la première goutte de « l'harmonie céleste descendit sur ton cœur? Comme « on voit, à l'autel des dieux, alors que s'allume le « trépied sacré, et que sur le brasier frémissant la « flamme rouge se joue et se balance, si la pieuse « main du prêtre y jette une poignée d'encens, le feu « d'abord revêt une pâleur sombre, puis tout à coup, « de la flamme un moment apaisée s'élance une silen- « cieuse colonne, nuage odorant qui trouble l'air et « le réjouit tout ensemble; ainsi tombait sur les cœurs « la rosée de ces chants qui éteignaient la colère, et « faisaient naître à la place un désir inconnu et doux « de paix et de charité. Ainsi l'homme apprit à con- « naître les premières vertus qui font la vie heureuse, « reposée et belle, autant du moins qu'elle est permise à « l'homme. Alors, le cœur rempli de la joie de l'heu-

« reux événement, et portant sur le front la divine « allégresse du bienfait, les Muses retournèrent vers les « régions dorées de l'Olympe. Là, elles racontèrent « au maître des dieux les épreuves de leur bienfai- « sante entreprise, et leurs fatigues et leurs succès, et « de la bouche de leur père charmé de les entendre « elles recueillirent ce chant si doux à l'oreille des « meilleurs, la louange. Mais un long temps ne s'était « pas encore écoulé depuis le retour des Muses, que « déjà le regret de la terre s'éveillait dans l'âme des « neuf sœurs, car aucun lieu n'est doux à revoir, à « l'égal de celui qui nous rappelle une action géné- « reuse; et elles élirent leur séjour en ce lieu que pro- « tégent à l'entour de redoutables mystères, et tou- « jours fidèles au culte des arts antiques, elles souf- « flent l'inspiration divine au cœur d'un petit nombre « de vivants, et leur enseignent à frapper les âmes « par d'immortelles paroles. Pour toi, ô Pindare, dès « ta naissance, Uranie t'aima et prit soin de toi. Et si « dans ce jour, ô mon fils, tout son amour n'a pu te « donner la victoire, c'est qu'une divinité poursuit sur « toi sa vengeance; coupable de négligence, tu as re- « fusé aux Grâces le culte qui leur est dû, à ces blan- « ches déesses ministres de la faveur céleste, sans qui « les immortels eux-mêmes ne savent ni conduire « leurs danses, ni régler leurs festins. S'il est quel- « que chose d'aimable parmi les hommes, ils ne le « doivent qu'aux Grâces, et ce chant seul vivra ici- « bas, qui, sous les auspices des Grâces, ira chercher « sa langue dans les profondeurs de la pensée. Va, « implore-les, et que tes vœux les rendent faciles au « pardon. Cesse de regretter la palme qui te fut ravie. « Souvent, à côté du chêne, la fougère usurpe inso-

« lemment le sol; elle croît et s'étend, et la noble « tige disparaît sous le périssable honneur du stérile « feuillage. Mais l'hiver disperse la fougère; et cependant l'arbuste, grandi en silence, a couvert au loin « la terre de ses branches, et nourrissant mille ra- « meaux de la séve de son tronc, prépare une ombre « propice au voyageur reconnaissant. Maître des « hymnes éternels, seul ainsi tu régneras un jour dans « Olympie; que cette lyre accompagne ton chant, et « te rappelle souvent ta destinée et mon amour. »

Uranie se tut et présenta la lyre à Pindare; puis, reprenant sa forme première, elle se montra revêtue d'une blanche lumière. Ses ailes d'azur s'agitèrent, ouvertes, sur ses épaules, pendant que, dans l'épaisseur de la forêt, son vol la dérobait aux regards de son poëte. Il reconnut la déesse; et saisi de terreur, d'étonnement et de joie, il tenait le précieux don : sur son front enflammé frémissaient encore les paroles d'Uranie, et cette haute promesse d'un destin glorieux; et la corde encore émue de l'empreinte du pouce divin répondait par un long murmure.

HYMNES SACRÉS

I

LA NATIVITÉ

(1813.)

Comme un rocher qui, de la cime d'une haute montagne, abandonné à l'impétuosité de la chute bruyante, bondit le long de la pente escarpée, et se précipitant dans la vallée, bat le fond et s'arrête;

Là où il tombe, il gît immobile dans sa pesante masse ; les siècles changent et passent, mais jamais il ne reverra le soleil de son antique faîte, si le pouvoir d'une force amie ne le ramène au sommet de la colline :

Ainsi gisait le déplorable héritier de la faute première, depuis le jour où la toute-puissance de la colère promise le plongea dans l'abîme de tous les maux, d'où il ne pouvait relever son front superbe.

Entre tant d'êtres nés pour la haine, qui désormais, qui pouvait dire au Saint inaccessible : pardonne !

renouveler le pacte d'une alliance éternelle? arracher sa proie au vainqueur infernal ?

Voici qu'il nous est né un petit enfant, voici qu'il nous est donné un fils : les puissances ennemies tremblent au mouvement de ses cils. Il tend la main à l'homme, et l'homme se ravive et se redresse au-dessus de l'antique honneur.

Des demeures éthérées une source jaillit et descend ; elle épanche ses eaux vives dans la vallée des tribulations, le miel coule de l'écorce des chênes ; où les rameaux impurs couvraient le sol, la fleur germe et se dresse.

O fils! ô toi que l'Éternel engendre éternel comme lui, lequel des siècles peut te dire : — J'ai commencé avec toi ? Tu es ; le vaste empire des mondes ne t'enferme pas dans son cercle : ta parole l'a tiré du néant.

Et tu as daigné revêtir cette argile créée ? Par où, par quelle grâce a-t-elle mérité un si grand honneur? Si, dans les conseils mystérieux du Seigneur, c'est le pardon qui triomphe, sa pitié est immense.

Aujourd'hui il est né; au lieu marqué par les prophètes pour être son asile monta une vierge pure, la gloire d'Israël, courbée sous le divin fardeau; il est né de qui on l'avait promis, il est sorti d'où on l'attendait.

La merveilleuse mère enveloppa son fils de pauvres langes, et le déposa doucement dans l'humble crèche, puis elle l'adora : heureuse mère! prosternée devant le Dieu qui venait d'ouvrir son chaste sein.

L'ange du ciel, envoyé pour annoncer aux hommes cette grande aventure, ne se tourna pas vers les palais où les puissants reposent sous la garde de sentinelles; mais parmi les pieux bergers, inconnus au monde cruel, il se montre soudain dans sa lumière.

Et autour de lui, descendus par milliers à travers la vaste nuit, des essaims d'esprits célestes reployèrent la splendeur de leurs ailes enflammées, et, embrasés d'une douce ardeur, chantèrent à Dieu le cantique de gloire, comme ils le chantent dans le ciel.

Ils continuèrent l'hymne de joie en retournant au firmament; le murmure sacré s'éloignait avec eux dans les nuages entr'ouverts, et lentement montait, jusqu'à ce que plus rien n'entendit la tribu fidèle.

Sans hésiter, ces bienheureux, ils cherchèrent l'hôtellerie misérable, et ils virent, ainsi qu'il leur avait été dit, ils virent enveloppé de langes, et couché dans une crèche, ils entendirent vagir le roi du ciel.

Dors, ô petit enfant, ne pleure pas; dors, ô enfant céleste! Les tempêtes n'oseraient se déchaîner sur ta tête, accoutumées sur la terre impie à courir devant toi, comme des coursiers en guerre.

Dors, ô fils du ciel! Les peuples ne savent qui vient de naître; mais le jour viendra où ils seront ton noble héritage, où dans son humble repos, où dans la poussière qui le cache, ils reconnaîtront le Roi!

II

LA PASSION

(1819.)

Nous qui craignons la colère à venir, calmes et recueillis, marchons aujourd'hui vers le temple, comme des âmes absorbées dans la pensée du malheur qui vient tout à coup de leur être annoncé. N'attendons pas l'appel de la cloche, le rit lugubre ne le permet pas; comme la femme qui pleure son époux, l'autel a pris le vêtement des veuves.

Aujourd'hui cessent les hymnes et les bienheureux mystères au sein desquels descend, par une voie mystique, sous l'ombre des voiles renouvelés, la vivante hostie de paix et d'amour. Un chant s'élève, ces lamentations sacrées que fit entendre le prévoyant Isaïe, le jour où une épouvante divine pesait sur son cœur prophétique.

De qui parles-tu, ô voyant de Juda? quel est celui qui devant l'Éternel germera comme une plante de la terre dépouillée, loin de la source vivifiante? Cette victime nourrie d'outrages, qui se couvre la face d'un voile, comme un homme frappé du ciel, le dernier de tous les mortels?

C'est le Juste que les lâches ont percé de coups, silencieux, sans résistance; c'est le Juste : sur sa tête le Seigneur a répandu le crime de tous. C'est le Saint, le Samson prédit, dont la mort affranchit Israël, et qui livre lui-même à l'épouse infidèle sa puissante chevelure :

Celui qui est assis sur les cercles divins et s'est fait le fils d'Adam; confondu avec ses frères malheureux, il n'a pas dédaigné de partager avec eux le funeste héritage. Il a voulu ressentir la honte, et le deuil dans l'âme et les angoisses de la mort, et la terreur qui accompagne le péché, lui qui jamais ne connut le péché.

Il a vu son humble prière repoussée, il a vu l'abandon de son père, et il l'a supporté! O épouvante! il a souffert l'horrible baiser d'un ami parjure. Mais cette âme devint semblable à la nuit de l'homme, meurtrier de l'homme; il n'entend plus que le cri du sang, et tout lui rappelle qu'il a livré le sang.

O épouvante! la multitude railleuse insulte effrontément à ce visage divin sur lequel n'osent arrêter leurs regards les fils irréprochables du ciel : comme l'homme ivre désire le vin, ainsi cette haine s'irrite dans l'outrage, et la joie du crime l'excite au plus grand de tous.

Quel était ce silencieux accusé que le juif pervers traînait à son profane tribunal, comme une victime devant l'autel? Le Romain superbe ne le savait pas; mais il crut, le juge en délire, qu'il pouvait acheter avec le sang du Juste sa lâche sécurité.

Au ciel recueilli dans sa douleur monta le murmure d'une exécrable prière; les esprits célestes se voilèrent le visage, et Dieu dit : Il sera fait selon vos désirs. Et ce sang, appelé par l'imprécation des pères, tombe encore sur leur misérable postérité qui, renouvelée d'âge en âge, n'a pu le secouer de son front.

A peine le divin affligé avait-il posé sa tête sur le chevet fatal, et poussant un grand cri, avait-il exhalé le dernier soupir, que déjà sur la montagne, témoin de leur affreuse joie, le courroux de Dieu grandit et menace les meurtriers. Déjà, par ses redoutables messagères, il se montre comme pour dire : Dans peu je viendrai.

Oh! Père tout-puissant! au nom de celui qui s'immole, fais taire enfin cette formidable colère, donne un meilleur cours à la parole insensée des aveugles, Seineur compatissant! Oui, que ce sang descende sur eux, mais comme une douce rosée, qui lave leurs souillures. Nous avons tous failli; que l'erreur de tous s'efface sous ce sang vénéré!

Et toi, sa mère, qui a vu, immobile, un tel fils mourir sur la croix, demande pour nous, ô reine des affligés, que nous puissions le contempler dans sa gloire, et que les peines dont le siècle méchant attriste encore l'exil des bons, mêlées aux saintes souffrances de ton fils, nous soient le gage de l'éternelle félicité.

III

LA RÉSURRECTION

(1812.)

Il est ressuscité! Comment la mort se laissa-t-elle arracher sa proie? Comment a-t-il forcé les portes funestes? Comment s'est-il sauvé une seconde fois, celui qui reposait sous une puissance étrangère? Je le jure par celui qu'il réveilla du sommeil de la mort,

Il est ressuscité : sa tête sainte ne repose plus dans le suaire. Il est ressuscité ; à côté de la tombe solitaire gît, renversée, la pierre du sépulcre. Comme un homme plus fort après l'ivresse, le Seigneur s'est réveillé.

De même qu'au milieu du chemin le voyageur se repose à l'ombre, et, quand sa force lui revient, secoue la feuille aride qui, détachée du rameau, s'est doucement, doucement amassée sur son front ;

Ainsi le Dieu fort a rejeté le marbre vain qui fermait le caveau du sépulcre, quand l'âme, revenue de la vallée sombre vers le corps divin qui se taisait, lui a dit : Lève-toi, me voici avec toi !

Quelle parole s'est répandue parmi ceux d'Israël endormis dans la mort ? Le Seigneur a ouvert les portes ! Le Seigneur, Emmanuel ! O justes endormis dans l'attente, voici la fin de votre exil ; c'est lui, le Rédempteur !

Avant lui, quel mortel eût osé remonter dans l'éternel royaume ? Il est descendu, ô vieux patriarches, pour vous ravir aux muettes ténèbres de l'enfer, lui, le désir et l'espoir des temps antiques, la terreur de l'ennemi, le vainqueur promis !

A ces merveilleux voyants qui racontèrent l'avenir, comme un père raconte à ses enfants attentifs les événements du passé, il s'est montré ce soleil éclatant qui jura par leur bouche que la terre verrait son Dieu ;

Lorsque Aggée, lorsque Isaïe promirent à l'univers entier qu'un jour viendrait le Désiré ; lorsque, ab-

sorbé dans sa pensée, Daniel lut, compta les jours, et se souvint des ans qui n'étaient pas nés encore.

L'aurore se levait, et, le visage mouillé de larmes, Madeleine et les autres femmes se lamentaient sur le Crucifié. Voici que la montagne de Sion tressaillit tout entière, et les gardes insolents s'évanouirent d'épouvante.

Un jeune étranger était assis sur le monument; son aspect avait l'éclat de la foudre, ses vêtements la blancheur de la neige. Interrogé par la pauvre désolée, il répondit avec douceur : Il est ressuscité, il n'est plus ici.

Loin de nous les manteaux sans parures et les sombres couleurs de la violette; que l'or accoutumé recommence à briller. Prenez l'étole blanche, ô prêtre, et retournez à vos sublimes fonctions, et à la clarté des flambeaux, annoncez le ressuscité.

Un cri s'élève de l'autel : réjouissez-vous, blanche Dame du Ciel, réjouissez-vous! Le Dieu qui choisit votre sein pour y revêtir notre nature mortelle est ressuscité comme il l'avait dit. Priez pour nous, car il a voulu que votre prière fût une loi pour lui.

O frères, le rit sacré ne parle aujourd'hui que de joie. Ce jour est celui des banquets, le jour où toute âme tressaille d'allégresse. Est-il une mère qui ne s'empresse à parer ses petits enfants de leurs plus beaux habits de fête?

Que le repas du riche soit frugal, et que toute table ait part à ses dons. Il faut que l'or dérobé au faste des mets recherchés se glisse, comme un ami, sous l'hum-

ble toit du pauvre, et que la table de l'indigent se montre aujourd'hui plus riante.

Loin de nous les cris et le tumulte des fêtes impures; ce n'est pas là cette allégresse qui réjouit le cœur des justes. Celle-ci est calme en son maintien, mais céleste; elle est le symbole de la joie qui doit venir.

Oh! les bienheureux! pour eux plus beau se lève le soleil des jours saints. Mais qu'adviendra-t-il de celui qui laisse, ah! l'insensé, errer ses pas rebelles sur le chemin qui mène à la mort! Celui qui se confie au Seigneur ressuscitera avec le Seigneur.

IV

LA PENTECÔTE

(1823.)

Mère des saints, image de la cité supérieure, éternelle dépositaire du sang incorruptible; toi qui, depuis tant de siècles, souffres, combats et pries; qui déroules tes tentes de l'une à l'autre mer;

Domaine de ceux qui espèrent, église du Dieu vivant, où donc étais-tu? Quelle humble retraite te recueillait naissante, lorsque par des perfides ton roi traîné sur la colline pour mourir ensanglanta la terre, du haut de son sublime autel?

Et lorsque, échappée des ténèbres de la mort, sa divine dépouille respira le souffle puissant de la vie nouvelle, et lorsque, portant dans ses mains le prix du

pardon, il s'élança de cette poussière au trône de son père;

Compagne de sa plainte, confidente de ses mystères, toi, la fille immortelle de sa victoire, où donc étais-tu? Ne veillant que pour trembler, et n'ayant de sécurité que dans l'oubli qui t'environnait, tu demeuras cachée entre de secrètes murailles, jusqu'au jour sacré,

Où sur toi descendit l'Esprit rénovateur qui alluma dans ta droite l'inextinguible flambeau, le jour où, sur la montagne, il te plaça pour être le phare des nations, et ouvrit sur tes lèvres la source de la parole.

Comme la rapide lumière glisse d'objet en objet, et sème les couleurs diverses partout où elle se pose, ainsi par mille échos divers retentit la voix de l'Esprit; l'Arabe, le Parthe, le Syrien, l'entendirent chacun dans leur idiome.

Adorateur des idoles, répandu sur tous les rivages, tourne les yeux vers Solyme, entends ce cri sacré: Fatiguée d'un culte avilissant, que la terre retourne à lui; et vous qui ouvrez les jours d'une ère plus heureuse,

Épouses, éveillées au tressaillement soudain du poids sacré que vous portez, vous dont le sein doit bientôt se déchirer avec douleur, n'élevez plus vos chants vers la menteuse Lucine; il croît pour le Dieu saint celui qui dort dans vos flancs.

Pourquoi, lorsqu'elle baise ses petits enfants, l'esclave soupire-t-elle encore? Le sein qui nourrit les

hommes libres, pourquoi le regarde-t-elle avec envie? Ne sait-elle pas que le Seigneur emporte avec lui les infortunés au royaume de son père, et qu'à tous les fils d'Ève il a pensé, dans sa douleur?

Les cieux annoncent un affranchissement nouveau et des races nouvelles; de nouvelles conquêtes et une gloire achetée par de plus nobles épreuves; une paix nouvelle, inaccessible aux terreurs vaines et aux perfides séductions, une paix que le monde raille, mais qu'il ne peut ravir.

Oh! Esprit! prosternés et suppliants devant la majesté de tes autels, seuls par les forêts inhospitalières, errants sur les mers désertes, des Andes glacées au Liban, de l'Irlande à la sauvage Haïti, épars sur tous les rivages, mais n'ayant qu'un seul cœur en toi,

Nous t'implorons : descends une fois encore, Esprit de grâce et de pardon; descends propice à tes adorateurs, propice à qui t'ignore; descends et renouvelle, ranime les cœurs éteints dans le doute, et que le vainqueur soit la rançon divine des vaincus.

Descends, Amour, et dans les âmes apaise les fiers ressentiments; inspire-nous les pensées qui n'ont rien à craindre de l'inexorable mémoire du dernier jour; que ta bienfaisante vertu féconde en nous le trésor de tes dons, comme le soleil qui fait sortir la fleur du germe paresseux.

Bientôt la fleur chétive mourra, faute de culture, parmi les plantes humbles, et ne s'élèvera pas, étincelante de couleurs, sur le sillon entr'ouvert, si, épanchée dans l'air, ne revient l'échauffer cette tiède lu-

mière du soleil, le père de la vie et son infatigable nourricier.

Nous t'implorons : dans les pensées languissantes du malheureux descends, brise aimable, souffle réparateur. Descends, ouragan terrible, sur les violentes pensées du Superbe ; viens-y jeter une stupeur qui lui enseigne la pitié !

Que par toi le pauvre soulève ses paupières vers le ciel qui est son patrimoine ; qu'il change ses gémissements en cris d'allégresse, se souvenant de qui il est l'image. Que celui qui a reçu en abondance donne avec ce visage ami, avec ce silence modeste qui fait le don agréable à tes yeux.

Verse ta grâce dans l'innocent sourire de nos petits enfants ; répands sur le front des jeunes filles la pudique rougeur ; envoie aux vierges solitaires les pures joies de la solitude ; consacre le chaste amour des épouses.

Tempère la confiante audace des fiers adolescents ; marque le but infaillible aux desseins de l'âge mûr ; donne pour parure aux vieillards la sérénité des saints désirs ; brille dans l'errant regard de celui qui meurt en espérant !

V

LE NOM DE MARIE

(1813.)

Silencieuse, un jour, montait à je ne sais quelle colline l'épouse d'un artisan de Nazareth ; elle allait,

inaperçue, à la maison fortunée d'une femme avancée en âge, et cependant bientôt mère.

Et, l'ayant saluée, elle vit sa présence inattendue accueillie avec joie et respect, et à son tour, louant Dieu, elle s'écria : Toutes les nations me nommeront Heureuse.

Oh ! avec quelle ironie le siècle superbe eût alors entendu ces présages lointains ! oh ! lenteur de nos conseils ! oh ! prévoyance menteuse des pensées de l'homme !

Nous qui voyons que l'avenir obéissant a répondu à ta parole, nous promis à l'amour, élevés en naissant à l'école des choses célestes,

Nous savons, ô Marie, que celui-là seul pouvait tenir la haute promesse sortie de tes lèvres, qui l'avait mise en ton cœur, et pour nous ton nom est sacré, Marie !

Pour nous, ce nom veut dire la Mère de Dieu. Salut, ô bienheureuse ! Fut-il jamais sur la terre un nom égal à celui-ci, un nom qui en approche ?

Salut, ô bienheureuse ! En quel âge grossier a jamais pu se taire ce nom si doux à répéter, où le père ne l'ait appris à son fils ? Quelles montagnes jamais, quels fleuves ne l'ouïrent invoquer?

La terre de ce vieux monde ne porte pas seule tes temples, mais celle-là encore que devina l'intrépide Génois nourrit des hommes fidèles à ton culte.

En quelles landes sauvages, au delà de quelles

mers barbares cueille-t-on une fleur qui ne connaisse pas les degrés bénis de tes doux autels?

O Vierge! ô Dame! ô toute sainte! que de beaux noms te garde toute langue! Plus d'un peuple superbe se place avec orgueil sous ta gracieuse tutelle.

Et quand le jour se lève, et quand le jour tombe, et quand le soleil le partage au milieu de sa course, l'airain qui te salue invite la foule pieuse à te rendre hommage.

Dans les terreurs de sa veille nocturne, c'est toi que nomme le petit enfant. Et quand la mer s'enfle et rugit, c'est vers toi qu'élève ses mains le nautonnier tremblant.

C'est dans ton sein royal que l'humble femme dépose ses larmes dédaignées, à toi, bienheureuse, qu'elle raconte les soucis de son âme immortelle;

A toi, qui écoutes les prières et les plaintes, mais non à la manière du monde; à toi qui ne sais pas mettre entre la douleur des petits et celle des grands sa distinction cruelle.

Toi aussi, ô bienheureuse, tu connus le jour des larmes, et jamais jour ne viendra qui le couvre du voile de l'oubli; chaque jour encore on en parle, et tant de siècles ont passé sur lui;

Chaque jour encore on en parle, et on le déplore en mille lieux, et la terre se réjouit encore avec toi, à chacune de tes joies, comme à un événement d'hier.

Tant, de toute créature louée, la mère de Dieu de-

vait éternellement rester la première ici-bas; tant il a plu au Seigneur de placer sur le faîte cette jeune fille de Judée!

O race d'Israël, tombée si bas dans ta chute et depuis si longtemps broyée sous la colère du Seigneur, celle que nous avons en si grand honneur n'est-elle pas sortie de votre peuple ?

N'est-elle pas un rejeton de David ? Avec elle était la pensée de vos anciens prophètes, quand ils annonçaient ces trophées d'une vierge élevés sur les ruines de l'enfer.

Ah ! venez enfin avec nous invoquer son grand nom! et dites : Salut, ô refuge des affligés, éclatante comme le soleil, terrible comme une armée en bataille dans la plaine !

VI

STROPHES POUR UNE PREMIÈRE COMMUNION

Avant la Messe

Oui, tu descends encore du ciel, oui, tu vis encore parmi nous. Ce voile n'est qu'une apparence; tu l'as dit : je le crois, je le sais; comme je sais que tu es tout-puissant, que tu aimes toujours tes rachetés, que ces prodiges sont le fruit naturel d'un amour qui peut tout.

A l'Offertoire

Qui a dressé la tige de l'herbe? Qui en a tiré l'épi mûrissant? Qui fait courir la vie dans le cep? Qui y a caché le trésor du raisin? Toi, le Grand, le Saint, le Bon, qui en ce moment nous reprends ce don, — ce don fait par toi. Toi qui, en échange, quel échange! nous rends ton Corps, ton Sang, ô Seigneur! Même les cœurs que nous t'offrons sont à toi; ah! ce don, il a été corrompu par nous; mais que cette bonté suprême qui créa ces cœurs les reçoive, tels qu'ils sont, à merci, et y fasse pénétrer le souffle créateur, cette foi qui perce tous les voiles, cette espérance qui ne meurt qu'au ciel, cet amour qui s'éternise avec Toi.

A la Consécration

Humble Hostie, Sang innocent, Dieu présent, — Dieu caché, Fils d'Ève, Roi éternel! Abaisse ton regard, Dieu compatissant, sur cette poussière qui te sent et qui s'abîme devant toi.

Avant la Communion

Cette terreur divine, cette secrète ardeur, c'est ton approche, c'est ton souffle, ô Seigneur! Aspiration de mon âme, son Époux, son Seigneur, que sera-ce dans ton suprême embrassement, lorsque Toi-même tu me parleras de Toi dans le cœur!

A la Communion

Avec quelle tendre confiance je viens à ton trône saint, et me prosterne en ta présence, mon Juge,

mon Roi! avec quelle joie ineffable je tremble devant Toi! Je ne suis que cendre et péché; mais vois celui qui T'implore, celui qui réclame ton pardon, qui mérite, qui adore, et qui rend grâces en moi!

Après la Communion ·

Tu es à moi, avec Toi je respire, je vis de Toi, grand Dieu! C'est ton amour même que je t'offre, éperdu, avec le mien. Comble tous mes désirs : parle, car il comprend tout; donne, car il attend tout, le cœur qui T'abrite en lui.

ODES

I

MARS 1821

A LA GLORIEUSE MÉMOIRE
DE
THÉODORE KŒRNER
POÈTE ET SOLDAT
DE L'INDÉPENDANCE GERMANIQUE, MORT SUR LE CHAMP DE BATAILLE DE LEIPSICK
LE 1er OCTOBRE 1813
NOM CHER A TOUS LES PEUPLES ARMÉS POUR DÉFENDRE
OU RECONQUÉRIR UNE PATRIE

Debout sur l'aride plage, le regard tourné vers le Tésin qu'ils viennent de franchir, tout absorbés dans le sentiment de leur destinée nouvelle, forts de leur vertu antique, ils ont fait ce serment : que jamais cette onde ne coure entre deux rives étrangères ; qu'il n'y ait plus un coin de terre où se dressent des barrières entre l'Italie et l'Italie, non jamais plus !

Ils l'ont juré : à ce serment d'autres braves ont répondu des contrées fraternelles, en aiguisant dans l'ombre leurs glaives, qui maintenant levés étincellent au soleil. Déjà les mains ont serré les mains ; déjà les

paroles sacrées ont été prononcées : ou compagnons sur le lit de mort, ou frères sur le sol affranchi.

Celui qui pourra de l'une et l'autre Dore, de la Bormida et du Tenaro, son époux, du Tésin et de l'Orbe aux rives ombragées, discerner dans le Pô les ondes confondues; qui du rapide Mella et de l'Oglio pourra détourner de lui les courants mêlés, qui pourra loin de lui faire rebrousser les mille torrents que versa dans son cours la bouche de l'Adda,

Celui-là pourra aussi bien déchirer de nouveau en misérables lambeaux une nation ressuscitée, et, au rebours des siècles et des destins, la repousser vers ses antiques douleurs : une nation qui tout entière sera libre ou esclave, des Alpes à la mer, une par les armes, les autels, les souvenirs, le sang, la langue, le cœur.

Avec ce visage défiant et humble, avec ce regard incertain et atterré du mendiant à qui la pitié permet de s'asseoir sur un sol étranger, le Lombard devait se montrer sur sa propre terre. La volonté d'autrui faisait loi pour lui; sa destinée était le secret d'autrui; son rôle à lui, servir et se taire.

O étrangers, l'Italie rentre dans son héritage et reprend son domaine. O étrangers, arrachez vos tentes d'une terre qui pour vous n'est pas une mère. Ne voyez-vous pas qu'elle se secoue tout entière, du Cenisio au gouffre de Scylla? Ne sentez-vous pas que, rebelle à ses maîtres, elle frémit sous le pied pesant des Barbares ?

O étrangers! sur vos étendards plane l'opprobre d'un serment trahi; un arrêt rendu par vous-même vous suit à la lutte inique, vous qui, en ces jours-là, vous écriiez en masse : « Dieu rejette toute force étrangère; que tout peuple soit libre, et périsse le droit inique de l'épée! »

Si la terre où vous avez gémi dans l'oppression pèse aujourd'hui sur le corps de vos oppresseurs, si la face d'un maître étranger vous parut alors si amère, qui vous a dit que devait être stérile, éternel, le deuil des nations de l'Italie? Qui vous a dit que serait sourd à nos prières le Dieu qui a écouté les vôtres?

Oui, ce Dieu qui dans la mer Rouge arrêta le flot qui poursuivait Israël; celui qui, dans la main de la virile Jahel, mit la massue et guida le coup, celui qui est le père de toutes les nations et qui jamais n'a dit au Germain : « Va, moissonne où tu n'as point labouré, allonge tes serres, je te donne l'Italie. »

Chère Italie! partout où a retenti le cri gémissant de ton long servage; partout où l'espoir ne s'est point encore retiré de la race humaine; partout où déjà la liberté fleurit, partout où elle mûrit encore dans l'ombre, partout où une haute infortune trouve des larmes, il n'est pas de cœur qui ne batte pour toi.

Que de fois tu as épié sur les Alpes l'apparition d'un étendard ami! Que de fois tu as tendu ton regard sur les solitudes de ta double mer! Voici enfin que, brisant le mors et s'échappant de ton sein, serrés autour

de tes saintes couleurs, forts, armés de leur propre désespoir, tes fils se sont levés pour combattre.

Qu'aujourd'hui, ô braves! éclate sur vos visages la secrète fureur de vos âmes; c'est pour l'Italie que vous combattez, il faut vaincre! Son sort repose sur vos glaives. Ou nous la verrons, relevée par vous, s'asseoir au banquet des peuples; ou, plus esclave, plus vile, plus méprisée que jamais, elle retombera sous l'horrible fouet du maître.

Oh! journées de notre rachat! oh! malheureux à jamais celui qui ne les apprendra que de loin, de la bouche d'autrui et comme un étranger! qui, les racontant un jour à ses enfants, devra dire en soupirant: « Je n'étais pas là! » et qui, ce jour-là, n'aura pu saluer la sainte bannière victorieuse!

II

SUR LA MORT DE NAPOLÉON

(LE CINQ MAI.)

Il n'est plus! Et comme, après le dernier soupir exhalé, sa dépouille est restée immobile et sans souvenir, veuve d'un si grand souffle, ainsi frappée de stupeur, la terre à cette nouvelle s'arrête;

Muette, elle pense à la suprême heure de l'homme du destin, et ne sait quand un pied mortel viendra dans sa poussière sanglante laisser une empreinte semblable.

Pendant qu'il rayonnait sur le trône, mon génie le vit et se tut; et lorsque, éternel jouet du sort, il tomba, se releva pour tomber encore une dernière fois, jamais à la voix de mille autres ma muse ne mêla sa voix.

Vierge des louanges serviles et des lâches injures, elle s'éveille aujourd'hui, émue au reflet que jette en disparaissant tout à coup ce grand astre, et elle apporte à son urne un chant qui peut-être ne mourra pas.

Des Alpes aux Pyramides, du Mançanarès au Rhin, toujours la foudre de cet homme venait derrière l'éclair; elle éclatait de Scylla au Tanaïs, de l'une à l'autre mer.

Était-ce une vraie gloire? A la postérité ce redoutable problème. Nous, inclinons nos fronts devant le Dieu très-grand qui voulut marquer en Lui plus profonde l'empreinte de son esprit créateur.

L'orageuse et inquiète joie d'un grand dessein, l'anxiété d'une âme qui bout et se soulève en songeant à l'empire, y monte et met la main sur une palme qu'il était folie d'espérer.

Il a tout éprouvé : la gloire plus grande après le péril; la fuite et la victoire, le palais et le triste exil : deux fois dans la poussière, deux fois sur les autels.

Il se nomma : deux siècles l'un contre l'autre armés se tournèrent vers lui, soumis et comme attendant leur sort : il leur imposa silence, et s'assit en arbitre au milieu d'eux;

Il disparut et s'en alla achever ses jours dans l'inaction, sur une île chétive, objet d'une envie sans bornes, d'une pitié profonde, d'une haine infatigable et d'un indomptable amour.

Comme les flots tourbillonnent et pèsent sur la tête du naufragé dont le regard s'élevant naguère au-dessus d'eux vainement, hélas! cherchait encore à découvrir quelque plage éloignée;

Ainsi descendait sur cette âme le poids des souvenirs. Ah! que de fois il entreprit de se raconter lui-même à la postérité, et toujours sur les pages éternelles sa main lasse tombait!

Oh! que de fois, à la chute silencieuse d'un jour inoccupé, attachant à la terre ses yeux foudroyants, les bras croisés sur sa poitrine, il se tint immobile, assailli par le souvenir des jours qui n'étaient plus.

Il revoyait et les tentes mobiles, et les vallées pleines du bruit de la bataille, et l'éclair des armes des fantassins, et le flot des cavaliers, et les ordres vifs et pressés; et l'obéissance rapide.

Hélas! peut-être devant ces sombres images son âme défaillait, et il désespéra. Mais une main puissante vint du ciel, et, dans sa miséricorde, le transporta au sein d'un air plus pur.

Par les sentiers fleuris de l'espérance, elle le conduisit aux champs éternels, à cette récompense qui dépasse tous les désirs, où silence et ténèbres est la gloire passée.

Belle, immortelle, bienfaisante foi, accoutumée aux

triomphes, inscris encore celui-ci; réjouis-toi! jamais hauteur plus superbe n'humilia son orgueil devant l'opprobre du Golgotha.

Toi, de ces cendres fatiguées détourne toute parole amère; le Dieu qui précipite et relève, qui afflige et console, sur sa couche déserte ce Dieu s'est reposé près de lui.

FIN.

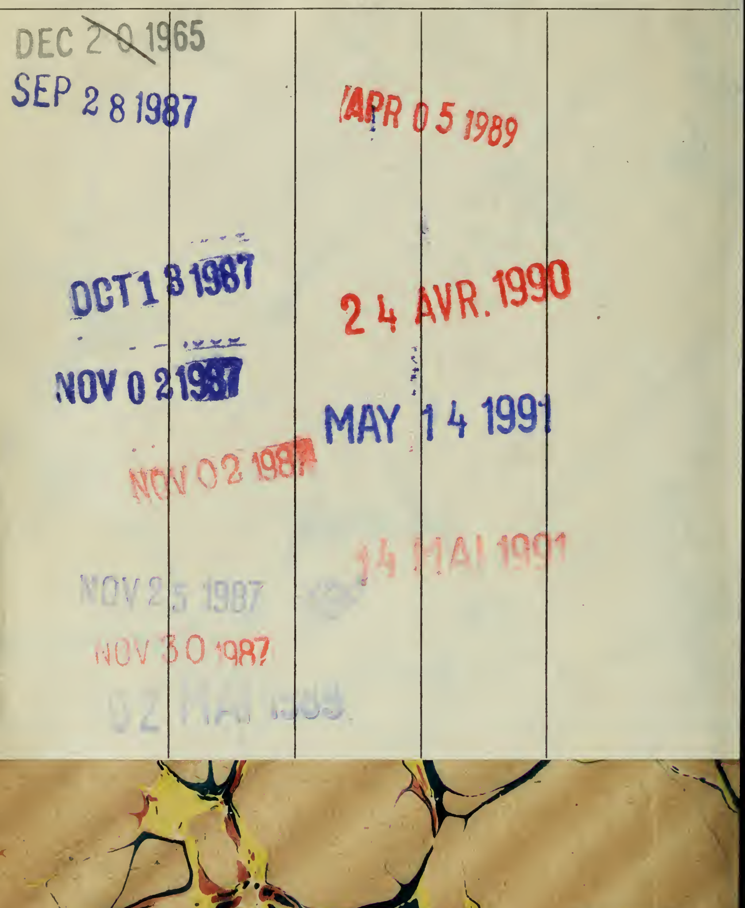


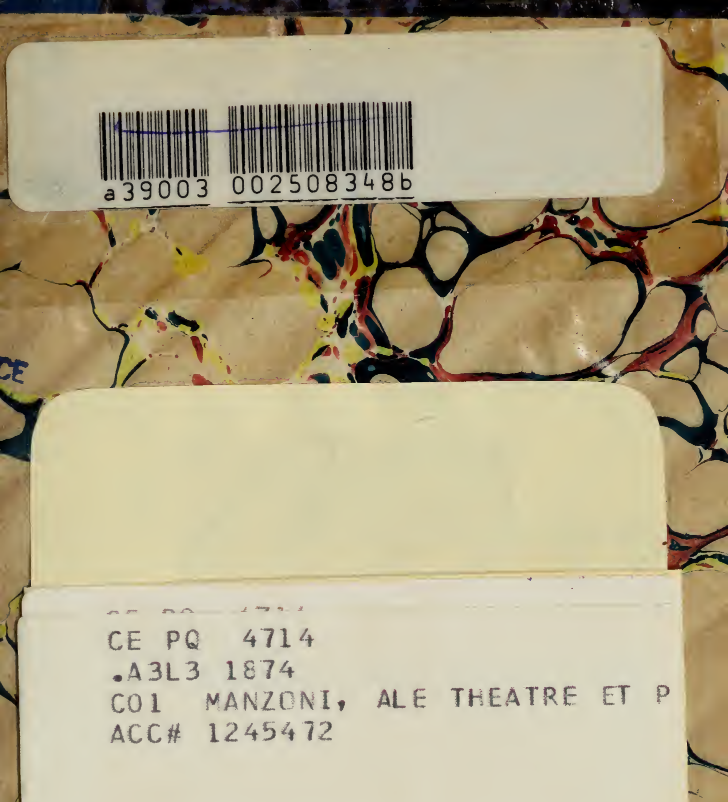


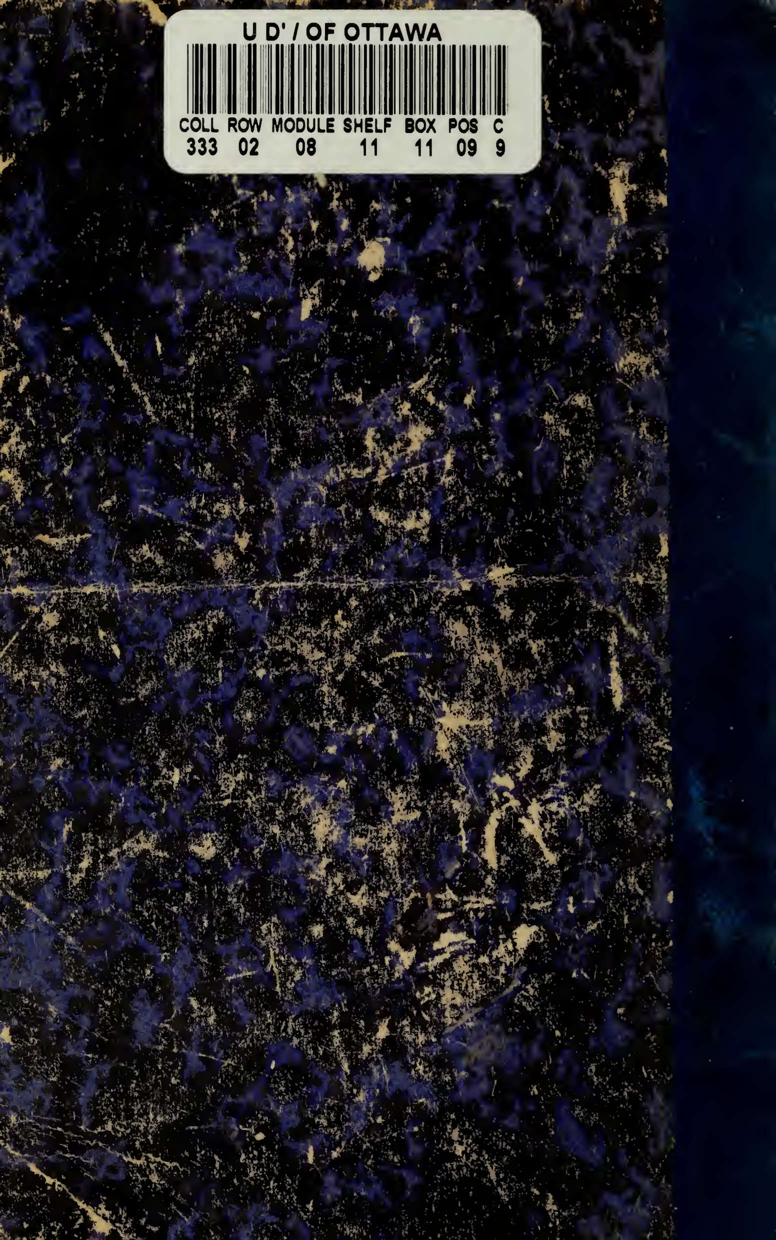
TABLE

POÉSIES DIVERSES

Paris. — Imp. Viéville et Capiomont, rue des Poitevins, 6.


DEC 20 1965
SEP 28 1987
APR 05 1989
OCT 18 1987
24 AVR. 1990
NOV 02 1987
MAY 14 1991
NOV 02 1987
14 MAI 1991
NOV 25 1987
NOV 30 1987


a39003 002508348b


U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 08 11 11 09 9